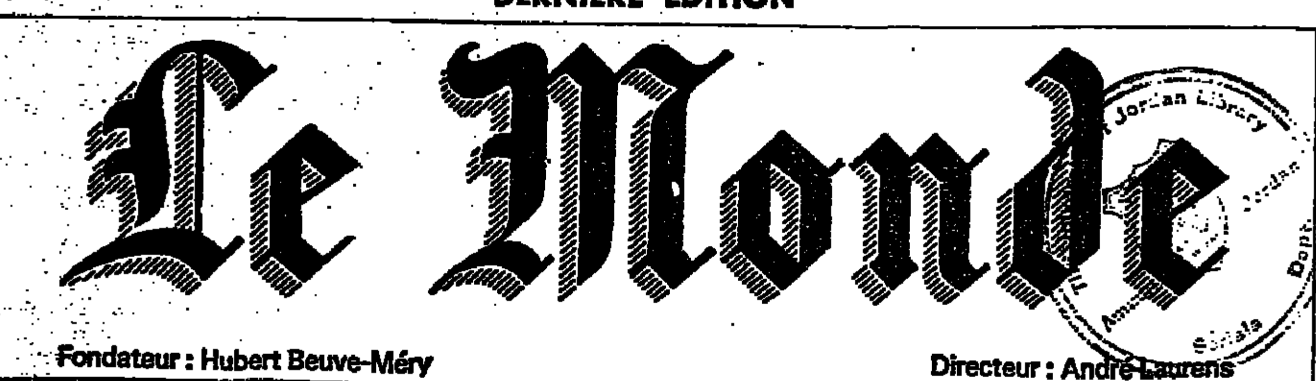
TRENTE-NEUVIÈME ANNÉE N° 11722 — DERNIÈRE ÉDITION — MERCREDI 6 OCTOBRE 1982

L'AFRIQUE DU SUD SOLLICITE DU F.M.I. UN CRÉDIT DE 7,5 MILLIARDS DE FRANCS

LIRE PAGE 37 L'ARTICLE DE PATRICE CLAUDE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

3,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 3,00 dir. ; Tunisie, 280 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 26 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 275 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 45 p. ; Grèce, 50 dr. ; Libye, 0,350 DL ; Irlande 70 p. ; Italie, 1 000 L. ; Liban, 350 P ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 5,00 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 50 esc. ; Sénégal, 290 F CFA ; Suède, 5,00 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 55 d.

Tarif des abonnements page 18

5, RUE DES ITALIENS 75127 PARIS CEDEX 09
Télex Paris n° 650572
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DU JOUR

M. Mitterrand en Afrique

Pour le deuxième voyage en Afrique subsaharienne de son septennat — à l'occasion de la conférence des chefs d'Etat de France et d'Afrique qui se tient les 8 et 9 octobre à Kinshasa, — M. François Mitterrand rend visite à quatre Etats francophones. Il est attendu mercredi au Burundi, puis au Rwanda, au Zaïre et, enfin, en République populaire du Congo. Comme la tournée de mai dernier, ce voyage souligne la volonté du président de la République de maintenir, voire de renforcer les relations privilégiées — comme il vient de le déclarer à Radio-France Internationale — avec les pays francophones, « auxquels nous réservons l'essentiel de nos moyens et de nos attentions ».

Le président de la République est accompagné d'une importante délégation qui comprend, pour la première fois, avec M. Robert Galley, ancien ministre de la coopération, une personnalité de l'opposition. Alors qu'en mai M. Mitterrand avait voulu se rendre dans les pays du Sahel éprouvés par la sécheresse, il fait visite, avec le Rwanda et le Burundi, à deux Etats qui souffrent de leur enclavement et qui figurent parmi les vingt pays les plus pauvres du monde, dits « pays les moins avancés » (P.M.A.). L'an dernier, le président de la République avait provoqué la convocation à Paris d'une conférence consacrée à leurs problèmes spécifiques.

Au Zaïre, M. Mitterrand consacrera l'essentiel de son temps à la conférence des chefs d'Etat et n'évoquera pas, indique-t-on à l'Elysée, les relations bilatérales. L'usage étant établi de tenir alternativement ces assises en France et en Afrique, les participants à la réunion de Kinshasa se retrouveront à Paris en 1983. « J'insiste sur l'aspect informel de cette conférence. Simplement les hommes qui sont des responsables vont être autour de la même table », a déclaré à R.F.I. le président de la République. Des cinquante-deux invitations lancées, environ quarante devraient être honorées, si l'on s'en tient aux réponses positives déjà arrivées par voie diplomatique.

La France entend, pour sa part, parler stabilisation des prix des matières premières, maintien des flux d'aide internationale, effort accru en faveur des P.M.A. Elle veut insister sur la nécessité de préparer les négociations de la convention d'association entre la C.E.E. et les Etats africains en vue de « Lomé III ». M. Mitterrand fera également part de sa position sur le dialogue Nord-Sud sans négliger ce qu'on appelle pudiquement à l'Elysée « les problèmes plus localisés » : Tchad, Sahara, [illegible] de l'Afrique et Afrique [illegible].

La visite à Kinshasa, alors que le président Mobutu est vivement contesté par une partie de l'opinion internationale et accusé de violations des droits de l'homme, sera évidemment mise à profit par le chef de l'Etat hôte. Bien que le lieu de la réunion ait été fixé par les pays intéressés depuis longtemps, il prête à controverse jusque dans les rangs du parti socialiste, comme l'avait fait déjà [illegible] de M. Sékou Touré à Paris. L'Elysée le justifie par le réalisme et par l'importance du Zaïre, [illegible] Etat francophone du [illegible] [illegible] réservoir [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible]

[illegible] Au Zaïre, [illegible] [illegible] avec un Etat [illegible] l'ancienne ma[illegible] [illegible] [illegible]isme », com[illegible]

Le [illegible] sur [illegible]

a fin[illegible] [illegible] page 7.)

Le Parlement polonais s'apprête à interdire définitivement Solidarité

Le Parlement polonais doit adopter, le samedi 9 octobre, un projet de loi sur l'organisation de la vie syndicale qui met « de facto » un terme à l'existence légale de Solidarité et de tous les autres syndicats existant actuellement en Pologne Ce n'est que dans trois ans, en 1985, qu'une nouvelle organisation syndicale nationale pourra voir le jour, et il y a toute chance, au terme du processus prévu, que cette future confédération soit unique.

Formellement maintenu, le droit de grève est soumis dans son exercice à de telles restrictions qu'il n'est pratiquement plus admis, et ce d'autant que le Parlement pourra le suspendre « pour la période nécessaire », dans des « situations exceptionnelles justifiées par l'état critique de l'économie ».

Dans la crainte des tensions que pourrait susciter l'adoption de ce projet, le primat de Pologne, Mgr Glemp, a annulé lundi le voyage qu'il devait entreprendre jeudi au Vatican, puis aux Etats-Unis.

Le premier syndicat indépendant de l'histoire des pays communistes, Solidarité, aura définitivement cessé d'exister à la fin de cette semaine. Non pas dans l'esprit des Polonais qui lui restent, comme l'a montré l'ampleur des manifestations du 31 août dernier, profondément attachés, mais dans la loi.

« *Suspendu* » seulement jusqu'à maintenant, Solidarité aura, en effet, été « *délégalisé* » d'ici à samedi, 9 octobre, à l'issue d'une session du Parlement convoquée pour entériner un projet de loi prévoyant explicitement que « *l'enregistrement des syndicats effectué avant l'entrée en vigueur* » de ce texte ne sera plus valable.

Cette mise hors la loi touche donc non seulement Solidarité, mais aussi l'ensemble des autres organisations syndicales de moindre importance qui s'étaient [illegible] accords de Gdansk. Ayant ainsi fait table rase, les autorités ont prévu un dispositif de reconstruction d'un nouvel appareil syndical qui exclut *de facto* le pluralisme. Dans un premier temps, et ce jusqu'à la fin de 1983, seuls pourront être créés des syndicats d'entreprise sans aucun lien entre eux, même au niveau local. Chacun de ces syndicats d'entreprise sera unique. Les fédérations nationales par branche d'activité ne pourront se constituer qu'en 1984 et les confédérations, ou plutôt en fait la confédération unique, qu'en 1985.

La nouvelle législation précisera que la dénomination des nouveaux syndicats ne pourra refléter que la localisation géographique et l'activité professionnelle de l'entreprise dans laquelle ils se seront créés. Cette mesure est évidemment destinée à empêcher l'utilisation du mot « solidarité » dont l'emploi serait même, selon certaines informations, explicitement banni par le projet de loi.

Tout groupe de salariés désirant fonder un syndicat dans son entreprise devra au préalable soumettre aux autorités un projet de statuts par lequel il s'engagera à respecter la Constitution, la propriété étatique des moyens de production, le système socialiste, les alliances internationales de la Pologne et le rôle dirigeant du parti. Ces syndicats ne pourront avoir pour rôle que de veiller au bien-être matériel de leurs membres. Ils n'auront aucune activité susceptible d'être jugée politique.

Le droit de grève est officiellement maintenu, mais il ne pourra en être fait usage dans des conflits à caractère politique ou salarial et son exercice, compte tenu même de ces restrictions, ne sera possible qu'en cas d'échec d'une procédure d'arbitrage, longue et extrêmement complexe.

B. G.

(Lire la suite page 4.)

Le P.C. reproche au gouvernement de ne pas tenir tous ses engagements

La C.G.T. souhaite une plus grande mobilisation de ses militants

M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a présenté au comité central, lundi 4 octobre, un rapport, dans lequel il reproche au gouvernement de céder à la « pression de la droite et du patronat ».

Tout en réaffirmant l'engagement « à part entière » *du P.C.F. dans la majorité, M. Lajoinie a déclaré aux journalistes que certaines mesures gouvernementales* « ne correspondent pas aux engagements pris ». *Cette critique porte, notamment, sur la question du pouvoir d'achat. M. Lajoinie a annoncé le lancement d'une vaste action* « pour le développement économique, le progrès social et les droits des travailleurs ».

Pour sa part la C.G.T., qui réunira son comité confédéral national les 14 et 15 octobre, développe depuis quelques semaines le thème de l'intervention des travailleurs. Elle souhaite une plus grande mobilisation de ses militants sur les salaires, l'emploi et la Sécurité sociale.

Point de vue

Gérer autrement, un enjeu national

par PHILIPPE HERZOG (*)

Voici plus de cinq ans, le P.C.F. engageait une action nationale pour « *produire français* », attirant l'attention de tous sur la dégradation dangereuse de l'emploi industriel et de l'outil de production. Aujourd'hui nous donnons une impulsion et des dimensions nouvelles à notre action pour le renouveau de l'industrie française. Nous lançons un appel national aux travailleurs pour qu'ils prennent l'initiative jusque dans la gestion des affaires : nous cherchons à créer un large débat pluraliste sur les critères à mettre en œuvre pour de nouvelles gestions conduisant à de meilleurs résultats.

Le contexte a changé : le gouvernement français d'union de la gauche a fait sien l'objectif de redressement industriel et, pour l'atteindre, de reconquête du marché intérieur. Des réformes importantes comme les nationalisations et l'extension des droits des travailleurs ont été réalisées ou engagées et la question cruciale est comment s'en servir pour répondre à l'attente des Français. Selon le contenu de la réponse, les résultats en pratique peuvent osciller entre la réussite et l'échec. La droite fait mine de défendre l'économie nationale et met en cause les efforts de gestion nouvelle en désignant la baisse récente du pouvoir d'achat salarial comme leur conséquence. En réalité, c'est parce que la gestion des affaires reste dominée par le capital que les difficultés se renouvellent.

Derrière le masque, le grand patronat et la droite n'ont de cesse que le gouvernement renonce à une ligne de défense du pouvoir d'achat et d'efforts effectifs vers une croissance nationale efficace.

C'est pourquoi le gouvernement et les travailleurs doivent repousser ces pressions. Mais il ne suffit pas de dire qu'il faut le faire, il faut y parvenir. La seule solution est de créer un courant national pour une meilleure gestion à tous les niveaux. Il faut oser faire appel à l'initiative des travailleurs. Il faut oser créer l'émulation et la stimulation pour commencer à engager l'économie vers un nouveau type de développement, et non pas laisser les critères patronaux prévaloir sans avoir aidé les travailleurs à développer leurs propositions et à suggérer d'autres critères d'efficacité.

Pour cette meilleure gestion, les communistes n'ont pas de recettes miracles, mais des propositions, perfectibles et amendables : débattons !

(Lire la suite page 40.)

(*) Membre du bureau politique du parti communiste français.

LES STATUTS DE PARIS, LYON ET MARSEILLE APPROUVÉS PAR LE CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres de ce mardi 5 octobre a approuvé le projet de loi réformant le statut de Paris, de Lyon et de Marseille présenté par M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation. Ce projet [illegible] conseils municipaux de Paris et de Lyon, réunis en sessions extraordinaires sur l'initiative des maires de ces deux villes : MM. Jacques Chirac et Francisque Collomb.

Ces derniers ont, ce mardi matin, rappelé, au cours d'une conférence de presse commune réunie au Sénat, les raisons de leur opposition au projet gouvernemental. M. Jean-Claude Gaudin, député des Bouches-du-Rhône, président du groupe parlementaire U.D.F. et candidat aux prochaines élections municipales à Marseille, assistait à cette réunion.

(Lire page 10 l'article d'ANDRE PASSERON.)

LA CONSULTATION DANS LES LYCÉES ET LE MÉCONTENTEMENT DES ENSEIGNANTS

Les déçus de la rentrée

Pas de cours mercredi 6 octobre dans les lycées : les personnels sont appelés, ce jour-là, à une consultation nationale sur l'avenir de ces établissements qui accueillent au total un million et demi d'élèves. Cette consultation a lieu alors que de nombreux ajustements n'ont pas encore éliminé toutes les « bavures » de la rentrée, même si le ministre de l'éducation nationale estime que « le problème est réglé pour l'essentiel ». Le divorce se fait jour entre un pouvoir soucieux d'avancer prudemment et des enseignants qui constatent que leurs revendications matérielles ne sont pas satisfaites.

par SERGE BOLLOCH

« *La plus mauvaise rentrée scolaire depuis longtemps.* » De Rennes à Rouen, de Marseille à Brest, cette même phrase revient souvent dans les salles de professeurs des lycées. A Brest, les élèves défilent dans les rues pour réclamer des enseignants. A Lille, le recteur court à la recherche d'introuvables maîtres auxiliaires. A Poitiers, les professeurs de mathématiques réunis en congrès font connaître leur mécontentement au directeur des lycées venu assister à leurs travaux. Classes surchargées, sections supprimées, maîtres absents, les récriminations sont nombreuses dans les lycées et dans les collèges, si l'on en croit les organisations de parents d'élèves.

A la base, dans les établissements, les syndicats d'enseignants organisent des grèves, comme au lycée de Bréquigny à Rennes, pour « *défendre les conditions de travail à l'école* ». Même si les états-majors syndicaux restent discrets et s'efforcent de minimiser les actions locales, des enseignants prévoient de boycotter la journée nationale de consultation prévue le 6 octobre dans le cadre de la mission de réflexion sur les lycées animée par M. Antoine Prost.

Le fossé se creuse ainsi entre le ministère et les enseignants qui ont été nombreux à apporter leurs suffrages aux socialistes en mai 1981. Cette première « scène de ménage » a des causes objectives. Il est vrai que les effectifs ont, contrairement aux prévisions officielles, augmenté considérablement dans les lycées. Les redoublements, par exemple, ont été plus nombreux : conséquence entre autres de la crise de l'emploi, beaucoup de jeunes ont souhaité tenter une nouvelle fois leur chance d'obtenir un diplôme. Il est tout aussi vrai que la volonté politique, par ailleurs louable, de réduire le nombre de maîtres auxiliaires, et notamment l'interdiction d'en recruter de nouveaux, a provoqué des absences d'enseignants à la rentrée.

(Lire la suite page 17.)

AU JOUR LE JOUR

Ailleurs

C'est un visiteur étrange que reçoit la France.

Il ne s'intéresse pas à la politique. Il n'a pas d'avis sur le statut de Paris. Il n'a rien à nous dire sur le déficit de la Sécurité sociale. La hausse du dollar le laisse de marbre. L'industrie ne le préoccupe pas. Il n'ira pas au Salon de l'auto.

« Où que j'aille, *dit-il*, j'exprime toujours l'importance des sentiments d'amour et de compassion, de l'humanité et de la sympathie entre les hommes. » *Le dalaï-lama est vraiment un homme venu d'ailleurs.*

BRUNO FRAPPAT.

MORT DU PIANISTE GLENN GOULD

Lire page 19 l'article de Gérard Condé :

L'interprète créateur.

A LA BIENNALE DE PARIS

Peindre comme avant

Pendant une bonne décennie, visiter la Biennale de Paris, c'était un peu accomplir le parcours du combattant. Il fallait contourner ou enjamber quantité d'obstacles, franchir des cercles, des lignes de ficelle, de câble, des tas de sable, de bois, de pierre, traverser des salles obscures ; on se heurtait à des échafaudages, à des baquets, des boîtes, des tables. Les œuvres se déversaient dans l'espace.

Aujourd'hui, c'est tout juste si l'on bute dans une chaise, qui sert de base au dessin d'une silhouette profilée comme une ombre sur le mur ; et s'il arrive de marcher sur un lit de feuilles mortes, les « installations », comme on dit, ne sont plus tellement de mise. Comme au musée, on avance les yeux rivés aux cimaises. C'est désormais sur le mur que ça se passe le plus souvent, et même, de préférence, à l'intérieur des tableaux.

A la douzième Biennale de Paris, le jeune artiste, qu'il vienne d'Europe occidentale, d'Amérique latine ou de l'Est, fait avant tout de la peinture. Il s'occupe peu d'environnement, peu de sculpture, peu de vidéo et pas tellement de photo ; ses débordements, son insolence, passent par le pinceau, la brosse et l'image. Ce qui, en l'occurrence, tombe plutôt bien, vu le manque d'espace pour exposer. A moins que ce ne soit ce manque d'espace, et aussi de moyens financiers (les transports coûtent cher), qui ait à ce point conditionné les choix. Les deux sans doute.

GENEVIÈVE BREERETTE.

(Lire la suite page 15.)

Le Monde

idées

Politique

Les sondages d'opinion, mauvais pour l'actuelle majorité, poussent certains porte-parole de l'opposition à réclamer son départ anticipé. Jacques Robert montre que dans la lettre comme dans l'esprit de la Constitution, seul le président de la République est fondé à demander au peuple souverain de se prononcer sur sa politique. Jacques de Montalais juge essentiel de maintenir le principe et les avantages de la continuité légale. Yvan Blot demande qu'on s'occupe plutôt du débat fondamental : celui qui oppose selon lui socialisme et république. Enfin Pierre Marcilhacy ironise sur le thème, désormais populaire grâce à M. Poniatowski, des « charlots ».

La querelle de la légitimité

par JACQUES ROBERT (*)

DES sondages de popularité peu encourageants. Des élections partielles perdues. Un mécontentement qui semble grandissant...

Il n'en a point fallu davantage à l'opposition pour annoncer la fin prématurée de l'expérience socialiste et réclamer, avant la rupture annoncée, des élections législatives anticipées. Au nom d'une légitimité qui s'effriterait, d'un peuple souverain vers lequel il faudrait se retourner pour qu'il indique la nouvelle voie.

Voici donc que renaît la vieille querelle de la légitimité et de la légalité.

Quels en sont exactement les termes ?

La notion de légitimité du pouvoir est complexe. Il convient d'en bien dégager dès l'abord les deux éléments principaux.

La légitimité implique, en premier lieu, qu'il est conforme au droit et à l'opinion que s'en fait une société politique à un moment donné que, indépendamment du point de savoir quelle personne commandera effectivement, quelqu'un soit investi de ce pouvoir de commandement. *La croyance en la légitimité du pouvoir porte donc d'abord sur le pouvoir lui-même.*

A ce premier élément de la légitimité s'en ajoute un autre. Le titulaire du pouvoir doit se réclamer d'un mode d'investiture conforme à la théorie de l'Etat communément acceptée.

Pour ceux qui croient que le pouvoir doit être exercé par un monarque, le gouvernement sera légitime s'il est aux mains de l'héritier authentique. Le fondement de la détention du pouvoir s'apprécie alors par rapport au principe d'hérédité.

Pour ceux, au contraire, qui pensent que le pouvoir ne doit être dévolu que par le suffrage, seuls sont légitimes les gouvernements régulièrement élus. C'est — dans ce cas — le consentement donné par les gouvernés au pouvoir qui les dirige qui légitime ce pouvoir et lui donne la qualité de gouvernement de droit. Ce consentement suppose, bien entendu, que le pouvoir est exercé dans l'intérêt de ceux auxquels il s'adresse. Un pouvoir politique qui n'est pas accepté par les gouvernés et exercé pour eux apparaît par là même illégitime.

Mais comment prouver cette légitimité ? Aucun critère précis ne peut être opposé.

Sans doute les procédures juridiques qui donnent au pouvoir un caractère institutionnel lui permettent-elles de le légitimer. Le respect de la légalité est, en démocratie libérale, une condition essentielle de la légitimité mais il n'est pas suffisant.

Il faut en effet bien distinguer « légalité » et « légitimité ».

Est légal un pouvoir qui se conforme seulement au droit existant.

Est légitime celui qui correspond profondément aux théories reçues du pouvoir et de la souveraineté.

Les deux ne coïncident point nécessairement. Un gouvernement régulièrement investi peut devenir illégitime si son comportement n'emporte plus l'adhésion du plus grand nombre. Inversement, un gouvernement qui s'est établi illégalement peut devenir, à l'épreuve du temps, légitime s'il parvient à se faire accepter par la majorité.

La légalité n'est donc pas le signe de la légitimité, même si, souvent, la « légalisation » du pouvoir entraîne sa « légitimation ».

En réalité, il semble que la légitimité démocratique comporte trois volets qui se juxtaposent :

— la légalité du pouvoir, c'est-à-dire la parfaite conformité de la désignation des gouvernants aux règles constitutionnelles ;

— l'exercice de ce pouvoir en vue du seul bien commun, c'est-à-dire dans l'intérêt du plus grand nombre ;

— l'adhésion explicite d'une majorité, révélatrice d'un large consensus national.

∴

S'agissant de la France d'aujourd'hui, il est bien évidemment exclu que l'on puisse sérieusement mettre en question la régularité constitutionnelle de la désignation de ses gouvernants. Tous ont été désignés conformément aux prescriptions des textes en vigueur.

Nul ne peut par ailleurs être autorisé, se faisant juge de la façon dont le pouvoir est exercé, de prétendre qu'il le serait contrairement à l'intérêt général.

Reste le troisième élément : l'existence ou non d'un large consensus national sur le « projet » des gouvernants.

Certes, pour que la liberté de chacun et la souveraineté de tous coïncident exactement, il ne faudrait rien moins qu'une « *société unanime* ». Elle seule pourrait réaliser l'identification totale des gouvernants et des gouvernés.

Les démocraties libérales n'y prétendent point. Considérant cet accord général comme chimérique, elles se contentent de la majorité pour réputer acquises les grandes options nationales.

Encore faut-il que cette majorité existe. Et qu'elle soit incontestable.

C'est là que se situe le nœud du problème. Quand une majorité est-elle incontestable ? Et à quel moment faut-il l'apprécier ?

Il n'y a plus de vie démocratique possible si l'opposition conteste à toute occasion les échéances électorales et veut bouleverser leur calendrier dès lors que le pouvoir en place voit simplement sa popularité baisser...

Tant qu'en régime parlementaire une majorité constitutionnelle existe et que l'exécutif, qui en est le seul juge, n'envisage point de nouvelles élections générales, la légalité et la légitimité du pouvoir ne peuvent être mises en cause, à moins que le président et son gouvernement, sortant des limites de leur mandat, ne viennent à violer gravement les règles et principes constitutionnels...

La légitimité électorale dure ce que dure le mandat. Et le mandat présidentiel est de sept ans.

Ce ne sont pas des élections cantonales ou municipales qui peuvent remettre en cause la légitimité du pouvoir. A tout le moins, leurs résultats défavorables peuvent-ils inciter ses détenteurs à raffermir éventuellement une légitimité qui semblerait contestée par de nouvelles élections générales ou par une consultation référendaire.

Mais, c'est aux termes de notre Constitution, au Président — et à lui seul, — au nom même du mandat national qu'il a reçu, qu'il revient d'apprécier s'il a besoin ou non de se soumettre à nouveau, pour voir confirmer sa politique, au verdict national.

Personne ne peut l'y contraindre. Et c'est même son devoir, pour le respect des institutions, de s'opposer à toute pression — d'où qu'elle vienne — s'il ne juge point le moment opportun.

(*) Président de l'université Paris-II.

Socialisme ou République

par YVAN BLOT (*)

DANS son dernier livre, *Echecs et injustices du socialisme*, le Club de l'Horloge s'efforce de définir les principes d'une stratégie républicaine pour l'opposition. Cela nous conduit à opposer le projet républicain au projet socialiste, lequel s'écarte, à notre avis, d'une façon significative, de notre tradition républicaine. De nombreux socialistes se sont montrés surpris par cette approche. Ils considèrent, en effet, que *« le combat pour la République a d'abord été celui de la gauche »*.

Cet argument me semble tout à fait exact si l'on considère que le contenu sémantique des mots « droite » et « gauche » est resté invariable en longue période. Une analyse historique du langage politique montre que ce n'est pas vraiment le cas.

Aujourd'hui, les mots « droite » et « gauche » n'ont plus du tout la signification qu'ils pouvaient avoir avant la seconde guerre mondiale ou, à plus forte raison, dans un passé plus lointain. Ils ont acquis aujourd'hui un sens polémique particulier qui fait qu'à mon avis l'opposition ne devrait en aucun cas les utiliser. Il faut utiliser d'autres concepts pour se distinguer des socialistes ou, comme l'on dit en jeu de go, il faut changer de damier. La véritable opposition, à notre avis, à l'époque actuelle, est entre les socialistes et les républicains.

La tradition républicaine est plus ancienne que la tradition socialiste. La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789, qui fut reprise par presque toutes les républiques, n'est en rien inspirée par une idéologie socialiste, qui n'existait pas véritablement à l'époque. Un précurseur du socialisme, comme Gracchus Babeuf, scandalisa les républicains de son temps. Les discours de Danton contre Hébert, de Carnot contre Babeuf, de Lamartine contre Louis Blanc, voire même de Clemenceau contre Jean Jaurès témoignent de l'opposition constante, à travers l'histoire, entre une pensée républicaine fondée sur le respect de l'individu et son enracinement dans la nation et une pensée présocialiste donnant la primauté aux exigences collectives et à l'appartenance de classe.

La période où le socialisme et la république convergent est en réalité relativement courte si l'on admet que lorsque la gauche se rallie au marxisme, elle sort idéologiquement du cadre de la tradition républicaine. Lamartine était de « gauche » mais républicain. Mais il n'était ni socialiste ni communiste. Avec l'avènement du marxisme qui inspire non seulement le P.C.F. mais aussi de larges couches du P.S. depuis le congrès d'Épinay, la « gauche » a en fait changé de nature. Par ailleurs la droite anti-républicaine a disparu comme grande force électorale. Dans cette situation contemporaine, c'est l'opposition, que la majorité persiste à qualifier de « droite », qui représente le mieux la tradition républicaine.

Certains socialistes nous ont fait part également de leur étonnement devant l'idée selon laquelle le socialisme engendre nécessairement des injustices. Je ne méconnais pas la préoccupation que les socialistes ont eu traditionnellement pour apporter une meilleure justice sociale. Mais je pense qu'ils n'en ont pas le monopole. De toute façon, toute société créée par l'homme portera en son sein les défauts et les qualités de l'homme lui-même. Toute société quelle qu'elle soit, par conséquent, sécrétera des injustices, tout en cherchant à les réduire. A notre avis, la société socialiste ne fait pas exception. Elle porte en germe des injustices qui lui sont propres et que nous commençons à décrire dans notre livre. C'est le devoir de l'opposition, à notre avis, d'alerter les Français sur la nature et la portée de ces injustices.

Certains socialistes nous reprochent, enfin, de ne pas avoir mis le cadran de notre « horloge » à l'heure. A vrai dire, nous avons le sentiment que nous ne sommes peut-être pas tout à fait sur le même méridien !

Le P.S. a longtemps donné la priorité à une stratégie haute conçue autour du projet et à l'image de la *« force tranquille »* Mais les échecs du gouvernement socialiste font que les roses du projet initial sont aujourd'hui fanées. Face aux difficultés économiques et sociales, certains cadres socialistes peuvent être tentés de revenir à une stratégie de survie qui est la stratégie basse d'attaque frontale de ses adversaires. Cette stratégie peut conforter les militants mais non les électeurs. Mais elle est inévitable faute d'un projet qui réussisse à s'incarner dans une politique qui puisse résoudre les problèmes de la France. C'est en cela que la remise à l'heure concerne d'abord les socialistes dont le projet a perdu une partie de sa valeur d'attraction en se frottant aux faits.

L'opposition, quant à elle, ne doit pas se laisser entraîner également à la seule stratégie d'attaque frontale. Nous pensons qu'elle a besoin plus que jamais de proposer aux Français un projet républicain.

C'est pourquoi nous persistons dans notre stratégie : socialisme ou république. Tel sera pour nous le débat fondamental.

(*) Président du Club de l'Horloge, membre du comité central du R.P.R.

Dans l'intérêt national ?

par JACQUES DE MONTALAIS

DANS une démocratie on ne demande à personne, Dieu merci, de renoncer à ses idées, et pas davantage à l'opposition de ne pas jouer son indispensable rôle. Celle d'aujourd'hui ne s'en prive pas plus que celle d'hier. Elle est sarcastique, bien qu'elle ne propose guère, prudente dans une conjoncture aussi difficile, que de revenir au pouvoir. Mais elle est virulente au point d'être excessive.

Pourquoi excessive ? Parce qu'elle se fonde sur quelques élections partielles et des sondages d'opinion récents pour reprendre la vieille et dangereuse distinction maurrassienne entre le pays légal et le pays *réel*. Elle s'attaque donc à des institutions ratifiées par le peuple et destinées avant tout, dans l'esprit du général de Gaulle, à assurer la continuité de l'action gouvernementale, c'est-à-dire de sa politique *intérieure et extérieure*. Première et grave incongruité.

Il y en a une autre. Dans quelle démocratie libre l'opposition s'appuie-t-elle sur quelques élections partielles et quelques sondages défavorables au gouvernement pour insinuer que le pouvoir, à peine en place, devrait bien se retirer ? Ces élections-là ne représentent qu'un signal, ou un avertissement. Quant aux sondages, si intéressante et même utile que soit cette photographie de l'opinion, ils ne sont jamais qu'un reflet de cette opinion à un moment donné.

En profiter pour prétendre que le pays est en état *« de légitime défense »* et pour réclamer des élections générales revient à condamner d'avance les bienfaits éventuels, en tout cas les possibilités offertes à la continuité légale, et jusqu'au droit à toute erreur de parcours, même passagère, ce qui est pourtant le lot, on en conviendra, de beaucoup de gouvernements.

∴

Mais l'opposition actuelle est encore excessive parce que ses dirigeants n'informent que très partiellement ceux qui les suivent et ne font crédit qu'à la presse qui les soutient. Il suffit d'écouter un partisan de M. Chirac ou de M. Giscard d'Estaing pour constater que, soit par l'ignorance dans laquelle on le tient, soit par parti pris, il ne sait à peu près rien de la situation véritable dans laquelle se trouvent non seulement l'Occident mais le monde entier. En fut-il question aux Journées parlementaires du R.P.R. du 24 septembre ?

Ces opposants-là « *oublient* » qu'à cause de cette situation Michel Debré a prêché dans le désert pendant des années pour une politique des revenus, c'est-à-dire cette politique de rigueur que le gouvernement actuel a inaugurée, tardivement mais intelligemment, en tirant la leçon d'un échec, exactement comme il fallut appeler M. Barre pour essayer de réparer les erreurs de M. Chirac.

Car enfin, comme le note Michel Albert dans son remarquable *Pari français* : *« Quand la croissance diminue fortement, on ne peut à la fois maintenir l'emploi et les hausses de revenus. »* Et de rappeler que l'on assista à un doublement de l'inflation (de 7 % à 15 %) entre 1973 et 1974, ce qui provoqua *« une baisse de compétitivité et un déficit extérieur qui, à son tour, a fait baisser le franc, l'obligeant par deux fois à sortir du serpent monétaire européen. Malgré le soutien de la demande intérieure,* poursuit Michel Albert, *cette baisse aboutit à une croissance négative en 1975. On n'avait jamais vu cela depuis un quart de siècle ! D'où un effondrement des investissements et un chômage multiplié par deux en un an »*.

Sur quoi, on bâtit un plan de relance *« qui fait exploser le déficit extérieur et contraint, pour la deuxième fois, la France à sortir du serpent monétaire »*, ce qui faisait deux dévaluations. C'est alors que M. Barre fut appelé pour tenter de réparer les dégâts.

Si l'on voulait schématiser à l'excès, on remarquerait donc que pour un R.P.R., aussi amnésique que sûr de lui de nouveau, l'essentiel est que le pouvoir d'achat ait été maintenu sous le septennat précédent alors que depuis le changement il baisse, il va baisser encore, car ce n'est pas fini.

∴

Or comme il est vrai que ce n'est pas fini — que ce soit en France ou ailleurs, — on comprend que la cote du président soit en baisse. Il est même vraisemblable que sous le choc, et devant l'ironie cinglante de la droite, elle continuera d'être médiocre. Comment ne pas être mécontent, de toute manière, quand il faut se serrer la ceinture ? Quand on ne connaît rien, le plus souvent, aux impératifs de l'économie ? Quand on ignore ou ne veut pas savoir que ça va mal à peu près partout ? Quand on entend rarement faire allusion à la responsabilité des Américains dans la crise ? Quand on ignore, pour ne prendre que deux exemples, que le niveau de vie britannique, qui n'était déjà pas brillant, a encore baissé de 2 % en 1980 et en 1981, malgré le pétrole de la mer du Nord et que, les conservateurs étant au pouvoir, il y a 3 300 000 chômeurs, cependant qu'au bout de six ans de règne la droite a laissé la Suède avec des prélèvements fiscaux qui atteignent 51 % du P.N.B. ?

Et pourtant d'aucuns s'imaginent de bonne foi que, si l'alternance n'avait pas eu lieu, la France, par quelque miracle, aurait été seule épargnée par la tourmente.

Dès lors on regrette que, négociant un virage commandé à la fois par une erreur de pilotage et par la situation internationale, le gouvernement — au lieu d'assurer, pour rassurer, qu'il ne changeait pas de politique — n'ait pas profité de l'état sans cesse aggravé du monde et de la *« gigantesque mutation »* évoquée par Michel Rocard pour souligner qu'il modifiait seulement les *moyens* d'assurer ses arrières afin d'augmenter les chances d'atteindre ses objectifs. Ceux-ci, à certains égards, ne sont d'ailleurs pas sans rapports, à mon avis, avec cette participation *« aux bénéfices, au capital et aux responsabilités »* que de Gaulle voulait instaurer en même temps que la *régionalisation*.

Mais je ne suis pas sûr que le gouvernement explique les choses comme *il le faudrait. N'est-il pas* permis de regretter, par exemple, que *M. Delors*, dont la clarté d'expression égale la compétence, n'ait pas aussitôt exposé les enjeux d'une rigueur, certes pénible mais inéluctable, dans un de ces longs interrogatoires menés naguère par des journalistes à la télévision et qui, de temps à autre, éclairaient opportunément l'opinion.

Il n'en est pas moins regrettable que le premier gouvernement qui ait enfin osé déplaire en s'attaquant sérieusement à la course des salaires et des prix, cause de tant de mal depuis tant d'années, soit en butte à une opposition qui ne lui reconnaît même pas ce mérite. Il est vrai qu'elle paraît vouloir détourner les Français de contribuer en quoi que ce soit au succès de ses adversaires parce qu'elle jouerait, apparemment, la politique du pire. Dans l'intérêt national ?

Charlots

par PIERRE MARCILHACY

NOUS ne sommes pas particulièrement choqués par les propos de M. Poniatowski traitant de charlot le président de la République et le gouvernement légal de notre pays.

D'abord, et le prince Poniatowski doit s'en souvenir, on disait jadis dans nos familles « N'insulte pas qui veut. » *Or le pourfendeur actuel du régime a été, si notre mémoire est fidèle, le ministre de l'intérieur de M. Chirac sous un président qui se nommait et se nomme encore M. Valéry Giscard d'Estaing. Or cet ancien président de la République qui est son ami dut se passer de ses services après que sans nul doute il eut fait la démonstration de sa superbe, de ses propos intempestifs, voire injurieux pour la justice (témoin l'affaire de Broglie), en un mot de son côté « charlot ».*

Revenons-en à ce vocable intempestif. S'agit-il du sens que lui donnait Georges Fourest, dans une imprécation qu'il prêtait à la Phèdre de Racine envers le tendre Hyppolite « Eh va donc t'amuser, Charlot ! » *Mais Fourest avait, lui, bien du talent.*

S'agit-il de la reprise du surnom familier donné par certains contestataires au général de Gaulle, « Charlot des sous », *mais alors, et sans renier aucun jugement politique, ne peut-on penser que l'assimilation est plus qu'honorable ?*

Quittant le monde des lettres ou de la politique, devons-nous penser que ce Charlot, c'est le génial Charlie Chaplin qui sut exprimer dans le rire tant de tendresse et d'espérance : le Charlot des Temps modernes *ou du* Dictateur ?

Enfin devons-nous, à l'appel de M. Poniatowski, nous référer au groupe des généraux farfelus qui eurent leur moment de célébrité comme l'ancien ministre de l'intérieur et sont passés de mode comme lui ?

Devant tant de questions posées, nous souhaiterions une réponse sans pour autant attacher de réelle importance aux invectives d'un homme politique auquel, si j'étais de gauche, ce que Dieu merci je ne suis pas, je ferais le reproche d'avoir, par son incompétence, amené au pouvoir ces charlots de gauche qui ont sur les charlots de droite le mérite d'avoir tenté de se soucier du [illegible] Français les moins fa[illegible] qui évidemment ne co[illegible] M. Poniatowski.

Le Monde

étranger

LE CHANGEMENT DE GOUVERNEMENT EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

AU COURS DE SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE PRESSE

Le chancelier déclare que son gouvernement « va demander des sacrifices »

De notre envoyée spéciale

Bonn. — Le dîner parisien de M. Kohl a privé les journalistes ouest-allemands d'une vraie première conférence de presse. Entre un premier conseil des ministres et un premier voyage officiel à l'étranger, trente minutes en tout et pour tout devant un auditoire de plusieurs centaines de personnes qui sont restées sur leur faim.

Tout était allé très vite au cours de cette journée : l'intronisation du gouvernement par le président Carstens, la prestation de serment des ministres devant le Bundestag, et, avant la première réunion du cabinet, la passation de pouvoir à la chancellerie, au cours de laquelle M. Schmidt inaugura un nouveau protocole en remerciant d'abord ses collaborateurs et employés avant de saluer son successeur.

Tout alla très vite aussi lors de la conférence de presse, les réponses plus encore que les questions. L'une des premières portait sur le voyage impromptu à Paris. M. Kohl le présenta comme une élémentaire visite de courtoisie et rappela que l'accord signé par de Gaulle et Adenauer reposait sur l'idée que l'amitié franco-allemande était une amitié entre les peuples, non entre les gouvernements.

Mais, surtout, le ton de cette réunion était peut-être révélateur de la façon dont ce nouveau pouvoir s'installe et de son style de gouvernement. Trois jours après sa désignation comme chancelier, M. Kohl a estimé qu'on n'avait plus à revenir sur les questions de fond, et il n'en avait d'ailleurs pas le temps. On était entre soi, comme pour une réunion de routine où l'on évoque les affaires courantes. Une large partie de ces trente minutes fut consacrée par le chancelier à l'exposé du calendrier des rencontres internationales concernant le gouvernement fédéral, notamment sa visite officielle au Luxembourg, et à l'annonce de la première mesure adoptée par le nouveau conseil des ministres : la réduction de 5 % des traitements des ministres et secrétaires d'Etat. *« Le gouvernement, qui va demander des sacrifices, entend ainsi montrer l'exemple de ce qu'il tient pour la ligne juste »*, a déclaré le chancelier. Il y a quelques jours, il avait appelé les Allemands de l'Ouest à *« retrousser leurs manches »* et à montrer qu'ils sont encore capables du même effort qu'ils avaient fourni après la guerre au moment de la reconstruction.

Trop de Turcs

La veille, M. Kohl s'était un peu plus longuement expliqué dans une interview accordée à une chaîne de télévision. Il avait notamment déclaré, sur le même ton bon enfant et moralisateur, que le gouvernement entendait agir dans deux domaines au moins avant les élections prévues pour le 6 mars : l'assainissement du budget de 1983 et la question des étrangers vivant en R.F.A. Les Turcs, qui forment la plus importante communauté immigrée, sont visés au tout premier chef. Devoir d'honnêteté, dit en substance M. Kohl : qu'on leur dise aujourd'hui ouvertement ce qu'il en est *« Le nombre d'étrangers ne peut rester à son niveau actuel. »* Ce chapitre est l'un des plus développés du programme de la nouvelle coalition. Le précédent gouvernement avait amorcé une politique de restriction de l'immigration. Elle sera énergiquement renforcée, même si M. Kohl ajoute qu'on veillera à ce que l'*« amitié traditionnelle »* de la République fédérale avec la Turquie n'en pâtisse pas.

Le chancelier avait d'autre part rappelé les deux objectifs fondamentaux de sa politique étrangère : *« un nouveau départ pour l'Europe »*, *« la stabilisation de l'OTAN »*, ainsi que le renforcement *« raisonnable et amical »* des relations avec les Etats-Unis, *« dont les Allemands doivent être des amis fidèles, non des partisans inconditionnels »*.

Le chancelier a, enfin, souhaité que de nouvelles élections soient organisées en Hesse et à Hambourg, comme le réclame la C.D.U. dans ces Länder dirigés depuis les dernières élections régionales par des gouvernements sociaux-démocrates minoritaires. Comme on lui demandait pourquoi il souhaitait des élections dans ces régions, alors qu'il les avait refusées dans l'immédiat au niveau fédéral, M. Kohl a répondu : *« Parce qu'il y a à Bonn un gouvernement capable de gouverner, pas à Hambourg ni en Hesse. »*

CLAIRE TRÉAN.

A L'OCCASION DE LEUR ENTRETIEN

MM. Kohl et Mitterrand ont constaté leur commun attachement aux relations franco-allemandes

La visite que le chancelier Kohl a faite, lundi soir 4 octobre, à M. Mitterrand a finalement été plus longue que prévu, puisque l'entretien en tête à tête du président de la République et du nouveau chef du gouvernement ouest-allemand a été suivi d'un dîner auquel ont pris part M. Genscher, ministre des affaires étrangères de R.F.A., et MM. Pierre Mauroy et Claude Cheysson, du côté français. M. Kohl a regagné Bonn en fin de soirée.

M. Mitterrand a assuré, à l'issue de la rencontre, *« vouloir plus que jamais que les relations entre les deux pays restent ce qu'elles étaient, en s'approfondissant en relations d'amitié et de travail, aussi bien dans le domaine bilatéral qu'au sein de la Communauté européenne et de l'alliance atlantique »*. Le chancelier Kohl, de son côté, a déclaré que pour des raisons politiques et personnelles il accordait *« une importance spéciale »* aux rapports entre Paris et Bonn, et que l'amitié franco-allemande était à ses yeux *« l'acquisition la plus importante pour les Allemands depuis la guerre »*. Il a, en outre, évoqué le rôle joué par cette coopération dans la construction européenne, à laquelle elle est *« indispensable »*.

Les protestations d'amitié n'ont donc pas manqué. Elles appartiennent sans doute aux propos de circonstance, et c'est plutôt leur absence qui eût été remarquée. Mais l'insistance mise de part et d'autre à assurer que rien ne serait changé dans les relations franco-allemandes — si ce n'est, éventuellement, dans le bon sens : celui de l'approfondissement — de même que l'empressement mis par M. Kohl à rendre visite à l'Elysée, vise évidemment à dissiper la crainte de ceux qui redoutaient que le changement de pouvoir en R.F.A. ne porte atteinte à ces relations.

Le chancelier Kohl, qui hésitait sur ce point depuis quelques jours, a finalement estimé préférable de se rendre à Paris, sans attendre le prochain sommet régulier, tout en confirmant que celui-ci aurait bien lieu les 21 et 22 octobre, à Bonn.

Mais la rapidité avec laquelle il a voulu faire ce premier déplacement à l'étranger avait probablement aussi une autre cause, que le chancelier a laissé entrevoir en déclarant qu'il avait ainsi voulu *« faire sentir à tout le monde la continuité et la fiabilité du gouvernement allemand »*. M. Kohl se donnait enfin à bien des égards un rôle discrètement flatteur. Un rôle qui, dans son esprit, est susceptible d'impressionner favorablement l'opinion de son pays, et de lui gagner des sympathies chez le voisin français, où il sait n'avoir pas très bonne presse.

Il reste que, pour l'instant, sa visite à Paris et le ton chaleureux des propos tenus publiquement par les deux hommes d'Etat ne confirment que la volonté de maintenir un certain climat. C'est déjà un important point d'acquis, sans être une surprise ; mais cette bonne volonté générale peut rapidement être soumise à l'épreuve des faits.

La conversation entre MM. Kohl et Mitterrand a notamment porté sur *« les problèmes d'organisation de l'Europe »*, d'autant plus que la R.F.A. prendra la présidence de la Commission de Bruxelles au début de l'année prochaine. C'est là un domaine où la bienveillance allemande sera fort utile à la France. A plus forte raison est-elle espérée dans celui de la politique monétaire. Or la prise de contact qui a eu lieu lundi soir à l'Elysée ne pouvait évidemment permettre d'aborder en détail ce genre de questions, qui peuvent rapidement exercer sur le cours des relations franco-allemandes une influence au moins aussi importante que les déclarations d'amitié.

BERNARD BRIGOULEIX.

Le nouveau cabinet

M. Friedrich Zimmermann (intérieur) : l'« homme de Strauss »

M. Friedrich Zimmermann est né le 18 juillet 1925, à Munich — on a envie d'ajouter : bien sûr, tant sa carrière semble indissolublement liée à celle de M. Strauss, le « patron » tant révéré, et à la fortune politique des chrétiens-sociaux bavarois. Il a rejoint la C.S.U. à l'âge de vingt-trois ans, après des études supérieures de droit et d'économie, et il en est devenu secrétaire général en 1963. Entre-temps, en 1957, il avait fait son entrée au Bundestag. Il a toujours, depuis, gardé l'image de « l'homme de Strauss ».

A l'instar d'un certain nombre de ses collègues du nouveau gouvernement, M. Zimmermann appartient à cette génération d'hommes politiques ouest-allemands, souvent méconnue en France, qui accéda très jeune aux responsabilités nationales ou régionales. Depuis novembre 1976, il préside le groupe C.S.U. et se consacre activement aux relations avec la C.D.U.

Dans cette dernière fonction, son degré de compréhension à l'égard de ses partenaires chrétiens-démocrates a paru, au fil des ans, refléter assez fidèlement les états d'âme — ou les ambitions — de M. Strauss au sujet d'une possible direction de l'ensemble de la famille C.D.U.-C.S.U. En été 1977, lorsque les relations entre les deux partis de droite traversaient une zone de turbulences, il n'avait pas ménagé ses critiques contre le « dirigisme » du programme économique et social des chrétiens-démocrates.

C'est dire que M. Zimmermann n'est pas exactement ce que l'on appelle un homme de gauche — espèce au demeurant assez rare au sein de la C.S.U. Sa tâche au ministère de l'intérieur risque de ne pas s'en trouver facilitée. Non vis-à-vis des fonctionnaires de police, mais à l'égard des différents mouvements contestataires, pacifistes et écologistes notamment, dont il risque de devenir la bête noire. Perspective, il est vrai, qui ne doit pas l'émouvoir outre mesure. Et puis le maintien de l'ordre en R.F.A. est largement du ressort des gouvernements régionaux...

Il hérite d'ailleurs dans ce poste d'une situation plutôt clarifiée par les sociaux-démocrates dans un domaine essentiel : celui du terrorisme, dont le gouvernement de M. Schmidt paraît avoir, jusqu'à preuve du contraire, délivré la République fédérale. Mais la façon dont M. Zimmermann se comportera à l'intérieur — on avait d'abord parlé de lui pour la défense ou pour un grand poste économique — sera à bien des égards un test quant à l'éventuelle dérive droitière du nouveau règne, ou, au contraire, quant à la fidélité à une « certaine idée » de l'Allemagne libérale. — B. B.

M. Gerhard Stoltenberg (finances) : compétence et ambition

De cet homme du Nord — né à Kiel en 1929, il est, depuis 1971, ministre-président du Schleswig-Holstein — son très sudiste collègue de Bavière, M. Franz Josef Strauss, voulait faire son vice-chancelier en cas de victoire aux élections d'octobre 1980. Il aurait, en outre, reçu le portefeuille qu'il détient désormais.

Ce n'est pas d'aujourd'hui, au demeurant, que M. Gerhard Stoltenberg est un homme si demandé : il n'avait guère que trente-quatre ans lorsque Conrad Adenauer lui offrit — en vain — de devenir son ministre de la défense. Et ses collègues de la C.D.U. au Bundestag, où il siège depuis 1957 (après avoir été élu au Landtag de sa région en 1954 à vingt-six ans), l'ont rapidement désigné comme leur porte-parole pour les questions économiques et financières. Responsabilité qu'il a exercée avec une autorité assez généralement reconnue, et qui le prédisposait évidemment à la charge nouvelle qui lui échoit dans le gouvernement du chancelier Kohl.

Ce dernier occupe, il est vrai, un poste dans lequel M. Stoltenberg se serait assez bien vu lui-même. En 1976, puis à nouveau après l'échec de l'« opération Strauss » de 1980, il a cherché à obtenir l'investiture de la C.D.U. comme candidat à la chancellerie. Du moins ce docteur en philosophie, qui enseigna l'histoire à l'université de Kiel, a-t-il su conserver à son offensive intérieure une discrétion, une courtoisie et une mesure dont « on » lui sait gré aujourd'hui en lui renvoyant l'ascenseur.

Mais, même s'il l'avait voulu, M. Kohl pouvait-il se passer de M. Stoltenberg, de sa compétence économique, de son sérieux un peu austère de fils de pasteur luthérien, de son libéralisme de nordique qui, s'il ne badine pas avec quelques principes pour lui-même, ne cherche pas à les imposer aux autres ? C'est peu probable. Les gouvernements, à l'inverse des cimetières, ne sont pas toujours pleins d'hommes indispensables. M. Stoltenberg en est un. Si réservé qu'il demeure sur ses ambitions, il est vraisemblable qu'il le sait — et qu'il tentera, le jour venu, de ne pas en rester là. — B. B.

M. NORBERT BLUEM (travail) : un syndicaliste éprouvé

Pour remplacer M. Heinz Westphal au ministère du travail, le chancelier Kohl a choisi un membre éprouvé du syndicat de la métallurgie, qui a consacré toute sa carrière de journaliste syndical et de député C.D.U. (depuis 1972) aux problèmes sociaux, tels que la cogestion, la formation professionnelle et la constitution du patrimoine des travailleurs.

[Né en 1935 en Rhénanie, d'origine modeste, ayant exercé beaucoup de métiers, M. Norbert Bluem a fait des études sur le tard, avant d'entrer en politique et de devenir, en 1977, président de la commission des affaires sociales du Bundestag, dont il avait été membre depuis 1969. Il appartient à l'aile gauche de la C.D.U.]

M. MANFRED WOERNER (défense) : un atlantiste convaincu

A la fois juriste et pilote de chasse, commandant de réserve, M. Woerner, entré en 1956 dans la C.D.U., député en 1965, est président de la commission parlementaire de la défense depuis 1976. Ce portefeuille lui avait déjà été proposé en 1972, lorsque M. Barzel tenta de renverser le chancelier Brandt.

[Né en 1934 à Stuttgart, M. Manfred Woerner a toujours eu une conception très dramatique de la situation internationale et un attachement sans réserves à l'alliance atlantique. L'Occident est triplement menacé, selon lui, par le réarmement massif de l'Union soviétique, par le chantage arabe au pétrole et par l'évolution intérieure « inquiétante » de certains partenaires de la République fédérale.]

Les ministres libéraux : trois anciens, un nouveau

Les gouvernements passent, certains ministres restent. MM. Genscher et Lambsdorff retrouvent encore tout chaud le fauteuil qu'ils avaient quitté il y a quinze jours, l'un au ministère des affaires étrangères, l'autre à l'économie. Entre-temps, ils ont changé de partenaires, et la République fédérale, du même coup, de chancelier. Mais que disent-ils de tout cela aujourd'hui les « tombeurs » du chancelier Schmidt ? Rien. Eprouveraient-ils une certaine gêne à s'exprimer ? M. Genscher n'offre aux caméras qu'un vague sourire désabusé et le regard malin de celui qui estime qu'il faut savoir se taire. M. Lambsdorff, très « grande bourgeoisie d'affaires », a perdu sa volubilité véhémente d'il y a trois semaines.

Le parti libéral n'en est pas à sa première volte-face mais, traditionnellement, il se ménageait des transitions. Le dernier changement d'alliances a été tellement direct et sans détours que MM. Genscher et Lambsdorff auront du mal à convaincre qu'il était cette fois totalement désintéressé.

En 1966, M. Genscher était le secrétaire général du groupe parlementaire lorsque les libéraux, après avoir un an plus tôt fait campagne pour M. Ludwig Erhard — comme ils l'ont fait pour M. Schmidt en 1980, — décidaient d'abandonner leur coalition avec la C.D.U. et cherchaient — comme ils l'ont fait ces derniers mois — à s'en tirer aux moindres frais. Après une cure d'opposition de trois ans pendant la grande coalition, ils faisaient alliance avec les sociaux-démocrates.

M. Genscher, qui avait fui la R.D.A. en 1952 pour s'installer à Brême comme conseiller fiscal avant de se lancer dans la politique, devenait le premier ministre de l'intérieur de la coalition socialo-libérale. En 1974 — tandis que M. Willy Brandt passait la main à M. Schmidt — il succédait à M. Walter Scheel au ministère des affaires étrangères.

Aussi ancien que M. Genscher au gouvernement, M. Ertl n'a pas quitté le ministère de l'agriculture depuis treize ans, hormis ces deux dernières semaines. Assez hostile en 1969 à une alliance avec les sociaux-démocrates, il devrait se trouver aujourd'hui dans un environnement qui lui convient mieux. Il envisage de se retirer de la vie politique en 1984.

M. Lambsdorff, lui, n'est arrivé au gouvernement qu'en 1977. Chef de file de l'aile droite du parti libéral, ayant fait une brillante carrière dans la banque et l'assurance, il a derrière lui une partie des milieux d'affaires ouest-allemands. Il avait déterré la hache de guerre avec les sociaux-démocrates le mois dernier en présentant une série de propositions pour le moins énergiques de redressement économique. Pourtant, le programme de la nouvelle coalition est très loin de ses propositions.

M. Engelhard enfin, avocat à Munich, député depuis 1972 et président adjoint du groupe parlementaire, est le nouveau venu au ministère de la justice. — C. T.

M. Rainer Barzel (relations interallemandes) : un éternel candidat

L'homme qui a désormais la charge des relations avec l'Allemagne de l'Est y est né — mais à l'époque où ce n'était encore que l'est de l'Allemagne — le 20 juin 1924, à Braunsberg, en Prusse orientale. Il a fait des études secondaires à Berlin, puis une guerre brillante dans la Luftwaffe, rejointe à dix-sept ans, et dont il est sorti lieutenant. Rien, pourtant, ne rappelle chez lui le Prussien tel qu'on l'imagine habituellement : cet animal politique aime trop jouer les stars pour avoir gardé longtemps, après ses études de droit et d'économie à Cologne, la raideur que l'on prête à ses compatriotes.

Le jeune Rainer Barzel, d'abord sceptique sur les chances de la C.D.U., ne tarde pas à rejoindre les chrétiens-démocrates. Il participe, avec une visible allégresse, à quelques intrigues internes ; dont, en 1959, celle qui visait Conrad Adenauer. En 1966, il dispute sans succès la direction du parti à Ludwig Erhard. Et commence à agacer singulièrement un certain nombre de cadres de la C.D.U., allergiques à son allure, à son éternel bronzage, à ses cigares et à son élégance un peu voyante, tout autant qu'à ses ambitions de plus en plus manifestes, et soutenues par un discours dont la prétention n'est pas absente. De cette époque, date l'opération « Arrêtez Barzel maintenant », sorte de sous-courant de la C.D.U. animé par les chrétiens-démocrates traditionalistes. Et aussi la déformation malicieuse de son deuxième prénom, Candidus, en *Candidatus*.

Candidat, M. Barzel donne l'impression de l'avoir toujours été. Il dispute le pouvoir à M. Kiesinger, ferraille contre M. Brandt avant et après la victoire des sociaux-démocrates, obtient enfin la présidence de la C.D.U. et tente de renverser le gouvernement en avril 1972 en déposant — déjà — une « motion de défiance constructive » au Bundestag. Sur le papier, il doit l'emporter, grâce à des défections provoquées dans les rangs du S.P.D. par l'« Ostpolitik » du chancelier Brandt. Las... A défecteurs, défecteurs et demi. Dans le secret de l'isoloir, deux membres de son propre groupe parlementaire changent d'avis. On ouvre une enquête à la C.D.U., qui n'aboutira jamais officiellement. Officieusement, tout le monde sait à la direction chrétienne-démocrate que le retournement des deux « traîtres » doit beaucoup à l'intervention des services est-allemands.

C'est que M. Barzel a longtemps été pour Berlin-Est, qui l'a déjà eu comme interlocuteur ministériel dans le dernier gouvernement Adenauer, un personnage inquiétant. Durant la campagne de 1972, il avait indiqué qu'il ne signerait pas le traité interallemand s'il l'emportait. Il lui est d'autre part arrivé de tenir, sur la réunification-neutralisation de l'Allemagne, des propos pour le moins ambigus.

Après avoir quitté ses fonctions de direction à la tête de la C.D.U., puis du groupe parlementaire chrétien-démocrate, M. Barzel avait été, en 1980, nommé coordonnateur des relations franco-allemandes, à la suite du décès de Carlo Schmid. Le revoici enfin ministre, à un poste qu'il a déjà occupé voilà douze ans, et où il devra déployer tout son talent de séduction s'il veut faire « passer » sa fermeté sur l'essentiel. Lui qui avait l'image d'un adversaire irréductible de la « politique à l'Est » va, en effet, être chargé du secteur à tous égards le plus délicat de cette politique. Il est vrai que ses deux livres à succès s'intitulaient respectivement, en 1976 et 1978 : *« Il n'est pas encore trop tard »* et *« Sur la corde raide »*. — B. B.

La barre des deux millions de chômeurs a été franchie en septembre

Nuremberg (*A.F.P., Agefi*). — La barre des deux millions de chômeurs (en données corrigées des variations saisonnières) a été franchie en septembre en Allemagne fédérale, a annoncé le 4 octobre l'Office fédéral du travail. Le nombre des personnes sans travail (2 010 000 personnes), en augmentation de 5,3 % par rapport à août, représente 8,3 % de la population active salariée. En données brutes, l'augmentation est, sur un mois, de 1 % seulement, le nombre des personnes sans emploi atteignant 1 820 000 et touchant 7,5 % de la population active salariée contre 7,4 % en août et 7,2 % en juillet.

Dans son communiqué, l'Office fédéral souligne deux mouvements opposés : d'une part, en données brutes, l'augmentation du chômage s'est ralentie, puisque son taux d'accroissement était de 2 % en août et de 6,5 % en juillet. D'autre part, la hausse, en données corrigées, qui avait faibli ces derniers temps, est devenue nettement plus forte qu'au cours des mois d'été. Par rapport à septembre 1981, la R.F.A. compte 45 % de chômeurs supplémentaires — en données brutes — au lieu de 39 % entre août 1981 et août 1982, et 41 % entre juillet 1981 et juillet 1982. Il y a un an, les demandeurs d'emploi représentaient 5,4 % de la population active salariée. La moyenne pour les neuf premiers mois de 1982 a été de 1 779 900 chômeurs en données brutes.

Les investissements étrangers en R.F.A. ont également enregistré une progression constante au cours des dernières années, étant passés de 1,3 milliard de deutschemarks au premier semestre de 1978 à 2,3 milliards au premier semestre de 1982.

هكذا من الأصل

EUROPE

Espagne

LA DÉCOUVERTE D'UNE CONJURATION MILITAIRE

Les officiers arrêtés auraient disposé de très importantes complicités

De notre correspondant

Madrid. — Quelle était l'ampleur exacte de la tentative de coup d'Etat qui devait avoir lieu le 27 octobre De quels appuis disposaient les trois officiers arrêtés samedi 2 octobre à Madrid dans le cadre de cette affaire ? Telles sont les questions que chacun se pose aujourd'hui dans la capitale espagnole. Il est clair, en effet, que les colonels Munoz et Crespo et le lieutenant-colonel Crespo ne pouvaient à eux seuls monter une opération aussi ambitieuse que celle décrite dimanche par un communiqué du ministère de la défense, sans disposer de solides complicités.

Si le mutisme était total mardi 5 octobre du côté des milieux officiels où l'on se contentait d'affirmer que l'enquête se poursuit, les informations commencent cependant à circuler. Les services de renseignements auraient trouvé en possession du colonel Munoz un dossier de plusieurs centaines de pages. Il contiendrait à la fois un plan détaillé de coup d'Etat et une liste d'une centaine d'officiers susceptibles d'appuyer l'opération. Parmi ces derniers, quels sont ceux qui avaient déjà été contactés et quels sont ceux qui avaient donné leur accord ? C'est ce que l'on semble encore ignorer. Les conjurés entendaient obtenir l'appui, dans les principales unités militaires, d'officiers qui se substitueraient aux autorités légitimes, si ces dernières refusaient de se joindre au complot.

Une importance particulière semble avoir été donnée à la division blindée qui devait déclencher l'opération. Ces blindés devaient prendre progressivement possession des principaux édifices de la capitale, qui devait être rapidement isolée du reste du pays : casernes, ministères, centres téléphoniques, journaux, gares et aéroport. Le palais de la Moncloa, siège du gouvernement, et celui de la Zarzuela, résidence du roi, figuraient parmi les objectifs.

Les conjurés voulaient aussi s'emparer du service des transmissions militaires, qui permet aux différentes unités de communiquer entre elles sans passer par le réseau téléphonique normal. Son contrôle aurait notamment permis d'isoler immédiatement le roi du reste de l'armée. Il s'agissait d'éviter ainsi de répéter l'« erreur » commise par les putschistes du 23 février 1981, qui n'avaient pu empêcher le monarque de démanteler leur opération en entrant en contact personnellement par téléphone avec les chefs des régions militaires. Le contrôle de ce réseau est fondamental. En juin 1981 déjà, trois officiers avaient été arrêtés, en vertu de la loi antiterroristes, par le gouvernement (ils devaient être ensuite relâchés par la justice militaire), car soupçonnés de vouloir installer un système d'écoutes clandestines de ce réseau. Parmi eux figurait un expert en télécommunications, le colonel Sicre, qui aurait eu des contacts avec le colonel Crespo peu avant l'arrestation de ce dernier.

Les réunions se multiplient entre les principales autorités militaires. Le roi a reçu, lundi, les chefs d'état-major de l'armée et de la marine avant de s'entretenir avec le président du gouvernement, M. Calvo Sotelo. Le conseil supérieur de l'armée, qui regroupe les capitaines généraux des différentes régions militaires, devait se réunir ce mardi après une rencontre avec le ministre de la défense, M. Oliart.

La situation militaire a remplacé la crise économique comme thème principal de la campagne pour les élections législatives du 28 octobre. Le P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol) qui part grand favori, cherche à rassurer les électeurs. Son secrétaire général, M. Felipe Gonzalez, a tenu à écarter, lundi, tout parallèle avec la situation du Chili en 1973 au moment de l'élection de M. Allende.

Le président de la formation gouvernementale U.C.D. (Union du centre démocratique), M Landelino Lavilla, a assuré de son côté qu'il n'entendait pas provoquer le « *vote de la peur* ». Une précaution que n'a pas prise le parti conservateur Alliance populaire. Son secrétaire général, M. Jorge Verstrynge, a affirmé que « *la tentative de coup d'Etat n'aurait pas eu lieu si Fraga* (président du parti) *avait dirigé le pays* ».

THIERRY MALINIAK.

Pologne

Le Parlement s'apprête à interdire Solidarité

(Suite de la première page.)

Ce droit, très théorique, sera en outre dénié aux personnels des ministères de la défense et de l'intérieur, aux pompiers, aux employés des centrales électriques, aux travailleurs des industries de production et de distribution de produits alimentaires, aux ouvriers chargés de l'entretien des oléoducs et des gazoducs, aux employés des hôpitaux, aux enseignants, aux employés de banque, à l'appareil judiciaire, aux collaborateurs de la radio-télévision et aux personnes travaillant dans les transports internationaux, notamment aériens.

Pour les autres, le droit de grève pourra enfin être suspendu par le Parlement « *pour la période nécessaire* » dans « *des situations exceptionnelles justifiées par un état critique de l'économie* ».

Comme si ces précautions n'étaient pas suffisantes, les autorités se sont aussi donné la possibilité d'annuler l'enregistrement d'un syndicat s'il « *s'adonne à des activités contraires aux intérêts de la République populaire de Pologne, apporte son soutien ou sert d'écran à de telles activités, ou entretient des liens avec des organisations polonaises ou étrangères agissant contre les intérêts de la République populaire de Pologne* ».

Ainsi constitués, ces syndicats ne pourront avoir accès aux moyens audiovisuels que « *pour présenter les problèmes syndicaux sur la base de principes généralement acceptés* ». Les tribunaux auront enfin pouvoir de les obliger à changer leurs dirigeants. Des peines d'amende et de prison sont prévues contre les personnes qui seraient reconnues coupables d'une violation de la future loi.

Toutes ces dispositions rendent entièrement caducs les accords de Gdansk par lesquels les autorités polonaises s'étaient engagées à reconnaître et à respecter l'indépendance des syndicats et leur pluralisme. On en revient ainsi, dans la loi, à la situation qui prévalait avant août 1980 — celle de la stricte orthodoxie communiste, défendue maintenant par des garde-fous, dont l'expérience a appris aux dirigeants de Varsovie qu'ils n'étaient pas superflus, — trente-cinq ans après l'établissement du régime.

L'hypothèque d'une réapparition légale de Solidarité étant maintenant levée, — et ce contrairement à tous les engagements pris par la junte depuis le coup d'Etat, — le général Jaruzelski peut désormais envisager plus aisément une éventuelle levée de l'état de guerre. Des rumeurs concordantes courent à ce sujet à Varsovie, et selon le scénario généralement envisagé les dispositions de la loi martiale seraient en ce cas remplacées par des pouvoirs spéciaux donnés au gouvernement.

Au terme de ce processus, le camp socialiste pourrait enfin faire l'économie d'un régime militaire très embarrassant du point de vue idéologique, et la Pologne pourrait se prévaloir devant les gouvernements occidentaux d'une « normalisation » susceptible de lui rouvrir la vanne des crédits. Formellement, la Pologne serait en effet sortie, de cette manière, de l'état d'exception et revenue à la vie civile et au respect de ses engagements internationaux sur les libertés des syndicats auxquels la loi peut reconnaître, sans danger aucun, leur « indépendance ».

Reste à savoir si ce tour de passe-passe suffira à faire lever les sanctions économiques prises par les pays occidentaux après le coup d'État et surtout à contenter la population polonaise. L'Eglise en est si peu persuadée que le primat de Pologne, Mgr Glemp, qui avait exprimé la semaine dernière son inquiétude devant les perspectives de délégalisation de Solidarité, vient d'annuler *in extremis* le voyage au Vatican et aux Etats-Unis qu'il devait entreprendre jeudi prochain.

B. G.

DIPLOMATIE

LA GUERRE DU GOLFE

MM. Shultz et Gromyko « sont tombés d'accord sur la nécessité de mettre fin au conflit irano-irakien »

M. Shultz, secrétaire d'Etat américain, et M. Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, qui avaient déjà eu, le 28 septembre, un entretien de trois heures en marge de la session de l'Assemblée générale de l'ONU, se sont retrouvés, lundi 4 octobre, pour une entrevue de quatre heures trente, à la mission soviétique, à New-York. La conversation, qu'un haut fonctionnaire américain a qualifiée de « *sérieuse, pragmatique, sans polémique* », a porté notamment sur le Proche-Orient, l'Afrique, l'Amérique centrale, les droits de l'homme, le problème des juifs soviétiques, la prolifération nucléaire et les négociations sur la maîtrise des armements.

Les deux hommes, « *malgré leur désaccord sur les moyens de parvenir à un règlement viable au Proche-Orient*, a ajouté le responsable américain, *sont tombés d'accord sur la nécessité de mettre fin au conflit irano-irakien* ».

La reprise des « START »

Bien que les deux parties soient disposées à poursuivre le dialogue, aucun nouveau rendez-vous n'a été pris, et la question d'un sommet Brejnev-Reagan n'a pas été discutée, indique-t-on de source américaine. Le jour même de la rencontre pourtant, l'agence soviétique Novosti avait déploré que Washington n'ait « *toujours pas donné de réponse claire aux propositions soviétiques concernant un sommet* ».

Les deux grandes puissances s'apprêtent, d'autre part, à reprendre, mercredi 6 octobre, leurs négociations sur la réduction des armements stratégiques (START), lesquelles, commencées le 30 juin, étaient interrompues le 12 août. Arrivé, lundi, à Genève, M. Karpov, chef de la délégation soviétique, a rappelé, dans une déclaration, que l'approche américaine de cette négociation, telle qu'elle a été formulée le 9 mai par M. Reagan, « *ne peut servir de base à un accord* » et qu'il « *ne reste qu'à espérer (...) que la partie américaine fera les corrections qui s'imposent à sa position* ».

On sait que M. Reagan a proposé de ramener à 850 dans chaque camp le nombre de missiles balistiques à longue portée et à 5 000 celui des têtes nucléaires emportées par ces engins, dont 2 500 pour les fusées terrestres. Moscou suggère pour sa part de ramener à 1 800 le nombre total de vecteurs stratégiques — missiles et bombardiers — contre 2 500 aujourd'hui en U.R.S.S. et 2 000 aux Etats-Unis. — *(A.F.P., U.P.I.)*

L'Iran récuse la compétence du Conseil de sécurité « parce qu'il est présidé par la Jordanie, complice de l'Irak »

Le Conseil de sécurité des Nations unies a, lundi 4 octobre, voté à l'unanimité une résolution demandant un cessez-le-feu immédiat sur le front irako-iranien et le retrait des forces armées derrière les frontières. Mais Téhéran avait fait savoir auparavant qu'à ses yeux le Conseil de sécurité « *n'est pas compétent pour statuer sur cette affaire parce qu'il est actuellement présidé par la Jordanie, complice de l'Irak* ».

Sur le théâtre des hostilités l'armée irakienne a fait état, le même jour, d'une nouvelle offensive iranienne à proximité de Mandali, qu'elle a affirmé avoir « *mise en échec* ». Téhéran a annoncé, pour sa part, lundi, avoir dénombré « *plus de trois cents morts irakiens* » sur les champs de bataille. Selon l'Iran, l'aviation irakienne a bombardé des objectifs civils, tuant deux enfants dans la région de Gilan. Le mouvement iranien d'opposition des Moudjahidin du peuple assure, dans un communiqué publié, mardi, à Paris, que « *les prisonniers de guerre irakiens sont collectivement massacrés par le régime Khomeiny* ».

Le roi Hussein de Jordanie, qui a incité ses sujets à venir combattre au côté de l'Irak, est arrivé lundi à Bagdad pour s'entretenir avec le président Saddam Hussein de la situation créée par la reprise des hostilités.

D'autre part, l'avion de transport militaire iranien détourné dimanche 3 octobre (*le Monde* du 5 octobre), avec à son bord soixante-seize passagers civils, par quatre pirates de l'air (dont une femme) non identifiés, continuait, ce mardi matin, de tourner dans l'espace aérien des Emirats arabes unis, où seule l'autorisation de faire le plein lui est accordée. Tous les passagers ont été libérés lors d'une escale à Dubai. — *(A.F.P., Reuter, A.P., U.P.I.)*

LA VISITE DE M. JOBERT EN INDE

Paris et New-Delhi veulent faire de leurs relations commerciales « un modèle de coopération Nord-Sud »

Le ministre français du commerce extérieur, M. Michel Jobert, accompagné par une délégation d'une vingtaine d'industriels français, a achevé, lundi 4 octobre, une visite officielle de quatre jours en Inde. Il s'est notamment rendu à Bombay et s'est entretenu avec le premier ministre, Mme Gandhi, et plusieurs membres du gouvernement. De son côté, le général Bernard Capillon, chef d'état-major de l'armée de l'air française, est arrivé, dimanche 3 octobre, à New-Delhi pour une visite de sept jours. Il a rencontré lundi le ministre indien de la défense.

De notre correspondant

New-Delhi. — Située dans la perspective de la prochaine visite en Inde de M. Mitterrand, le voyage de M. Jobert a coïncidé avec la troisième réunion de la commission mixte franco-indienne qui a passé en revue, de façon approfondie et dans une « *ambiance chaleureuse* », les relations économiques et commerciales entre les deux pays. Pour Paris, il s'agissait de « *faire le bilan d'échanges en expansion* ». Sur le plan économique, l'Inde et la France, dont les relations commerciales étaient traditionnellement modestes, sont devenues en effet « *des partenaires privilégiés* ». Satisfaction compréhensible dans la mesure où, en 1981, les ventes françaises ont progressé de 48 % par rapport à l'année précédente, et où il existe de « *très importantes possibilités d'expansion de la coopération industrielle bilatérale* ».

Outre les progrès de la collaboration dans le secteur charbonnier, l'élargissement de la coopération pétrolière, l'accord d'assistance conclu avec E.D.F., les accords signés dans le domaine des télécommunications et l'offre de Thomson-C.S.F. dans le domaine des faisceaux hertziens, le communiqué final évoque notamment la possibilité d'une participation française à des projets sidérurgiques, portuaires et agricoles, les négociations en cours entre une société indienne et Renault pour la fabrication de véhicules utilitaires légers, et la mise sur pied d'un groupe de travail sur la chimie.

La France semble accorder une importance particulière à l'offre de l'Institut Mérieux portant sur un projet de fabrication en Inde de vaccins antiviraux, projet dont M. Jobert a tenu à souligner qu'il suscitait l'intérêt et de Mme Gandhi et de M. Mitterrand. Il est vrai que Paris y voit « *un projet exemplaire de coopération* » en raison du transfert d'une technologie évolutive qu'il impliquerait.

Tout aurait donc été pour le mieux si les Indiens n'avaient tenu, de leur côté, à nuancer quelque peu ce tableau en observant que si, effectivement, les importations indiennes s'étaient fortement accrues, ses ventes en France avaient, en revanche, plus ou moins stagnées au cours des dernières années et que les divers contrats récemment conclus par les entreprises françaises amèneraient un accroissement important de son déficit commercial. La capacité de l'Inde à maintenir son niveau actuel d'importations étant déterminée, pour une large part, par ses recettes en devises, New-Delhi estime qu'il est dans l'intérêt des deux parties que la France étudie « *comment elle pourrait aider l'Inde à augmenter ses exportations* ».

D'où les suggestions formulées par la délégation indienne : envoi de missions d'achat sectorielles (une mission d'acheteurs français devrait effectivement se rendre en Inde prochainement), obtention d'une aide française pour améliorer et renforcer les efforts de promotion commerciale de l'Inde en France, établissement de bureaux chargés d'identifier les domaines et les partenaires possibles pour des coopérations industrielles bilatérales, création par les sociétés françaises d'unités de sous-traitance et de fabrication de sous-ensembles dont la production serait exportée, et intervention française en faveur de l'Inde auprès de la C.E.E. A ce sujet, la délégation française a estimé que le renouvellement de l'accord multifibres entre la Communauté européenne et l'Inde devrait permettre à cette dernière d'accroître ses ventes de textiles en France.

Au terme de la visite de M. Jobert, on retiendra surtout l'objectif commun de mettre en place « *un modèle de relations conforme à la volonté des deux gouvernements de contribuer, par des efforts conjoints, à l'établissement d'un nouvel ordre économique mondial* ». Volonté « politique » de voir se renforcer « *une coopération économique mutuellement avantageuse pour en faire un modèle de coopération Nord-Sud* ». Ainsi que devait le confier M. Jobert, il s'agit de faire en sorte que la lune de miel politique existant actuellement entre les deux pays (« *cela marche vraiment très bien* ») se traduise, aussi, par des résultats concrets sur le plan des relations économiques et commerciales, avec le souci d'éviter que « *de visite en visite, il ne se passe rien* », et sans perdre de vue qu'avec la Chine « *nous avons également chanté la même chanson* » sans pour autant que les résultats aient été à la hauteur des espérances.

PATRICK FRANCÈS.

M. JEAN SOULIER EST NOMMÉ AMBASSADEUR EN INDONÉSIE

Le *Journal officiel* de ce mardi 5 octobre publie la nomination de M. Jean Soulier comme ambassadeur en Indonésie, en remplacement de M. Dimitri de Favitski, récemment nommé ambassadeur à Chypre.

[Né en 1922, diplômé de l'Ecole des langues orientales, M. Jean Soulier a commencé sa carrière à Bangkok, où il a été en poste à trois reprises, notamment comme ambassadeur depuis 1978. Il a été également en poste, à Rangoon, à la direction d'Asie-Océanie de l'administration centrale, à Vientiane et, comme premier conseiller à Tokyo (1973-1975) et Pékin (1975-1978.)]

● PRECISION. — C'est par erreur que nous avons écrit, dans *le Monde* daté du 5 octobre que l'Irlande ne participait pas au Cocom. C'est Islande qu'il fallait lire.

ASIE

Pékin s'applique à décrisper l'atmosphère des rapports entre la Chine et l'U.R.S.S.

Au moment où de nouvelles conversations sino-soviétiques sont sur le point de s'ouvrir à Pékin, le ministre chinois des affaires étrangères, M. Huang Hua, a prononcé, le lundi 4 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies un discours sensiblement plus modéré que les années précédentes, notamment à l'égard de l'U.R.S.S. Enumérant « les principales forces menaçant la paix », M. Huang Hua a cité, dans l'ordre, « l'impérialisme, l'hégémonisme et le colonialisme ». Il a accusé l'Union soviétique, nous indique notre correspondante Nicole Bernheim, d'avoir « piétiné grossièrement la charte de l'ONU » en Afghanistan, mais il a également souligné les responsabilités encourues au Liban par les Etats-Unis.

De notre correspondant

Pékin. — Les consultations exploratoires qui s'engagent cette semaine à Pékin entre M. Ilyitchev, vice-ministre soviétique des affaires étrangères, et son collègue chinois M. Qian Qichen, n'ont été troublées, dans leur préparation, par aucune polémique particulière. Depuis plusieurs semaines, tout se passe, au contraire, comme si la partie chinoise s'appliquait à décrisper l'atmosphère des rapports entre les deux pays. L'agence Chine nouvelle a rendu compte largement du discours de M. Gromyko aux Nations unies, mentionnant simplement son silence quant à un éventuel retrait des troupes soviétiques d'Afghanistan. Dans le même temps, Pékin a fait état avec un souci du détail stupéfiant des diverses festivités organisées dans les pays est-européens à l'occasion de la fête nationale chinoise du 1er octobre et des messages adressés par les gouvernements et parlements de ces Etats aux institutions chinoises correspondantes.

Certes la presse continue à rendre compte des combats entre résistants afghans et troupes d'occupation russes ou de la situation sur le terrain au Cambodge. Mais, en aucune manière, le ton n'a été haussé. Les dernières passes d'armes notables avec Moscou sur la question frontalière, qui oppose les deux pays, et la stratégie « expansionniste » de l'U.R.S.S. remontent au mois de mars dernier, antérieurement d'ailleurs au discours prononcé par M. Brejnev à Tachkent le 26 mars.

Cette situation diffère radicalement de l'atmosphère polémique qui avait entouré, en 1979, la reprise des contacts sino-soviétiques. Cette différence n'est pas la seule par rapport à 1979. Il y a trois ans, c'est à la suite d'une proposition chinoise que s'étaient rouvertes les conversations entre les deux pays. La Chine avait alors l'espoir, disait-elle, que ces discussions permettraient « *le maintien et le développement de relations normales d'Etat à Etat sur la base des cinq principes de la coexistence pacifique* ».

L'intervention soviétique en Afghanistan, trois mois plus tard, devait mettre fin à ces échanges de vues. La situation dans ce pays n'ayant pas changé depuis lors et Pékin continuant, en principe, de ne pas s'en accommoder, il était compréhensible que ce fut, cette fois, Moscou qui fit les premiers pas. A deux reprises, ces six derniers mois, M. Brejnev a tendu la perche aux dirigeants chinois. Entre-temps, le XIIe congrès du P.C. chinois s'était tenu et M. Hu Yaobang, dans son rapport, avait évoqué la possibilité d'une « normalisation » entre Pékin et Moscou si l'U.R.S.S. se décidait à « *prendre des mesures concrètes en vue de faire disparaître les menaces qui pèsent sur la sécurité de la Chine* ». Parmi ces dangers, énumérés alors par le chef du parti chinois, figurent le stationnement massif de troupes russes aux frontières sino-soviétiques et sino-mongoles, l'occupation militaire de l'Afghanistan, « *pays voisin de la Chine* », et le soutien au Vietnam dans sa présence au Cambodge.

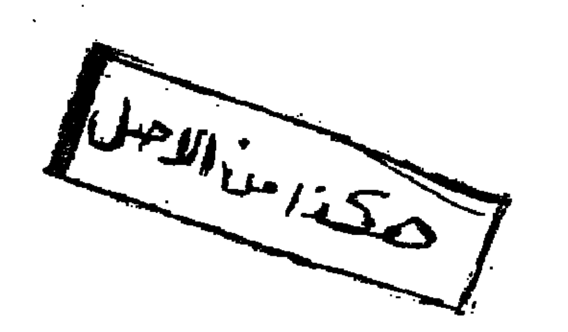
Ces indications sont importantes dans la mesure où elles permettent de mieux cerner la position chinoise à la veille du début des conversations de M. Ilyitchev à Pékin. Aucune des deux capitales, jusqu'ici, n'a vraiment précisé ses intentions, mais on peut noter que, du côté chinois, il ne paraît pas être question d'étendre les discussions à un examen de la politique soviétique dans l'ensemble du monde. Les déclarations de M. Hu Yaobang montrent que Pékin souhaite se limiter aux problèmes bilatéraux et à ceux qui relèvent de son environnement immédiat (Asie du Sud et Asie du Sud-Est) et dont il est parfaitement admissible qu'ils soient abordés.

La Chine renouvellera-t-elle l'offre d'un pacte de non-agression entre les deux pays qu'elle avait avancée en 1974 ? L'Union soviétique reprendra-t-elle l'idée d'une déclaration énumérant les principes devant régir les relations bilatérales ? Dans l'esprit des dirigeants de Moscou, un tel document aurait dû, il y a trois ans, prendre la suite du traité d'amitié dénoncé par Pékin. Il est fort probable que le flou diplomatique subsiste encore un certain temps, au moins, en tout cas, jusqu'à ce que les deux parties décident d'engager, d'ici quelques semaines, des négociations officielles.

MANUEL LUCBERT.

● « *Aujourd'hui la Chine* », revue de l'Association des amitiés franco-chinoises, consacre le « dossier » de son dernier numéro à la santé et à la médecine en Chine populaire. Outre des articles sur l'acupuncture, la médecine traditionnelle et la diététique chinoise, on y trouvera notamment le compte rendu d'entretiens avec plusieurs médecins français ayant récemment séjourné en Chine. Depuis l'inauguration de sa nouvelle formule, *Aujourd'hui la Chine* a consacré les « dossiers » de ses précédents numéros aux problèmes de la jeunesse chinoise, au tourisme, aux religions, aux échanges culturels et aux arts populaires (35, rue des Bourdonnais, 75001 Paris).

● *Une délégation du groupe d'amitié France-Vietnam* de l'Assemblée nationale se rendra en visite officielle au Vietnam du jeudi 7 au jeudi 14 octobre, à l'invitation de l'Assemblée nationale vietnamienne. La délégation sera conduite par M. Brunhes (P.C., Hauts-de-Seine), président du groupe d'amitié.



هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

LE CONFLIT DU LIBAN ET SES RÉPERCUSSIONS

Jérusalem insiste sur le caractère limité du raid aérien contre les forces syriennes

(De notre correspondant)

Jérusalem. — Le raid israélien du lundi 4 octobre était limité. Il n'a duré que quelques minutes. Il était concentré sur le col de Dahr-el-Baïdar, sur la route Beyrouth-Damas, et une seule rampe de missiles Sam 9 aurait été détruite, selon le porte-parole de l'armée israélienne. Aucune comparaison avec la précédente opération contre l'armée syrienne et les fedayin palestiniens le 13 septembre : des bombardements intensifs pendant plusieurs heures et de multiples objectifs anéantis. Les rares explications fournies à Jérusalem après le raid aérien de lundi sont assez confuses, sinon contradictoires, mais semblent traduire en tout cas une attitude de relative prudence de la part du gouvernement de M. Begin.

Dans les milieux proches du cabinet on souligne que ce raid n'était pas une riposte à l'embuscade dont ont été victimes, le 3 octobre, six soldats israéliens sur la route Beyrouth-Damas, mais la conséquence des avertissements répétés adressés à l'armée syrienne pour la dissuader de déployer au Liban des missiles anti-aériens, donc la suite d'une série d'opérations entreprises depuis le mois de juin pour détruire ce type d'engins. Ainsi Israël entend-il garder la maîtrise du ciel et maintenir l'armée syrienne en position de faiblesse afin de l'obliger à évacuer au plus tôt le territoire libanais. Le fait que cette attaque ne soit pas liée officiellement à l'embuscade de dimanche, apparemment tendue par un commando palestinien, peut laisser supposer que le gouvernement israélien se réserve la possibilité d'agir contre les fedayin se trouvant à l'intérieur des lignes syriennes.

La plupart des observateurs israéliens estiment surprenant que le gouvernement se soit réuni, lundi, en séance extraordinaire — en présence du chef d'état-major et de plusieurs officiers, — uniquement pour décider ce raid, même si certains ministres entendent désormais mieux contrôler l'action de l'armée et les initiatives du ministre de la défense, M. Ariel Sharon. Le conseil des ministres pourrait donc avoir pris d'autres décisions, mais on les ignore d'autant plus que la réunion a été placée sous le sceau du secret absolu.

Par ailleurs, si on confirme, de source militaire, que ce raid n'était pas conçu comme un acte de représailles, on laisse néanmoins entendre sans plus de précision, que c'était une « mise en garde ». Cette indication permet de penser que les dirigeants israéliens, conformément à ce qu'ils ont souvent déclaré, ont voulu inciter l'état-major syrien à tenir fermement en laisse les combattants palestiniens pour les obliger à respecter le cessez-le-feu, et éviter ainsi à l'armée israélienne d'intervenir davantage.

Selon une interprétation à laquelle se livre l'ensemble de la presse israélienne, le gouvernement de M. Begin souhaiterait que l'incident de lundi reste isolé pour ne pas remettre en cause les négociations actuellement menées par les Américains en vue de l'établissement d'un calendrier de retrait du Liban des forces israéliennes, libyennes et palestiniennes. M. Begin devait rencontrer ce mardi soir M. Morris Draper, l'adjoint de M. Habib, dont les dernières conversations à Damas ont été qualifiées à Jérusalem d'« *encourageantes* ».

Cette attitude semble évidemment quelque peu contrainte, le gouvernement de M. Begin sachant qu'il ne peut guère prendre le risque de s'opposer encore à la politique de Washington. En outre, tenant compte du « malaise intérieur » et des critiques de plus en plus nombreuses, les membres du cabinet évitent maintenant de dire que l'armée est prête à passer l'hiver au Liban, mais laissent entendre qu'elle envisage un retrait « partiel » négocié dans les plus brefs délais afin de limiter les conséquences d'une guerre fort coûteuse à tous points de vue.

M. Yossef Sarid, député « colombe » du parti travailliste, comme le mouvement Jeune garde de ce parti, et le journal *Davar* (de tendance travailliste) ont souligné que la mort de six soldats, dimanche, paraissait « vaine » maintenant et devrait faire comprendre au gouvernement que l'armée devrait se replier rapidement. Par ailleurs, le quotidien *Yediot Aharonot* a rappelé, le 4 octobre, qu'une nouvelle pétition circulait dans l'armée pour réclamer la démission de M. Sharon et que deux cent soixante officiers d'active et de réserve l'avaient déjà signée.

Des enseignants expulsés de Cisjordanie

En Cisjordanie, le vice-président du centre universitaire de Naplouse, M. Abdoud Rahman Chahine, palestinien de nationalité jordanienne, devait être expulsé, le 5 octobre, vers la Jordanie, sur décision des autorités israéliennes, pour avoir, comme beaucoup de ses collègues, refusé de signer un document signifiant qu'il s'engage à ne pas soutenir l'O.L.P. et n'avoir aucune activité hostile à Israël. Treize enseignants de l'établissement ont déjà été expulsés pour cette raison et quinze autres sont menacés de l'être, ce qui entraînerait la fermeture de l'établissement, l'un des trois centres universitaires de Cisjordanie.

La signature d'un tel document est une nouvelle mesure imposée par l'administration civile israélienne à tout enseignant et étudiant qui n'est pas considéré comme résidant de la région où est situé le centre universitaire. Elle a commencé à être appliquée le mois dernier et a déjà provoqué de multiples protestations, d'autant que l'université de Bir Zeit près de Ramallah a été fermée une nouvelle fois pendant deux mois par les autorités israéliennes. Cependant, l'administration civile a accordé l'autorisation nécessaire à la construction d'un nouvel hôpital de trois cent trente lits à Ramallah. Cette décision était attendue depuis longtemps dans cette région où les établissements hospitaliers paraissent en nombre insuffisant, malgré les dénégations des autorités israéliennes. L'administration civile s'est toutefois assurée — comme elle le fait depuis plusieurs mois pour d'autres cas — que la construction du nouvel hôpital ne serait pas financée avec des fonds provenant du Comité conjoint constitué par le gouvernement jordanien et l'O.L.P.

FRANCIS CORNU.

PLUS DE DEUX TIERS DES ISRAÉLIENS PENSENT QUE L'O.L.P. N'A PAS ÉTÉ AFFAIBLIE PAR LA GUERRE

Tel-Aviv (*A.F.P.*). — *32,3 % des Israéliens croient que l'O.L.P. s'est* « politiquement et diplomatiquement renforcée des suites de la guerre au Liban » *et 37,5 % sont convaincus que cette organisation* « n'a pas été politiquement affaiblie par l'offensive israélienne ». *Tels sont les résultats du sondage mené par l'institut Pori auprès de mille deux cents personnes et publié lundi 4 octobre par* Haaretz.

Seuls 21,1 % des personnes interrogées croient que l'organisation palestinienne s'est affaiblie des suites de cette guerre et 9,1 % n'ont pas d'opinion.

MM. BOURGUIBA ET MITTERRAND SE FÉLICITENT DE LEURS INITIATIVES AU PROCHE-ORIENT

M. François Mitterrand et M. Habib Bourguiba, président de la République tunisienne, se sont entretenus en tête à tête pendant une heure, lundi 4 octobre, au châtea ude Rambouillet.

Dans une déclaration où il se présente comme « *messager de la tolérance et de la paix* », M. Bourguiba, qui se trouve en France à titre privé, indique que la conversation a porté principalement sur le Proche-Orient et que les deux chefs d'Etat se sont félicités « *des initiatives prises respectivement par la France et la Tunisie* ».

De son côté, l'Elysée a rendu public un message adressé par M. Mitterrand au président de la République tunisienne, après l'appel lancé le 26 septembre par M. Bourguiba pour « *une reconnaissance mutuelle d'Israël et de l'O.L.P.* » (le Monde du 28 septembre). « *Vous avez une nouvelle fois récusé de façon solennelle le langage de la violence et des armes* », écrit notamment le président français. « *Votre appel souligne à juste titre qu'une paix durable au Proche-Orient ne pourra être établie qu'à partir de la reconnaissance mutuelle des parties au conflit. Soyez sûr que votre message constitue un encouragement pour tous ceux qui souhaitent progresser dans la voie de la justice et de la paix.* »

Des affrontements opposant pro-et antisyriens ont fait 20 morts et 45 blessés à Tripoli

De notre correspondant

Beyrouth. — Le président Amine Gemayel avait le choix : prendre en considération l'entente nationale au niveau de la classe politique ou frapper l'opinion publique avec l'image du renouveau. M. Chafic Wazzan personnifiait la première option, le général Ahmed El-Hajj la seconde. Il a désigné M. Wazzan comme premier chef de gouvernement de son mandat, estimant que la sauvegarde de la coopération active de la classe politique est plus essentielle, au stade actuel, que le souhait diffus de changement d'une population en tout cas satisfaite de l'évolution de la situation.

En outre, M. Chafic Wazzan, personnage peu considéré jusqu'à sa nomination en 1980 à la tête du gouvernement, a eu le courage d'assumer des attitudes qui lui ont valu l'estime générale. Celle des chrétiens d'abord, lorsqu'il a adopté des positions dites « libanaises », face aux Palestiniens, en demandant le retrait de leurs combattants. Celle des musulmans ensuite, par ses positions dites « nationales » face aux Israéliens, en se montrant ferme, autant que faire se pouvait, dans la dure négociation engagée par l'intermédiaire de M. Philip Habib. De plus, il était demeuré à Beyrouth-Ouest, partageant ainsi le sort de sa population assiégée et bombardée.

M. Wazzan dispose donc, lui aussi, d'un capital populaire qui, avec celui intact du président Gemayel, devrait lui permettre de faire face aux appétits, de nouveau aiguisés, des députés et autres politiciens libanais.

La tâche de son gouvernement est précise : obtenir l'évacuation des troupes étrangères — syriennes, palestiniennes, israéliennes — du Liban et parachever la pacification du Grand Beyrouth vaste agglomération regroupant la moitié de la population (mais une infime partie du territoire), déjà repassée sous le contrôle de l'Etat libanais avec l'aide de la force multinationale. L'armée y fait acte d'autorité quotidiennement, et ce mardi a bouclé tout le quartier de Hamra, fermé même aux piétons, pour y entreprendre des perquisitions.

Il semble clair que, si pour la ville de Beyrouth, les choses devraient se dérouler sans difficultés majeures, il n'en ira pas de même pour l'évacuation du reste du territoire national. Au contraire, vu l'état des relations israélo-américaines, on estime ici que M. Begin jouera à fond sur le problème de la présence militaire syro-palestinienne dans la Bekaa et ne facilitera pas la négociation sur un retrait simultané de toutes les troupes étrangères. En laissant s'installer le *statu* quo, Israël gênerait considérablement le président Reagan, qui s'est engagé à ne pas retirer les mille deux cents « marines » de Beyrouth avant le départ complet des forces étrangères du Liban, mais qui, en même temps, ne peut se permettre sans inconvénient de les y maintenir indéfiniment.

Il n'est guère de plan où Israël facilite la tâche des Etats-Unis au Liban. Ainsi, dans la zone de l'aéroport de Beyrouth, l'armée de l'Etat hébreu s'est avancée, installant une position à 200 mètres des Américains ; et lundi après-midi un raid aérien a eu lieu contre une batterie de fusées et d'autres positions syriennes, en représailles à l'embuscade tendue à un autocar militaire israélien, à Aley, qui avait fait six morts parmi les soldats israéliens.

Le calme n'est pas non plus revenu dans le nord du pays, où des affrontements qui se sont produits au cours des dernières quarante-huit heures, à Tripoli, entre pro- et antisyriens, ont fait vingt morts et quarante-cinq blessés.

LUCIEN GEORGE.

● *L'Assemblée du Conseil de l'Europe* a adopté lundi 4 octobre une résolution estimant que les troupes israéliennes doivent « *partager la responsabilité du massacre de personnes innocentes à Sabra et à Chatila* », mais rejeté l'envoi d'une commission internationale sur place. Tous les amendements qui tendaient à donner davantage de vigueur à la condamnation d'Israël ont été rejetés, mais le texte final condamne « *le fait que les troupes israéliennes (...) aient assumé la responsabilité totale du maintien de l'ordre dans la région* ».

Adoptée à une large majorité, la résolution exprime sa confiance en la volonté du président Amine Gemayel d'œuvrer en faveur d'« *une réconciliation nationale* » au Liban. Les parlementaires de l'Europe des 21 réitèrent leur conviction qu'« *une paix de longue durée au Proche-Orient* » ne peut être instaurée sans « *la reconnaissance au peuple palestinien de son droit à l'autodétermination et notamment de son droit légitime et inaliénable à avoir une patrie* ».

Irak

L'ancien président Bakr est mort

Bagdad (A.F.P., Reuter). — Le général Ahmed Hassan el Bakr, président de la République irakienne de 1968 à 1979, est mort à Bagdad lundi 4 octobre à l'âge de soixante-huit ans. La présidence a précisé qu'il a succombé à une maladie dont il souffrait depuis de longues années. Ses obsèques devaient avoir lieu ce mardi.

Un dirigeant effacé mais efficace

Militaire de carrière sans relief particulier, le général Hassan el Bakr avait accédé en 1968 aux plus hautes fonctions de l'Etat irakien grâce à son loyalisme envers le parti Baas au cours des années troubles de la fin du régime du général Kassem qui avait renversé la monarchie le 14 juillet 1958. Il avait également bénéficié de l'estime dont il jouissait auprès des officiers supérieurs de l'armée, plus en raison de son intégrité que de ses compétences militaires. Chef d'Etat effacé mais efficace, pragmatique et modéré, il sut s'adapter à merveille aux grands tournants politiques qui, sous l'impulsion du dynamique vice-président M. Saddam Hussein — qui lui a d'ailleurs succédé le 16 juillet 1979, — marquèrent l'histoire de l'Irak au cours de ces dernières années.

Né en 1914 près de Bagdad, dans le village de Takrit qui a donné à l'Irak bon nombre de ses dirigeants baasistes, le général Bakr était issu d'une famille d'agriculteurs religieuse et traditionaliste. Musulman sunnite, dévot, il se destine d'abord à l'enseignement. Diplômé de l'Ecole normale d'instituteurs en 1932, il enseigne à Bagdad jusqu'en 1938, date à laquelle il abandonne son métier pour entrer à l'Académie militaire.

Le 14 juillet 1958, Hassan el Bakr, devenu entre-temps général d'armée, participe au coup d'Etat du général Kassem, mais leur alliance fut de courte durée. En mars 1959, à la suite d'un soulèvement pronassérien à Mossoul, réprimé dans le sang avec le concours de militants communistes et kurdes, les officiers baasistes passent à l'offensive contre le général Kassem, accusé de s'être compromis avec un « groupe d'infidèles sans religion ni conscience ». Un mois plus tard, le général Bakr est mis à la retraite d'office.

En février 1963, il est l'un des principaux auteurs du coup d'Etat qui mit fin au régime du général Kassem — exécuté sommairement dans les studios de la télévision — et qui hissa le parti Baas au pouvoir, pour la première fois en Irak. Les baasistes placent à la présidence de la République le général Abdel Salam Aref, qui fait du général Bakr le chef d'un gouvernement dominé par eux. Une sourde lutte pour le pouvoir oppose cependant l'aile radicale du parti aux modérés auxquels se rallie autant par fait que par conviction le général Bakr.

Le 18 novembre 1963, le général Aref met tout le monde d'accord en s'emparant du pouvoir, mais conserve quelques baasistes modérés, dont le général Bakr, qui devient vice-président. En janvier 1964, ce poste est supprimé et son titulaire gratifié du titre honorifique d'ambassadeur, disparaît de la scène politique.

Le général Bakr reconstitue dans la clandestinité le comité militaire du Baas et avec un groupe d'officiers supérieurs, représentant toutes les tendances nationalistes irakiennes, il s'empare du pouvoir le 17 juillet 1968. Nommé président de la République, il procède à un second coup d'Etat le 30 juillet 1968 en éliminant ses alliés nationalistes, faisant du Baas le véritable et seul maître du pays jusqu'à ce jour. Le pouvoir effectif est en réalité exercé par une direction collégiale, le Conseil du commandement de la révolution, qui est la plus haute autorité de l'Irak.

La cohésion au sein de ce conseil, qui comprend des courants contradictoires, a été maintenue grâce à la collaboration qui s'est installée entre le général Bakr, porte-parole des militaires irakiens, et M. Saddam Hussein, chef de la fraction civile et radicale du parti, lequel a fini par s'imposer définitivement lorsque le général Bakr — qui était aussi son parent — s'est effacé, en juillet 1979, en invoquant des raisons de santé.

JEAN GUEYRAS.

AFRIQUE

LA DISPARITION A PARIS D'UNE OPPOSANTE MAROCAINE

L'hypothèse d'un enlèvement de Mme Allaouah-Bourequat est prise au sérieux par la police

Après la disparition à Paris, mardi 28 septembre, de Mme Khadija Allaouah-Bourequat, citoyenne française née au Maroc (le Monde du 5 octobre), l'hypothèse d'un enlèvement est prise très au sérieux par les services de police. Ce mardi matin 5 octobre l'ambassadeur du Maroc à Paris a été reçu au Quai d'Orsay.

L'affaire paraît embarrasser d'autant plus les autorités marocaines qu'elle intervient à la veille de l'inauguration de la nouvelle Maison du Maroc à la Cité internationale de l'université de Paris, le 6 octobre, en présence du prince héritier.

Mme Allaouah-Bourequat, dont la mère est une cousine du roi Hassan II et le père, décédé, un Algéro-Tunisien naturalisé français en 1927, n'est pas une opposante politique de longue date au régime marocain. Elle s'est, en fait, émue de la disparition de ses trois frères, de nationalité française, également, arrêtés le 8 juillet 1973 à Rabat par la police marocaine. La cause de cette arrestation de trois hommes ayant des liens avec la famille royale n'a jamais été clairement établie. Le porte-parole du Quai d'Orsay a confirmé, mardi 5 octobre, que Mme Allaouah-Bourequat aurait saisi le ministère du cas de ses frères en juillet 1973.

A la suite de l'échec d'une tentative d'évasion des trois frères, le 13 juillet 1975, en compagnie de militaires ayant tenté le coup d'Etat de Skirat contre Hassan II, Mme Khadija Allaouah-Bourequat ainsi que sa mère avaient été arrêtées et détenues durant seize mois. Ainsi, en 1976, incarcérée dans les sous-sols des locaux de la gendarmerie royale, elle aurait eu la certitude que ses frères étaient toujours en vie. Relâchée, elle n'eut de cesse de connaître leur sort, sans succès. C'est par « militantisme » pour les « disparus » du régime marocain, et particulièrement ses trois frères, qu'elle a continué à agir, après son arrivée en France, en avril 1981. Fort active, elle multiplie les démarches jusqu'à l'Elysée et auprès de Mme Danièle Mitterrand, se prévalant de la nationalité française de ses frères et d'elle-même.

En contact avec un inspecteur de la direction centrale des renseignements généraux, après avoir fait état, cet été, de menaces à son encontre, dans Paris, de policiers marocains, Mme Allaouah-Bourequat a, à nouveau, confié ses inquiétudes à ses proches lundi 27 septembre. Le lendemain, mardi, elle se rend avenue de Breteuil, dans le septième arrondissement, à un rendez-vous chez un chirurgien-dentiste. Elle le quitte peu après 18 heures et appelle son correspondant des renseignements généraux aux alentours de 19 h. 30. La communication est brutalement interrompue.

L'avocat de la famille, Me Alain Martinet, du barreau de Lyon, un frère et sa sœur, également de nationalité française, estiment que « *la thèse de l'enlèvement paraît la plus vraisemblable* ». Il semble bien, en effet, qu'aucun proche n'ait été mis dans une confidence qui pouvait laisser croire à une mise à l'abri de Mme Allaouah-Bourequat, pour sa sécurité personnelle. Bien que cette hypothèse ne soit pas exclue *a priori*, c'est également celle de l'enlèvement qui est « *retenue par priorité* » au ministère de l'intérieur. Une information judiciaire a été ouverte, lundi 4 octobre, par le parquet de Créteil (Val-de-Marne) pour « *arrestation, détention et séquestration illégales de personnes* ». La douzième brigade territoriale de police judiciaire est chargée de l'enquête. Aucun témoignage n'a, pour l'instant, pu être recueilli qui permette de retrouver la trace de Mme Allaouah-Bourequat, mardi dernier, vers 19 h. 30, autour de l'avenue de Breteuil.

EDWY PLENEL.

AMÉRIQUES

Venezuela

TRENTE-HUIT GUÉRILLEROS TUÉS

Caracas (*A.F.P., A.P., U.P.I.*). — Trente-huit guérilleros et un policier ont été tués au cours d'un affrontement armé qui a eu lieu près de Cantaura, à 250 kilomètres au sud-est de Caracas, le lundi 4 octobre, a-t-on appris de source officielle dans la capitale vénézuélienne.

Les combats auraient duré toute la journée de lundi et l'on déplorerait de très nombreux blessés. Selon le communiqué officiel, les guérilleros appartiendraient à l'organisation du Drapeau rouge qui opère depuis quelque temps dans l'est du pays. Plusieurs des dirigeants du Drapeau rouge auraient été tués au cours de l'affrontement.

[Les mouvements de guérilla particulièrement actifs au Venezuela dans les années 60 pendant la présidence de M. Romulo Betancourt ont été progressivement réduits. Une politique de pacification entreprise par le président Leoni et amplifiée par le président démocrate-chrétien Rafael Caldera (1969-1973) a permis le retour à la légalité de nombreux guérilleros. M. Teodoro Petkoff, leader du MAS (Mouvement vers le socialisme) et candidat à l'élection présidentielle de 1983 est un ancien chef de guérilla. Mais de petits groupes armés se maintiennent dans l'est du pays.]

A TRAVERS LE MONDE

Afghanistan

● LES FORCES AFGHANO-SOVIETIQUES ont lancé une offensive dans la province du Paktia, dans l'est du pays.

Algérie

● UNE NOUVELLE FOSSE COMMUNE datant de la guerre d'Algérie a été découverte lundi 4 octobre dans la région de Sig, dans le Nord-Ouest algérien, annonce l'agence algérienne A.P.S. Contenant douze cadavres, elle se trouve dans un ancien centre d'internement gardé à l'époque par les parachutistes français, affirme l'agence. — (A.F.P.)

Costa-Rica

● UN FORUM POUR LA PAIX et la démocratie en Amérique centrale et dans les Caraïbes a été créé le lundi 4 octobre par neuf pays de la région réunis à San-José de Costa-Rica. L'objectif sera en priorité d'étudier les initiatives de paix afin de mettre un terme à la course aux armements et aux menaces de conflit dans la région. Les Etats-Unis, le Honduras, le Salvador, la Jamaïque, Belise, la Colombie, le Costa-Rica, Panama et la République Dominicaine sont membres de cet organisme. Le Nicaragua et le Guatemala n'avaient pas été invités à cette réunion. — (A.F.P.)

Inde

● LA MOUSSON A CAUSE LA MORT DE 932 PERSONNES et provoqué des dégâts estimés à plus de 1 milliard de dollars, a annoncé lundi 4 octobre le ministre indien de l'irrigation, M. Paney.

● PLUS DE TRENTE PERSONNES ONT TROUVÉ LA MORT depuis un mois à Meerut, dans le nord de l'Inde, à la suite d'affrontements entre hindous et musulmans. Le chef d'une unité paramilitaire de quatre mille hommes, envoyée sur place pour rétablir l'ordre, a été assassiné.

● PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE PERSONNES ONT DÉFILÉ lundi 4 octobre dans les rues de New-Delhi pour dénoncer « *le danger d'une guerre nucléaire* », à l'appel de six partis de gauche, dont le P.C.I. (prosoviétique) et le P.C.M. (indépendant de Moscou et de Pékin). (Corresp.)

Roumanie

● LE PRESIDENT CEAUSESCU, après avoir visité les marchés de la capitale roumaine a limogé M. Augustin Tade, vice-ministre de l'agriculture et M. Nicolas Ganea, maire adjoint de la ville. Selon l'agence roumaine Agerpress, le chef de l'Etat et du parti a rejeté sur ces deux hommes la responsabilité des insuffisances du système de distribution des produits alimentaires qu'il avait constatées. — (*Reuter.*)

AFRIQUE

LE BURUNDI, PREMIÈRE ÉTAPE DU VOYAGE DE M. MITTERRAND

Le régime du colonel Bagaza veut assurer le développement par le regroupement des paysans

De notre envoyé spécial

Bujumbura. – *« Ces histoires de Hutus et de Tutsis sont tout simplement folkloriques »*, affirme avec force le colonel Jean-Baptiste Bagaza, chef de l'Etat du Burundi. Après les tueries de 1972, par lesquelles la minorité tutsi, aujourd'hui au pouvoir à Bujumbura, entendait mettre en œuvre *« la solution finale »* du problème hutu, tout ce qui touche aux questions ethniques est ici considéré come un sujet *« dépassé »*.

Le président Bagaza développe ce point de vue en ces termes : *« Il n'y a au Burundi ni territoire hutu, ni territoire tutsi. Ni les Hutus, ni les Tutsis ne possèdent de langue, de culture, de religion qui leur soient propres. Il n'existe donc qu'une seule tribu, celle des Barundis. »*

A en croire le président du Burundi, les théories des ethnologues, distinguant une majorité hutu d'origine bantoue essentiellement vouée à l'agriculture, une minorité tutsi d'origine hamitique, éleveurs conquérants venus du Nord, et un groupe résiduel twa apparemment autochtone, sont *« erronées »* et ont été *« reprises par des gens de mauvaise foi à des fins exclusivement politique »*.

La loi du silence

Tout ce qui pourrait perpétuer *« des divisions qui n'ont jamais existé »* est donc strictement banni ici. Le gouvernement veut, proclame le président Bagaza, hâter la réconciliation nationale, et tout ce qui constitue un obstacle à cet objectif est écarté sans ménagement. Il suffit de quelques heures de séjour pour constater que non seulement il y a des questions qu'il est séant de ne point poser, mais que certains mots doivent être totalement oubliés. C'est ainsi que deux ouvrages de publication récente, un manuel de géographie à l'usage des enfants des écoles et l'Atlas du Burundi, édité avec le concours des services français de coopération, traitent longuement de la population du pays en n'employant que le dénominatif de burundais...

« On ne veut plus entendre parler ni de tribalisme ni de régionalisme ; en même temps qu'on lutte pour extirper l'un et l'autre, on s'abstient scrupuleusement d'en parler », nous dit un diplomate. Il ajoute toutefois : *« Dix ans après le génocide de 1972, les gens vivent dans la terreur. La seule force est l'armée. Celle-ci est, à dessein, toujours en manœuvre en brousse, là où vit la majorité rurale hutu, ainsi soumise à une série de mesures d'intimidation permanente... »*

Tel n'est pas l'avis de tous les observateurs étrangers. C'est ainsi qu'un enseignant belge, critique sur d'autres points, nous dit : *« Le gouvernement Bagaza compte à son actif de sérieux efforts de conciliation. Mais sa stabilité est directement liée à l'observation d'une certaine modération dans son attitude amicale à l'égard des Hutus... »* Les dirigeants burundais proclamant sans hésitation : *« Tous les citoyens de cet État sont aujourd'hui enfin égaux devant la loi »*, et chacun d'insister, à l'envie, sur l'emploi par tous d'une même occupation du sol, l'identité des noms patronymiques, la multiplicité des mariages mixtes, l'absence (toute relative) de distinctions somatiques, etc...

Des options modérées

Ce qui semble clair en tout cas, c'est qu'en recourant à des méthodes fondamentalement différentes, les dirigeants du Burundi, comme ceux du Rwanda d'ailleurs, s'efforcent d'intégrer à la vie nationale la totalité des éléments de la population. Mais à Bujumbura comme à Kigali, l'intégration trouve ses limites dans les risques de déstabilisation que font peser les *« ultras »* – Tutsis de ce côté de la frontière, Hutus de l'autre côté.

« Tous les Barundis sont frères », proclament les responsables politiques. Mais un expert de passage conclut : *« Dans le gouvernement, l'armée, l'administration, la prépondérance tutsi est indéniable. Le système éducatif élitiste, parce que si l'enseignement primaire est dispensé en kirundi, l'enseignement secondaire est donné en français, ce qui joue en faveur de la minorité tutsi francophone... »*

Quoi qu'il en soit, le régime du colonel Bagaza a évité de céder à la tentation de la revanche, des épurations et liquidations politiques ou même des incarcérations arbitraires. En succédant, le 1er novembre 1976, au colonel Micombero, écarté du pouvoir par la force, la nouvelle équipe a choisi la modération et a renoncé aux procès politiques. Après quelques mois de mise en résidence surveillée, l'ancien président luimême a pu quitter le pays discrètement, dès 1977, et depuis lors il vit en République de Somalie, où il est inscrit à l'université de Mogadiscio.

En mai dernier, le colonel Bagaza a pris l'engagement d'organiser des élections législatives en octobre, promesse qui ne va point sans susciter quelques problèmes. En effet, les Tutsis, qui, démographiquement, sont minoritaires, ne peuvent apparemment pas courir le risque d'une défaite. C'est sans doute pourquoi l'un des membres de l'entourage présidentiel nous dit : *« Bagaza veut et doit démocratiser, mais il ne peut, ni ne doit, aller trop vite, ni trop loin... »*

Pourtant, M. Emile Mworoha, secrétaire général du Parti pour l'unité et le progrès national (Uprona), considéré comme le « numéro deux » du régime, est catégorique : *« Le parti a défini deux priorités, la mobilisation des populations pour l'accroissement de la production et la démocratisation des institutions. »* Ce docteur en Sorbonne, qui avait auparavant étudié à l'université de Clermont-Ferrand en 1968, croit à la démocratie barundi et s'en fait l'avocat. Il insiste – outre les contacts internationaux du parti – sur le fait que tous les dirigeant de l'Uprona sont élus. Le comité central et le bureau politique du parti remplacent, depuis 1979, le Conseil militaire suprême, aujourd'hui dissous, un référendum constitutionnel a eu lieu en novembre 1981, et, outre les élections législatives d'octobre, l'élection présidentielle doit avoir lieu avant 1985.

Mais le grand dessein du gouvernement Bagaza est la politique de *« villagisation »*, néologisme qui désigne ici une action spécifique de regroupement des populations par réaménagement de l'espace rural. Pour faciliter l'implantation des infrastructures, l'électrification, les adductions d'eau, les constructions d'écoles, le gouvernement a décidé de mettre fin à la dispersion de l'habitat par colline, qui caractérise ce pays de montagnards, pour multiplier les villages. Il s'agit d'un choix audacieux et risqué, mais dont les promoteurs du troisième plan de développement (1978-1982), voulant, comme le dit le ministre du développement rural, M. Kabuca, *« sensibiliser les masses à travers le parti »*, ont résolument commencé la mise en œuvre, en dépit des réticences locales.

L'aide militaire de Paris

La politique de *« villagisation »* correspond à l'objectif prioritaire de développement du secteur rural. Le plan, *« qui n'a été réalisé qu'à 60 % »*, admet-on à Bujumbura, prévoyait 110 milliards de francs burundais (1 franc français = 12 francs burundais), mais seuls 59 milliards ont été effectivement investis. La chute des cours du café, qui représente plus des trois quarts des recettes d'exportation, les conséquences du conflit entre l'Ouganda et la Tanzanie, expliquent en partie cet échec relatif. Bien que cette « petite guerre » n'ait duré que six mois, de juin 1978 à janvier 1979, le Burundi, dont tout le commerce extérieur transite par ces pays, a subi un préjudice financier estimé à 4 milliards de francs burundais.

Quoi qu'il en soit, les rentrées de capitaux et l'aide extérieure permettent de combler le déficit existant entre les importations (15 milliards de francs burundais) et les exportations (9 milliards). La dette publique est modique (12 milliards). Non seulement le pays atteint l'autosuffisance alimentaire, mais il exporte quelques tonnages de céréales en Zambie et au Zaïre. D'autre part, parallèlement à l'extension et à la modernisation de ses plantations de thé et de café, le Burundi poursuit une politique réaliste d'industrialisation. Un vaste projet sucrier est en cours de réalisation dans la région du Mosso, dans l'est du pays, près de la frontière de la Tanzanie. Une verrerie est en cours de construction à Bujumbura. Mais ces dernières opérations sont directement liées à l'accroissement de l'aide étrangère.

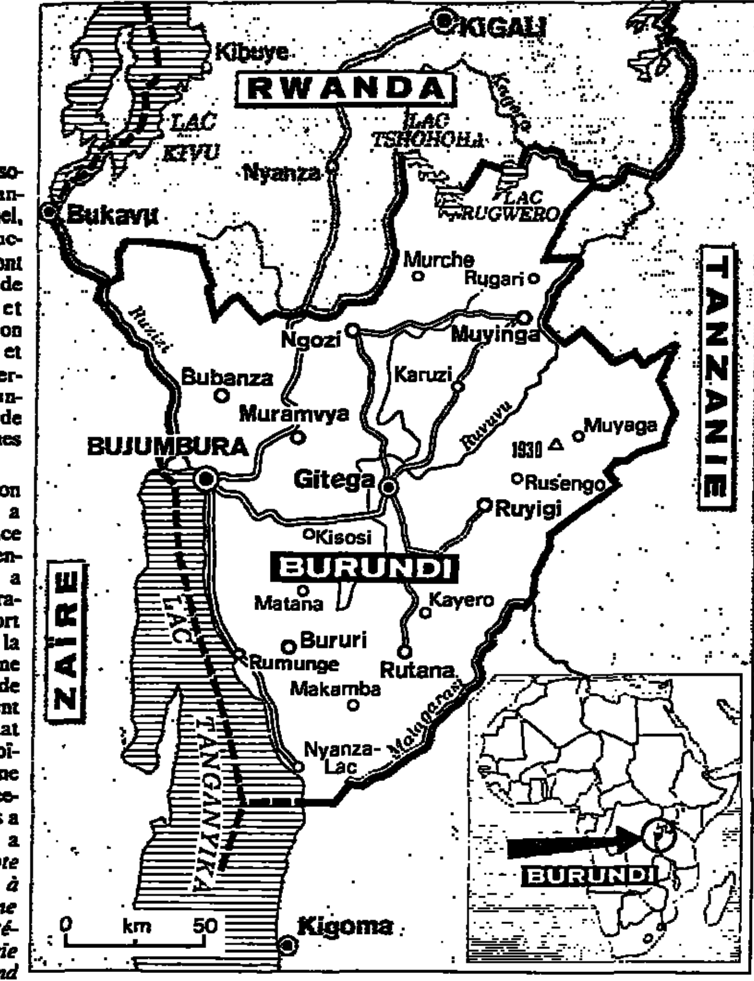
Ancienne métropole, la Belgique, qui exerça des responsabilités de puissance mandataire jusqu'en 1945, puis de tutelle jusqu'en 1962, reste le principal pays donateur. Plusieurs centaines de ressortissants belges servent ici au titre de la coopération. Les sociétés privées et les banques belges contrôlent une partie de l'activité commerciale.

Mais si l'essentiel des devises étrangères est toujours dépensé en Belgique, si les Belges restent les premiers, voire les seuls, intermédiaires commerciaux, la France, la République fédérale d'Allemagne, le Fonds européen de développement, jouent un rôle croissant dans le domaine de la coopération. De plus, les Etats-Unis semblent résolus depuis plusieurs mois à ne pas se contenter d'être simplement le premier client du Burundi, auquel ils achètent plus de la moitié de sa récolte de café. Mme Kirkpatrick et le général Walters ont récemment visité Bujumbura et un programme américain d'aide au développement rural est en voie de réalisation.

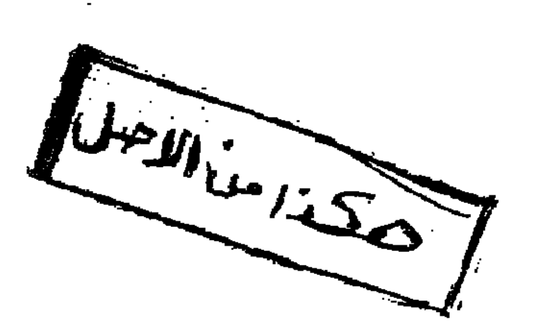
Entré dans l'orbite soviétique sous le régime précédent, le Burundi a pris ses distances avec Moscou. L'armée nationale est dotée d'équipements soviétiques dont quelques techniciens assurent encore la maintenance, mais dans le domaine militaire c'est la France qui, depuis 1973, a pris le relais de l'assistance technique belge. Progressivement, les automitrailleuses de fabrication française remplacent le matériel soviétique. La mission militaire française, que commande un colonel, dispense la formation des instructeurs dans les divers prytanées dont l'école de gendarmerie et l'école de sous-officiers de Bujumbura et équipe, en aide directe, un bataillon du génie. Une trentaine d'officiers et de sous-officiers servent ici en permanence, et ont aidé l'armée burundaise à mettre au point une forme de service militaire adaptée aux tâches de génie civil.

Récemment, la France a fait don d'un navire porte-containeurs qui a renforcé la flotte lacustre en service sur le Tanganyika. La Caisse centrale de coopération économique a participé au financement des travaux de modernisation de l'aéroport international de Bujumbura, à la construction de la station terrienne de la capitale, à la modernisation de la radiodiffusion. Pour le président Bagaza, la visite du chef de l'Etat français doit être l'occasion d'accroître l'aide française dans le domaine de l'éducation nationale et dans celui de la défense. C'est ce que nous a dit le président burundais, qui a ajouté : *« La France est plus apte que tout autre pays du monde à coopérer avec nous... L'ancienne majorité portait exclusivement intérêt à l'exportation de la technologie française. Le président Mitterrand est sensible aux difficultés qui sont spécifiques aux pays les moins avancés... »*

PHILIPPE DECRAENE.



Superficie : 27 834 kilomètres carrés, soit le vingtième de celle de la France.
Population : 4 millions et demi d'habitants (estimation).
Capitale : Bujumbura, 200 000 habitants (estimation).
Principales ressources : café (80 % des recettes d'exportation), thé, coton, peaux.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

LA RÉUNION DU COMITÉ CENTRAL DU P.C.F.

M. Lajoinie : les travailleurs sont inquiets et mécontents

Le comité central du parti communiste, réuni le lundi 4 octobre, a discuté de « l'action pour le développement économique national, le progrès social et les droits des travailleurs », à partir du rapport que lui a présenté, au nom du bureau politique, M. André Lajoinie, membre du secrétariat, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale. Le comité central a poursuivi ses travaux, mardi, en abordant, sur le rapport de M. Maxime Gremetz, membre du secrétariat, « quelques aspects de la situation internationale ». Il doit se réunir de nouveau, au début du mois de novembre, pour examiner l'action du parti dans les entreprises.

Dans son rapport, M. Lajoinie évoque les *« acquis sociaux et démocratiques importants »* obtenus depuis seize mois. *« Les forces de droite et du capital, responsables de l'état de délabrement dans lequel nous avons trouvé notre économie, n'en continuent pas moins à combattre toute mesure positive »*, souligne-t-il. M. Lajoinie reproche aux adversaires de la gauche de chercher à *« saboter la politique nouvelle »*, notamment en favorisant la spéculation contre le franc, la fuite des capitaux, en refusant d'investir et en faisant pression *« pour que les entreprises, même nationalisées, continuent d'être gérées comme avant »*. Il évoque, aussi, les attaques de la droite contre la légitimité de la majorité et contre la personne de ses dirigeants, ainsi que les *« prévisions apocalyptiques »* du C.N.P.F.

« Devant cette offensive forcenée, déclare M. Lajoinie, *il faut bien constater que, malgré des réaffirmations gouvernementales de tenir les engagements pris, un certain nombre de mesures concrètes témoignent des effets de cette pression et, en même temps, offrent à la droite un terrain de manœuvre qu'elle ne manque pas d'utiliser.*

» Il en a été ainsi du blocage des salaires, avec les conséquences négatives actuelles sur le pouvoir d'achat des salariés ; du recul, dans le projet de budget 1983, devant la nécessaire justice fiscale, avec, notamment, de nouvelles exonérations de l'impôt sur les grandes fortunes ; des projets concernant la Sécurité sociale, mettant en cause certains acquis sociaux, alors que d'autres solutions sont possibles.

» De même, le plan sidérurgique, poursuivant des démantèlements, ne va pas dans le sens de la reconquête du marché intérieur, tout comme la politique charbonnière, qui n'assure pas, à l'heure actuelle, l'application des engagements pris concernant la croissance de la production nationale.»

« Enfin, ajoute M. Lajoinie, *pour ne prendre qu'une décision récente, comment ne pas se poser des questions sur ce projet qui ne se contente pas d'amnistier, mais réhabilite, en fait, moralement et financièrement, les militaires félons de l'O.A.S., condamnés pour crime de sang ? »*

Cette situation a pour conséquence, affirme M. Lajoinie, *« une inquiétude et un mécontentement dans le pays »*, en particulier parmi les travailleurs. *« Les sondages*, observe-t-il, *font état d'un recul de la confiance envers les principaux responsables de l'Etat, et les élections partielles enregistrent un net recul du parti socialiste sur les législatives de 1981, tandis que le score de notre parti est stable par rapport à cette consultation, où nous avions subi un revers sérieux.»* M. Lajoinie souligne que ce mécontentement, qui ne profite pas, électoralement, à la droite, ne fait pas non plus *« progresser l'idée de la nécessité de réformes profondes pour trouver des solutions à la crise »*.

Pourtant, estime M. Lajoinie, la situation actuelle devrait *« aider les travailleurs à comprendre, à partir de l'expérience, qu'on ne peut faire l'économie de mesures rigoureuses contre le capital pour sortir de la crise »*. Il constate que, *« même lorsqu'ils sont inquiets et mécontents »*, les travailleurs *« ne veulent pas remettre en cause le gouvernement de gauche »*, car *« ils craignent, à juste titre, le retour de la droite »*. Il ajoute : *« Il n'est pas, par ailleurs, exclu que les idées de résignation devant la crise, les idées de consensus fassent des progrès parmi certains travailleurs, véhiculées par l'idéologie dominante et trouvent des échos au sein même de la majorité et de certains syndicats. »*

M. Lajoinie souligne que *« seule l'intervention massive des travailleurs, permettant de faire échec à la pression réactionnaire, pourra maintenir les orientations à gauche »*. Il estime que les communistes ont amélioré leur capacité à animer cette mobilisation. *« Les gens se tournent vers nous (...). Le courant passe mieux*, dit-il. *Mais il ne faut pas se dissimuler que trop de communistes restent dans l'expectative, hésitant entre le soutien passif au gouvernement, comme s'ils se croyaient tenus à une coresponsabilité automatique, et la critique systématique, qui risque de les faire rejoindre sans discernement tous les mécontentements.»*

Après avoir insisté sur *« la nécessité que les communistes sortent de leur coquille »*, M. Lajoinie souligne que la bataille à mener a pour objet, en particulier, l'amélioration du pouvoir d'achat des travailleurs. Il s'agit là, dit-il, d' *« une question idéologique importante, fortement contestée par les chantres du partage du travail et de l'acceptation de la crise »*. Il ajoute : *« Nous affirmons fortement — et les économistes sérieux nous rejoignent sur ce point — qu'il n'y aura pas de renaissance économique nationale véritable, au moment où se produit la révolution scientifique et technique, si les travailleurs productifs, au sens large du terme, ne voient pas leur qualification encouragée par un pouvoir d'achat amélioré.»* Cette amélioration conditionne, en outre, la reconquête du marché intérieur. Il faut donc que, *« à la sortie du blocage, le pouvoir d'achat des petits et moyens salariés soit augmenté et que celui des travailleurs couverts par des conventions collectives soit maintenu, dans le cadre d'un resserrement de la hiérarchie salariale. »*

Les communistes sont appelés à se mobiliser pour « maintenir le cap à gauche »

M. André Lajoinie, qui a présenté au comité central du P.C.F., lundi 4 octobre, le rapport du bureau politique sur l'action du parti dans les mois à venir, a indiqué aux journalistes que les communistes ne veulent pas *« dramatiser »* le différend qui les opposent au ministre des affaires sociales sur deux aspects du plan de redressement de la Sécurité sociale. *« Nous sommes prêts à discuter »*, a déclaré M. Lajoinie, en précisant les deux propositions du P.C.F. : trouver dans les arriérés de cotisations patronales, qui s'élèveraient à 20 milliards de francs, les 2 milliards ou 3 milliards de francs escomptés du forfait hôtelier ; porter à deux fois le SMIC (environ 7 000 francs) le seuil à partir duquel une cotisation serait prélevée sur les pré-retraites, alors que le gouvernement a fixé ce seuil à l'équivalent du SMIC.

Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale a refusé de se prononcer sur l'attitude des parlementaires communistes lors du vote sur le projet de loi accompagnant le plan gouvernemental. *« Suivant l'attitude du gouvernement, nous apprécierons »*, a-t-il dit. Il a indiqué que la journée de travail des groupes parlementaires communistes avec le gouvernement, demandée par le P.C.F. après le « séminaire » qui avait réuni les élus, les responsables et les ministres socialistes à Maisons-Laffitte, le 16 juillet dernier, avait été fixée au 14 octobre, à l'Assemblée nationale. Y participeront, outre M. Pierre Mauroy, les ministres chargés des secteurs économiques et sociaux.

Franchir l'obstacle

Les dirigeants communistes ont choisi une attitude modérée face au problème que leur a posé M. Pierre Bérégovoy, en se prévalant, dimanche, de l'accord des ministres du P.C.F. sur son plan de financement de la Sécurité sociale (*le Monde* du 5 octobre). M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, avait, dès lundi matin, sur Europe 1, adouci l'effet que pouvait produire l'abrupte mise au point faite, la veille, par M. Jack Ralite, ministre de la santé, qui avait reproché à son collègue des affaires sociales d'avoir fait état, au « Club de la presse », des délibérations du conseil des ministres, qui plus est, *« de façon inexacte ». « Je dis, dans l'amitié, à Pierre Bérégovoy, que je reste rétif à quelques-uns de ses remèdes pour la Sécurité sociale »*, a déclaré M. Juquin.

Les propos de M. Bérégovoy qui semblaient étendre au parti communiste l'impératif de solidarité gouvernementale auquel se soumettent ses ministres, procédait, sans doute, d'un agacement, déjà exprimé, en privé, par M. François Mitterrand, devant le fait que le P.C.F. n'hésite pas à tirer parti, voire à s'attribuer le mérite des mesures populaires, mais se démarque systématiquement de celles qui le sont moins. Il reste que les communistes, qui s'interdisent de faire état des désaccords qui s'expriment au conseil des ministres, peuvent considérer l'indiscrétion du ministre des affaires sociales comme une manquement à la solidarité gouvernementale. Si l'intention que manifeste la déclaration de M. Bérégovoy était confirmée, elle créerait un obstacle à la pratique de la participation au pouvoir, à laquelle les dirigeants communistes s'efforcent d'accoutumer leur parti. Les propos de MM. Lajoinie et Juquin témoignent d'une volonté de surmonter la difficulté présente en douceur.

Cette difficulté survient, en effet, à un moment où les dirigeants communistes impriment une inflexion sensible à leur soutien au gouvernement. Le rapport de M. Lajoinie devant le comité central corrige sèchement l'impression qu'avaient pu produire les déclarations des responsables communistes début septembre. Le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale estime, en premier lieu, que le gouvernement a cédé à plusieurs reprises aux pressions de la droite et du patronat, ce qui signifie que les mesures analysées comme le résultat de ces pressions n'ont pas à être soutenues par les communistes. M. Lajoinie a été plus net encore devant les journalistes : *« Il y a quelques mesures qui ne correspondent pas aux engagements pris »*, a-t-il dit.

Ces affirmations sont clairement tournées, non pas contre ce que M. Lajoinie a appelé lui-même *« quelques réticences »* face à la participation du parti au gouvernement, mais, au contraire, contre l'« *attentisme* » de nombreux communistes, qui *« se croient tenus à une coresponsabilité automatique »*. Ceux-là sont invités à *« sortir de leur coquille »* et à se lancer dans l'action pour faire triompher les solutions à la crise que préconise le P.C.F. et qui ne sont pas nécessairement celles qu'applique le gouvernement. M. Lajoinie s'est efforcé de rassurer les communistes, en affirmant que, depuis quelques temps, *« le courant passe »* et que *« les gens se tournent »* vers le P.C.F. Il a invité les responsables à multiplier les réunions et les discussions, directive déjà appliquée par la fédération de Paris, qui a réuni, les 1er et 2 octobre, neuf cents de ses animateurs dans un hôtel de la périphérie. Cinquante-deux participants ont pris la parole au cours de la soirée du vendredi et de la journée du samedi.

Un autre argument avancé par M. Lajoinie pour encourager les communistes à l'action est le *« recul de la confiance envers les principaux responsables de l'Etat »*, indiqué par les sondages — il est rare que les dirigeants communistes se réfèrent publiquement à de telles enquêtes, — et la régression du P.S. dans les élections partielles, tandis que le P.C.F. se maintient à son niveau de juin 1981. En clair, le nouveau membre du secrétariat du comité central (M. Lajoinie est entré dans cette instance en février dernier) invite les communistes à ne pas se laisser impressionner davantage par la puissance apparente du parti socialiste, dont les dirigeants perdent du crédit et dont le capital électoral s'amenuise.

L'autorité avec laquelle M. Lajoinie indique la voie à suivre n'a d'égale que celle avec laquelle il met en garde contre le risque de voir *« les idées de consensus »* faire des progrès parmi les travailleurs. Mentionner ce risque, c'est alerter les communistes sur le danger principal pour eux, à savoir celui d'une « social-démocratisation » du pouvoir. L'appui que l'électorat communiste apporte au gouvernement est jugé inquiétant à cet égard, et M. Lajoinie a mis l'accent, par contraste, sur le mécontentement qui se fait jour, aussi, parmi les salariés, ceux de Citroën et de Talbot étant cités en exemple.

Au même moment, dans le numéro d'octobre des *Cahiers du communisme*, M. Juquin corrige l'interprétation à laquelle avait pu donner lieu un article de M. Félix Damette, membre du comité central, dans le précédent numéro de la revue (*le Monde* daté 12-13 septembre). Dire que *« toute mesure anti-crise a un caractère anticapitaliste »*, signifie, précise M. Juquin, qu'on ne peut combattre la crise qu'en luttant contre le capitalisme. La situation actuelle, ajoute-t-il, n'est pas celle de la libération, à laquelle M. Philippe Herzog s'était référé dans son discours de la fête de *l'Humanité*, le 12 septembre. Il ne s'agit pas, aujourd'hui, de *« relever la France »*, mais d' *« entreprendre la transformation socialiste »*.

C'est à M. Lajoinie, qui s'est réservé le plus souvent, depuis un an, les critiques contre la résistance, insuffisante à ses yeux, du gouvernement face à la droite, qu'il est revenu de mettre cette entreprise à l'ordre du jour, en lui donnant le contenu d'une *« action de longue durée »*, destinée, dans l'immédiat, à *« maintenir le cap à gauche »*. M. Lajoinie a donné des directives précises à *l'Humanité*, qui doit avoir, dans cette action, *« un rôle de premier plan »*. Une affiche nationale doit être éditée et il est envisagé de louer des panneaux publicitaires, ce à quoi le P.C.F. s'était refusé lors de la campagne présidentielle. Il s'agit, a indiqué M. Lajoinie, de *« conquérir de nouvelles positions »* aux élections municipales et [illegible] de contribuer au succès de la C.G.T. aux élections prud'homales. [illegible] référence à la confédération [illegible] cale indique l'ampleur des batailles que prépare le P.C.F. et celle que doit prendre l'« *intervention* » des *travailleurs* », jusqu'ici insuffisante, a souligné M. Lajoinie.

PATRICK JARREAU.

● *M. Bertrand Delanoë*, porte-parole du parti socialiste, a déclaré, lundi 4 octobre : *« Le conseil des ministres est un lieu beaucoup plus adéquat que les médias pour discuter d'éventuelles interprétations des délibérations gouvernementales »*. M. Delanoë a estimé que le débat qui oppose MM. Bérégovoy et Ralite concerne *« les ministres, le premier ministre et le président de la République ». « Ce qui m'intéresse*, a-t-il précisé, *c'est la nécessité pour les partis de la coalition gouvernementale d'être loyaux, de soutenir l'action du gouvernement, sans que cela enlève à leur capacité de proposition. »*



La préparation des élections municipales

DÉSACCORD AU SEIN DU R.P.R. A POISSY

De notre correspondant

Poissy (Yvelines). — La désignation de M. Jacques Masdeu-Arus, R.P.R., conseiller général de Poissy-Nord, pour conduire la liste de l'opposition aux prochaines municipales a provoqué la démission immédiate du R.P.R. de M. Maurice Clerc, conseiller général du canton de Poissy-Sud.

M. Masdeu-Arus, élu à la faveur d'une élection partielle le 22 novembre 1981, est le seul représentant de l'opposition au conseil municipal de Poissy dont le maire est M. Tréhel, P.C. « *Le R.P.R. ne veut plus de moi, je ne veux plus du R.P.R.* », a déclaré M. Clerc, reprochant à M. Michel Péricard, député des Yvelines et maire de Saint-Germain-en-Laye, de lui avoir joué un mauvais tour. Ce dernier, chargé par M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., de coordonner la préparation des élections municipales dans l'ensemble du département, s'en explique : « *Le choix était difficile. Poissy dispose de deux conseillers généraux susceptibles d'être candidats. C'est après une consultation des instances compétentes et un sondage de la SOFRES que la décision a été prise de choisir M. Masdeu-Arus.* »

D. R.

● CLICHY (Hauts-de-Seine). — Désaccord au sein de la majorité à Clichy où M. Guy Schmaus, conseiller général communiste du canton revendique de conduire la liste d'union de la gauche en mars prochain. M. Gilles Catoire, conseiller technique au cabinet de M. Mexandeau, ministre des P.T.T., a fait savoir récemment qu'il briguait la mairie de Clichy, dirigée par les socialistes depuis 1947 (*le Monde* du 5 octobre).

● NANCY (Meurthe-et-Moselle). — M. Claude Coulais, U.D.F., maire de Nancy depuis 1977, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat en mars 1983 — il l'a annoncé officiellement lundi 4 octobre. En se retirant de la compétition, M. Coulais veut éviter les divisions de l'opposition au sein de laquelle M. André Rossinot, député U.D.F. de Meurthe-et-Moselle, adjoint au maire de Nancy, avait fait savoir depuis longtemps qu'il revendiquerait la tête de liste. — *(Corresp.)*

● VILLEFRANCHE - DE - ROUERGUE (Aveyron). — M. Robert Fabre, médiateur, ancien président du Mouvement des radicaux de gauche, ne sollicitera pas le renouvellement de son mandat de maire en mars 1983. Il justifie sa décision par le travail « *considérable* » que lui imposent ses fonctions de médiateur et par la « *nécessité du rajeunissement des équipes* ».

● SÈTE (Hérault). — Le R.P.R. et l'U.D.F. revendiquent chacun de conduire la liste d'opposition en mars 83. Le R.P.R., en effet, a décidé de soutenir M. Honoré Gevaudan, ancien directeur adjoint de la police judiciaire. L'U.D.F. pour sa part a investi M. Yves Marchand, C.D.S., conseiller général et tête de la liste de l'ancienne majorité aux élections municipales de 1977. L'actuel maire de Sète est M. Gilbert Martelli, P.C.

● *Un colloque sur la démocratie.* — La revue *Esprit* organise les 7, 8 et 9 octobre, de 9 h 30 à 18 h 30 (5, rue de l'Abbaye, 75006 Paris, métro : Saint-Germain-des-Prés), un colloque : « Fragilité de la démocratie », avec Edgar Morin, André Glucksmann, Evelyne Pisier, Jean-Daniel Reynaud, Serge July, Pierre Rosanvallon, Gérard Chaliand, Pierre Vidal-Naquet, Claude Lefort, Aleksander Smolar. Programme complet à : *Esprit*, 19, rue Jacob, 75006 Paris, tél. : 633-25-45.

M. RENOUVIN (N.A.R.) : l'unique ambition de la droite est de prendre sa revanche

M. Bertrand Renouvin, animateur de la Nouvelle action royaliste (NAR), écrit notamment dans le numéro de *Royaliste* daté du 30 septembre au 13 octobre : « *Difficilement supportable quand on veut bien se souvenir des réalités passées, l'attitude de l'opposition de droite est cependant logique : elle n'existerait pas sans cette condamnation aveugle de la politique actuelle, car elle est incapable de concevoir autre chose que ce qu'elle a toujours fait. Sans programme ni projet, la droite apparaît infiniment plus négative dans sa critique qu'autrefois l'opposition de gauche : cette dernière, parfois trop systématique, trop démagogique, avait le mérite de présenter un plan de réformes relativement cohérent.*

» *Au contraire, l'unique ambition de la droite est de prendre sa revanche, de reconquérir un pouvoir dont elle s'estime propriétaire. Sa seule intention est de dénationaliser, c'est-à-dire de redonner aux groupes financiers la puissance qu'ils ont perdue, et de rendre aux plus riches le peu qui leur a été enlevé. Le reste n'est que slogan creux, comme ce « libéralisme du futur » annoncé par M. Giscard d'Estaing, ou cette idée d'un « capitalisme populaire » qui a toutes chances d'être un attrape-nigaud (...).*

» *La gauche, par sa faute, a gâché nombre de ses chances, et c'est d'autant plus regrettable que la situation créée le 10 mai ne se retrouvera pas de sitôt. Il n'en demeure pas moins que le président de la République et son gouvernement accomplissent (...) une politique qui doit être soutenue.* »

● *M. Raymond Barre*, qui participait lundi soir 4 octobre à un meeting à Tain-L'Hermitage (Drôme), a notamment déclaré : « *La victoire de Mitterrand fut un accident, une divine surprise pour les socialo-communistes, Mitterrand lui-même n'y croyait pas. (...) Si l'opposition redevient la majorité, elle remettra la France en ordre, elle stabilisera la monnaie et trouvera pour les entreprises des incitations nouvelles.* » L'ancien premier ministre a appelé à se rassembler « *tous ceux qui souhaitent le progrès dans la modération (...) et qui sont attachés au pluralisme* ».

● *M. Roland du Luart*, sénateur (non inscrit) de la Sarthe, a adhéré au groupe des républicains indépendants que préside M. Philippe de Bourgoing, et qui compte désormais quarante-sept membres.

Député socialiste des Hautes-Alpes

M. DE CAUMONT EST RÉINTÉGRÉ DANS LA FONCTION PUBLIQUE

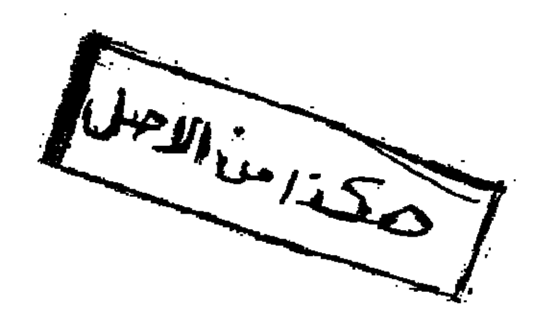
M. Robert de Caumont, député socialiste des Hautes-Alpes, qui, en novembre 1980, avait été licencié de l'administration pour avoir « *refusé le poste qui lui avait été assigné à l'expiration de sa disponibilité* », est réintégré dans la fonction publique (il est mis en disponibilité en raison de son mandat parlementaire), par arrêté du premier ministre. Cette décision a pour conséquence de rapporter l'arrêté du 3 novembre 1980 licenciant M. de Caumont. A l'époque, celui-ci était administrateur civil au secrétariat d'Etat aux anciens combattants. Il avait refusé une mission d'étude sur la gestion prévisionnelle des personnels, estimant qu'il s'agissait d' « *un acte de pure et simple répression politique* ».

● *Mme Olivier Guichard*, épouse de l'ancien ministre du général de Gaulle, est décédée lundi 4 octobre des suites d'une piqûre d'insecte. Elle était venue passer quelques jours à Néac, près de Libourne (Gironde), où elle possédait une propriété.

Mme Guichard, née Suzanne Vincent, avait épousé le 6 mai 1944 M. Guichard, dont elle avait trois filles, Malcy, Constance et Aline.

M Olivier Guichard, maire de La Baule, député R.P.R. de Loire-Atlantique, président du conseil régional des Pays de la Loire, a quitté La Baule pour se rendre à Néac dès le lundi après-midi

● RECTIFICATIF. — Dans nos éditions datées 30 septembre, nous avions indiqué que de nombreux commerçants toulousains avaient suivi le mouvement « ville morte » déclenché à l'appel du CID-UNATI à l'occasion de la visite, dans la capitale régionale, du chef de l'Etat. En fait, cette opération a été organisée par le CID (Comité interprofessionnel de défense des travailleurs indépendants), mouvement toulousain issu d'une scission avec le CID-UNATI en 1978.



POLITIQUE

LA RÉFORME DU STATUT

L'affrontement

Tout laissait supposer que le conseil des ministres de ce mardi 5 octobre ne modifierait pas profondément le projet de loi concernant la réforme des grandes villes. Le gouvernement pouvait d'autant moins tenir compte de l'avis défavorable du Conseil d'Etat – consulté seulement pour avis – qu'il aurait donné ainsi l'impression de céder à la pression de l'opposition. A Paris comme à Lyon, en effet, les conseils municipaux consultés au dernier moment ont fait savoir leur refus global, ne laissant place – *aurait-elle* encore été possible – à la moindre négociation.

L'opposition se manifeste ainsi de nouveau avec une particulière vigueur, qu'annonçaient d'ailleurs les prises de position les plus récentes de ses dirigeants. Après la décision du conseil des ministres du 30 juin, prévoyant la création de vingt communes de plein exercice à Paris, on avait pu comprendre la surprise, la colère et la riposte fulgurante du maire de la capitale. Durant l'été, au prix de quelques reniements embarrassés, le gouvernement a incontestablement fait marche arrière.

Ainsi que le demandait M. Chirac, Paris n'est plus traité comme un cas à part. Lyon et Marseille « *bénéficient* » désormais, elles aussi, d'un statut particulier. Mais cette concession du gouvernement n'a pas suffi à apaiser le climat. On pourrait même dire que le conflit a fait tache d'huile en s'étendant aux deux grandes métropoles provinciales.

De technique et strictement parisien, le problème est devenu politique et national. Le gouvernement n'a pas voulu dans son nouveau texte renoncer aux principes qui l'ont officiellement guidé : appliquer aux grandes villes le concept de décentralisation, accentuer la démocratisation, rapprocher les élus des administrés.

A cela les élus de l'opposition nationale répondent que le droit commun s'applique dans les grandes villes depuis longtemps, et à Paris depuis 1977. Socialistes et communistes insistent sur l'importance et l'utilité des compétences nouvelles qu'il faut accorder aux conseils d'arrondissement et sur le bienfait qu'en tirera la population.

Chiraquiens et giscardiens ripostent que cela entraînera complication des circuits administratifs, lenteur des décisions, accroissement de la tutelle et dépenses supplémentaires. Ces arguments ont été défendus lundi au Conseil de Paris comme au conseil municipal de Lyon avec chaleur, compétence et sincérité par les porte-parole des deux camps.

Qui se serait douté, il y a quelques mois, que le conseil d'arrondissement justifierait autant de passion et d'éloquence et mériterait cet excès d'honneurs ou cette indignité ?

On a vite compris qu'au-delà de la controverse sur la technique administrative c'est en réalité un débat politique de fond qui s'est engagé entre l'opposition et la majorité. M. Georges Sarre, président du groupe socialiste au Conseil de Paris, n'a-t-il pas révélé le fond de sa pensée en dénonçant « *les agents électoraux du maire chargés du quadrillage politique de la ville* » et « *l'administration bureaucratique et étouffante* » tout entière « *centrée autour du maire* » et qui maintient Paris « *à l'écart du changement* » ?

Et M. Chirac affirme avec la même conviction que l'objectif du gouvernement demeure « *d'affaiblir la municipalité et le maire de Paris, quitte, pour cela, à briser l'unité de la capitale* » et il l'accuse de se livrer à « *une manœuvre purement politicienne* ».

Chacun dénonce les arrière-pensées de l'autre dans une escalade verbale qui augure de ce que sera la campagne électorale. Ce brusque regain de tension a entraîné un surcroît de cohésion au sein des deux camps.

A gauche, toutefois, le parti communiste veut ici aussi garder son originalité, et affirme que la tutelle du maire sur Paris est aussi forte que lorsque le préfet nommé par le gouvernement l'exerçait. Les socialistes, eux, admettent que, dans ce domaine au moins, il y a eu progrès.

A droite, la conférence de presse réunie ce mardi au Sénat par le maire de Paris, par celui de Lyon et par le candidat de l'opposition à Marseille, M. Jean-Claude Gaudin, député U.D.F., veut être une édifiante manifestation d'union. Le soutien apporté par M. Giscard d'Estaing en juillet à M. Chirac, en septembre à M. Collomb, la dénonciation par M. Barre du « *mauvais coup porté à la mairie de Paris* » (*le Monde* du 5 octobre), sont reçus comme des encouragements tangibles.

M. Chirac n'est sans doute pas à l'abri de surprises, mais il espère bien, sans trop de mal, convaincre ses amis de ne pas compromettre par quelque faux pas ce bel œcuménisme retrouvé de l'opposition.

Encouragé par les réserves du Conseil d'Etat à l'égard du texte gouvernemental, le maire de Paris va naturellement utiliser tous les moyens légaux et constitutionnels pour mener un combat juridique qui ne peut être que de retardement.

En revanche, sur le plan électoral et politique, l'opposition va tenter de capter à son profit la déception dont, à travers les sondages, la majorité semble pâtir. Les difficultés rencontrées par le gouvernement dans divers domaines de son action seront exploitées sans vergogne ni charité.

Les divergences entre communistes et socialistes seront mises en valeur. La bataille pour les élections municipales va commencer plus tôt que les états-majors le prévoyaient, et elle sera plus farouche. Elle accentuera surtout la rupture totale avec le pouvoir, et, principalement, avec M. François Mitterrand puisque c'est lui qui a permis que soit lancée le 30 juin l'offensive de la gauche contre le bastion parisien de M. Chirac, considéré à partir de ce moment-là non comme un opposant parmi d'autres mais comme l'adversaire le plus menaçant.

On est loin du 21 mai 1981 où le nouveau président de la République évoquait à l'Hôtel de Ville « *le vieux face-à-face du roi et du prévôt* » et invitait M. Chirac à se joindre à lui pour « *inventer l'avenir* ».

ANDRÉ PASSERON.

La double mission du Conseil d'Etat

Le Conseil d'État a été sollicité de donner son avis sur le projet de réforme du statut de Paris, Lyon et Marseille. Pourquoi, comment ?

Dès son origine, qui remonte à la Constitution du 22 frimaire an VIII (15 décembre 1799), la mission du Conseil d'État fut double : être un organe de conseil du gouvernement, mais aussi être le juge de l'administration, ministres compris.

Dans sa première fonction, le Conseil donne des avis, avis que le gouvernement doit obligatoirement solliciter pour les projets de loi ou de décret. Mais ces avis, par définition consultatifs, ne contraignent pas le gouvernement, qui peut décider de n'en tenir aucun compte.

Il n'y a pas de limite à l'étendue de cet avis, qui peut tout aussi bien porter sur des questions grammaticales que sur des arguments de fond tirés de la Constitution.

Ces avis, qui ne lient pas le gouvernement, ne lient pas davantage le Conseil d'État dans sa deuxième mission, qui lui impartit d'être le juge de l'administration.

Il n'est pas sans exemple que « *le Conseil d'État statuant au contentieux* », selon l'expression consacrée, annule des dispositions réglementaires à propos desquelles les sections administratives n'avaient pas fait valoir d'objection lors de la demande d'avis. Ce sont pourtant les mêmes hommes qui siègent alternativement dans les sections administratives.

LA DÉLIBÉRATION ADOPTÉE PAR LE CONSEIL DE PARIS

Un projet qui créera bureaucratie, gaspillage et antagonismes

Le Conseil de Paris a adopté, le 4 octobre en fin d'après-midi, par 71 voix pour (R.P.R. et U.D.F.) et 36 voix contre (P.C. et P.S.), une délibération aux termes de laquelle le conseil municipal « donne un avis défavorable au projet de réforme du statut de Paris ».

Dans ses considérants, le Conseil de Paris note que :

« Les textes ont été élaborés en l'absence de toute véritable concertation avec les élus locaux ; ils ne répondent ni à une demande de l'assemblée municipale ni à une demande des Parisiens ;

» Le renforcement de la démocratie à Paris que prétendent réaliser ces textes n'est qu'un mauvais prétexte : l'objectif véritable est en réalité d'affaiblir la municipalité et de porter atteinte à l'unité de la commune. Cet objectif apparait clairement dans toute une série de dispositions, et notamment celles qui organisent une sorte de tutelle à l'envers de la mairie de Paris par les conseils d'arrondissement, qui peuvent bloquer complètement le fonctionnement du conseil municipal. »

La délibération continue par les considérants suivants :

« Considérant que si les communes, les départements et les régions recevaient les mêmes pouvoirs vis-à-vis du gouvernement et du Parlement que ceux reconnus aux conseils d'arrondissement vis-à-vis du maire et du conseil municipal – ce qui serait tout à fait conforme à la philosophie du système proposé – cela impliquerait à l'évidence et à très brève échéance la disparition de l'État et de la nation, ce qui suffit à démontrer l'absurdité et les dangers du statut envisagé pour Paris, Lyon et Marseille :

» Considérant, que la réforme projetée, outre le vice majeur qui vient d'être signalé, en comporte plusieurs autres fort redoutables ;

» Considérant qu'elle dissocie le pouvoir fiscal et le pouvoir de dépenser en confiant aux structures d'arrondissement la possibilité d'engager des dépenses sans avoir à se soucier de trouver la recette et même en l'absence de recettes ;

» Considérant qu'elle crée de nouvelles tutelles sur la mairie de Paris au profit du gouvernement et des tribunaux administratifs, ce qui est en contradiction complète avec les principes de la décentralisation proclamés par le gouvernement ;

» Considérant qu'elle ne rapproche pas l'administration de l'administré mais crée une bureaucratie nouvelle formant écran entre le citoyen et l'élu ;

» Considérant qu'elle n'améliore pas la gestion, mais la parcellise entre vingt exécutifs autonomes sans compter les pouvoirs propres du préfet de police, qu'elle allonge considérablement les procédures, par conséquent diminue la rapidité et la qualité des services rendus à la population ;

» Considérant qu'elle va entraîner directement ou indirectement, par ses effets induits, une augmentation importante et incontrôlable des charges et de la fiscalité, donc un gaspillage de l'argent des citoyens ;

» Considérant qu'elle ne fait qu'engendrer des antagonismes entre les arrondissements et entre ceux-ci et la mairie centrale, rendant ainsi impossible l'indispensable solidarité matérielle, financière et affective qui doit unir les habitants d'une même ville. »

Le sort de 36 000 agents

Le texte adopté par le Conseil de Paris envisage ensuite le sort des 36 000 agents de la commune de Paris et note :

« Considérant que l'article 35 du projet laisse planer les plus grandes incertitudes en ce domaine puisqu'il renvoie la décision, sur des points essentiels, à trois décrets en Conseil d'État ;

» Considérant que, bien qu'affirmé par l'article 35 du projet, le maintien des dispositions statutaires est contredit par un ensemble d'autres dispositions ayant pour conséquence inéluctable la rupture de l'unité des corps, qui constitue une des garanties statutaires fondamentales pour ces personnels ;

» Considérant que ce processus de rupture ne peut que préfigurer le démantèlement du statut spécifique des personnels parisiens alors que sa réalité vient d'être réaffirmée de manière toute particulière par les dispositions de l'article 105 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982, confirmées par la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 ;

» Considérant également qu'il résulterait concrètement du dispositif envisagé aussi bien un cloisonnement des personnels et donc des carrières qu'une dissociation des conditions d'emploi conduisant de façon quasi immédiate à des inégalités de situation ;

» Considérant, dans ce domaine essentiel du statut du personnel, que le Conseil de Paris doit affirmer de façon catégorique l'absolue nécessité du maintien, pour le présent et pour l'avenir, de l'unicité et de la spécificité des corps de fonctionnaires actuellement au service de la Ville, et ceci dans l'intérêt aussi bien des personnels que des administrés de la cité. »

Dernier point de l'argumentation du Conseil de Paris, le nombre de sièges par secteurs :

« Considérant, sur le plan électoral, que la répartition du nombre de sièges, par secteurs électoraux, n'est pas proportionnelle à la population telle qu'elle résulte du dernier recensement et telle qu'elle a été communiquée par les services du ministère de l'intérieur à la mairie de Paris, dans six d'entre eux, 1er et 2e arrondissement formant un secteur, 5e, 7e, 8e, 9e et 15e arrondissement formant chacun un secteur, que si cette anomalie résulte d'une erreur humaine de calcul, toujours possible, elle doit être corrigée, que si elle était voulue et maintenue, elle manifesterait une volonté de fausser l'expression du suffrage universel et ne pourrait, dès lors, qu'être condamnée ;

» Considérant, par ailleurs, que le système électoral proposé dans les secteurs à plusieurs arrondissements est contraire à toutes les règles de suffrage universel direct en même temps qu'il défie le bon sens. »

En conclusion, le conseil municipal :

« Espère que le gouvernement restera fidèle à la proposition de loi déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale en 1974 par MM. les députés François Mitterrand, Gaston Defferre et Pierre Mauroy, qui prévoyait en son article premier que les projets de loi modifiant le statut de Paris doivent recueillir l'avis conforme de l'assemblée municipale de Paris avant leur dépôt sur le bureau de l'Assemblée nationale ou du Sénat ;

» Donne un avis défavorable au projet de réforme du statut qui lui est soumis ;

» Demande au gouvernement de renoncer à présenter ce projet, en son état actuel, au conseil des ministres ;

» Demande au gouvernement, s'il persiste dans ses intentions, de consulter préalablement la population parisienne ».

DES GRANDES VILLES

AU CONSEIL DES MINISTRES

• L'unité des communes est préservée
• Création de conseils et de maires d'arrondissement

Le conseil des ministres réuni mardi 5 octobre au palais de l'Elysée a adopté deux projets de loi ; l'un relatif à l'organisation administrative des communes de Lyon, Marseille et Paris ; l'autre relatif au mode d'élection des organes délibérants de ces trois communes. Trois principes ont guidé l'élaboration de ces textes, à savoir :

1° — La décentralisation, qui vise à rapprocher l'administration du citoyen et à améliorer la participation des habitants à la gestion des affaires qui les concernent directement ;

2° — La démocratisation : les textes adoptés en conseil complètent celui qui est en cours de discussion devant le Parlement, et qui vise à assurer dans les conseils municipaux à la fois une majorité de gestion et une représentation équitable des diverses sensibilités politiques locales ;

3° — Le respect de l'unité des communes : les caractéristiques propres à Lyon, Paris et Marseille sont maintenues. Ainsi la Ville de Lyon restera incluse dans la communauté urbaine, Paris demeurera à la fois commune et département ; enfin, à Marseille, l'action municipale s'exercera dans le cadre de secteurs ou groupes d'arrondissements. Les six secteurs de Marseille obéiront aux mêmes règles que celles qui seront appliquées aux arrondissements de Paris et de Lyon.

Les textes étudiés et adoptés par le conseil des ministres comprennent les dispositions suivantes :

1° L'administration de Lyon, Marseille et Paris reste confiée, pour l'essentiel, à un conseil municipal fonctionnant dans les conditions du droit commun et présidé par un maire. L'application de la règle proportionnelle pour l'élection des conseillers municipaux conduit à augmenter les effectifs des trois assemblées (soixante-treize à Lyon, cent un à Marseille et cent cinquante-neuf à Paris), améliorant ainsi la représentation de la population. A Paris, le conseil municipal conservera le titre de Conseil de Paris et continuera à gérer les affaires du département ;

2° Chaque arrondissement, ou groupe d'arrondissements, disposera d'un conseil élu au suffrage universel direct et à la représentation proportionnelle. Les membres du conseil municipal élus dans l'arrondissement seront membres de droit du conseil d'arrondissement. Le conseil d'arrondissement choisira son président parmi les conseillers municipaux de l'arrondissement. Le président portera le titre de maire d'arrondissement.

3° Les conseils d'arrondissement auront un pouvoir d'avis et de propositions sur toutes les affaires concernant les habitants de l'arrondissement. Ils auront également un pouvoir de décision en ce qui concerne l'implantation et l'aménagement des équipements collectifs intéressant directement le quartier et ils en assureront la gestion. Enfin les conseils d'arrondissement assureront la représentation des habitants dans divers organismes et auront de larges compétences dans le domaine de l'action sociale.

4° La création des conseils d'arrondissement n'entraînera ni dépenses supplémentaires ni fiscalité nouvelle, le conseil d'arrondissement n'ayant pas le pouvoir de lever l'impôt, mais disposant d'un budget constitué par une dotation annuelle déléguée par le conseil municipal. La création des conseils d'arrondissement n'entraîne la mise en place d'aucun service nouveau ni le recrutement d'aucun personnel supplémentaire... Certains agents actuels des communes de Lyon, Marseille et Paris seront mis à sa disposition sans que soit porté atteinte à l'unité du statut des personnels ni à celle des services.

5° Le maire d'arrondissement préparera et exécutera les délibérations du conseil d'arrondissement. Il sera officier d'état civil, mais n'exercera pas les attributions d'officier de police judiciaire. Il participera à l'attribution des logements de son arrondissement.

D'autre part, afin de tenir compte des propositions formulées par la mission parlementaire sur les communautés urbaines, il est proposé de mieux définir les compétences de ces établissements publics.

Dans l'esprit du gouvernement, la réforme prévue pour Lyon, Marseille et Paris n'est qu'une étape : un projet de loi actuellement en préparation apportera les améliorations au statut des autres grandes villes françaises, conformément aux objectifs qui ont présidé à l'élaboration des textes adoptés le 5 octobre.

• *M. Alain Poher regrette l'absence d'une véritable concertation.* M. Alain Poher, président du Sénat, président de l'association des maires de France, regrette que l'examen en conseil des ministres du projet sur le statut des grandes villes n'ait pas été précédé d'une « *véritable concertation* ». Il a exprimé cette opinion ce mardi matin après avoir reçu à leur demande MM. Jacques Chirac, maire de Paris, et Francisque Collomb, maire de Lyon. M. Poher a bien précisé qu'il avait reçu MM. Chirac et Collomb « *en tant que président de l'Association des maires de France et non en tant que président du Sénat* ».

• *Election du candidat P.S. à la mairie de Paris.* — Le candidat socialiste à la mairie de Paris sera élu le jeudi 21 octobre par les militants parisiens réunis en assemblées d'arrondissement, indique la fédération de Paris du P.S. La commission exécutive fédérale de Paris a arrêté, lundi soir, le calendrier de désignation des candidats socialistes aux élections municipales dans la capitale. Les candidatures à la mairie de Paris et aux têtes de listes d'arrondissement ne pourront plus être présentées après le 15 octobre. Le 21, les militants éliront, dans chaque assemblée d'arrondissement, au suffrage universel, à bulletin secret, le candidat à la mairie de Paris. Enfin, le 4 novembre, ils éliront les têtes de listes d'arrondissement. L'élection du candidat du P.S. à la mairie de Paris devra obtenir l'avis conforme du bureau exécutif du parti.

Lyon : une métropole éclatée

Lyon. — *Le conseil municipal de Lyon, réuni en séance extraordinaire, lundi 4 octobre, dans la soirée, pour examiner le projet de loi relatif au* « renforcement de la démocratie » *à Paris, à Marseille et à Lyon, a adopté à l'unanimité — socialistes et communistes n'ayant pas pris part au vote — un texte demandant notamment au gouvernement* « soit de renoncer à ce projet, soit de consulter les électeurs lyonnais sur tout statut d'exception qu'il envisagerait d'imposer à la ville ». *Le débat a duré quatre heures et demie. Sa qualité a été très inégale. Il a été marqué par des interventions à caractère très politique des « ténors » de l'assemblée municipale, mais aussi par des échanges de propos très vifs soulignés par les applaudissements d'un public très nombreux, où les supporters des formations de droite étaient largement majoritaires.*

De notre correspondant

« *De grâce, ne mélangez pas les genres. Nous ne sommes pas entrés dans la campagne municipale.* » La requête de M. Michel Noir, député et conseiller municipal R.P.R., à l'adresse de M. Gérard Collomb, qui occupe les mêmes fonctions en tant qu'élu socialiste, avait pour but d'éviter tout dérapage vers l'évocation d'un conflit entre responsables R.P.R. et le sénateur et maire (non inscrit) M. Francisque Collomb. Sur ce plan-là, il aura été entendu... En revanche, la succession des orateurs de la majorité modérée du conseil, argumentant sur le même thème du « *soutien au maire* » dans son combat pour « *sauver Lyon* », rappelait que les places seront chères sur les listes de l'équipe sortante...

Le débat s'est peu à peu enlisé jusqu'à l'apostrophe finale lancée par le premier adjoint M. Charles Béraudier (modéré) président du conseil régional Rhône-Alpes. « *De toute façon*, a conclu M. Béraudier, *la loi* [sur le statut] *sera votée. Avec trois cent cinquante soldats de plomb vous pouvez tout décider même que le pipi de chat c'est du champagne. Ce n'est pas une raison pour en boire.* » La démocratie invoquée en permanence pendant plus de quatre heures d'horloge s'offre parfois de singuliers écarts.

L'opposition de M. Francisque Collomb tient en trois arguments. « *Le projet*, a affirmé le maire, *est construit sur une erreur de conception. Il engendre l'anarchie et le gaspillage. Il signifie la fin de notre autonomie communale.* »

Sur le premier point, le maire de Lyon a relevé « *l'ambiguïté savante* » cultivée par le texte gouvernemental entre l'arrondissement et le quartier. L'anarchie, ce serait notamment l'apparition d'un « *double échelon de tutelle* » — celui du maire de la commune et celui du commissaire de la République, — les désaccords avec l'un ou l'autre allant « *encombrer* » les tribunaux administratifs puis, en appel, le Conseil d'Etat. L'orateur a également indiqué que l'autonomie communale était bel et bien « *visée* » par le texte : « *Lyon sera dans la situation d'une commune mineure par rapport à Paris et à Marseille, mineure vis-à-vis des autres grandes villes (...) que personne n'a encore envisagé, malgré leur chiffre de population, de morceler en unités de trente mille et cinquante mille habitants.* »

M. Francisque Collomb a conclu : « *Mon mandat et mon âge m'autorisent à vous demander d'oublier un moment nos divergences, de nous dresser pour défendre l'unité communale garante de nos libertés et de rejeter l'arrêt de mort que l'on veut prononcer contre notre cité.* »

L'appel a été reçu sur tous les bancs de la majorité modérée, où l'on n'a pas entendu un seul bémol dans une condamnation totale du projet. M. Michel Noir (R.P.R.) a critiqué « *le monstre législatif* » proposé qui conduit, selon lui, à « *l'éclatement de la ville* ».

Pour sa part, Mᵉ Joannès Ambre (U.D.F., radical), après une parenthèse polémique dirigée contre M. Defferre, « *qui a toujours professé (...) une vindicte évidente à l'encontre de Lyon* », s'est inquiété des modalités de calcul des dotations financières des arrondissements.

Mᵉ André Soulier (modéré) a souhaité, pour sa ville, un système de conseils de quartier « *consultatifs et non délibératifs* » comme à... Lille !

Une meilleure productivité

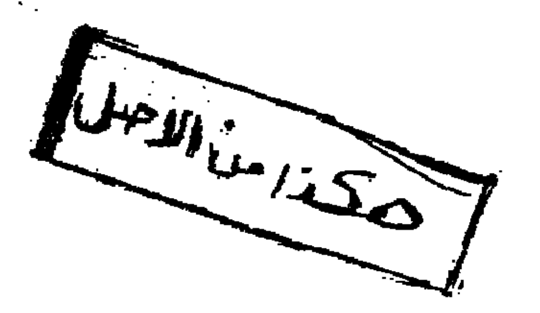
Les représentants de la gauche, très minoritaires à l'assemblée municipale (12 élus sur 61) et qui, de plus, n'étaient pas au complet, ont tenté de répondre à ce tir groupé. Mᵉ Claude Bernardin, porte-parole des élus socialistes, est revenu au texte du projet pour souligner les vertus de « *la gestion rapprochée* ». Il a accordé un satisfecit à l'équipe en place pour avoir édifié « *des structures de coordination* ». « *Que nous est-il proposé aujourd'hui, sinon de les institutionnaliser, de mener à son terme une évolution continue ?* » « *Il est indispensable* », a affirmé l'élu socialiste, que « *des institutions viennent contraindre au dialogue.* » Après avoir reconnu que le maire de Lyon « *sait pratiquer la délégation* », il propose « *quelque chose de plus démocratique, c'est-à-dire la désignation par le corps électoral* ».

M. Gérard Collomb attend de la nouvelle loi « *un gain de productivité dans la gestion communale, et donc une diminution du coût de cette gestion* ». Il a balayé les objections relatives au surcoût en personnel : « *Pas de création d'emplois nouveaux, mais une mise à la disposition (des mairies d'arrondissement) d'un ou de deux collaborateurs pris parmi les effectifs communaux existant déjà.* » Le parlementaire a enfin prédit que « *le projet sera ultérieurement étendu à toutes les grandes villes* » puisque « *nous mènerons jusqu'au bout les projets de décentralisation* ».

M. René Chevailler, au nom des élus communistes, a apporté son soutien à ces « *modifications démocratiques fondamentales* ». Il a émis quelques réserves (« *Nous souhaiterions que le texte proposé soit moins ambigu en ce qui concerne la représentation pluraliste de la ville à la communauté urbaine* ») après avoir abordé la question des moyens financiers : « *Oui, il faut du personnel ; oui, il faut de l'argent* », a soutenu M. Chevailler, mais « *vouloir effrayer les habitants avec l'argument des dépenses supplémentaires apparaît bien comme un prétexte politique pour combattre l'évolution démocratique de nos institutions* ».

La question essentielle du coût de la démocratie aurait mérité plus que cette seule évocation.

CLAUDE RÉGENT.



هكذا من الأصل

Le Monde

régions

Rhône-Alpes

Les montagnards plus près des décisions

De notre correspondant

Grenoble. — Vigoureusement critiquée par les maires des communes de montagne depuis sa mise en place en 1978, la procédure dite des Unités touristiques nouvelles (U.T.N.) est en cours de transformation. Le comité interministériel des U.T.N, qui se réunit trois à quatre fois par an à Paris, se prononce sur toutes les opérations touristiques en montagne qui sont susceptibles d'entraîner des modifications de la démographie, de l'économie locale et du paysage. Ainsi, toute nouvelle remontée mécanique importante ou tout projet immobilier occupant plus de 3 000 mètres carrés devait être approuvé par ce comité réunissant les représentants de sept ministères (aménagement du territoire, équipement, environnement, culture, agriculture, intérieur, tourisme).

Jusqu'à la réunion du comité U.T.N. des 21 et 22 septembre 1982, aucun élu local ne siégeait auprès des fonctionnaires. Quant aux maires des stations, ils n'avaient pas la possibilité de venir défendre leurs dossiers devant cet aréopage de techniciens.

Pour répondre aux vives critiques des élus locaux, le gouvernement a donc décidé récemment de « démocratiser » la procédure des U.T.N. Et, lors de sa dernière réunion, le comité comptait désormais cinq membres supplémentaires, tous élus de communes de montagne. Quant aux maires des stations concernées par la procédures des U.T.N., ils sont désormais convoqués devant le comité.

D'autre part, le gouvernement a retenu le principe de la « déconcentration » des décisions au niveau régional. Le commissaire de la République, après avis d'un comité consultatif composé d'élus des zones de montagne, des administrations régionales et des représentants des milieux professionnels (quatre représentants des activités économiques, quatre des usagers de la montagne et quatre d'associations de protection des sites et de la nature), se prononcera sur tous les projets U.T.N. Les ministres au niveau du comité national exerceront leur pouvoir d'arbitrage et de contrôle hiérarchique. Le comité national comprendra (outre les sept ministres concernés par la procédure U.T.N. cinq élus locaux. Cette nouvelle procédure devrait être opérationnelle dès 1982.

« Que l'Etat ait son mot à dire par le biais du préfet de région sur l'aménagement d'une vallée ou d'un secteur de haute montagne nous paraît normal », affirme le maire de Champagny-en-Vanoise (Savoie). M. Régis Ruffier des Aimes, qui a siégé pour la première fois au comité U.T.N. le 21 septembre. *« Ce n'est pas tant l'intervention de l'Etat dans leurs affaires qui gênait le plus les maires de montagne, mais la façon dont le comité U.T.N. nous tenait écarté de cette procédure, longue et lourde. »* Les maires des stations de montagne espèrent que la nouvelle procédure accélérera les décisions au niveau de chaque massif.

CLAUDE FRANCILLON.

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil d'État annule l'arrêté préfectoral qui organisait l'opération de rénovation du Vieux-Martigues

De notre correspondant

Marseille. — *Depuis sept ans, la municipalité de Martigues (Bouches-du-Rhône) a entrepris une vaste opération de rénovation du quartier ancien dit de l'« Ile », qui porte bien son nom, cerné qu'il est par les eaux du canal de Caronte, qui met en communication l'étang de Berre et la mer. Le quartier est lui-même « fendu » en deux dans le sens est-ouest par le canal Saint-Sébastien, délimitant la grande Ile au nord et la petite Ile au sud. Cette pénétration du quartier par la mer a fait surnommer la ville de Martigues, avec ses trois quartiers (1), la « Venise provençale ».*

La beauté de ce quartier lacustre, qui porte témoignage de l'architecture depuis le Moyen Age jusqu'au dix-huitième siècle, n'avait d'égale que sa vétusté, si bien que la municipalité décidait, en 1975, de créer une zone d'aménagement différé (*le Monde* du 12 septembre 1979) délimitant un périmètre de 14 000 mètres carrés. Elle fut l'objet d'une double opération de rénovation et de résorption de l'habitat insalubre. Le projet de démolition concernait deux cent cinquante-deux logements devant être progressivement remplacés par cent soixante-quinze logements en petits immeubles, flanqués de voies piétonnes et de places nouvelles destinées à aérer un tissu urbain particulièrement dense.

Le 14 novembre 1975, la préfecture des Bouches-du-Rhône avait donné le feu vert à l'opération avec un arrêté déclarant insalubre le périmètre délimité et interdisant, de ce fait, d'habiter les immeubles.

Le projet démarrait aussitôt, et la ville de Martigues entreprenait d'acquérir progressivement, et à l'amiable, les immeubles visés grâce à un droit de préemption évitant toute spéculation.

Si l'utilité de l'opération ne faisait pas de doute, la façon dont elle fut conduite lui attira des reproches à plusieurs niveaux, notamment de la part du ministre de l'environnement de l'époque, M. Michel d'Ornano, qui, sans remettre en cause le principe, sur rapport du délégué régional à l'architecture et à l'environnement, reprochait à la municipalité d'avoir conduit sa rénovation sans consulter l'architecte des bâtiments de France. En effet, une partie du quartier de l'Ile figure à l'inventaire des sites : le Miroir aux oiseaux, qui voit les façades colorées de ses maisons traditionnelles se mirer dans les eaux sombres du canal, et qui a servi de motif à des générations de peintres, et ce site est classé. La façade de l'église Sainte-Madeleine en l'Ile est classée monument historique.

Le ministère de l'environnement reprochait à la municipalité martigale de ne pas avoir tenté une réhabilitation qui aurait respecté l'architecture traditionnelle du quartier.

M. Paul Lombard, maire (P.C.) de Martigues, s'était expliqué sur les raisons des choix imposés à la ville par l'état de vétusté extrême de la plupart des immeubles, où les moindres travaux provoquaient l'effondrement des murs, et par les coûts d'une réhabilitation qui doublait la dépense par rapport à une démolition suivie de reconstruction.

Mais, de leur côté, trois propriétaires d'immeubles de la Petite Ile, qui n'avaient pas voulu vendre à l'amiable, attaquaient en juillet 1976 l'arrêté préfectoral donnant le feu vert au démarrage de l'opération. Ils arguaient que la partie sud du quartier, appelée la Petite Ile, n'avait aucune raison d'être incluse dans un périmètre d'insalubrité. De jugement en appel, de tribunal administratif en Conseil d'Etat, l'affaire aura duré quelque sept ans. Mais, le 26 juillet 1982, la Haute Juridiction a rendu un arrêt qui donne raison aux arguments avancés par ces particuliers qui se sont dressés contre le projet municipal. L'arrêté préfectoral en litige est annulé « pour excès de pouvoir », et la Petite Ile est désormais exclue du périmètre d'insalubrité.

En fait, en appliquant la loi Vivien à la lettre (qui veut que lorsque 60 % des immeubles sont insalubres toute une zone puisse être déclarée insalubre), la ville de Martigues n'avait pas distingué la Petite Ile de la grande en incluant les deux dans le même périmètre. Le Conseil d'Etat lui rappelle donc que *« l'inclusion dans le périmètre d'insalubrité d'immeubles salubres et propres à l'habitation n'est légalement possible que si, compte tenu de l'emplacement de ces immeubles, cette inclusion est nécessaire à l'exécution de l'opération destinée à supprimer l'insalubrité de l'habitat »*. Ce n'était pas le cas à Martigues, puisque les immeubles salubres de la Petite Ile sont nettement séparés du secteur insalubre et en cours de reconstruction de la Grande Ile.

En fait, le litige ne portait que sur six immeubles de la Petite Ile, mais ce petit grain de sable a suffi pour enrayer la machine.

Afin de ne pas créer de situation irrémédiable, et fort raisonnablement, la municipalité attendait la fin de la procédure en cours et n'avait pas commencé les procédures d'expropriation. De toute façon, elle avait déjà exclu de ses projets les trois immeubles en litige. Le jugement du Conseil d'Etat remet en cause le « plan de masse » de l'opération, mais il ne compromet pas le programme d'équipements publics (écoles, perception, centre culturel, conservatoire) prévu sur des emplacements déjà libérés.

JEAN CONTRUCCI.

(1) Les trois quartiers de Martigues formaient au Moyen Age trois villes distinctes : Jonquières au sud, l'Isle au centre et Ferrières au nord.

Unités touristiques nouvelles

POINT DE VUE

Grignotage sur les sommets

par JACQUES MANESSE (*)

STIMULES par les premiers pas de la décentralisation officielle et arguant du droit à exploiter leurs richesses naturelles sans entrave, nombre d'élus de montagne mettent de plus en plus vivement en cause la procédure d'autorisation des équipements touristiques issue de la directive sur l'aménagement et la protection de la montagne. La cible, le comité technique des unités touristiques nouvelles, émanation des différents ministères intéressés, « tribunal » accusé de paralyser les projets et de soumettre les demandeurs à des formalités éprouvantes, serait une illustration de la technocratie centralisatrice qui prétend apprendre aux habitants des hautes vallées ce qui est bon pour eux.

En fait, si des améliorations sont toujours possibles, le bilan de quatre années de fonctionnement plaide en faveur de cette procédure que nous appellerons plutôt un examen de passage destiné avant tout à protéger les collectivités locales contre certaines aventures, si ce n'est contre certains aventuriers (1).

Un rôle d'orientation

Dans la forme, le système actuel est à tous égards préférable aux coups de force des grands moments du plan « Neige » qui ont laissé dans la montagne et dans la mémoire de ses habitants des traces qui ne sont pas près de s'effacer. Malgré ce qu'on avance parfois sur sa lourdeur, il présente l'avantage d'une certaine simplicité et assure un minimum de cohérence dans l'attitude des administrations concernées.

Examinateur attentif plus que censeur, le comité épluche les projets avec le souci d'éviter les opérations économiquement hasardeuses, techniquement mal au point ou écologiquement dangereuses. Un tel filtrage n'a rien d'excessif ou d'inopportun si on se réfère à une expérience encore récente.

La procédure n'a cependant pas été instituée pour bloquer ce genre de développement. Une étude a même montré que la croissance de l'immobilier n'avait pas été ralentie par sa mise en place (2). Seuls sont « recalés » les flagrants délits d'irréalisme ou les projets d'agression caractérisée du milieu. Normalement, les autorisations sont accordées, mais pas toujours exactement pour ce qui était demandé et souvent assorties de conditions.

Ce rôle d'orientation et de contrôle d'une instance bénéficiant du recul et de la vision globale nécessaires paraît donc difficilement remplaçable.

Cela étant, des tentatives de détournement de procédure invitent à faire preuve de fermeté. Une première tactique consiste à découper un projet en autant de tranches qui, prises isolément, paraissent bien anodines. Contre ce « saucissonnage », l'exigence de plan d'occupation des sols ou de programmes de développement à plus long terme doit être vivement soutenue. Inversement, un autre procédé consiste à demander beaucoup pour obtenir un peu, et à emmagasiner des autorisations qui restent acquises, même si on ne souhaite pas procéder à la réalisation immédiate. Des alliances entre aménageurs, élus, bureaux d'étude et aussi parfois la direction départementale de l'équipement se dessinent pour présenter des projets maximalistes.

Il faut noter également que, plus sensibles aujourd'hui aux revendications des élus qu'à celles des associations, les pouvoirs publics ont cette année donné quelques satisfactions aux premiers. Les maires des stations de montagne disposent désormais de quatre sièges au comité des unités touristiques nouvelles et les demandeurs peuvent venir y défendre leurs projets. Une telle ouverture pouvait être souhaitée, elle reste néanmoins tout à fait partielle et unilatérale. Les associations directement intéressées, et qui ont pour objet la préservation de l'espace montagneux, devraient pouvoir y être entendues pour que ne soit pas privilégié le seul point de vue des aménageurs.

Concurrence et surenchère

Cette participation s'avère d'autant plus nécessaire qu'on évolue vers une déconcentration, voire une décentralisation de la procédure. Au niveau local, plus encore que national, le contrepoids associatif est souvent le seul en état de faire valoir les préoccupations de protection de l'environnement, tout particulièrement nécessaire en la matière.

La décentralisation ne peut s'entreprendre ici sans de sérieuses garanties si on ne veut pas voir anéantis les efforts menés depuis quelques années. Naturellement, le maintien de normes nationales du type de celles formulées par la directive s'impose, complété par des dispositions locales. Trop d'intérêts privés sont en jeu sur le terrain dans des communes qui ne font pas forcément le poids devant les investisseurs.

L'expérience, par ailleurs, montre les difficultés de mise en place de structures de coopération intercommunale permettant un partage raisonnable de l'espace. Concurrence, voire surenchère, entre communes pousse à un suréquipement désordonné et dévastateur.

A Val-Thorens, la SODEVAB connaîtrait un déficit chronique mais inaugure à grand renfort de publicité *« le plus gros téléphérique du monde »* dont le moins qu'on puisse dire est qu'il ne passe effectivement pas inaperçu.

Freiné dans ses ambitions, M. Schebelen (Tignes) a trouvé un exutoire à Termignon-en-Maurienne. Cette commune de trois cent quarante habitants présente donc aujourd'hui un projet de sept mille lits (plus quatre mille pour sa voisine Sollières) et de cinquante-sept remontées mécaniques sur le Montfroid et le petit Mont-Cenis.

Non content d'étendre d'année en année sa station des Arcs, M. Godino traverse la vallée et offre ses services à Sainte-Foy-en-Tarentaise, qui n'attendait que cela. Au programme, huit mille lits et l'équipement en direction du Ruitor de quelques magnifiques vallons que la ruée vers l'or blanc avait heureusement épargnés dans cette région particulièrement touchée. Le comble est que l'on envisage sans vergogne un fonctionnement déficitaire d'une dizaine de millions. Par miracle, le projet de barrage du Clou rend l'opération concevable avec les redevances qui seront un jour versées par E.D.F. ! L'argent du barrage ne peut-il vraiment être employé à autre chose ?

Devant la poursuite de ce grignotage, il devient urgent de définir des règles précises de partage de l'espace, à l'échelle des massifs et des vallées, comme celle que nous avions par exemple proposée pour la vallée de Chamonix. Lorsque, dans une région, des aménagements modérés et bien maîtrisés par les locaux, seront entrepris, le principe doit devenir l'instauration parallèle de mesures de protection définitive des autres secteurs.

(*) Président de la commission nationale de protection de la montagne, Club alpin français.

(1) *Le Monde* des 19 janvier et 6 décembre 1980.

(2) B. Cognat, *Aménagement et Montagne*, novembre-décembre 1981.





Le Monde

société

LE MINISTRE DES DROITS DE LA FEMME RÉPOND A LA PRÉSIDENTE DE « CHOISIR »

Mme Roudy : Gisèle Halimi m'a mise en cause injustement

Mme Yvette Roudy défend son action et répond à Mme Gisèle Halimi. Cette dernière, qui est député (apparenté P.S.) de l'Isère et présidente du mouvement féministe Choisir, avait estimé dans un entretien publié dans *le Monde* du 2 octobre que le ministère de Mme Roudy, celui des droits de la femme, était devenu « un peu un alibi ». Mme Halimi nous avait aussi déclaré : *« Je trouve un peu dérisoire que le ministère des droits de la femme ouvre en France une campagne contre l'apartheid. Dieu sait si nous sommes contre l'apartheid. Mais cela apparaît comme une diversion. Il y a tellement à faire. »* Mme Roudy nous a adressé la réplique suivante :

Le ministère des droits de la femme que j'anime étant directement mis en cause de la manière tronquée et volontairement réductrice, dans une interview parue dans votre numéro du 2 octobre, page 11, je souhaiterais pour la bonne information de vos lecteurs faire deux ou trois rectificatifs.

Tout d'abord, il faut savoir que je n'ai jamais lancé en France une campagne contre l'apartheid, je le regrette mais je ne puis tout faire. En revanche, j'ai organisé et présidé une conférence de presse le 11 août dernier avec Mme Cissé, présidente du Comité spécial des Nations unies contre l'apartheid, et la présidente de la CIMADE, animatrice d'une campagne sur le même thème. J'avais la veille représenté le gouvernement français à l'ONU lors de la journée mondiale de solidarité avec les femmes victimes de l'apartheid. Des associations féminines et féministes ont ce jour-là manifesté leur soutien à cette action.

J'aimerais ensuite préciser que mon action, depuis le 22 mai 1981, ne s'est pas limitée à cette conférence de presse comme l'interview pourrait le laisser entendre. J'ai lancé une campagne nationale d'information sur la contraception qui a entraîné la diffusion de spots télévisuels et de messages radiophoniques, de douze millions de listes d'adresses des lieux d'accueil et d'information, de deux millions de brochures sur les moyens contraceptifs, de milliers d'affiches dans le métro parisien et les trains régionaux, de mille expositions tournantes dans les régions.

Cette campagne n'est qu'un élément de la politique d'information systématique sur les droits des femmes que j'ai entreprise dès mon entrée en fonctions. *Connaître ses* droits pour mieux les affirmer, savoir les utiliser me semble une condition indispensable pour que les femmes fassent progresser leur cause. C'est pourquoi, j'ai mobilisé une partie importante des efforts de mes collaborateurs et des moyens de mon ministère pour tripler le nombre des centres locaux d'information pour les femmes, produire un *Guide des droits des femmes* diffusé à sept cent mille exemplaires et épuisé en quelques semaines, mettre sur pied une campagne d'information par téléphone qui, chaque semaine, fait le point sur les principaux obstacles et sur les moyens de les résoudre.

En même temps, dans chaque région, mes délégués s'emploient à mobiliser les associations et toutes les énergies pour que ces actions prennent racine sur le terrain.

De nombreux projets

Cette étape que j'ai inscrite volontairement dans les objectifs de mon ministère n'est pas terminée. Cela ne m'a pas empêché d'entamer parallèlement le toilettage des lois existantes et l'élaboration des correctifs et des nouveaux textes nécessaires pour que les droits et les chances des femmes parviennent à ressembler à terme à ceux et à celles de leurs compagnons.

Certains de ces textes ont déjà été examinés par les parlementaires et votre article les cite : l'accès des femmes à des corps de la fonction publique qui leur étaient encore fermés, la reconnaissance du travail des conjoints des non-salariés dans les professions commerciales et artisanales ainsi qu'une assurance-maternité.

D'autre sont prêts et doivent s'insérer rapidement dans l'ordre du jour des Assemblées : l'un introduit dans le code du travail le principe d'égalité professionnelle, donne des moyens accrus pour les millions de femmes salariées de le faire respecter dans les entreprises et de bénéficier de leur part de mesures de rattrapage. Le second permettra aux associations d'intervenir lorsqu'elles jugent que la dignité de la femme est atteinte à travers les images et les discours véhiculés par la presse, la publicité et l'édition. Un autre, en préparation, assurera la garantie et le recouvrement des pensions alimentaires pour les femmes divorcées privées de leurs droits. Enfin, l'aménagement de la loi sur la contraception et l'interruption volontaire de la grossesse se poursuit progressivement. Après la campagne d'information sur la contraception, vient de sortir un décret multipliant les lieux où doit être pratiquée l'I.V.G. Le projet de remboursement, autre élément de cet aménagement, sera bientôt concrétisé. D'autres encore devront suivre.

J'aurais sans doute à vous rappeler et vous annoncer bien des choses encore, comme la sensibilisation des policiers à l'accueil des femmes victimes de violences, la réforme de l'éducation sexuelle à l'école ou la multiplication des stages-pilotes de formation professionnelle. Je voudrais simplement insister sur le fait que les associations, les organisations syndicales et les groupes de femmes sont quotidiennement reçus au ministère dès qu'ils en expriment la demande. Il se trouve toujours quelqu'un pour informer davantage ceux et celles qui s'intéressent à nos travaux et souhaitent y contribuer. 60 % de mon budget servent à aider toute association présentant un projet utile aux femmes.

Le ministère des droits de la femme n'a pas pour fonction de résoudre à lui tout seul les problèmes des femmes. Nous pensons que le changement ne s'accomplira vraiment que le jour où l'ensemble des forces vives du pays participera à part entière et à tous les niveaux aux transformations indispensables. Encore faut-il que nous découvrions ensemble le sens de la solidarité...

LA LICRA LANCE « S.O.S.-RACISME »

Soucieuse de parfaire la lutte qu'elle mène depuis près d'un demi-siècle contre l'antisémitisme, d'abord, puis contre toutes les formes de racisme, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (LICRA) vient de créer un nouveau service fonctionnant uniquement par téléphone.

S.O.S.-Racisme, qui entre en service, ce mardi 5 octobre, est destiné, comme l'a expliqué M. Jean Pierre-Bloch, président de la LICRA, *« à apporter aide, réconfort et assistance à toutes les victimes du racisme, quelle qu'en soit la forme »*. Pour M. Pierre-Bloch, S.O.S.-Racisme sera *« une oreille attentive, amicale et compréhensive »*, au service de ceux qui ressentent *« souffrance et désarroi »* par suite d'un acte raciste.

Enfin, M. Pierre-Bloch a rappelé que la LICRA met gracieusement à la disposition du public, chaque lundi, une permanence juridique tenue bénévolement par des avocats.

★ LICRA : 40, rue de Paradis, 75010 Paris, tél. : 770-13-28.

★ S.O.S.-Racisme : tél. : 770-96-16 (tous les jours, sauf dimanche, de 9 heures à 19 heures).

LES STAGES « JEUNES VOLONTAIRES » SERONT MAINTENUS EN 1983

Le programme des stages « jeunes volontaires », créé en 1982 (*le Monde* daté 27-28 décembre 1981) pour procurer à des jeunes de dix-huit à vingt-six ans une première expérience dans la vie active, sera reconduit en 1983 a annoncé Mme Edwige Avice, ministre de la jeunesse et des sports, à l'issue d'un colloque franco-allemand sur les nouvelles formes d'emploi et l'insertion des jeunes.

Ces stages, dont le nombre en 1983 comme en 1982 sera de dix mille, durent six ou douze mois et ont lieu dans des associations d'intérêt général relevant du secteur non lucratif. Ils s'adressent aux jeunes sans emploi ne suivant pas de formation et sont rémunérés à 75 % du SMIC.

Selon Mme Avice, il est encore trop tôt pour faire un bilan des contrats 1982. Elle affirme cependant que les demandes ont été très nombreuses, ce qui a été déterminant dans la décision de renouveler l'expérience. Elle estime qu'environ un stage sur deux débouche sur une offre d'emploi réel.

● *Une délégation du Mouvement français du planning familial,* conduite par Mme André Jaubert, a été reçue, le lundi 4 octobre, pendant près d'une heure à l'Elysée par M. François Mitterrand. L'objet principal de l'audience était le remboursement de l'interruption volontaire de grossesse (I.V.G.) par la Sécurité sociale. *« Nous avons trouvé le président très attentif à nos remarques,* a déclaré Mme Jaubert, *il nous a dit que le gouvernement prendra ses responsabilités ».*

JUSTICE

UN MEURTRE DANS LE MÉTRO PARISIEN

Pulsion criminelle

Au départ ce fut une altercation banale, une querelle comme il s'en produit tous les jours à Paris dans le métro. M. José Aparicio, un Espagnol de cinquante-cinq ans, rentre sagement chez lui sa journée terminée. Debout sur le quai de la station Gare de l'Est, il attend son métro. Il est 21 h 45 ce 14 mai 1981. *« Qu'est-ce que tu as à me regarder comme ça ? »,* lui demande alors un Marocain de trente-quatre ans, Ali Bououder. *« Mais je ne te regarde pas ! »,* réplique l'Espagnol. Ali Bououder n'est visiblement pas dans un état normal, il a bu.

S'approchant de José Aparicio, il lui demande une cigarette. *« Je n'en ai pas. Laisse-moi tranquille, sinon j'appelle la police »,* répond l'importuné. *« Je t'emmerde, toi et la police »,* rétorque le jeune Marocain qui gifle violemment celui qu'il a pris à partie. Un témoin, M. Hamou Douhi, lui aussi Marocain, s'interpose alors pour séparer les deux hommes. L'incident est provisoirement clos. Ali Bououder s'en retourne au bord du quai. Mais José Aparicio, remis de sa surprise et de la douleur provoquée par la gifle — car il vient d'être opéré d'une mastoïdite — avance vers son agresseur et le pousse sur les rails. Une rame surgit juste à ce moment, Ali Bououder sera tué sur le coup.

La victime ne sera identifiée qu'avec difficulté à l'aide de sa carte orange. Une analyse de sang révélera qu'Ali Bououder avait un taux d'alcoolémie de 1,55 gramme. Et l'on apprendra par la suite qu'il était connu des services de police pour divers méfaits. Mais aucun membre de sa famille ne s'est jamais manifesté.

Quant à José Aparicio, son geste criminel accompli, il prendra la fuite dans les couloirs du métro. Rattrapé par M. Hamou Douhi, l'homme qui s'était interposé lors de l'altercation, il sera arrêté. A-t-il agi instinctivement ou de façon réfléchie ? Pour l'avocat général, M. Jean Libouban : *« Ça n'est pas un accident, ça n'est pas un meurtre, mais un geste grave. »* Reconnaissant que le comportement de la victime *« était sujet à critique »,* le représentant du ministère public a estimé que la qualification d'homicide volontaire devait être modifiée en violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner. M. Libouban a réclamé trois à quatre ans d'emprisonnement avec sursis pour ce modeste employé qui *« n'avait rien demandé à personne »* et a été injustement pris à partie.

De fait, cet Espagnol installé en France depuis vingt ans est plutôt du genre effacé. Sensible, très émotif, il avait fait son noviciat pendant sept ans chez les franciscains avant de renoncer au moment des vœux définitifs. De la restauration de tableaux en passant par un emploi chez un sculpteur, il était devenu valet de chambre puis cuisinier. Remis en liberté après six mois de détention, il ne retournera pas en prison. La cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini, a en effet condamné le 4 octobre à trois ans d'emprisonnement, dont trente mois avec sursis, cet Espagnol tranquille qui, un soir de mai, a été saisi d'une pulsion criminelle pour laver un affront.

MICHEL BOLE-RICHARD.

SCIENCES

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés débattent de la création d'un office des choix scientifiques et technologiques

Le Parlement doit-il intervenir davantage dans la définition et la mise en œuvre de la politique de recherche du pays ? Assurément oui, si l'on en croit le ministre de la recherche et de l'industrie, M. Jean-Pierre Chevènement, qui considère que, dans le passé, *« le Parlement a été tenu à l'écart de ce type de débat ».*

Le Parlement s'engagera-t-il plus avant ? La possibilité lui en est offerte avec la proposition de loi portant création d'un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, sur lequel il devait, ce mardi 5 octobre, statuer au terme d'un premier débat à l'Assemblée nationale.

L'idée de mettre sur pied un office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, destiné à donner aux élus les moyens de mieux apprécier les enjeux et les conséquences scientifiques et techniques des textes qu'ils ont à connaître, n'est pas nouvelle. Il y a quelques années, déjà, M. Julien Schvartz, alors député R.P.R. de la Moselle, avait tenté de convaincre le gouvernement de la nécessité d'une telle institution. En vain. Aujourd'hui, cette absence est sur le point d'être comblée, avec l'aval du gouvernement actuel.

Créé pour *« mettre en œuvre tous programmes d'études et procéder à toutes évaluations ou réunions d'information sur les conséquences des choix de caractère scientifique ou technique, en vue d'apporter à l'une ou l'autre Assemblée du Parlement tous éléments de nature à éclairer ses décisions »*, cet office se veut avant tout une structure légère.

A la différence de l'Office of Technology Assessment (OTA) du Congrès américain, créé en 1972, l'office parlementaire se compose de seize membres — dix députés et six sénateurs — qui, pour assurer leur mission, peuvent recourir à des contrats d'études et d'expertises extérieurs. Aussi, pour les aider dans leur tâche, est-il prévu qu'ils soient assistés par deux conseils : un conseil scientifique composé de quinze personnalités choisies en raison de leur compétence dans les domaines des sciences et de la technologie : un comité consultatif composé de quinze représentants des organisations syndicales et professionnelles les plus représentatives au niveau social, ainsi que des associations de protection de l'environnement ou de défense des usagers et consommateurs.

Si la création de cette nouvelle institution doit permettre aux Assemblées parlementaires de mieux étudier les problèmes qui constituent la trame de notre vie quotidienne — les débats sur l'énergie nucléaire, les manipulations génétiques et l'impact sur l'informatisation de la société sont de ceux-là, — il importe, comme devait le rappeler mardi devant l'Assemblée l'un de ceux qui ont préparé ce projet de loi, de ne pas faire de cet office un monstre inutile. C'est pourquoi M. Robert Chapuis, député socialiste de l'Ardèche, a invité les députés à prendre conscience que l'office peut, si l'on n'y prend garde : *« se transformer en un comité d'experts qui prétendrait agir au nom du Parlement mais le dessaisirait en réalité de ses prérogatives. Conçu comme un contre-pouvoir, il deviendrait lui-même un pouvoir qui ajouterait à la compétence des experts la puissance de la loi. On aboutirait alors au contraire de ce que l'on souhaite : une nouvelle technocratie verrait le jour, sous l'habit et avec la caution du Parlement ;*

» Être rapidement saturé par la multiplication des sollicitations et des préoccupations des parlementaires, particulièrement dans les premiers temps de son fonctionnement ;

» Acquérir enfin un pouvoir exorbitant capable de mettre en cause l'équilibre même des pouvoirs. Cette délégation — qui compose l'office parlementaire — doit donc être soumise aux contraintes réglementaires en vigueur dans l'Assemblée.

» Bien d'autres problèmes se poseront, mais seule, a affirmé M. Chapuis, *l'expérience permettra de dégager les meilleures solutions. »*

J.-F. A.

A L'OCCASION D'UNE RENCONTRE AVEC LA F.A.S.P.

M. Joseph Franceschi annonce de nouvelles mesures en faveur des policiers

Conduite par M. Bernard Deleplace, son secrétaire général, une délégation de la Fédération autonome des syndicats de police (F.A.S.P.), majoritaire parmi les policiers en tenue, a été reçue, à sa demande, mardi 5 octobre, par M. Joseph Franceschi, secrétaire d'État chargé de la sécurité publique. En demandant cette entrevue, la F.A.S.P. avait annoncé sa volonté de *« trouver des solutions urgentes aux préoccupations du monde policier (...) face à l'agitation de certains milieux syndicalo-politiques »*, faisant ainsi allusion aux initiatives d'autres organisations syndicales, en particulier l'Union des syndicats catégoriels de la police (U.S.C.P.) qui organise, jeudi 7 octobre, une journée d'action à Paris. Cette rencontre a été l'occasion pour M. Franceschi, fort discret depuis sa nomination en août dernier, d'annoncer la mise en œuvre de plusieurs mesures réclamées par les syndicats de policiers.

Dans un communiqué commun publié à l'issue de cette rencontre, M. Franceschi précise qu'il a *« assuré la F.A.S.P. que les questions suivantes trouveraient une solution sous bref délai : mise en place des comités d'hygiène et de sécurité ; nouveaux droits syndicaux des policiers (application du décret du 28 mai 1982) ; rationalisation de l'emploi des Compagnies républicaines de sécurité (C.R.S.) ; participation des représentants du personnel aux mutations ; défense en justice des personnels de police ; situation des personnels de la préfecture de police révoqués en 1953 en raison de leurs opinions »* (1).

M. Franceschi a, d'autre part, indiqué qu'il *« poursuivait activement »* l'étude d'autres dossiers *« sur lesquels il espère un aboutissement prochain »*. Il s'agit notamment de l'intégration de l'indemnité de sujétion spéciale dans le calcul des pensions de retraite des personnels ; du passage à 100 % du taux de réversion des salaires aux veuves de policiers tués en opération (il est actuellement de 50 %) ; de la réparation des préjudices de carrière subis par les officiers en raison de la réforme de la police intervenue en 1977 ; de l'amélioration de la situation des personnels administratifs et techniques et des agents de surveillance de la police nationale ; de la réduction de la durée hebdomadaire du travail ; et surtout de la *« mise en œuvre des réformes préconisées par le rapport Belorgey »*.

Après la position plus nuancée de M. Defferre, qui s'était refusé à suivre la commission sur les réformes de la police animée par M. Jean-Michel Belorgey, député (P.S.) de l'Allier, dans toutes ses conclusions, les syndicalistes de la F.A.S.P. paraissent satisfaits de cet engagement global. Enfin, ajoute le communiqué, le secrétaire d'État et la délégation de la F.A.S.P. *« ont eu un long échange de vues sur l'activité des brigades dites spécialisées »*, mises en cause dans plusieurs « bavures » policières. Ils sont ainsi convenus *« que certains errements de celle-ci ne doivent pas conduire à nier la nécessité d'une certaine spécialisation des missions dans le cadre du service général »*, sous l'autorité de la hiérarchie traditionnelle, officiers de paix et commandants. Une concertation *« très large »* avec les organisations syndicales sera ouverte sur cette question des brigades spécialisées. Une des solutions envisagées paraît être celle d'un « mouvement tournant » des personnels affectés à ces tâches particulières.

A l'issue de cette rencontre, M. Bernard Deleplace a affirmé que M. Franceschi avait déclaré que *« toutes nos revendications lui paraissaient légitimes »*. *« Il est persuadé,* a ajouté le secrétaire général de la F.A.S.P., *que le fait d'apporter une amélioration à la situation personnelle des agents chargés de la fonction policière contribuera en partie à atténuer le malaise existant »*.

(1) Il s'agit d'une quinzaine de policiers adhérents du parti communiste qui avaient été révoqués à cette période de la guerre froide.

Cinq personnes inculpées six ans après la catastrophe de Seveso

(De notre correspondant.)

Rome. — L'instruction judiciaire sur la catastrophe écologique de Seveso est finalement arrivée à son terme, six ans après les faits : un nuage toxique de dioxyne, échappé d'une usine de la banlieue de Milan, s'était répandu, en juillet 1976, sur une zone de 1 500 hectares environ, qui dut être évacuée et où les cultures n'ont repris que l'an dernier. Aucune mort d'homme n'a été directement liée au drame mais on a constaté des cas nombreux d'altérations graves de la peau.

Le parquet de Monza vient de confirmer l'inculpation de cinq personnes : MM. Guy Waltvogel, président de l'I.C.M.E.S.A., la société chimique responsable de l'incident, contrôlée par la société Givaudan, du groupe suisse Roche ; Jan Sambeth, directeur technique de la société Givaudan ; Fritz Moeri, responsable de la construction de l'installation qui laissa échapper le nuage de dioxyne ; Herwig von Zwehl et Giovanni Radice, respectivement directeur et responsable technique de l'I.C.M.E.S.A.

Le maire de la ville de Meda et les responsables sanitaires de Seveso et de Meda, accusés à l'origine de ne pas avoir informé les autorités compétentes des risques que pouvait présenter l'installation de cette usine chimique, ont été relaxés. Les médecins et représentants spéciaux de la région de Lombardie chargés, après l'incident, de suivre l'évolution de la situation sanitaire dans les communes les plus touchées, à qui on reprochait de ne pas avoir signalé l'augmentation anormale de naissances de bébés mal formés, ont, eux aussi, été innocentés de cette accusation.

Le procès s'ouvrira probablement en janvier et devra répondre à une question essentielle : l'incident était-il ou non prévisible ? Les experts nommés par la défense estiment que non, et que le risque d'une réaction chimique « parasitaire » dans la production de trichlorophénol, à l'origine du nuage toxique de dioxyne, était alors inconnu. — M. S.

Un coopérant français détenu à Caracas depuis sept mois

Montpellier. — Incarcéré depuis le 10 mars au Venezuela pour *« rébellion militaire et port d'armes »*, M. Bernard Sauret, vingt-sept ans, un géologue français demeurant à Montpellier, est toujours en prison à Caracas, malgré la révocation, le 13 août, du mandat de dépôt prononcé par un conseil de guerre (*le Monde* du 26 août). Cette décision du tribunal était accompagnée d'une demande de complément d'information contre M. Sauret, du chef de complicité de détention d'armes, en raison de la découverte d'armes dans les doubles cloisons de la maison du guérillero Pablo Hernandez Parra, chez qui le jeune géologue avait été arrêté. Mais cette décision n'avait pas entraîné la demande d'un nouveau mandat de dépôt.

Cependant, le 20 septembre, le juge de première instance du tribunal civil de Maracay, ville où M. Sauret a été arrêté, demande un délai avant de se prononcer, la justice militaire, disait-il, ne lui ayant pas transmis l'intégralité du dossier. Le 25 septembre, interrogé au téléphone par Me Roux, avocat de M. Sauret, le juge promettait une décision *« la semaine prochaine »*.

Me Roux s'est envolé immédiatement pour Caracas afin de tenter d'obtenir du juge d'instruction une décision de non-lieu ou à défaut la mise en liberté immédiate de M. Sauret. Son défenseur se demande en effet comment M. Sauret — qui a été innocenté par le conseil de guerre pour le délit de subversion — pourrait être coupable du délit de détention d'armes, alors que les deux accusations reposent sur un même fait : s'être trouvé dans la maison d'un ancien chef guérillero au moment de son arrestation. Me Roux a demandé audience aux autorités judiciaires vénézuéliennes. M. Sauret effectuait son service national dans un organisme vénézuélien de recherches sismiques depuis janvier 1981 quand il a été arrêté. — *(Corresp.)*

● *La chambre d'accusation de Paris,* présidée par M. Louis Gondre, a confirmé, le 4 octobre, l'ordonnance de M. Jean-Louis Bruguière, juge d'instruction, qui accordait, le 17 septembre, à la demande de Mes Thierry Fagart et Christine Martineau, la liberté à Mme Helyette Bess, directrice de la librairie Le Jargon libre, à Paris (13e).



RELIGION

DU 5 AU 15 OCTOBRE

Le dalaï-lama est en visite en France

Une personnalité déconcertante et attachante

Chef spirituel et temporel du Tibet, le dalaï-lama est en visite en France à partir du 5 octobre et jusqu'au 15 octobre. Il séjournera à Paris jusqu'au 9 octobre, et M. Chirac donnera une réception en son honneur à l'Hôtel de Ville le 6 octobre. Le dalaï-lama se rendra ensuite dans un certain nombre de villes de province. (Voir encadré.)

Qui est ce chef spirituel et temporel du Tibet ? Un roi ? Un dieu vivant ? Ou un « *simple moine bouddhiste* », comme il dit modestement de lui-même ? Selon les six millions de Tibétains, dont un million vivent en exil – en Inde, au Népal ou dans les pays occidentaux, – le dalaï-lama, Sa Sainteté Tenzin Gyatso, est la quatorzième réincarnation du bodhisattva Avalokiteçvara, Bouddha de la compassion.

La tradition tibétaine enseigne que la compassion du Bouddha s'est incarnée jadis dans les grands rois du Tibet, et ensuite dans la dynastie des dalaï-lamas, qui doivent assurer le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Comment un nouveau dalaï-lama vient-il au trône à la mort du précédent ? Le rite est unique dans l'histoire des sociétés. Les dignitaires religieux recherchent, à travers toute la population, l'enfant qui répondra positivement à une série de tests, tel le fait de choisir, parmi divers objets, les reliques du lama défunt : son chapelet, sa canne, son tambour.

L'actuel dalaï-lama fut ordonné moine à quatre ans, puis formé par vingt années d'études monastiques. Il avait vingt-quatre ans lorsque les Chinois prirent le contrôle du Tibet en 1959. Depuis, il vit en exil, avec quelque cent mille fidèles, à Dharmsala (Inde), au pied de l'Himalaya. En attendant de pouvoir rentrer dans son pays – et il reste très prudent face aux avances des autorités chinoises, en déclarant qu'il s'abstiendra tant que le Tibet sera sous administration chinoise – il parcourt le monde pour visiter les communautés bouddhistes et s'entretenir avec d'autres chefs spirituels.

Il s'est déjà rendu en Mongolie, au Japon, en U.R.S.S., aux États-Unis, et maintenant c'est le tour de l'Europe. Après l'Italie, où il a été reçu pendant une demi-heure par Jean-Paul II, puis l'Espagne, et avant de se rendre en Allemagne fédérale, il arrive donc en France pour une visite de dix jours. Jusqu'à présent, il n'avait pas pu obtenir un visa pour la France pour des raisons politiques – le souci, apparemment, de ne pas indisposer Pékin – mais, aujourd'hui, on lui autorise une visite « *strictement privée* ». Le premier ministre aurait même invité les ministres à ne se prêter à aucun contact officiel avec le dalaï-lama.

Le nirvâna peut attendre !

Celui-ci n'entend pas jouer un rôle politique, pourtant, et affirme vouloir transmettre à l'Occident « *un message de compréhension et d'amour* ». Déconcertante et attachante personnalité, en vérité, que ce jeune « pape » du bouddhisme (quarante-huit ans), qui minimise son propre rôle spirituel, se montre passionné de la science et déborde d'humour. Lorsqu'on lui demande s'il est le dernier dalaï-lama, comme le veut une prédiction, il répond : « *Ce qui importe n'est pas de savoir s'il y aura d'autres dalaï-lamas, mais d'apprécier la valeur, religieuse et politique, de l'institution elle-même. Si l'existence de celle-ci s'avère inutile pour mon peuple, il n'y a aucune raison de la maintenir.* »

Sur le plan spirituel, le dalaï-lama se montre tout aussi pragmatique. Pour lui, « *c'est la compassion qui est au cœur de l'enseignement du bouddhisme mahayana, une compassion qui doit atteindre tous les êtres vivants* ». Pour le reste, on peut « *reporter à un peu plus tard la question du nirvâna ! Il n'y a pas le feu* ». De même que croire, ou ne pas croire à Bouddha n'a pas d'importance : « *L'important est de mener une existence positive* », au service des autres (1).

Fasciné par la science – il avait eu comme précepteur un officier autrichien qui lui a enseigné la physique, – le dalaï-lama s'amuse, à ses moments perdus, à démonter des postes de radio ou des montres pour en comprendre le mécanisme. Son rêve, aux États-Unis, qu'il n'a pu réaliser, était de visiter la NASA.

Cela explique pourquoi le dalaï-lama ne considère pas le bouddhisme comme une fuite du réel. « *Une des grandeurs du bouddhisme est son aspect logique et rigoureux*, nous a-t-il confié. *Le seigneur Bouddha a dit qu'il ne faut pas accepter son enseignement sur parole, mais il faut le passer au crible, comme un chercheur d'or. Pour ma part, je m'intéresse beaucoup à la science, et si un jour la science prouvait avec 100 % de certitude que la réincarnation n'existe pas, alors je renoncerais à cette croyance !* »

Tout le paradoxe, teinté d'humilité et d'humour, du dalaï-lama est dans cette réponse, à la fois boutade et vérité profonde.

ALAIN WOODROW.

(1) Pour en savoir plus sur le lamaïsme tibétain, on peut lire *la Nouvelle Revue tibétaine*, dont le prochain numéro sera entièrement consacré à la visite du quatorzième dalaï-lama en France. 11 bis, rue Larrey, 75005 Paris. 20 F.

LE PROGRAMME DU SÉJOUR

Au cours de sa visite en France, le dalaï-lama assistera à un certain nombre de manifestations publiques à Paris et en province :

● A PARIS :

– Service interreligieux consacré au « Message des grandes religions du monde », le 6 octobre à 19 h 30, Grand amphithéâtre de la faculté de droit Assas.

– Enseignements pour les bouddhistes, le 7 octobre à 20 h, Grande salle de la Mutualité.

– Conférence sur « La compassion universelle et les crises mondiales », le 8 octobre à 19 h 30, à la faculté de droit Assas.

– Enseignements pour les bouddhistes, le 9 octobre à 9 h 30, à la pagode du bois de Vincennes.

● EN PROVINCE :

La visite du dalaï-lama se poursuivra le 10 octobre à Strasbourg (renseignements auprès de M. J. Betrencourt : (88) 87-73-80) ; du 11 au 14 octobre à Toulouse-Lavaur au centre Vajra Yogini (63) 58-17-22 ; enfin le 15 octobre à Digne à la Fondation Alexandra David-Neel (renseignements auprès de M[me] M. M. Peyronnet, (92) 31-32-38).

Tous renseignements complémentaires auprès de la communauté tibétaine, 23, rue Boris-Vildé, 92250 Fontenay-aux-Roses, 350-85-10 et 020-72-19, ainsi qu'auprès du centre Rigpa, 572-51-34 et 544-25-60.

JEAN-PAUL II, ARAFAT ET... CLOVIS

De notre correspondant

Reims. – Dans l'homélie qu'il a prononcée dimanche 3 octobre à Reims à la basilique de Saint-Rémi, dédiée à l'évêque qui baptisa Clovis, Mgr Pierre Boillon, évêque de Verdun, n'a pas hésité à rapprocher le geste de Jean-Paul II accueillant au Vatican le chef de l'O.L.P., Yasser Arafat, de l'accueil que saint Rémi réserva au V[e] siècle au chef des guerriers francs. « *Cette amitié liée avec un chef barbare d'une bande de pillards, ayant du sang sur les mains, provoqua une crispation chez de nombreux fidèles qui refusaient de s'ouvrir à une telle aventure à une époque où les membres du clergé, pour la plupart, étaient encore favorables aux Romains* », a dit l'évêque de Verdun.

Mgr Boillon a ajouté : « *En ce sens, le geste de paix de Jean-Paul II envers le chef des combattants palestiniens est à respecter dans la tradition naturelle de l'Église.* »

M.S.

LE PÈRE PIÉTRI EST CHARGÉ DES QUESTIONS PASTORALES AUPRÈS DE L'ÉPISCOPAT

Le Conseil permanent de l'épiscopat français a nommé le Père Gaston Piétri secrétaire général adjoint de la Conférence épiscopale française, chargé des questions pastorales.

[Né en 1927 à Sisco (Haute-Corse), Gaston Piétri a été ordonné prêtre en 1954 ; il est vicaire à la cathédrale d'Ajaccio de 1955 à 1957, puis aumônier du lycée Fesch d'Ajaccio de 1956 à 1967. Nommé vicaire épiscopal en 1967, il est chargé principalement de la pastorale du monde scolaire, de l'apostolat des laïcs et de la formation permanente des clergés. De 1978 à 1982, le Père Piétri est directeur du Centre national de l'enseignement religieux.

Le poste auquel le Père Piétri vient d'être nommé n'avait pas été pourvu depuis cinq ans. Cette fonction consiste à suivre les différentes questions pastorales à travers la France et leur évolution. Elle concerne par exemple les points suivants : la paroisse et son avenir ; les ministères ; la pastorale des grandes villes ; la préparation du synode ; l'application des orientations missionnaires ; l'accompagnement des secrétaires régionaux de la pastorale, etc.]





Le Monde

MEDECINE

Lutter contre les maladies neuromusculaires

« Nous ne voulons rien dire qui puisse alimenter des espoirs aujourd'hui déraisonnables ou entraîner un pessimisme injustifié. » A l'heure des conclusions, les participants au V[e] congrès international des maladies neuromusculaires, qui vient de réunir à Marseille plus de mille trois cents personnes venues de trente-cinq pays (« le Monde » du 14 septembre), parvenaient difficilement à situer pour la presse l'avancée de leurs travaux.

Diverses estimations situent à trois cent mille environ le nombre des personnes qui souffrent en France d'une affection neuromusculaire. Ces maladies, qui peuvent s'exprimer par des symptômes très divers (de la crampe à la paralysie) aux conséquences fort différentes (de la simple gêne à la mort), forment un ensemble complexe et disparate dans lequel domine le groupe constitué par les altérations génétiques de la fibre musculaire.

Pour l'essentiel, aucun traitement autre que symptomatique (c'est-à-dire s'attaquant aux symptômes et non à la cause) ne peut encore être proposé. Les cas les plus graves se manifestent dès les premiers mois de la vie et évoluent de manière inéluctable, le décès survenant avant la trentième année au terme de souffrances majeures. La réduction progressive des capacités musculaires et la paralysie qui l'accompagne s'installent sans que les facultés intellectuelles soient touchées.

Ces situations dramatiques sont souvent mal supportées par les familles. Mal supportées aussi par le corps médical réduit à suivre l'évolution d'un phénomène sur lequel il n'a aucune prise et pas de véritable approche explicative. Sombre tableau, dira-t-on, où la fatalité et l'impuissance ajoutent au désespoir. Tableau pourtant éclairé aujourd'hui par deux lumières convergentes.

D'une part, les travaux scientifiques engagés depuis une quinzaine d'années sur ce thème semblent prendre un nouvel essor. D'autre part, une action particulièrement dynamique est entreprise dans de nombreux pays par les associations de malades ou de parents de malades. Largement développé aux Etats-Unis, où la Muscular Dystrophy Association, avec l'aide de M. Jerry Lewis, a consacré, en 1980, 20 millions de dollars à la recherche (1), le phénomène est en train de se développer en France. L'Union des myopathes de France et l'Association française contre la myopathie viennent, en effet, de se réunir pour collaborer au sein de l'Association des myopathes de France, présidée par M. Bernard Barataud (2).

Une réunion éminemment positive, qui devrait permettre d'aider enfin à l'établissement d'une politique cohérente de recherche et de soins vis-à-vis de ce domaine longtemps délaissé par les pouvoirs publics et pour lequel le professeur Michel Fardeau, directeur de l'unité de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM) sur la myopathie et président du conseil scientifique des associations de myopathes, souhaite une mobilisation de l'ensemble des chercheurs.

(1) Depuis 1966, le jour de la fête nationale américaine, Labour Day, un « marathon télévisuel » de vingt-quatre heures (ou Telethon) est organisé au profit de la lutte contre les maladies neuromusculaires. A cette occasion, de nombreuses vedettes des arts et du spectacle apportent leur concours. Le programme est rediffusé par des centaines de stations de radio et par toutes les chaînes de télévision américaines et canadiennes.

(2) 4, rue François-Coppée. Tél. 558-21-53.

Le refus obstiné du désespoir et de la fatalité

IL est des travaux qui marquent leur temps. Lorsqu'en 1868, le docteur Guillaume Benjamin Amand Duchenne publie, dans les *Archives de médecine générale*, un article intitulé « Recherches sur la paralysie musculaire pseudo-hypertrophique ou paralysie myosclérotique », pressent-il qu'il laisse du même coup son nom à la postérité ? Ce fils de marin, praticien à Boulogne-sur-Mer, est passionné par les applications médicales auxquelles peuvent donner lieu les découvertes de son temps. C'est ainsi qu'il s'ingénie à utiliser au profit de son art les connaissances récemment acquises sur l'énergie électrique et la maîtrise croissante des techniques photographiques.

Si, plus tard, Charcot reconnaît bien en lui son « *maître en pathologie* », c'est pourtant la *description* magistrale qu'il donne de la paralysie hypertrophique qui lui vaut de ne pas retomber dans l'oubli. Plus d'un siècle après, la maladie de Duchenne de Boulogne n'est plus connue que sous ce nom, et la publication de 1868 continue d'être citée en référence bibliographique dans toutes les études importantes sur les altérations de la fibre musculaire (myopathies) de cause génétique.

La myopathie de Duchenne de Boulogne est, de par sa fréquence (un cas pour trois mille à quatre mille huit cents naissances) et sa gravité (les sujets atteints dépassent rarement la trentaine), le principal chapitre de cet ensemble. Cette affection se caractérise par une réduction progressive des capacités musculaires, l'apparition d'importantes déformations corporelles et le maintien des facultés intellectuelles. Alors que les mouvements foetaux semblent parfaitement normaux, la maladie est présente dès les premiers mois qui suivent la naissance. La marche autonome est retardée, anormale. La station debout devient progressivement impossible, et la période dramatique survient au début de la seconde décennie. Le sujet est alors progressivement réduit à l'état de grabataire.

Le décès par insuffisance cardio-respiratoire survient en général avant trente ans. Outre ces données établies depuis plus d'un siècle et qu'aucune thérapeutique n'a encore véritablement pu modifier, il en existe une autre qui ajoute à la fatalité et pèse sur les sujets et les familles atteints : le caractère héréditaire de la transmission de l'affection.

Il s'agit schématiquement d'une transmission « *liée au sexe* » : les mères transmettent l'anomalie biologique sans en présenter les symptômes. La probabilité d'être malade pour un enfant issu d'un couple dont la mère est porteuse est de 0,5 pour un garçon. Elle est également de 0,5 pour une fille d'être potentiellement vectrice de l'affection vis-à-vis de sa descendance. En réalité, les choses sont plus complexes, et il arrive que dans un nombre non négligeable de cas (environ 30 %) la survenue de la maladie ne puisse être reliée qu'à l'apparition d'une mutation récente, échappant ainsi au mode habituel de transmission.

Une centaine d'entités pathologiques

Un rapide bilan permettrait de conclure à l'inefficacité presque totale des tentatives thérapeutiques menées dans le domaine des maladies neuro-musculaires. Décrites pour l'essentiel à la fin du dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle, ces dernières demeurent bien souvent synonyme d'échec médical. Il ne faut pourtant pas faire preuve d'un excès de pessimisme. D'une part, quelques affections commencent à être curables (par régime alimentaire ou apport médicamenteux) ; d'autre part, l'étude de ces maladies bénéficie depuis une vingtaine d'années de l'apport conceptuel et technique de nombreuses disciplines. C'est notamment le cas de l'immunologie, de l'histologie, de l'enzymologie. De la même manière, de nouvelles possibilités d'investigations, comme la microscopie électronique, l'électro-physiologie musculaire ou les prélèvements (biopsies) de muscles ont aidé à progresser de manière sensible.

« *Il s'est passé,* explique le professeur Michel Fardeau, *en ce domaine, un peu la même chose que dans des maladies frappant le rein ou le sang : avec la possibilité d'obtenir des échantillons aisément analysables et utilisables sur des bases scientifiques, on s'est aperçu qu'un grand nombre d'affections regroupées sous des termes synthétiques constituaient en réalité une pléiade d'entités génétiques, morphologiques et biochimiques différentes* (1). »

Il est donc prématuré d'attendre des retombées thérapeutiques majeures alors même que le cadre nosographique n'est pas encore formellement établi. Les grandes lignes de l'actuelle classification (2) séparent :

● *Les myopathies* dues à une atteinte génétique de la fibre musculaire (type maladie de Duchenne de Boulogne), à un processus inflammatoire (myosites) ou à une anomalie métabolique.

● *Les neuropathies* dues à une atteinte des trajets nerveux qui assurent la croissance normale (trophicité) des tissus musculaires. Il en existe de nombreuses variétés, génétiques ou acquises (carences nutritionnelles, toxiques industriels).

● *Les atteintes de la moelle épinière et celles de la fonction nerf-muscle*. Il s'agit dans ce dernier cas du groupe des myasthénies (caractérisées notamment par une fatigabilité anormale du sujet après un effort physique), pour lesquelles on dispose de protocoles thérapeutiques souvent efficaces.

Au total, on recense plus d'une centaine d'entités pathologiques fort différentes dans leurs causes, leurs évolutions, la gravité et la topographie des lésions qui les caractérisent.

Le rapide développement de la biologie moléculaire n'a pas ignoré les travaux consacrés à ces affections. C'est en particulier le cas des myasthénies, avec les études, à l'échelon microscopique, du « dialogue » qu'entretiennent nerf et muscle au niveau de l'espace qui sépare et relie ces deux structures. S'il est acquis depuis longtemps que le nerf commande le muscle, il semble aussi fort probable qu'à sa manière le muscle puisse par l'intermédiaire de signaux chimiques « influencer » le nerf. Plusieurs équipes françaises axent leurs recherches sur ces facteurs d'origine musculaire. D'autres travaux concernent la synthèse de molécules capables d'augmenter *in vitro* et *in vivo* la vitesse de croissance des nerfs.

Anomalie génétique

Des progrès sont, d'autre part, enregistrés grâce à l'analyse microscopique des biopsies musculaires pratiquées dès la naissance chez des enfants très hypotoniques (*« enfants mous »*). Une analyse fine de ces prélèvements permet, en effet, d'établir un pronostic sur l'évolution, favorable ou non, de l'affection. Elle aide ainsi à la prise de décision concernant le maintien ou l'interruption de la réanimation néonatale.

A ces acquis thérapeutiques minimes mais indéniables pourraient s'ajouter, prochainement, ceux liés à une meilleure compréhension des mécanismes physiopathologiques à l'origine de ces affections. Leur caractère fréquemment héréditaire en fait un large champ d'expérience pour les équipes sachant utiliser les techniques des manipulations génétiques. L'objectif est de remonter en aval, de situer sur le chromosome quelle zone est défectueuse et de comprendre comment l'anomalie génétique devient symptomatique. Là encore la maladie de Duchenne de Boulogne sert de modèle. On sait que la zone anormale se situe sur le chromosome X, structure présente à deux exemplaires dans chaque cellule féminine, à un seul exemplaire chez l'homme. L'équipe du professeur A.E.H. Emery (Edimbourg) s'attache à trier parmi plusieurs milliers de fragments d'acide désoxyribonucléique celui qui est en cause.

Comment ces résultats, pour lesquels tout le monde s'accorde à dire qu'ils ne sauraient tarder, seront-ils utilisés ? Poursuivra-t-on l'étude fine des mécanismes pathologiques ou se limitera-t-on à une application rapide pour diagnostiquer les organismes atteints avant leur naissance ? C'est, résumée, toute la problématique actuelle de ce domaine. Déjà, aujourd'hui, compte tenu des règles bien connues qui commandent la transmission de ces affections, on pratique des interruptions de grossesses chez des couples pouvant donner naissance à un enfant atteint d'une maladie de Duchenne de Boulogne. L'interruption de grossesse n'est pratiquée, après prélèvement de liquide amniotique (amniocentèse) à la seizième semaine de gestation, que lorsqu'il est établi que le fœtus est de sexe masculin. Doit-il y avoir là interrogation éthique ? Curieusement, ce sujet n'est pratiquement pas abordé lors des réunions médicales et scientifiques.

Si tout le monde s'accorde à dire qu'il est illusoire de rêver « éradiquer » de cette manière la myopathie de Duchenne de Boulogne, personne ne peut interdire d'accepter la demande d'un couple qui sait attendre un garçon pouvant être atteint. Bien que se refusant à prendre une position officielle, les associations françaises de myopathes sont fermement opposées au principe de cette démarche, qui constitue, pour reprendre les termes de M. Barataud, « *une impasse intellectuelle* ».

Les progrès permis par les techniques de génie génétique n'aboutiront-ils — comme c'est possible — qu'à la mise au point de méthodes plus fines de dépistage anténatal permettant de ne pratiquer des interruptions de grossesses qu'« *à bon escient* » ? Si tel était le cas, faudrait-il parler d'un dévoiement de la recherche, la technique posant là des problèmes éthiques pour lesquels elle se refuserait à chercher une solution ? Quelle serait alors l'attitude des associations de myopathes qui financent des travaux scientifiques dans ce domaine ? Du résultat de cette compétition entre dépistage et traitement dépendra, vraisemblablement, en grande partie la suite de cette lutte engagée depuis plus d'un siècle, grâce au refus obstiné du désespoir et de la fatalité.

JEAN-YVES NAU.

(1) « Maladies neuromusculaires. Le renouveau des recherches ». *Gazette médicale de France*, n° du 20 novembre 1981.

(2) *Maladies neuromusculaires*. Abrégé Masson. Ouvrage collectif réalisé sous la direction du professeur Georges Serratrice (centre hospitalier universitaire de la Timone, Marseille).

L'ESSOR DES RECHERCHES

par le professeur MICHEL FARDEAU (*)

LA connaissance de maladies touchant principalement les muscles n'est pas toute neuve. La plupart des myopathies ont été reconnues et décrites dans la deuxième moitié du dix-neuvième siècle, mais l'absence de données sur l'anatomie ou la physiologie de la cellule musculaire normale rendait assez vaine toute tentative d'interprétation du mécanisme des myopathies.

L'essor de la biochimie, l'irruption de la microscopie électronique, l'étude des mécanismes élémentaires de la contraction musculaire ou de la transmission neuromusculaire ont tout changé : la cellule musculaire est devenue l'une des cibles favorites de la biologie moderne et de la biologie cellulaire et moléculaire fondamentale.

Mais le déclic de toutes les recherches modernes en pathologie humaine est sans doute la simple description à Londres, en 1956, d'une maladie relativement bénigne où toutes les fibres musculaires présentaient en leur centre un trouble singulier de leur architecture. Cette anomalie, aisément détectable, fut la première d'une longue série permettant la reconnaissance de « nouvelles » myopathies, jusque-là perdues, en fait, dans un maquis nosologique très confus. La possibilité de mieux évaluer des maladies, responsables en particulier d'« hypotonies » à la naissance, d'en préciser le pronostic ou le mode de transmission génétique, de dégager des hypothèses sur leur mécanisme d'apparition, est, sans doute aucun, la raison du renouveau de toute la pathologie musculaire.

A travers ces études, on a pu mieux distinguer que par le passé les atrophies qui étaient la conséquence d'atteintes nerveuses. On a pu reconnaître les troubles liés à des désordres du métabolisme des sucres, des lipides ou de certains nucléotides, trouvant là l'explication de certaines crampes ou intolérances douloureuses à l'effort. On a disséqué, au niveau moléculaire, les anomalies de la transmission neuromusculaire, reproduit la myasthénie humaine chez plusieurs espèces animales, démonté les dérèglements immunitaires qui sont à l'origine de cette dernière.

Toutes ces avancées ont eu des répercussions importantes sur le traitement de ces diverses maladies, et nombre d'entre elles ont des thérapeutiques efficaces.

L'aube et ses nuages

Mais cette poussée de la biologie moderne bute encore sur la compréhension et le traitement de quelques-unes des plus graves et des plus fréquentes maladies musculaires, comme la myopathie de Duchenne et d'autres affections héréditaires. On saisit bien, cependant, les différents éléments de la stratégie mise en œuvre pour l'étude de ces diverses dystrophies. L'essor des recherches apparaît considérable dans ce domaine ; toutes les techniques de la biologie moderne ont été introduites dans le champ particulier des maladies musculaires : le nombre des laboratoires concernés va croissant d'année en année : on peut donc parler d'une aube, dans un domaine longtemps abandonné à l'imprécision du diagnostic et à l'impuissance thérapeutique.

Mais cette aube ne va pas sans quelques nuages, du moins dans notre pays, où les centres de recherche sont encore peu nombreux, où manque toute recherche épidémiologique précise, où les malades musculaires ne sont pas encore reconnus dans leur vraie dimension sociale. Eparpillées entre de nombreuses disciplines différentes, les recherches cliniques ont peine à s'épanouir, à s'articuler avec les laboratoires de recherche fondamentale. Une prise de conscience de l'importance de ces maladies, une meilleure convergence des recherches cliniques et biologiques, l'individualisation de ce domaine pathologique comme discipline médicale, devraient aider les nuages à se dissiper.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S., directeur de l'Unité INSERM de biologie et pathologie neuromusculaires et président du conseil scientifique des associations françaises de lutte contre les myopathies.

Aux Entretiens de Bichat

Le désastre des accouchements «sauvages»

LE « respect de la nature » n'est pas toujours souhaitable en ce qui concerne la grossesse, si l'on en juge par le tableau catastrophique présenté aux Entretiens de Bichat par le SAMU (professeur Maurice Cara) et le SMUR pédiatrique de Paris (docteur Jean Lavaud) des accouchements « sauvages » survenus à domicile, en 1980 et 1981 à Paris.

Cent cinq enfants (dont des jumeaux) sont nés accidentellement de cette façon durant ces deux années, dans des conditions « *qui n'ont rien d'un tableau idyllique ou d'une image d'Epinal où figurent matrones, baquet d'eau chaude et draps propres* ».

Ce sont les conditions socio-économiques qui, sans exception, ont motivé ces « accouchements-accidents » survenus à l'hôtel, dans un véhicule, un escalier ou un lieu de travail, nécessitant l'appel à des équipes hautement médicalisées et spécialisées des SAMU.

L'âge moyen de ces femmes était de vingt-sept ans, mais une sur cinq avait de seize à vingt ans. Plus de la moitié en 1980, le tiers en 1981, appartenaient à des familles d'immigrés et, chez plus de la moitié aussi, la grossesse n'avait pas été correctement suivie sur le plan socio-médical.

Si les équipes appelées en urgence n'ont eu à faire face qu'à peu d'anomalies de l'accouchement lui-même, le bilan dressé est, pour les enfants, désastreux. Cinq étaient morts-nés ou décédés dans les premières minutes. Vingt-deux étaient dans un état tel qu'ils ont nécessité des massages cardiaques externes, des intubations, perfusions, ventilations, remplissages vasculaires...

Malgré tout cela, on a noté, encore, une dizaine de décès après l'hospitalisation, et, chez un tiers de ces « nouveau-nés à domicile », de multiples problèmes médicaux graves.

Bref, et en dépit de tous les moyens déployés, la mortalité a été dix fois supérieure à la moyenne nationale.

L'efficacité du SAMU

L'efficacité du SAMU dans de tels cas est attestée par le fait que « *les médecins d'urgence ont assumé sans problème tous les accouchements et que ceux du SMUR (spécialisés en pédiatrie) ont trouvé vingt-trois enfants en état de mort apparente pour lesquels ils ont déployé sur place les techniques les plus sophistiquées de réanimation* ».

Un tel bilan appelle à l'évidence, indiquent les orateurs de Bichat, un effort considérable d'information des femmes enceintes sur les risques qu'encourt leur enfant en cas de naissance à domicile et une pédagogie accrue visant à bien expliquer, dessins à l'appui, les signes avant-coureurs de l'accouchement et son déroulement. Les pouvoirs publics devraient, à cette fin, favoriser les actions menées, notamment, au sein du comité médico-social pour la santé des migrants et des centres de protection maternelle et infantile.

Un effort de ce type serait autrement moins coûteux, et plus bénéfique sur le plan socio-humanitaire, que le déploiement des SAMU et des services de réanimation spécialisés, et M. Jack Ralite, ministre de la santé, en était conscient, lorsqu'il souhaitait que le modèle remarquable de prise en charge et de dépistage mis en place en Seine-Saint-Denis soit étendu à toutes les communautés urbaines.

Les désastres que peuvent engendrer les accouchements à domicile ne sont pas spécifiques à la Ville de Paris : une série du même ordre est relevée à Lyon, avec des résultats tout aussi catastrophiques, et qui incitent, c'est le moins que l'on puisse dire, à certaines méditations sur le bien-fondé des campagnes lancées contre les maternités hospitalières bien équipées et pour un « *retour à la nature* » dont on ne saurait sous-estimer la cruauté...

Dr E.-L.

PLÉTHORE MÉDICALE ET COUT DE LA SANTÉ

L'accroissement du nombre des praticiens s'est accompagné d'une multiplication des actes

Le nombre des médecins français en exercice a triplé en un quart de siècle, et il a augmenté de plus de 40 % de 1975 à 1980. La croissance démographique est loin d'avoir suivi une pareille accélération, et la densité médicale, ou proportion de médecins par rapport à la population, a crû, elle aussi, de 40 % durant la dernière période quinquennale.

Ces données, qui résultent d'une enquête demandée par le ministère de la santé et dont les conclusions ne sont pas encore publiées, confirment l'impasse inquiétante à laquelle conduit le recrutement excessif — depuis 1968 — d'étudiants en médecine.

L'enquête du SESI (Service des statistiques, études et systèmes d'information) indique, en outre, une tendance tout aussi inquiétante à la multiplication, par les praticiens placés en situation de pléthore, d'actes techniques coûteux et dont la nécessité reste à démontrer.

Ces faits posent, dans toute leur ampleur, le problème d'ordre professionnel, certes, mais aussi économique et politique de la responsabilité que devrait assumer le corps médical (et lui seul ?) pour la détermination et la gestion du budget que la nation entend consacrer à sa santé.

LE nombre des médecins a pratiquement triplé en France en un quart de siècle, passant de 39 100 en 1955, à 116 000 en 1980. L'accroissement démographique du pays corrige mais ne compense pas cette donnée : de 90 médecins pour 100 000 habitants, la densité médicale est passée à 217 en 1980, soit un doublement en vingt-cinq ans. Au 1er janvier 1981, 125 981 médecins étaient inscrits à l'ordre, dont 1 660 pour les départements d'outre-mer ; 113 000 environ avaient une activité professionnelle définie, déclarée à l'ordre, ce qui représente une densité médicale réelle un peu plus faible, de 213 médecins pour 100 000 habitants en 1981.

Il est intéressant de comparer ces chiffres et les informations abondantes et détaillées que recèle le fichier informatisé de l'ordre national sur les caractéristiques de la profession médicale et son évolution avec ceux qui vont être publiés par le SESI récemment mis en place au ministère de la santé (1).

Selon les listes établies par les directions départementales des affaires sanitaires et sociales (D.D.A.S.S.), sources d'information du SESI, 108 000 médecins exerçaient en métropole au 1er janvier 1981, soit 201 pour 100 000 habitants, ou encore un médecin pour près de 500 habitants.

L'accroissement du nombre des médecins a été continu, de 15 à 20 % par période quinquennale de 1955 à 1970. Mais c'est en 1970 qu'a débuté un véritable « décollage » conduisant à une croissance quinquennale de 25 % (1970-1975), puis de 42 % de 1975 à 1980 ! Dans le même temps, le taux de croissance de la population française se réduisait, ce qui fait que le nombre des médecins par 100 000 habitants a crû, lui aussi, de 40 % de 1975 à 1980, constate le SESI.

Cette densité médicale est une moyenne, qui recouvre des disparités départementales considérables, allant, par exemple, de 1 à 5 entre l'Aisne et Paris et de 1 à 3,4 entre l'Aisne, le département le plus défavorisé, et l'Hérault, le département le plus médicalisé de France.

Deux traits dominent cette inégalité : l'attirance des villes et l'héliotropisme. La densité médicale est nettement plus élevée au sud d'une ligne reliant Bordeaux à Lyon, qu'au Nord, si l'on excepte Paris. Les départements de la périphérie de Paris se situent dans la moyenne nationale, à l'exception des Hauts-de-Seine et du Val-de-Marne, qui la dépassent modérément. Vingt départements ont atteint ou dépassé la densité de 200 médecins pour 100 000 habitants et aucun ne dispose de moins de 100 médecins pour 100 000 habitants.

Féminisation et rajeunissement

Deux tiers des praticiens français exercent sur le mode libéral, et un tiers sont salariés exclusifs. Le nombre de ces derniers a connu, depuis 1970, une croissance plus rapide que celui des « libéraux », indique le rapport du SESI.

La féminisation continue du corps médical explique, pour une part, ce phénomène ; les doctorats d'Etat étaient délivrés pour un cinquième à des femmes en 1961, un tiers en 1980, note le SESI, et, en 1981, un étudiant en médecine de première année sur deux est une femme.

Or 29 % des femmes médecins ont un exercice salarié complet, 21 % exercent à l'hôpital, et 12 % seulement pratiquent sous une forme libérale.

La croissance du nombre des étudiants en médecine depuis quinze ans a conduit à un important rajeunissement du corps médical, dont l'âge moyen est, au 1er janvier 1981, de 42,5 ans.

La stabilisation, depuis 1978, comme les limitations prévues pour l'avenir du nombre des diplômes délivrés devraient atténuer cette tendance (2), et les organisations médicales se préoccupent déjà du problème d'équilibre « *extrêmement grave* » que poserait une réduction trop brutale des promotions facultaires pour le financement des pensions de retraite. C'est vers l'année 2020 que pourrait se poser ce problème dans toute son ampleur, lorsque l'âge de la retraite sera atteint pour les promotions pléthoriques que nous connaissons depuis dix ans.

Dans l'immédiat, le nombre des entrées dans la profession excède, et de loin, celui des départs en retraite. Dans l'hypothèse où tous les médecins âgés, au 31 décembre 1980, de 60 ans et plus, cesseront leur activité dans les cinq ans à venir, le total de ces départs n'atteindra, indique le rapport du ministère, que 10 641 ; « *chiffre maximum qu'il faut réduire de moitié si l'on ne tient compte que des « 65 ans et plus »*, donnée plus vraisemblable.

Autrement dit, mille médecins environ se retirent chaque année, alors que neuf mille s'installent... Même si une politique de restriction rigoureuse était conduite, et en tenant compte du fait que l'allongement d'un an de la durée des études supprimera quasiment, pour l'année 1985-1986, toute sortie de diplômés, il faudra attendre trente ans pour qu'un équilibre entre les entrées et les sorties s'instaure dans la profession médicale.

Une telle évolution n'est pas propre à la France, dont la densité médicale peut se comparer à celles de l'Allemagne fédérale et du Danemark, alors qu'elle est inférieure à celle de la Belgique, de la Grèce et de l'Italie, mais nettement supérieure à la densité observée aux Pays-Bas, en Angleterre ou en République d'Irlande.

Des conséquences économiques

L'attention que suscite, tant en France que dans les pays où une évolution semblable est observée, l'augmentation importante du nombre des médecins relève d'une double préoccupation.

La première est d'ordre professionnel : l'âge moyen d'installation dans la vie professionnelle est, pour les jeunes médecins français, de trente ans, alors qu'ils ont commencé leurs études à dix-huit ans. Il serait particulièrement dommageable qu'un tel investissement, une si longue formation, assumés par la collectivité, se traduisent, pour cause de pléthore, par... une inscription au chômage. La médecine n'est pas un métier comme les autres, et son exercice ne saurait répondre qu'à des besoins précis — et limités — et non à une quelconque demande artificiellement stimulée.

Le deuxième souci qu'entraîne, pour les pouvoirs publics, l'éventualité d'une pléthore médicale est d'ordre économique. S'il n'est pas douteux que l'extension de la médicalisation a joué un rôle important dans l'amélioration manifeste de l'état de santé des populations et dans l'accroissement important de leur espérance de vie, notamment durant cette dernière décennie (3), on peut craindre qu'à l'équilibre souhaitable succède une « surconsommation » d'actes non indispensables qui pèserait lourdement sur les finances collectives.

Le SESI s'est efforcé d'évaluer l'éventuel fondement d'une telle crainte en recherchant l'évolution, durant la dernière décennie, du nombre de consultations, de visites et d'actes médicaux, puis en les comparant à l'évolution du nombre des médecins libéraux.

Le nombre des médecins libéraux a été multiplié par 1,5 de 1971 à 1981. Dans le même temps, le nombre des consultations était multiplié par 1,7, et celui des visites à domicile par 1,4. Ces données, qui sont à peu près les mêmes pour les spécialistes et pour les généralistes, indiquent que la consommation par poste de soins a augmenté plus rapidement que l'évolution démographique de la population, et plus rapidement même que la densité médicale libérale, sauf pour les visites à domicile, qui ont tendance à diminuer, dans tout l'Occident.

Cette évolution vers une multiplication des actes est beaucoup plus frappante encore pour ceux qui sont cotés en K (actes de chirurgie et spécialités, incluant, par exemple, les piqûres intraveineuses — K 2 — et les électrocardiogrammes — K 12, le K valant 10,25 F) et les actes cotés en Z (actes de radiologie), qui ont été multipliés respectivement, durant cette décennie, par 2,3 et 2,4.

Une telle multiplication des actes médicaux relève, pour une part, de l'extension de la protection sociale et de la prise de conscience accrue — et bénéfique — par la population des bienfaits d'une surveillance sanitaire et de traitements précoces.

Mais elle relève aussi de la progression des effectifs des médecins et de leurs comportements individuels, notamment de l'usage non constamment rationnel ou motivé qu'ils font des techniques nouvelles d'exploration ou de traitement que leur vantent à loisir tant la publicité industrielle que les communications — parfois naïves — de leurs pairs.

Les « décideurs médicaux », et eux seuls, ont la maîtrise totale de la quantité d'actes qu'ils ordonnent (hospitalisation, explorations biologiques ou autres) ou qu'ils produisent en tant que dépositaires exclusifs d'une compétence entre toutes complexe et de la confiance des malades, dont ils sont les défenseurs naturels vis-à-vis de toutes les instances administratives.

Les caisses d'assurance-maladie estiment qu' « *elles n'ont pas à offrir une garantie de revenus à une profession qui a mal contrôlé la croissance de ses effectifs* » (4). Elles considèrent aussi que la multiplication « *inutile et coûteuse* » des actes n'a fait que refléter l'effort que déployaient des praticiens — trop nombreux — pour maintenir leur niveau de vie...

C'est pourquoi la convention médecins-Sécurité sociale retenait, pour la première fois en 1980, le principe d'une enveloppe globale (honoraires et prescriptions) compatible avec les recettes disponibles de l'assurance-maladie. Autrement dit, les honoraires des médecins ne pourront augmenter que si le nombre et le coût des actes prescrits ou pratiqués se stabilisent ou diminuent.

Une telle conception a certes pour mérite de faire prendre conscience au corps médical des aspects économiques de chacun de ses actes, de chacune de ses prescriptions, et, sans doute, faut-il en espérer une évaluation plus soigneuse et un usage plus réfléchi de certaines thérapeutiques ou de certains modes d'exploration dont l'efficacité réelle se voit de plus en plus fréquemment remise en cause.

Mais elle fait porter aux médecins une responsabilité d'ordre politique qu'ils ne sauraient assumer seuls. La détermination de la part des richesses nationales que la collectivité entend consacrer à sa santé plutôt qu'à ses loisirs, à ses transports, ou aux allocations familiales ne peut, en effet, relever que d'un choix tant communautaire qu'individuel, comportant le créneau de souplesse, de liberté et de sécurité supplémentaire que peuvent offrir, à ceux qui le souhaitent, les mutuelles et les assurances.

L'enquête du SESI, la première du genre, indique certes qu'il existe depuis une décennie une multiplication frappante des actes médicaux. Mais elle ne prouve nullement que ce phénomène résulte d'un comportement particulier de praticiens trop nombreux désireux de maintenir le niveau de leurs revenus.

Durant la décennie étudiée, de nombreux événements d'ordre à la fois sociologique et scientifique ont considérablement alourdi les responsabilités des médecins et le champ de leur intervention. La contraception, qui concerne dix millions de femmes, les prises en charge des troubles de la puberté, de la ménopause, de la sexualité, du vieillissement, des inadaptations sociales, n'en sont que des exemples, auxquels il faut ajouter l'avènement de technologies ou de thérapeutiques remarquables, coûteuses à leurs débuts, et dont aucun patient n'entend être privé, quel qu'en soit le coût...

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) La commission des comptes de la santé a eu la primeur de l'enquête du SESI sur la démographie médicale, qui sera publiée dans la revue *Santé Sécurité sociale SESI* (1, place Fontenoy, 75700 Paris).

(2) 3 304 doctorats d'Etat ont été délivrés en 1970, près du triple (9 236) en 1978.

(3) L'espérance moyenne de vie est passée de 75,2 ans à 80 ans pour les femmes, et de 67,7 ans à 70 ans pour les hommes de 1970 à 1980. La France comptait, en 1981, 3 091 080 habitants âgés de plus de 75 ans (1 967 060 en 1960).

(4) On trouvera dans le volume *Etudes de droit et d'économie de la santé*, publié en 1982, sous la direction du professeur Didier Truchet, par la faculté des sciences juridiques de Rennes, une étude particulièrement pertinente de ces phénomènes. Editions Economica, 49, rue Héricart, 75015 Paris.

DOUZE ANNÉES D'ÉTUDES

Selon le « profil moyen » établi après une enquête conduite pour le compte du ministère de la santé par le Centre de sociologie et de démographie médicale, un étudiant en médecine s'inscrit à dix-huit ans et demi, soutient sa thèse à vingt-huit ans et demi et s'installe dans la vie professionnelle à trente ans.

Au moment de l'enquête, 12,5 % des jeunes médecins inscrits à l'ordre n'avaient pas d'activité professionnelle, ou une activité occasionnelle.

Il est significatif que plus de la moitié donnent, pour raison de cette situation, le fait qu'ils considèrent leur formation comme insuffisante ou incomplète, et qu'il leur faut donc la poursuivre.

DU CHIRURGIEN-DENTISTE A L'ORTHOPHONISTE

Durant la décennie 1971-1980, où le nombre des médecins est passé de 65 191 à 104 073, celui des chirurgiens-dentistes est passé de 20 571 à 30 321, celui des pharmaciens d'officine de 17 533 à 20 791 et celui des sages-femmes de 8 794 à 9 382.

Dans le même temps, chez les paramédicaux, le nombre des infirmiers et infirmières est passé de 148 600 à 245 994, celui des masseurs kinésithérapeutes de 20 772 à 34 572, celui des orthophonistes de 2 016 à 7 492 et celui des orthoptistes de 370 à 1 133. Enfin, les assistantes sociales ont vu leur nombre passer de 13 921 à 28 700.

Les médecins ne sont donc pas les seuls acteurs du système de santé, dont la « densité » a augmenté beaucoup plus rapidement que celle de la population générale.

(Source : SESI.)

ÉDUCATION

La consultation nationale dans les lycées s'ouvre sur fond de bavures et de mécontentement

Manque d'enseignants, nominations tardives, classes surchargées... Telles sont les revendications qui reviennent comme autant de leitmotive dans les actions de protestation des professeurs, des parents, des élèves de lycées et collèges, depuis la rentrée. Des actions qui surgissent les unes après les autres comme autant d'incendies : à peine éteintes ici, les flammes renaissent ailleurs.

L'administration — déroutée, d'autre part, par une date de rentrée plus précoce qu'à l'accoutumée — n'avait surtout pas prévu l'accroissement des effectifs dans le second degré *(le Monde* daté 26-27 septembre). Sans compter les mesures exceptionnelles de recrutement dans plusieurs académies de la moitié nord de la France auxquelles le gouvernement vient de recourir *(le Monde* du 5 octobre), il a fallu, au fur et à mesure que des difficultés apparaissaient, procéder à des ajustements. Parmi les derniers en date, on peut citer le cas du lycée Henri-Moissan, à Meaux (Seine-et-Marne), où quatre classes de terminale comptent chacune trente-neuf élèves. Les professeurs ont fait une grève d'une heure la semaine dernière, relayée par les élèves. Lundi matin, il manquait encore sept heures et demie d'enseignement en physique, solution trouvée dans la journée.

Tous les « incendies » ne sont cependant pas encore éteints. Ainsi, à Villepinte (Seine-Saint-Denis), des lycéens, auxquels s'étaient joints quelques enseignants, ont-ils bloqué une route, le lundi 4 octobre, pour attirer l'attention sur l'importance des enseignements non assurés faute de professeurs. Ce sont deux exemples représentatifs de beaucoup d'autres.

C'est dans ce climat que doit avoir lieu dans les lycées, le mercredi 6 octobre, une journée de consultation nationale de tous les personnels, dont les avis seront transmis à la commission de réflexion sur les lycées, animée par M. Antoine Prost, professeur à l'université de Paris-I. Il n'est donc pas surprenant, comme l'explique, par exemple, le censeur du lycée Henri-Moissan, à Meaux, que ces difficultés aient *« occulté l'organisation de la consultation »*. A Rennes, au lycée Bréquigny, les syndicats ont proclamé que, n'ayant pas satisfaction sur l'allègement des effectifs, ils boycotteraient la journée du 6 octobre.

On ne parle décidément pas le même langage au ministère — qui tente, mais un peu tard, d'associer les intéressés au changement — et sur le terrain, où les personnels avancent d'abord des revendications quantitatives.

M. Savary avait pour sa part pris un engagement, le 24 septembre, lors de sa conférence de presse. *« J'ai pris des mesures,* avait-il alors déclaré, *pour que les postes implantés dans les établissements puissent tous être pourvus dans les dix jours qui viennent. »* Ce mardi 5 octobre, on estime au ministère que *« le problème est réglé pour l'essentiel, même s'il demeure encore des difficultés d'ajustement dans des disciplines telles que les mathématiques et la physique, pour lesquelles les candidats sont plus difficiles à trouver. »* Ces remarques s'appliquent au cas particulier des académies du nord de la France. Pour les autres, ajoute-t-on dans l'entourage du ministre, *« il n'y a pas à notre connaissance de gros problème ayant un caractère d'anormalité »*.

C. A.

Un référendum inhabituel

Annoncée aux recteurs le 7 juin dernier, la « consultation nationale dans les lycées » débute le 6 octobre. Les élèves n'auront pas cours ce jour-là. Tous les personnels sont invités à débattre de l'avenir des lycées, de leur place dans le dispositif de formation après le collège, c'est-à-dire après la scolarité obligatoire. Du 6 octobre au 13 décembre, tandis que les avis recueillis dans les établissements seront transmis au ministère, des groupes de travail composés d'élèves, de parents, d'élus... pourront se réunir *« en dehors des heures de travail des enseignants »*, et le 13 décembre tous ces partenaires réfléchiront ensemble dans chaque établissement.

Voilà pour les modalités prévues : les 1 135 lycées et les 1 354 lycées d'enseignement professionnel (LEP) s'y sont préparés, non sans quelque réticence, allant parfois jusqu'à des velléités de boycottage. Pourtant, la démarche des promoteurs de la consultation ne manque pas de force. Elle la puise dans une philosophie toute résumée par la formule : la parole aux intéressés sans qui rien ne peut changer. *« Le cœur de l'enseignement, c'est ce qui se passe dans la classe,* affirme M. Antoine Prost, qui anime la mission de réflexion sur les lycées. *Et cela, il n'est au pouvoir de personne de le transformer de l'extérieur. »*

Scepticisme et osmose

Or, il faut changer. Déjà, au printemps dernier, M. Luc Soubré, chargé par le ministère de l'éducation nationale d'un rapport sur la « décentralisation et la démocratisation des institutions scolaires », soulignait, après avoir entendu les représentants de vingt-sept organisations, l'unanimité des partenaires de l'action éducative *« pour décrire les établissements scolaires comme des lieux clos et étouffants » (le Monde* du 23 juin). M. Prost pense que *« des problèmes sérieux se posent »* : la sélection qui entraîne un poids accru de l'examen, la lourdeur et la rigidité des programmes, des horaires et des matières, la plus grande maturité des lycéens, le découpage, en trois ans, de leur formation, que personne ne suit vraiment de bout en bout *« avec le souci de les faire réussir »*.

En définitive, l'enjeu de la consultation proposée aux 2 500 lycées est de répondre à la question : *« A quoi servent-ils ces lycées ? »*. En d'autres termes, ont-ils comme mission de préparer tous leurs élèves à un métier ; la distinction entre les trois familles de formation : études tournées vers l'enseignement supérieur, qualification professionnelle directement monnayable sur le marché du travail (C.A.P. et B.E.P.), sections techniques, cette distinction *« correspond-elle aux besoins de l'économie et aux attentes de la société ? »*

Il n'est pas facile aux enseignants de traiter par le mépris une telle occasion : débattre enfin d'un sujet qui les préoccupe tous — même s'ils s'en évadent parfois — ne serait-ce que parce que ses effets tissent à vie la trame de leurs jours.

Les syndicats les plus distants à l'égard du pouvoir actuel, les plus hostiles, l'ont compris. Le très peu représentatif syndicat F.O. et la Société des agrégés appellent à bouder une *« initiative détestable »*. Mais l'UNI (Union nationale interuniversitaire « antimarxiste ») et la Confédération nationale des groupes autonomes (C.N.G.A., modérée) invitent leurs adhérents à participer, en vue de faire valoir leurs opinions. Quant aux organisations de gauche, SNES et SGEN-C.F.D.T., elles soutiennent fermement l'opération. Encore que la « base » n'ait pas toujours affiché un optimisme immédiat : à Rouen, la section académique du SGEN-C.F.D.T. a soumis sa décision à un vote.

Le taux de participation à cet inhabituel référendum apportera une indication intéressante sur le prix que les personnels des lycées attachent aujourd'hui à leur propre poids sur le cours des choses. Placés devant l'évidence qu'ils ne peuvent à la fois se plaindre et taire leur point de vue sur les causes du mal et ses remèdes, beaucoup participeront sans enthousiasme : ils ont demandé à leur proviseur *« si c'est obligatoire... »*. Avec scepticisme aussi. Les discussions sont prévues en petits groupes « hétérogènes ». Les professeurs de mathématiques devront réfléchir avec ceux de français ou de langues, et les agents de service avec les enseignants. Nombreux sont les proviseurs qui pensent que ces contacts inaccoutumés en mettront plus d'un mal à l'aise. En outre, les propositions formulées ne devront pas, à court terme, exiger de moyens supplémentaires. Ce qui sollicitera peut-être les imaginations, mais découragera les facilités.

Au dire de plusieurs chefs d'établissement, l'enthousiasme s'est manifesté... chez les parents, qui n'interviendront cependant que dans la seconde phase de la consultation. *« J'ai trouvé chez eux un intérêt assuré »*, affirme Mme Nelly Barrault, proviseur du lycée Camille-Sée à Paris. A Auch, au lycée Pardailhan, les enseignants voulaient bien se réunir mercredi, mais le matin seulement, à la place des cours. Les parents ont réussi à les convaincre de ne pas supprimer les cours et de réserver l'après-midi à la discussion. *« Voyez,* sourit le proviseur, Mme Jacqueline Bierer, *il y a déjà eu osmose. »*

CHARLES VIAL.

Les déçus de la rentrée

(Suite de la première page.)

Mais, au-delà de ce problème réel, le divorce semble se préparer entre le ministre et ses enseignants. *« L'arrivée de la gauche au pouvoir devait permettre une amélioration de nos conditions de travail »*, explique une enseignante, membre du parti socialiste. Après un long combat dans l'opposition, beaucoup de maîtres, syndiqués ou non, croyaient l'heure de la satisfaction de leurs revendications enfin arrivée. Création de postes, vingt-cinq élèves par classe, augmentation des salaires, diminution des heures de cours, tous ces slogans utilisés lors des manifestations sous le régime précédent semblaient aller de soi.

Certes, des emplois ont été créés en nombre record depuis septembre 1981. Mais, rapportés à 1 million de personnes, les quelque 30 000 postes créés ces deux dernières rentrées n'ont guère eu, sur le terrain, l'effet attendu. En outre, cette année, on demande en échange de nouveaux efforts aux enseignants : de la rénovation de leur pratique professionnelle à la solidarité concrète avec les deux millions de chômeurs, en passant par l'annonce, pour 1983, d'un budget qui n'améliorera pas les conditions de travail. A un corps social déjà en désarroi et où le moindre changement nécessite d'importants délais, le ministre parle de difficultés. Mais les destinataires semblent ne plus entendre.

M. Savary, il est vrai, n'a pas tenté de mobiliser les énergies lorsque le pays était encore en état de grâce — et qu'il pouvait distribuer des moyens supplémentaires, — préférant se laisser le temps de la réflexion et remettant à plus tard l'annonce des grandes perspectives. Ce choix politique, qui avait le mérite de la rigueur intellectuelle, était-il celui qui convenait dans ce secteur ? Trois semaines après la rentrée scolaire, on constate que des enseignants — certains allant jusqu'à faire grève — se montrent réticents vers celui qui leur a trop rarement adressé la parole, qui n'a pas su ou pas voulu les convaincre d'emblée que la nation avait besoin d'eux.

A trop attendre — et alors que les contraintes économiques étaient prévisibles, — le ministre de l'éducation nationale a pris le risque de laisser passer une occasion.

SERGE BOLLOCH.

DÉFENSE

83 % des ventes d'armes de la France sont destinées au Maghreb et au Proche-Orient

Le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a qualifié d'« *excessive* » la dépendance des exportateurs français d'armements envers leur clientèle proche-orientale et maghrébine. En effet, plus de 83 % des ventes de matériels militaires français à l'étranger se font en direction de ces deux régions du monde.

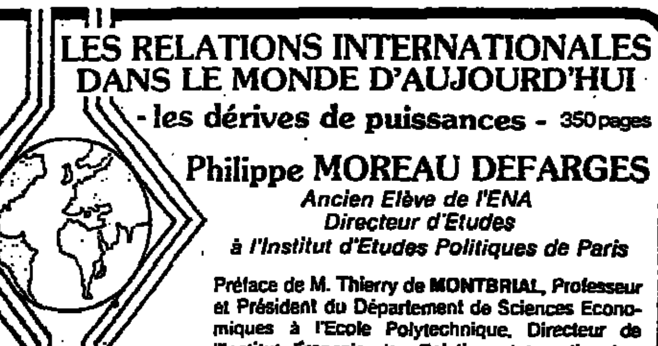
M. Hernu a porté ce jugement, la semaine dernière, en présentant les plus récentes statistiques du commerce français des armements aux députés membres de la commission de défense.

Pour le premier semestre 1982, les commandes enregistrées à l'exportation se sont élevées à 26 400 millions de francs, au lieu de 20 milliards pour le semestre correspondant de 1981. Au total, en 1981, ces ventes ont été de 33 800 millions de francs, et de 37 300 millions de francs en 1980.

Selon le ministre de la défense, les exportations du premier semestre de l'année en cours se répartissent ainsi : 19 200 millions de francs pour le secteur aéronautique ; 5 500 millions de francs pour le matériel terrestre, et 1 700 millions de francs pour le secteur naval. La répartition géographique est la suivante : 83,5 % au Maghreb, Proche et Moyen-Orient ; 5,5 % pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ; 4,5 % pour l'Afrique noire ; 3 % pour l'Extrême-Orient ; 2,5 % pour l'Amérique du Sud et les Caraïbes, et 1 % divers.

On note une double dépendance : 83 % des ventes le sont à destination du Maghreb et du Proche-Orient, et 73 % concernent des matériels aéronautiques. Dans le cas présent, il s'agit principalement de la fourniture d'avions Mirage-2000 et Alpha-jet à l'Egypte et de celle de missiles sol-air Crotale et de missiles surface-surface Exocet à l'Arabie Saoudite.

Après avoir qualifié d'« *excessive* » ce qu'il a appelé « *la concentration des exportations vers une région donnée* », M. Hernu a affirmé sa volonté d'augmenter les exportations de bateaux de guerre, notamment vers le Brésil et le Pérou.



CARNET

Naissances

— Marie-Christine **Villoin** et Christian **Campomizzi** ont la joie d'annoncer la naissance de

Célia,

le 26 septembre 1982.
17, rue Molière.
75001 Paris.

— Isabelle **Corone** et Bertrand **Faure** ont la joie d'annoncer la naissance de

Valentine,

le 28 septembre 1982.
83, rue Sedaine, 75011 Paris.

— Laurent, Jérôme, Sophie, Matthieu, Marie-Cécile ont la joie d'annoncer la naissance de leur frère

Thomas,

le 1er octobre 1982.
Madeleine et Pierre **Jouanneau**,
27, rue du Dr-Cullerre,
85000 La Roche-sur-Yon.

Décès

— Nous apprenons la mort du
vice-amiral d'escadre (C.R.)
Yves de BAZELAIRE,
décédé le 1er octobre.

[Né le 1er novembre 1908 à Paris, ancien élève de Navale, Yves de Bazelaire a, notamment, commandé l'aviso « Commandant-Duboc » de 1948 à 1949, date à laquelle il est affecté aux forces maritimes du Mékong. En 1952, il commande l'escorteur « Bambara » et la 2e division d'escorteurs. De 1959 à 1961, avec le grade de capitaine de vaisseau, il commande le croiseur « Jeanne-d'Arc » et l'école d'application des enseignes de vaisseau de Navale.

Promu contre-amiral en 1962, Yves de Bazelaire est chef de bureau des études générales à l'état-major de la marine et, en 1964, il commande la 1re flottille d'escorteurs d'escadre. D'août 1966 à novembre 1968, il est, successivement avec le grade de vice-amiral puis avec le rang de vice-amiral d'escadre, major général de la marine nationale avant d'être versé en 2e section (cadre de réserve). Membre de l'Académie de marine, il s'est occupé de la diffusion de nombreuses publications militaires.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André DELAMARE,
ancien élève de l'ENA,
administrateur civil
au ministère de l'économie
et des finances,

survenu le 1er octobre 1982, à Paris, dans sa cinquante-huitième année.
De la part de :
Nathalie Delamare,
M. et Mme Jacques Delamare et leur fille,
M. et Mme Charles Delamare et leur fils,
Mme Louis Delamare et ses enfants,
Mme Françoise Lerbert.
Le service religieux sera célébré le mercredi 6 octobre, à 16 h. 30, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, à Trouville-sur-Mer (Calvados).

— Le baron Olivier Guichard,
Mme Malcy Ozannat et son fils,
Le prince et la princesse Ladislas Poniatowski et leurs enfants,
Mlle Aline Guichard,
M. Eugène Vincent,
La baronne Guichard,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

la baronne Olivier GUICHARD,
née **Suzanne Vincent**.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre 1982, à 14 h. 30, à Néac (Gironde).
Ni fleurs ni couronnes.

— Mme André Harlet-de Harveng, son épouse,
Mlle Catherine Harlet, sa fille,
M. Louis Harlet, son père,
M. et Mme Albert de Harveng, ses beaux-parents,
M. et Mme Jean Harlet,
Docteurs Daniel et Solange de Harveng, ses frère, beau-frère et belles-sœurs,
Isabelle de Harveng, sa filleule,
Claudine, Laurent et Maryvonne Harlet, Fabienne de Harveng, ses neveu et nièces,
Toute la famille,
Le personnel du L.E.G.T. d'Aulnay-sous-Bois et du L.E.P. annexé,
ont l'infinie tristesse de faire part du décès de

M. André HARLET,
proviseur
du L.E.G.T. d'Aulnay-sous-Bois
et du L.E.P. annexé,
ancien élève de l'E.N.S.E.T.,
chevalier de l'ordre national du Mérite,
officier des Palmes académiques,
médaille d'argent
de la jeunesse et des sports,

survenu le 1er octobre, à la suite d'une longue maladie, dans sa cinquante-quatrième année.
Les obsèques auront lieu le jeudi 7 octobre 1982.
Réunion au cimetière nouveau d'Aulnay-sous-Bois à 14 h. 30.
L.E.G.T., 42, avenue Voillaume,
93604 Aulnay-sous-Bois.

— Mimi Kremer, née Girard, sa femme,
Françoise, Michel, Jean, Christine, Jacqueline et Philippe, ses enfants,
Monique, sa belle-fille, Michel Guilhot-Gaudeffroy, son gendre,
Nadja, Bruno, Édouard, Julien, Olivier et Emmanuel, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Rolf KREMER

à son domicile à Vincennes le 27 septembre.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme René Marty,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Mme Maurice Graffeuil,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René MARTY,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 octobre 1982 à l'âge de quatre-vingt-trois ans.
La famille recevra le mercredi 6 octobre de 9 heures à 12 heures à son domicile, 39, rue Cardinet, Paris-17e.
Le service religieux et l'inhumation auront lieu le même jour à Domats (Yonne) à partir de 15 heures.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Geoffrey F. MYERS,
ancien journaliste
au « Daily Telegraph » à Paris
pendant de nombreuses années,
survenu le 2 octobre 1982.

— **Jeanne SALVEY**
est morte accidentellement le 23 septembre.
Ses amis, bouleversés, portent en eux le souvenir vivant de cette personnalité singulière et généreuse, au cœur chaleureux, au dévouement inlassable.

— Mme Guy Sebag,
M. et Mme Michel Sebag,
M. et Mme Pierre Sebag,
M. Daniel Sebag,
M. et Mme Joseph Sebag,
Docteur et Mme Albert Sebag,
Mme Raymonde Sebag,
Et leurs enfants,
Les familles Sebag, Pariente, Setbon, Deiana, Daidone, Kauffer, parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Guy SEBAG,

survenu le 2 octobre 1982 à l'âge de soixante-quatre ans.
Les obsèques auront lieu le mercredi 6 octobre. Rendez-vous à 9 h. 45 porte principale du cimetière Parisien de Pantin.

19, rue du Vieux-Marché,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

Anniversaires

— Une fidèle pensée est demandée aux amis de

BORIS LEBOVIC,
ingénieur,
résistant 1940-1944,
publicitaire,
disparu brusquement le 2 octobre 1960.

Avis de messes

— L'Union nationale de l'arme blindée cavalerie chars (nouvelle adresse : 39, rue Caumartin, 75009 Paris) fera célébrer un service religieux à la mémoire des morts pour la France de la cavalerie, des chars et de l'arme blindée et des anciens de l'arme décédés au cours de l'année le dimanche 17 octobre 1982, à 11 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides.

Communications diverses

— Les amis de **Maurice Guernier**, décédé le 30 avril 1982, se réuniront le lundi 11 octobre, à 18 heures sous la présidence d'Aurelio Peccei, président du Club de Rome, au Centre Chaillot-Galliera, 28, avenue George-V, Paris-8e. Ils souhaitent ensemble témoigner de son rayonnement et de son œuvre et poursuivre les divers projets dont il avait pris l'initiative.

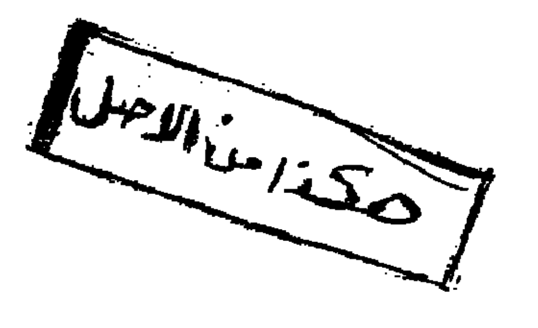
A cette occasion, le nom de Maurice Guernier sera donné à la salle du Centre Chaillot-Galliera où se tiennent régulièrement des réunions consacrées au développement des peuples, dont il était l'un des animateurs.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

Université de Paris-I (Panthéon-Sorbonne), mercredi 6 octobre, à 17 h. 30, salle Louis-Liard, M. Mohamed Ben Tourkia : « Economie de la santé et gestion du système sanitaire en Tunisie ».

— Université Paris-II, jeudi 7 octobre, à 10 h. 30, salle des commissions, M. Ahmed Elmoutaouasset : « Le modèle islamique de développement ».



INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Des fourrures de toutes les couleurs

Beaux efforts d'invention dans les fourrures de prêt-à-porter, où les couturiers et créateurs lancent les couleurs vives en pelleteries de premiers prix sur des modèles faciles à porter en toutes occasions. A côté des grandes griffes spécialisées depuis longtemps, de Pierre Balmain, de Carven, de Christian Dior et d'Yves Saint-Laurent, Louis Féraud, Jean-Louis Scherrer et Per Spook adaptent, à leur image, les visons et les astrakans.



REVILLON : poncho de popeline de coton gansé vert loden, fourré de lapin rasé et lustré, à col d'oppossum arrondi. 4 800 F, 40, rue La Boétie et 24, rue du Four.

Les carrures de l'hiver sont importantes, mais moins agressives que l'an dernier, surtout aux emmanchures et aux empiècements d'épaules. Pour en équilibrer le volume, les cols sont petits. Les longueurs varient entre les vestes étirées en parkas, les blousons et les manteaux traités en sept huitièmes ou couvrant le genou.

Le vison domine toujours, élaboré en reversibles, teint et galonné, tout comme l'astrakan. La marmotte d'Amérique revient, ainsi que le mouton doré, rajeuni sous l'appellation d'agneau rasé, en tons naturels ou vifs. Le kalgan, la loutre de mer, le petit-gris, le castor éjarré ou rustique, le putois, l'oppossum et le wallaby, participent au regain rétro de la mode des années 50. Enfin, les pelisses font partie de toutes les collections, à tous les niveaux de prix.

Alexandre mise sur le Swakara, en trois quarts pour le sport, teint ou naturel, en miel, tabac, voire bleu-noir fondu, taillé en parkas, vestes à col officier et épaules rondes, gansées de cuir, de 8 800 F à 10 500 F, selon les coloris.

André Ciganer offre un blazer en lapin côtelé gris fer, marine, bordeaux ou rouille, à 5 500 F.

Frédéric Castet, chez *Chistian Dior*, propose toute une série de ponchos, de vestes et de manteaux, de 5 000 F à 10 000 F : agneau de Paris garni de marmotte en bleu, rouge ou vert galonné d'or, mouton envers daim. Le premier manteau de vison, un Saga Dark, travaillé en rayures, se vend 26 000 F.

Chez *G. R. Fischelis*, les vestes à poils longs, en renard ou marmotte, sont conçues pour être portées sur les jeans comme les robes de soie, de 9 500 F à 35 000 F.

J. Mendel sort la première collection signée Jean-Charles de Castelbajac, avec d'amusants trois-quarts réversibles en taupe et toile de bâche, à col transformable en capuche, 14 900 F, avec gilet pressionné assorti, 3 500 F.

Révillon étoffe sa collection boutique, avant de s'attaquer à une diffusion plus importante. Le cours des ponchos et des parkas de popeline fourrés de lapin rasé commence à 4 800 F, l'agneau rasé en manteau, à 3 650 F. Le ragondin non éjarré en manteau est à 10 900 F, le vison pleines peaux à 22 900 F.

Toujours aussi imaginatif, *Robert Beaulieu* nous propose le « faites-le vous-même » en tricot de fourrure, vestes, gilets, écharpes ou bonnets, se vendant réalisés ou avec patron. Il s'agit de pelotes de 30 mètres de wallaby, cousin du kangourou, ou de vison Saga en dark, pastel ou blanc, à 190 F et 1 100 F la pelote. Comptez-en dix-sept pour une veste à exécuter en quelques jours.

Yves Saint-Laurent taille ses fourrures sur les lignes de son prêt-à-porter, avec des petites vestes de mouton doré, allégées d'un empiècement rond aux épaules en porc velours clouté et un caban à double boutonnage et revers de smoking en astrakan Swakara noir.

Mais les achats de fourrure s'effectuent aussi aux Puces et chez les spécialistes du troc. *Les Deux Oursons* proposent un stock de huit cents à mille pièces, provenant surtout de particuliers. Le prix est fixé au départ, la maison prenant une commission de 20 % à 50 % selon la valeur. Les formes sont classiques : à partir de 2 500 F la veste de vison, 5 000 F le manteau. On trouve aussi tout un choix de pelleteries rétro : oppossum, skunks, marmotte, datant des années 50.

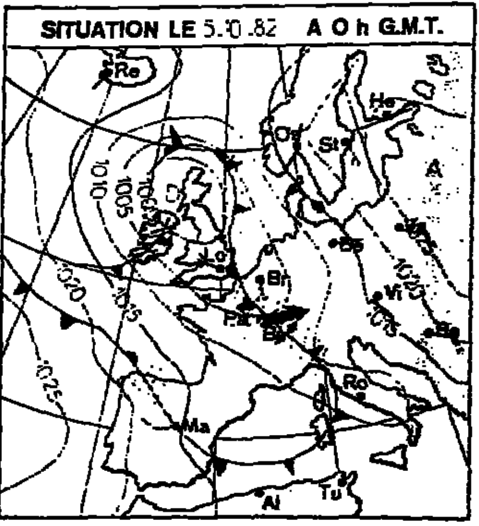
Lady Troc offre du neuf, de l'occasion, du dépôt-vente. Les pelisses de kalgan, à fourrage complet amovible, commencent à 1 600 F, celles de lapin rasé à 1 900 F. La veste de vison neuve se cote à partir de 8 900 F, en occasion à 4 000 F, le manteau à 7 000 F.

NATHALIE MONT-SERVAN.

★ Alexandre, 376, rue Saint-Honoré ; André Ciganer, 98, rue du Faubourg-Saint-Honoré ; Christian Dior, 11 *bis*, rue François-Iᵉʳ et 12, rue Boissy-d'Anglas ; G. R. Fischelis, 31, avenue Mozart ; J. Mendel, 396, rue Saint-Honoré ; Révillon, 40, rue La Boétie et 24, rue du Four ; R. Beaulieu, 2, rue de Sèvres et 59, rue La Boétie ; Yves Saint-Laurent, 12, place Saint-Sulpice ; Les Deux Oursons, 106, boulevard de grenelle ; Lady Troc, 13, rue de l'Etoile.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 5.10.82 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 5.10.82 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 6 OCTOBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Evolution probable du temps en France entre le mardi 5 octobre à 0 heure et le mercredi 6 octobre à 24 heures :

La France sera progressivement envahie par un flux d'ouest à nord-ouest perturbé.

Mercredi, le temps sera très nuageux et passagèrement pluvieux sur les régions montagneuses, ainsi que celles situées au nord de la Seine. Sur le relief, des chutes de neige se produiront au-dessus de 1 800 à 2 000 mètres. Sur le reste du pays, il fera un peu meilleur ; le soleil fera des apparitions, mais en alternance avec des nuages abondants qui donneront des averses. Au lever du jour, les températures se situeront le plus souvent entre 5 et 10 degrés : elles atteindront, dans l'après-midi, un maximum compris entre 14 et 20 degrés du Nord au Sud.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 5 octobre à 7 heures, de 1010,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 octobre ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5 octobre) : Ajaccio, 24 et 15 degrés : Biarritz, 18 et 13 ; Bordeaux, 17 et 10 ; Bourges, 17 et 10 ; Brest, 14 et 10 ; Caen, 14 et 10 ; Cherbourg, 14 et 10 ; Clermont-Ferrand, 17 et 10 ; Dijon, 16 et 9 ; Grenoble, 20 et 9 ; Lille, 17 et 10 ; Lyon, 18 et 10 ; Marseille-Marignane, 24 et 12 ; Nancy, 17 et 10 ; Nantes, 15 et 10 ; Nice-Côte d'Azur, 22 et 14 ; Paris-Le Bourget, 18 et 10 ; Pau, 18 et 12 ; Perpignan, 23 et 14 ; Rennes, 15 et 10 ; Strasbourg, 17 et 11 ; Tours, 15 et 10 ; Toulouse, 17 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 27 et 17 degrés ; Amsterdam, 16 et 10 ; Athènes, 26 et 19 ; Berlin, 17 et 9 ; Bonn, 18 et 9 ; Bruxelles, 18 et 11 ; Le Caire, 30 et 18 ; îles Canaries, 26 et 21 ; Copenhague, 15 et 10 ; Dakar, 31 et 25 ; Djerba, 31 et 22 ; Genève, 18 et 10 ; Jérusalem, 25 et 14 ; Lisbonne, 22 et 17 ; Londres, 15 et 7 ; Luxembourg, 14 et 9 ; Madrid, 23 et 17 ; Moscou, 6 et 4 ; Nairobi, 26 et 14 ; New-York, 23 et 15 ; Palma-de-Majorque, 25 et 13 ; Rome, 22 et 14 ; Stockholm, 15 et 10 ; Tozeur, 32 et 23 ; Tunis, 27 et 18.

L'ÉVOLUTION POUR LA FIN DE LA SEMAINE

La majeure partie de l'Europe occidentale restera sous l'influence d'une vaste zone dépressionnaire dont le centre évoluera entre le nord de la France et l'Allemagne, et qui maintiendra sur l'ensemble de notre pays un flux frais et instable de nord-ouest. En toutes régions, le temps restera frais pour la saison au cours de ces trois jours et souvent instable, avec des averses qui prendront un caractère de giboulées : neige en montagne à partir de 1 400-1 600 mètres et ondées orageuses surtout dans les régions de l'Est et du Midi. Les rafales de nord-ouest seront plus fortes sur l'Atlantique, ainsi qu'en Méditerranée, où le mistral et la tramontane persisteront.

Les températures maximales s'échelonneront généralement de 12 à 15 degrés du nord au sud, atteignant 17 à 18 degrés près de la Méditerranée. En fin de période, les éclaircies deviendront plus belles dans les régions de l'ouest et s'accompagneront d'une légère hausse des maximums.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du lundi 4 et mardi 5 octobre :

UNE LOI

● Modifiant l'article L. 253 bis du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

DES ARRÊTÉS

● Autorisant l'émission d'un emprunt par la caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales.

● Portant ouverture, à titre expérimentale, d'un service de transmission d'alarmes dénommé *Télésécurité police* et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

ÉCHECS

● *Le troisième et dernier tournoi interzonal d'échecs*, qui vient de s'achever à Moscou, a vu la splendide victoire du grand maître soviétique Garry Kasparov, 10 points, devant son compatriote Alexandre Beliavski, 8,5. Ces deux joueurs sont donc qualifiés pour le futur Tournoi des candidats, qui aura lieu en 1983, et désignera l'adversaire final d'Anatoly Karpov, titre mondial en jeu. Kasparov, dix-neuf ans, le plus jeune « candidat » de toute l'histoire des échecs, et Beliavski rejoignent V. Kortchnoï, R. Huebner, L. Portisch, E. Torre, Z. Ribli et V. Smyslov, précédemment qualifiés pour le Tournoi des candidats.



PARIS EN VISITES

JEUDI 7 OCTOBRE

« Eglise Saint-Denis », 14 h 30, façade de l'église, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Allaz.

« L'UNESCO », 14 h 30, métro Cambronne, Mme Legrégeois.

« Les Invalides », 15 h, cour d'honneur, pied de la statue de Napoléon, Mme Bouquet des Chaux.

« La Mosquée », 15 h, place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« La Sorbonne », 15 h, entrée rue des Ecoles, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le post-impressionnisme », 14 h 30, 13, avenue du Président-Wilson (Approche de l'art).

« Musée Kwok on », 15 h, 41, rue des Francs-Bourgeois (l'Art pour tous).

« L'île Saint-Louis », 15 h, métro Pont-Marie (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'hôtel de Lauzun », 15 h, 17, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Le Marais », 15 h, métro Saint-Paul (Mme Hauller).

« Cimetière Montparnasse », 15 h, métro Raspail (P.-V. Jaslet).

« Le quartier Popincourt », 14 h 30, métro Saint-Ambroise (Paris pittoresque et insolite).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Résurrection du passé).

« Saint-Germain-des-Prés, 14 h 30, 2, rue Mabillon (Le Vieux Paris).

« Montmartre », 15 h 30, métro Abbesses (Visages de Paris).

CONFÉRENCES

17 h 30, 1, place d'Italie : « Les massacres de septembre et l'Hôpital général », entrée gratuite (Société historique et archéologique du XIIIᵉ arrondissement).

18 h, 33, faubourg Saint-Honoré, M. A. Peyrefitte : « Tocqueville, cet inconnu » (Cercle de l'Union interalliée).

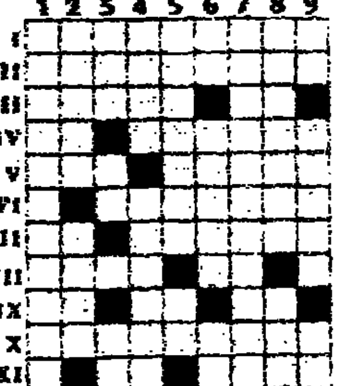
19 h, 62, rue Madame : « La naissance d'Apollon à Delos » (Arcus).

20 h 30, 5, rue Largillière, Mme L. Winckler : « Médecine et alchimie » (Nouvelle Acropole).

20 h 30, 26, rue Bergère, M. P. Michant : « La relaxation et l'image du corps » (L'homme et la connaissance).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3 291



HORIZONTALEMENT

I. Qualifie un homme cocufié ou désigne l'objet grâce auquel il ne le restera pas. — II. Armer un coq de combat ou frapper au cours d'un combat de coqs. — III. Son existence met en évidence les attraits d'une compagne. Valeur en abrégé d'un Louis neuf. — IV. Serpent d'eau douce. Restaurateur du palais jupitérien. — V. Qui a perdu son self-control. Il a prouvé que César pouvait conquérir pacifiquement ce qui fut la Gaule. — VI. Promises à la béatitude éternelle. — VII. Personnel. Donne le tournis. — VIII. Le premier commandement des damnés de la route. Copulative. — IX. Note. Ancienne idole. Liaison indélébile des amants inséparables. — X. Débâtissent pour mieux construire. — XI. Forme d'avoir. Ce que fait Dieu quand il met les justes à Sa droite.

VERTICALEMENT

1. « Nana » et « Thérèse Raquin » s'y pressent parfois contre « la Bête humaine ». — 2. Des Jaunes s'en grisent pour voir la vie en rose. Dépôts. — 3. Agent du trésor à Plovdiv. Dedans des gens à cheval sur les principes. Possessif. — 4. Ses fils reviennent souvent sur le tapis. Mis l'accent sur le côté pointu de la chose. — 5. L'hôpital des ailes brisées. Quand on l'entend sauter, il faut s'attendre à le voir couler. — 6. Degré d'une échelle qu'il vaut mieux monter que descendre. Compagne de l'homme au crépuscule et de Charlot dans « les Lumières de la ville ». Conjonction. — 7. Va à l'école jusqu'à un âge avancé. — 8. Rajeunir des batteries destinées à retourner au feu. Travail de choix. — 9. triplement nécessaire pour persévérer. Ficelle. Personnel.

Solution du problème n° 3 290

Horizontalement

I. Potinière. — II. Luisante. — III. Errante. — IV. Ise. Aride. — V. Bananes. — VI. Ecru. TNT. — VII. Méandres. — VIII. Prière. Et. — IX. Liseuse. — X. Ose. Etaux. — XI. Ie. Seule.

Verticalement

1. Plein-emploi. — 2. Ours. Cerise. — 3. Tire-braise. — 4. Isa. Année. — 5. Nanan. Drues. — 6. Intra. Reste. — 7. Eteinte. eau. — 8. Re. Dense. Ul. — 9. Test. Taxe.

GUY BROUTY.

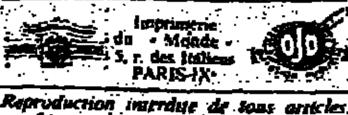
Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE-D.O.M.-T.O.M.			
273 F	442 F	611 F	780 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE			
533 F	962 F	1 391 F	1 820 F
ÉTRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
313 F	522 F	731 F	940 F
II. — SUISSE, TUNISIE			
386 F	667 F	949 F	1 230 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Commission paritaire : n° 57 437
ISSN : 0026 - 9360.

هكذا من الأصل

Le Monde

culture

MUSIQUE

LA MORT DE GLENN GOULD

L'interprète créateur

Le pianiste canadien Glenn Gould est mort le lundi 4 octobre à Toronto des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de cinquante ans. Né le 25 septembre 1932, enfant prodige, il avait fait ses débuts de soliste à l'âge de quatorze ans avec l'Orchestre symphonique de Toronto, sa ville natale.

Après de nombreuses tournées au Canada, il avait acquis une réputation internationale lors d'un concert donné à New-York en 1955. Il avait alors vingt-trois ans. Il devait jouer ensuite dans le monde entier, jusqu'en 1964.

Glenn Gould est mort, et l'on a envie d'ajouter, selon la tradition : vive Glenn Gould ! En effet, aucun pianiste mort n'est plus vif que ce mort-là. Ayant quitté l'estrade des salles de concert depuis 1964, à trente-deux ans, après neuf ans de carrière, pour se confiner dans « l'atmosphère hermétiquement close des studios d'enregistrement », *le pianiste canadien, fuyant tout contact humain, ne se faisait entendre que par le disque ou par le biais d'émissions de télévision minutieusement mises au point. De temps en temps, un nouvel enregistrement apparaissait au catalogue français ; tout récent ou datant de dix ou quinze ans déjà, il n'en constituait pas moins l'un des événements de la saison.*

Telles ces toiles dont la lumière nous parvient avec plusieurs années de retard, plusieurs siècles parfois, et dont on peut se demander si elles ne sont pas éteintes au moment où nous en admirons l'éclat, Glenn Gould s'était depuis longtemps placé hors du temps réel de la vie musicale, il était même entré dans la légende : personnage fabuleux amoureux de son vieux piano Steinway CD 318, refusant de serrer la main de quiconque et passant de longs mois en compagnie des bûcherons du Grand Nord...

Au début de cette année, on avait pu voir (et revoir) sur TF 1 les trois émissions de Bruno Monsaingeon, au cours desquelles Glenn Gould interprétait les Variations Goldberg, *parlait de* « l'art de la fugue » *en jouant celles de Bach et posait la* « question de l'instrument » *en s'asseyant devant son piano favori ; les mélomanes français qui ne le connaissaient pas encore, fascinés ou agacés, ont ainsi découvert que la réalité dépassait les anecdotes et les dithyrambes. Qu'on revoie ces films dans deux mois ou dans dix ans, l'étonnement restera intact. De même pour ses disques : on peut naturellement regretter ceux qu'il n'a pas faits, mais, de toute manière, la prolixité n'était pas dans sa nature. En vérité, Glenn Gould ne mourra vraiment que le jour où ses enregistrements seront devenus inécoutables pour des raisons techniques ou, peut-être esthétiques.*

En attendant, il est probable que son style d'interprétation et la perfection de ce qu'il livrait au disque donnera lieu à bien des imitations stériles et à de vaines comparaisons. Soucieux d'une perfection absolue qu'il ne pouvait obtenir qu'en studio (non pour des questions de virtuosité mais parce qu'il voulait, grâce aux prouesses de la prise de son que l'auditeur puisse saisir exactement chacune de ses intentions), Glenn Gould a réalisé des interprétations hors pair en ce sens que le disque ne le trahit pas, tandis qu'il trahit la plupart des autres. Il serait absurde d'attendre l'équivalent d'un concertiste, et, cependant, cela se produira immanquablement, tandis qu'on verra de médiocres pianistes s'enfermer dans les studios, cherchant à coups de ciseaux la pierre philosophale au milieu des micros et des potentiomètres.

En dehors de ces épiphénomènes, et sans mettre en cause l'intérêt purement musical des interprétations de Glenn Gould, évident jusque dans ses parti pris de vitesse ou de lenteur les plus surprenants, on peut s'interroger sur la signification d'une démarche qui vise à placer l'exécutant et l'auditeur hors de toute contingence par le biais d'une technologie qui a largement contribué à tuer la pratique musicale.

Les esprits se rejoignent-ils mieux lorsque les cœurs ont cessé de battre ? C'est une vieille question qu'on ne saurait poser ni résoudre d'une façon aussi expéditive mais à laquelle on peut songer en attendant de revoir les films, d'entendre les disques qu'on avait cachés et de lire les biographies qui ne manqueront pas de paraître pour rendre un juste hommage à un musicien hors de la norme, qui n'était pas seulement pianiste mais mettait l'instrument au service d'une pensée créatrice. En réécoutant ses enregistrements, il faudra aussi se souvenir de l'un de ses rêves les plus significatifs : ne pas livrer une seule prise de son mais une quinzaine dans le même coffret, que l'auditeur pourrait assembler à sa guise afin que l'écoute cesse d'être passive pour devenir créatrice comme, selon lui, devait l'être l'interprétation.

GÉRARD CONDÉ.

A LA BIENNALE DE VENISE

Cornelius Cardew et le « Journal polonais », de Nono

Dominée par la création du Journal polonais nº 2 *de Luigi Nono, la journée du 3 octobre de la Biennale de Venise nous a permis de découvrir deux compositeurs fort peu connus en France : Cornelius Cardew et Aldo Clementi.*

La mort du premier, le 13 décembre dernier, à quarante-cinq ans, renversé par une auto, dans la neige, devant sa maison de la banlieue londonienne, est même passée totalement inaperçue à Paris. Et pourtant, Cardew était une personnalité originale qui eut une vie mouvementée. Elève de la très classique Royal Academy of Music pour le violoncelle, le piano et la composition, il se convertit rapidement au sérialisme intégral et fut, à Cologne, l'assistant de Stockhausen, avec qui il collabora pour la composition de Carré. *Mais, séduit par John Cage et son message de liberté quelque peu anarchique, il se lança assez vite dans la musique graphique et aléatoire, et participa activement, de 1966 à 1971, à un groupe d'improvisation, tout en étant professeur de composition dans son ancienne académie.*

Nouvelle volte-face au début des années 70 : Cardew se convertit au marxisme, entreprend une violente critique de ses œuvres précédentes, publie un livre sur Stockhausen, Serviteur de l'impérialisme, *fonde un orchestre de « rock révolutionnaire », écrit des œuvres sur des textes de Mao Zedong, et une* Vietnam sonata, *participe activement à la campagne anti-Confucius, encourage la lutte du peuple irlandais pour sa libération, etc. Nul ne sait où l'entraînait sa trajectoire brisée par la mort.*

Mais toute cette agitation reposait sur des motifs nobles, un refus du mécanisme sériel, de la commercialisation de l'art, une volonté de libérer l'interprète en le faisant collaborer avec le compositeur, la recherche anachronique d'un langage simple mis au service de la « collectivité socialiste ».

Et sa musique n'est pas médiocre, comme l'a prouvé l'excellent récital de piano de son ami John Tilbury consacré à des œuvres d'avant l'adhésion au marxisme. Rien qui annonce un agitateur effréné et superficiel. Mais, au contraire, une musique réflexive, énigmatique, une écoute très sensible à travers un discours réduit à l'essentiel, avec des juxtapositions déconcertantes de violence et d'émotion (February Pieces) *où se révèle un tempérament poétique et subtil, d'une pureté quasi debussyste parfois* (Winter Potatoes). *Mais sans doute, dans ces partitions très « ouvertes », John Tilbury a-t-il mis aussi beaucoup de lui-même.*

La découverte d'Aldo Clementi, compositeur italien de cinquante-sept ans, très prisé de nos confrères transalpins, nous a moins excité. Ses trois œuvres tournaient aussi lentement qu'une « minimal music » dans des atmosphères saturées et monotones : des voix de femmes éternisées par un ordinateur pendant vingt minutes, un quintette à cordes développant précautionneusement une polyphonie en micro-intervalles comme s'il s'ingéniait à jouer faux en l'honneur de John Cage et un malheureux flûtiste luttant désespérément contre les multiples parties qu'il avait lui-même pré-enregistrées ; laissons à l'auteur le mot de la fin : « C'est comme une énorme végétation qui suffoque une petite plante. »

L'angoisse apocalyptique

Luigi Nono, communiste de longue date, a dédié son Journal polonais nº 2 *à ses* « amis et compagnons qui, dans l'exil, dans la clandestinité, en prison, au travail, résistent, même désespérés espèrent, même incrédules croient », *et il l'a intitulé :* « Quand ils sont mourants, les hommes chantent », *d'après un poème de Velemir Chletnikov qu'il associe à des textes du Polonais Milosz, du Hongrois Ady et des Russes Blok et Pasternak.*

Pour autant, Nono ne déchaîne pas des foudres vengeresses ; ce n'est pas, ou plus, son style. Mais il lance une plainte déchirante vers le ciel et vers les hommes : « Les poèmes que nous citons sont dans l'angoisse apocalyptique. Leur temps est celui de l'avent et leur langage lamentations, psaumes, prophéties. »

Sous les plafonds de la Scuola San Rocco où tourbillonnent dans de fantastiques perspectives les personnages bibliques de Tintoret, les voix des trois sopranos, très aiguës, fragiles et tendues à l'extrême, déploient dans l'espace comme de grandes écharpes de neige, souples, d'une pureté bouleversante, accompagnées par le murmure du vent. Un violoncelle et une flûte grave y ajoutent bientôt un sombre relief. Une mezzo récite quelques fragments des poèmes à mi-voix. Un moment, les deux instruments, amplifiés par l'électronique, prennent des proportions terrifiantes. Une atmosphère sinistre, comme si l'on entendait retomber les murs d'une prison, accompagne les dernières paroles ; les voix s'estompent lentement, passant comme des stations douloureuses. Etrange musique, mais grande musique qui, avec un minimum de moyens, nous transporte sur des hauteurs sublimes, dignes du Canto Sospeso.

JACQUES LONCHAMPT.

EXPOSITIONS

Les plasticiens à la Biennale de Paris

(Suite de la première page.)

Voici donc la Biennale toute corsetée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, où, pour des raisons probablement assez peu intéressantes, on a cédé moins de place que d'habitude, où il a fallu limiter les participations, jouer serré avec chaque artiste, et, pour finir, installer une partie des œuvres sous la tente, entre les deux palais de l'avenue du Président-Wilson. Où on se prend à regretter qu'un Buren, ou un Viallat, en herbe, n'ait pas conçu quelque marquise de couleur, tant on pense campement et non fête en voyant les bâches. Le grain de folie manque, le coup de pouce généreux aussi, dans cette édition, dont on sait bien qu'elle est la dernière du genre à se tenir là, et qu'elle est remise en cause jusque dans son principe de base : l'obligation pour les exposants de ne pas avoir plus de trente-cinq ans. Mais tout de même. Il y a des invités à honorer.

Leur participation réduite à trois ou quatre artistes par pays – il y a des exceptions, outre la France qui présente dix artistes, soit beaucoup moins que d'habitude – rend assez caduc le principe de l'accrochage, qui préserve les sélections nationales. Le maintien des ères géographiques rattrape un peu. *Grosso modo,* au rez-de-chaussée du Musée on a installé les Latino-Américains : Argentins, Péruviens, Vénézuéliens, Colombiens, Mexicains, puis on passe aux Espagnols, aux Portugais, aux Tunisiens, aux Grecs, aux Yougoslaves. On contourne ainsi le Bassin méditerranéen, pour remonter vers les pays nordiques, déboucher sur Israël et boucler la boucle avec la République démocratique allemande. A l'étage de l'ARC, après avoir doublé la *Fée Electricité* – qui reçoit, c'est bien normal, les images téléphonées depuis les Etats-Unis, seule participation des Américains à la Biennale, – c'est le coin de l'Europe occidentale : des Italiens, des Allemands, des Autrichiens, des Belges, des Néerlandais, des Français et des Japonais aussi, tandis que, au dehors, sous la tente, on retrouve un peu tout le monde : Hongrois, Polonais, Anglais, et l'essentiel de la section photo.

Ce n'est pas un mauvais accrochage, loin de là. Il a sa logique. Mais en fait, ce qu'il montre est peut-être le contraire de ce à quoi on pouvait s'attendre. Car si on perçoit des ancrages et des racines spécifiques, ce n'est tout de même pas cela qui domine. L'éclectisme y est judicieusement matiné un peu partout de *bad painting*. Le phénomène est général, mais ce n'est pas là où on l'escomptait qu'il surgit de la façon la plus intéressante. Dans la Biennale, il ne faut déjà plus chercher du côté des ténors habituels pour trouver un peu d'inédit. Ni chez les Allemands de l'Ouest, en tous points conformes à ce que l'on sait de leur néo-expressionnisme, et où les jeunes sont prisonniers de la peinture des vedettes comme Lüpertz, Castelli ou Buthe. Ni chez les Italiens, où la sélection, pour se dégager de l'empire trans-avant-gardiste, offre de la peinture abstraite, un peu faiblarde, malgré le format.

Les Français hors Paris

Le plus intéressant se trouve du côté de pays peu ou moins engagés sur la scène internationale, du côté de l'Irlande ou de l'Islande, de l'Angleterre et de la France, ou de l'Espagne, avec un Alberto Zuch, qui a sa manière toute personnelle de parler des dérèglements du corps et de la communication. Sans faire de découvertes fracassantes, il y a tout de même là des gens qui savent mettre un peu de distance entre la mode et eux, qui ne donnent pas nécessairement dans l'image transparente de l'homme en chute libre, ou harnaché de symboles et d'armes primitives pour un combat dérisoire dans une jungle aux couleurs crues.

Bill Woodrow est de ceux-là. Partant de la récupération d'objets de ferraille, portières de voitures, moteurs, sièges défoncés, il en extrait, comme un magicien, des objets, une chauve-souris, une scie, un fusil, dont la découpe reste inscrite dans la tôle. Ça ne ressemble pas du tout aux détournements des matériaux récupérés qu'on a pu faire dans les années 50. Anisk Kapoor, un autre Anglais, surprend un peu avec ses sculptures bizarres, protubérances mi-géométriques, mi-organiques, épanouies en langue, fleur, ou serrées en énorme cocon, chaque élément étant couvert d'une poudre de couleur vive différente. Ce que fait l'Irlandaise Kathy Prendergast, avec ses colonnes couvertes de peintures fragiles, douces, un rien naïves, n'est pas si mal ; lointaine parente du Suisse Jérôme Baratelli, qui reconstitue des fragments de fresques dignes d'un palais minoen.

Des artistes honnêtes, il y en a qu'on n'est pas obligé d'aimer très fort, qui peuvent rappeler trop de recherches bien connues, mais qui méritent au moins le respect : soit qu'ils tentent quelque chose de difficile à imposer dans leur pays, soit qu'ils ont vraiment le métier en main. A noter que la distance est moins grande désormais entre les différentes tendances exprimées. On peut même remarquer à quel point se rejoignent, sinon dans les intentions, en tout cas au niveau du fait pictural, certains artistes allemands de l'Ouest et de l'Est.

Accordons un sourire aux costumes pour géants, à la Gnoli, d'un Sud-Américain fixé sur des braguettes d'où échappent des crayons de couleur, un autre aux photographies de Geyzels, un Belge, pour ses tableaux vivants très peinture flamande de la grande époque ; jetons un coup d'œil blasé au Salon de coiffure, un vrai, d'un autre Belge, qui fait penser à un « soixante-huitard » attardé, et venons-en aux Français regroupés en fin de parcours, ou presque, dans les petites salles de l'ARC.

Ils résument assez bien la situation de la Biennale, encore touchée par des relents de minimalisme, mais aussi prise par le jeu de la citation, bribes d'histoire et d'archéologie personnelles mêlées à l'histoire de l'art, dans un espace extensible de l'infiniment petit à l'infiniment grand. Un espace à plusieurs inconnues, qui fait émerger l'homme ou l'animal, on ne sait pas toujours pourquoi, les lâche seuls, épaules lourdes et cervelle d'oiseau, ou les lance dans quelque singulier combat à armes inégales. On n'y lit pas vraiment de projet, la charge émotionnelle peut tourner à vide, mais aussi basculer, entraînée par un mouvement spiralant dans l'humour.

Les Français n'échappent à rien de tout cela, qui ont dû digérer rapidement pas mal de choses ces dernières années. Le choix a sa cohérence qui sacrifie à la mode, sans foncer tête baissée. Les dix artistes sélectionnés par une bonne douzaine de personnes ont tous été pris parmi ceux qui travaillent hors de Paris. Une façon de souligner un phénomène, l'éclatement de la création en province grâce aux activités d'un certain nombre de responsables culturels, et aussi d'artistes enseignants dans les écoles d'art : on ne pouvait attendre moins, puisque ceux-là mêmes qui ont favorisé cette éclosion ont fait la sélection, de Bordeaux à Saint-Etienne en passant par Nice.

Leurs artistes, qui sont déjà un peu connus, pour avoir été présentés chez eux, ou même à Paris, à l'ARC (Ateliers 81-82), ou à Beaubourg (In situ), sont plus discrets que les premiers numéros sortis du chapeau de la figuration libre, plus rêveurs, plus bricoleurs aussi : encore un rien perturbés par les discours de support-surface (Jean-Baptiste Audat), faisant de la *bad painting*, pas trop sale (Jean-Claude Blais), des petits assemblages (Leocat, Mercier).

Il y a Favier et ses nuées de petits personnages de légendes gros comme des fourmis et collés directement sur le mur, et Gaspari, qui au sol vous relie par une onde métallique le cri d'un tigre de papier à la silhouette du héros de B.D. type. Et puis encore Laget, le plus peintre, pris entre plusieurs feux : un goût évident pour la peinture symboliste, Vuillard et la tentation du pur décoratif, tel que le pattern américain nous en a donné des exemples ; et Georges Rousse, qui s'amuse à photographier des personnages grossièrement peints sur des portes et des murs d'immeubles délabrés, et encore Bruno Stevens, qui a vu Merz et ne s'en est pas encore remis. Et Boue et Ferrari.

Dommage que les manifestations annexes de la Biennale ne soient pas plus nombreuses ; notamment que les galeries n'aient pas beaucoup cherché du côté des jeunes Français, tout occupées qu'elles sont pour le moment à profiter de l'aura de la Documenta : on aurait pu mieux cerner le mouvement de tous ces artistes qui, chacun avec sa particularité, participe d'un état d'esprit nouveau dont on ne peut décidément pas ne pas tenir compte.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ **Musée d'art moderne de la Ville de Paris, jusqu'au 14 novembre.**

THÉATRE

« SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE » A L'ŒUVRE

Un Wilson dans tous ses états

John Murrell, trente-sept ans, né aux États-Unis et vivant au Canada, est l'auteur d'une dizaine de pièces bien accueillies à Ottawa comme à Londres. L'une des meilleures, appelée en anglais *Memoir*, met en scène Sarah Bernhardt, à la fin de sa vie, et son secrétaire Georges Pitou.

Ce secrétaire a pour tâche d'écrire, sous la dictée de l'actrice, le second tome de ses *Mémoires*, mais surtout de mimer, de jouer, les personnes à qui Sarah Bernhardt a eu affaire, parce que cela « relance » ses souvenirs.

Georges Wilson, à qui le rôle très drôle et attrayant du secrétaire n'a pas échappé, a écrit lui-même l'adaptation de cette pièce, qu'il a mise en scène. Son travail est excellent, le dialogue est vif, gai, brillant. Interprétant tour à tour la mère de Sarah Bernhardt, son jeune mari grec morphinomane, un terrible impresario en Amérique, une mère supérieure d'institution religieuse, ou Oscar Wilde, ou un chirurgien de Bordeaux qui opéra la jambe de l'actrice, etc., Wilson exécute en grand artiste, fin, clownesque, poétique, un numéro d'acteur irrésistible.

Delphine Seyrig lui donne la réplique dans un rôle plus circonscrit, puisqu'elle interprète le seul personnage de l'actrice. Elle a recherché une uniformité de jeu, par un maquillage blanc et noir, presque un masque, qui paralyse le visage, et par l'emploi de la voix chantante monocorde que ses spectateurs lui connaissent.

Le titre de l'adaptation française, *Sarah et le cri de la langouste*, allusion au fait que la langouste, animal prétendu insensible, pousserait quand même un cri avant de mourir, tend d'ailleurs à indiquer que Sarah Bernhardt aurait été une femme froide, ce qui n'est pas prouvé.

Quoi qu'il en soit, c'est le secrétaire qui, dans cette pièce, a le grand rôle, les bonnes répliques, et Wilson est là d'un charme rare.

Une mention à Mme Fanny Vergnes, qui a fait pour Delphine Seyrig des robes de toute beauté.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de l'Œuvre, 20 h 45.





CALENDRIER DES ADMINISTRATEURS DE CONCERTS

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN TOUS LES MARDIS d'OCTOBRE (à 21 heures) Loc. : 633-61-77 Royal Festivals 10, rue Royale 260-31-84 (p.e. Valmalète)	QUATUOR VIA NOVA Le 5 : Lily LASKINE Le 12 : HAYDN Les Sept Dernières Paroles du Christ
SALLE GAVEAU Mercredi 6 OCTOBRE à 21 heures (Valmalète)	CLOTURE DU IXe SALON DE LA MUSIQUE ET DE LA FACTURE INSTRUM. ORCH. DE CHAMBRE Jean-François PAILLARD Sol. : Gérard JARRY Georges PLUDERMACHER SCHUBERT, FAURE HAENDEL
CENTRE CULTUREL SUÉDOIS 11, r. Payenne Jeudi 7 OCTOBRE à 20 h 30 Entrée libre (p.e. Valmalète)	CONCERT de JAZZ ENTRA CAMALEON
SALLE GAVEAU Samedi 9 OCTOBRE à 17 heures (p.e. Werner et Valmalète)	AMIS MUSIQUE DE CHAMBRE PROGRAMME MUSICAL FRANCE-CULTURE G. CASADESUS NOUVEAU TRIO PASQUIER Schumann, Casadesus, Fauré
ABBAYE de ROYAUMONT (Val-d'Oise) 12 km au sud de Chantilly Samedi 9 OCTOBRE à 20 h 30 Loc. : 3 FNAC et 035-30-16 (p.e. Werner)	D. BALDWIN, piano C. HERZOG, sopr. L. NUBAR, soprano H. CUENOD, ténor G. SOUZAY, baryt. L. DE SAN, baryton M. PIQUEMAL, bar. « Panorama de la mélodie française »
EGLISE DES BILLETTES Dimanche 10 OCTOBRE à 17 heures (p.e. Kiesgen)	JOËL PONTET PIERRE SECHET CLAIRE GIARDELLI J.-PH. VASSEUR Bach, Locatelli, Telemann Sonates à quatre sur instruments baroques
T.M.P. CHATELET Dimanche 10 OCTOBRE à 18 heures (p.e. Valmalète)	ORCHESTRE COLONNE Dir. : Pierre DERVAUX Sol. : Adriana MALIPONTE Soprano MASSENET, CHARPENTIER LANDOWSKI, CILEA BELLINI, VERDI
SALLE GAVEAU Lundi 11 OCTOBRE à 21 heures Loc. : à la salle (563-20-30) (Werner, p.e. Musicaglotz)	CONCERT EN HOMMAGE A Antoine GOLÉA avec le concours de Geneviève JOY Jacqueline ROBIN Pierre AMOYAL Colette HERZOG Dalton BALDWIN SCHUMANN, BRAHMS, FRANCK, MOZART, ENESCO DEBUSSY, RAVEL

SALLE GAVEAU « Pianistes et Concerts » Mardi 12 OCTOBRE à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	Dans le cadre de l'action culturelle Seitanes Concert inaugural QUATUOR IVALDI S. Cazeau (violon), G. Caussé (alto) A. Meunier (cello), C. Ivaldi (piano) Beethoven, Fauré, Brahms
EGLISE DE LA MADELEINE Mardi 12 Mercredi 13 OCTOBRE à 20 h 45 (Dandelot)	CATHÉDRALE DES ANDES Musique des Andes folklorique et classique par un ensemble franco-argentin
SALLE GAVEAU Jeudi 14 OCTOBRE à 20 h 30 (p.e. Kiesgen)	ORCH. du CONSERVATOIRE de PARIS Direction J.-S. BEREAU av. E. PERDOMO de GUEVARA (piano) Y. NAGANUMA (violon) 3e Prix du Concours intern. J. Thibaud, 1981 ROSSINI, RACHMANINOFF PROKOFIEV, A. ROUSSEL
SALLE CORTOT Vendredi 15 OCTOBRE à 20 h 30 (Valmalète)	Armand BELAI (violoncelle) France PENNETIER (piano) BACH, BEETHOVEN, SCHUMANN, ROUSSEL
SALLE PLEYEL Dimanche 17 OCTOBRE à 17 h 45 (p.e. Valmalète)	CONCERTS LAMOUREUX Dir. : Hubert SOUDANT Sol. : Jean ESTOURNET Michel STRAUSS Théodore PARASKIVESCO BEETHOVEN Triple Concerto
THÉATRE MUSICAL DE PARIS Lundi 18 OCTOBRE à 20 h 30 (p.e. Dandelot)	PHILHARMONIA HUNGARICA Direction : URI SEGAL Haydn, Kodaly, Bartok
SALLE GAVEAU Vendredi 5 Dimanche 7 Vendredi 12 Lundi 15 NOVEMBRE à 20 h 30 (p.e. Valmalète)	A.L.A.P. et Lumbroso QUATRE CONCERTS Sviatoslav RICHTER Les 5 et 7 nov. : SZYMANOWSKI Le 5 : Galina PISSARENKO Le 7 : Oleg KAGAN Les 12 et 15 nov. : MOZART Sonates violon et piano avec Oleg KAGAN

IRCAM
eic

Karlheinz Stockhausen à Paris

mercredi 6 octobre 18 h 30
musique de chambre
Schlagtrio - Refrain
Klavierstück X
ESPACE DE PROJECTION
renseignements 261.56.75

lundi 11 octobre 20 h 30
EIC
direction
P. Eötvös et K. Stockhausen
Mixtur - Adieu
Luzifers Traum
MAISON DE LA CULTURE DE LA SEINE-ST-DENIS BOBIGNY
loc. 831.11.45

sam. 16 - lun. 18 - mer. 20
jeu. 21 octobre 20 h 30
dimanche 17 octobre 18 h
Sirius
création de la version intégrale
direction artistique et régie son
K. Stockhausen
avec
A. Meriweather soprano
B. Carmeli basse
S. Stephens clarinette basse
M. Stockhausen trompette
coproduction avec WDR/Cologne
ESPACE DE PROJECTION
loc. 278.79.95



NOUVEL ORCH. PHILHARMONIQUE

RADIO FRANCE Grand Auditorium Jeudi 7 octobre 20 h 30	Dir. : Emmanuel KRIVINE Jean-Jacques JUSTAFRE cor MOZART-SCHOENBERG

PRESTIGE DE LA MUSIQUE
70e anniversaire de
IGOR MARKEVITCH

SALLE PLEYEL Vendredi 8 octobre. 20 h 30	BEETHOVEN - MARKEVITCH DEBUSSY - ROUSSEL Lynne STROW soprano ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE dir. : Igor MARKEVITCH

SAISON LYRIQUE

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES samedi 16 octobre 20 h.	ENESCO : ŒDIPE Elisabeth Guy-Kummer, Nuala Willis, Rudolph Constantin, Jacques Trigeau, Franz Petri. Chœurs de RADIO FRANCE NOUVEL ORCHESTRE PHILHARMONIQUE dir. : Yves PRIN

FRANCE MUSIQUE
24e CONCOURS INTERNATIONAL DE GUITARE

RADIO FRANCE Auditorium 106 lundi 18 mardi 19 mercredi 20 octobre 20 h 30	Récitals Michel SANADOWSKY (France) Costas COTSIOLIS (Grèce) Antonio LAURO (Venezuela)
Grand Auditorium jeudi 21 octobre 20 h 30	FINALE du concours de composition Alvaro PIERRI (créations) Récital Manuel BARRUECO
Grand Auditorium vendredi 22 octobre 20 h 30	FINALE du concours d'interprétation Andrew BARRATT - Miloslav KLAUS Pavel STEIDL - Vladimir TOMCANYI Récital Alvaro PIERRI

Loc. : Radio France, salles et agences

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

SADO ET MASO. — Nouveautés (770-52-76), 20 h 30.
SARAH ET LE CRI DE LA LANGOUSTE. — Œuvre (874-48-52), 20 h 30.
LE FUNAMBULE UNIJAMBISTE. — Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30.
LA MARMITE. — Studio Bertrand (783-64-66), 20 h 30.
NUIT DE RÊVE. — Péniche-Théâtre (245-18-20), 21 h.
CÉLIMARE LE BIEN-AIMÉ. — La Courneuve, Centre culturel Houdremont (838-92-60), 20 h 30.
ONCLE VANIA. — Cité internationale, Galerie (589-38-69), 20 h 30.
L'ECHANGE. — Odéon (325-70-32), 20 h 30.
LA HOBERAUTE. — Saint-Maur-des-Fossés, Rond-point de la Liberté (889-22-11), 21 h.
LES ŒUFS DU HASARD. — Théâtre Présent (203-02-55), 20 h 30.
LE JOURNAL D'UN FOU. — Centre Mandapa (589-01-60), 20 h 45.
LA FUITE EN CHINE. — Théâtre de Paris, petite salle (274-22-77), 20 h 30.
LE FAUTEUIL A BASCULE. — Petit Odéon (325-70-32), 18 30.
PURGATOIRE A INGOLSTADT. — Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16), 20 h 30.
MADEMOISELLE ELSE. — Petit Athénée (742-67-27), 18 h 30.
LE VOYAGE IMMOBILE. — Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30.

HORS PARIS

GOULT : Le café blanche et le Monologue de Sud, par la Compagnie Cantadès (90) 72-44-28.

Les salles subventionnées et municipales

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20) : les Corbeaux, 20 h 30.
ODÉON (325-70-32) : l'Echange, 20 h 30.
CENTRE GEORGES-POMPIDOU (277-12-33). Forum de la danse, 20e Festival international de la danse.

Les autres salles

Alliance française (544-41-42), 20 h 30 : Guide illustré des autres mondes.
Antoine (208-77-71), 20 h 30 : Coup de soleil.
Artistic-Athévains (271-51-00), 20 h 30 : la Vallée de l'ombre de la mort.
Astelle-Théâtre (238-35-53), 20 h 30 : les Bonnes.
Atelier (606-49-24), 21 h : le Nombril.
Bouffes Parisiens (296-97-03), 21 h : Diable d'homme.
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h 45 : Dieu nous gîte.
Comédie Caumartin (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Élysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h 45 : Ça ira comme ça.
Comédie italienne (321-22-22), 20 h 30 : Mamma Marcia.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 15 : L'Eveil du printemps ; 22 h : Figaro Solo.
Constance (258-97-62), 20 h 30 : Appelez-moi Artur.
Daunou (261-69-14), 21 h : La vie est trop courte.
Edouard-VII (742-15-49), 21 h : la Dernière Nuit de l'été.
Escalier d'or (523-15-10), 19 h : Vinaver's ; 21 h : Diableries amoureuses.
Espace Gaîté (327-95-94), 18 h 30 : Le funambule unijambiste ; 22 h : Kadoch.
Espace Marais (271-10-19), 20 h 30 : la Mouette ; 22 h 30 : Une chèvre sur un nuage ; les Quatre Cubes ; Une tortue nommée Dostoïevski.
Fontaine (874-74-40), 20 h 30 : Et nos amours.
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 22 h : Panique au centre culturel.
Galerie 55 (326-65-51), 20 h 30 : A view from a Bridge.
Huchette (326-38-99), 20 h 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h 30 : la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h : Au bois lacté.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre Noir ; 18 h 30 : l'Homme lige ; 20 h 30 : la Papesse américaine ; — Théâtre Rouge, 18 h 30 : Noces de sang ; 20 h 30 : Tchoufa ; 22 h 15 : Vacances écossaises. — Petite salle, 18 h 30 : Parlons français ; 22 h 15 : le Fétichiste.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées)
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Mardi 5 octobre

Madeleine (265-07-09), 20 h 45 : Sodome et Gomorrhe.
Marigny (256-04-41), 21 h : Amadeus ; Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : l'Éducation de Rita.
Mathurins (265-90-00), 21 h : Emballage perdu.
Michel (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
Michodière (742-95-22), 20 h 30 : Joyeuses Pâques.
Montparnasse (320-89-90), 21 h : Trahisons ; Petit-Montparnasse, 21 h : Lettre au père.
Palais Royal (279-59-81), 20 h 45 : Pauvre France.
Poche Montparnasse (548-92-97), 21 h : Flock.
Porte Saint-Martin (607-37-53), 20 h 30 : le Songe d'une nuit d'été.
Saint-Georges (878-63-47), 20 h 45 : le Charimari.
Studio des Champs-Elysées, (723-35-10), 20 h 45 : les Enfants du silence.
Taï Théâtre d'Essai (278-10-79), 20 h 30 : A. Allais ; 22 h : l'Écume des jours.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h 30 : les Babas cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.
Théâtre des 400 coups (633-01-21), 20 h 30 : Contre ciel plus ; 22 h 30 : Pourquoi pas vous ?
Théâtre du Rond-Point (256-70-80), 20 h 30 : Oh, les beaux jours.
Théâtre du Tourtour (887-82-48), 20 h 30 : le Mal court.
Variétés (233-09-92), 20 h 30 : Chéri.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : A. Brendel (Beethoven).
Théâtre des Champs-Élysées, 20 h : Orchestre de l'Opéra de Paris, dir. : A. Lombard (Beethoven).
Église St-Roch, 21 h : Petits chanteurs de Vienne, dir. : F. Farneberger (Gallus, Mozart, Haydn, Schubert, Strauss).
Ste-Chapelle, le 5, 21 h : L. Hagen-William (Verdi, Mozart, Haendel).
Église St-Germain-des-Prés, 21 h : Ensemble Ars Musica, dir. : Cl. Carrot (Geoffray, Manuel) ; Madchenchor Hannover, dir. : L. Rutt (Brahms, Dvorak, Palestrina).

MERCREDI

BERNARD DAHMAN et LAURA POLLACK présentent
LA FEMME TATOUÉE
YOICHI TAKABAYASHI
Promotion-Distribution ARTS ET MÉLODIE 1982
(Interdit aux moins de 13 ans.)

Jazz, rock, pop, folk

Bains Douches (800-34-40), 22 h 30 : Jack Notaic Band.
Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h 30 : F. Maxim Saury.
Centre culturel suédois (271-82-20), 20 h 30 : Mwenda Dawa.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h 30 : Zaka Percussion ; 22 h : Ipomea.
Cloître des Lombards (233-54-09), 22 h 30 : los Solseros
Gaîté Montparnasse (322-16-18), 20 h 15 Sapho.
New Morning (523-51-41), 21 h 30 . The heath Brothers.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h 30 . J. Hallyday.
Petit Forum (297-53-47), 21 heures P. Abrial.
Petit Journal (326-28-59), 21 h 30 : Golden Gate Quartet.
Petit Opportun (236-01-36), 23 heures : Spirit Level.
Slow Club (233-84-30), 21 h 30 : R. Franc.

En région parisienne

Clamart, C.c. J. Arp (645-11-87), 20 h 30 : Macumba.
Clichy-La Garenne, Théâtre Rutebeuf (731-11-53), 20 h 30 : Délire à deux.
Evry, Agora (077-93-50), 20 h 30 : Téléphone.
Ivry, Studio (672-37-43), 20 h 30 . le Voyage immobile.
Rueil-Malmaison, Th. A. Malraux (749-77-22), 21 h : J. Clerc.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis (243-00-59), 20 h 30 . Intrigue et amour
Théâtre de Gennevilliers (793-26-30), 20 h 45 . Faust/Foreman.
American Center (321-42-20), 21 h : Sister Suzy.

XXe FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE DE PARIS (723-47-77)

Palais des Congrès (758-27-78) 20 h 30 . la Route de la soie.

FESTIVAL DE L'ILE-DE-FRANCE (723-40-84)

Saint-Cloud, chapiteau des Tréteaux de France, 20 h 45 : Les petits chanteurs de Vienne (Gallus, Haydn, Mozart, etc.)
Meaux, Cathédrale St-Étienne, 20 h 45 : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. : J. Mercier (Malher).

MARDI 5 OCTOBRE
21 H - SAINT-SEVERIN

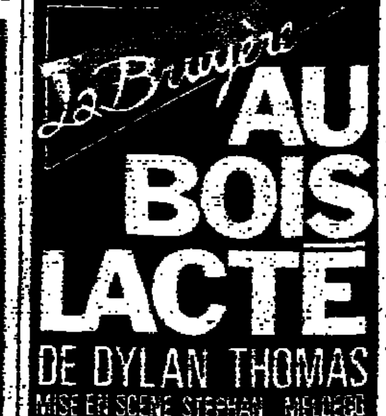




12-14-17-19-21-23 octobre 21 h
JESSYE NORMAN
ROBERT WILSON
Great day in the morning
spectacle de negro spirituals
THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
15 av. Montaigne loc. 723.47.77 de 11 h à 17 h 30 sauf dimanche

MERCREDI





« Miraculeux de beauté, d'amitié, de transparence. »
P. MAUCARBRU - le Figaro

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h : Seul dans la nuit, Ch. Stengel ; 19 h : Rétrospective de la Fox (1917-1935) : Riley the cop, de J. Ford ; 21 h : Hommage à Humberto Solas : Cecilia ; Crear 1, 2, 3 ; Simparele ; Vilfredo Lam.

BEAUBOURG (278-35-57)

RELACHE

Les exclusivités

A ARMES ÉGALES (A., v.o.) : Normandie, 8e (359-41-18).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : 3 Haussmann, 9e (770-47-55).

LE BEAU MARIAGE (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

BLADE RUNNER (A., v.o.) (*) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e, (633-79-38) ; U.G.C. Danton, 6e, (329-42-62) ; Normandie, 8e, (359-41-18) ; Marignan, 8e, (359-92-82) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e, (544-25-02) ; Murat, 16e, (651-99-75). — V.f. : Rex, 2e, (236-83-93) ; Berlitz, 2e, (742-60-33) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnasse Pathé, 14e, (322-19-23) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Magic Convention, 15e (828-20-64) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA CHÈVRE (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).

LE CORBILLARD DE JULES (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

DE LA VIE DES ESTIVANTS (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

DESCENTE AUX ENFERS (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES DIPLOMÉS DU DERNIER RANG (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33).

DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

ELIA KAZAN OUTSIDER (A., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

L'ÉTAT DE BONHEUR PERMANENT (Fr.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62). H. sp.

ET TOUT LE MONDE RIAIT (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e, (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA FÉLINE (A., v.o.) (*) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Maxéville, 2e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA FIÈVRE DE L'OR (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e, (329-90-10) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

LES GAMINS D'ISTANBUL (Turc, v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Studio Logos, 5e (354-26-42).

GEORGIA (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE GRAND FRÈRE (Fr.) (*) : Richelieu 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-97-77) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAMMETT (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

JAGUAR (Phil., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

JAMAIS AVANT LE MARIAGE (Fr.) : Le Paris, 8e (359-53-99).

KILLER OF SHEEP (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LEÇONS TRÈS PARTICULIÈRES (A., v.f.) (*) : Bergère, 9e (770-77-58).

LÉGITIME VIOLENCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LETTRES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LE LION DU DÉSERT (A.-Lib., v.o.) : Louxor, 10e (878-38-58).

MAD MAX II (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Boulevard, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LA MAISON DU LAC (A., v.o.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

MEURTRES EN DIRECT (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

MISSING (PORTÉ DISPARU) (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17). — V.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

MOURIR A TRENTE ANS (Fr.) : 14 Juillet Racine, 6e (633-43-71).

LA NUIT DE VARENNES (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).

ON N'EST PAS SORTI DE L'AUBERGE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43).

PARADIS : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

PARADIS POUR TOUS (Fr.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PARASITE (A., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

LA PASSANTE DU SANS-SOUCI (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

PASSION (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83).

LE PÈRE NOËL EST UNE ORDURE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

PINK FLOYD THE WALL (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

PORKY'S (A., v.o.) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

POUR 100 BRIQUES, T'AS PLUS RIEN (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).

LES 40e RUGISSANTS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

QU'EST-CE QU'ON ATTEND POUR ETRE HEUREUX ? (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

REDS (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

ROX ET ROUKY (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08).

TIR GROUPÉ (Fr.) (*) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Olympic Halles, 3e (278-34-15) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRUITE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).

LES YEUX DE LA FORÊT (A., v.o.) : Ermitage, 6e (359-15-71). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

YOL (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 12e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02).

Les grandes reprises

ACCÉLÉRATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

ALL THE ROCK'N ROLL YOU CAN EAT (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Calypso, 17e (380-30-11).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

L'ARNAQUEUR (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).

AROUND THE STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.f.) (*) : Arcades, 2e (233-39-36).

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BEN HUR (A., v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o. et v.f.) : Acacias, 17e (764-97-83).

CABARET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).

CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

LES CHARIOTS DE FEU (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

LES CHEMINS DE LA HAUTEVILLE (A., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 5e (326-80-25) ; Olympic Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.), Action Christine, 6e (325-47-46).

DÉLIVRANCE (A., v.f.) (*), Opéra Night, 2e (296-62-56) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22).

DON GIOVANNI (It., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11).

DUELLISTES (A., v.o.), Ranelagh, 16e (288-64-44).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

EMMANUELLE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76).

EMMANUELLE II (Fr.) (**) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'EXORCISTE (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

FRANKENSTEIN JR. (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

J'AI MÊME RENCONTRÉ DES TZIGANES HEUREUX (Youg., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56). — V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LE LAUREAT (A., v.o.), Saint-Germain Village, 5e (633-63-20).

MICKEY, DONALD, PLUTO ET DINGO EN VACANCES (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; La Royale Disney, 8e (265-82-66) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LES MISFITS (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; République Cinéma, 11e (805-51-33) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81). — V.f. : Lumière, 9e (246-49-07).

NEW-YORK, NEW-YORK (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20).

ON NE VIT QUE DEUX FOIS (A., v.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

OPÉRATION TONNERRE (A., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

PANIQUE A L'HOTEL (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PAPILLON (A., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

LE PARRAIN (A., v.o.) : 1re et 2e partie, Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES RAISINS DE LA COLÈRE (A., v.o.) : Studio Contrescarpe, 5e (325-78-37).

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.) (*) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

SEPT ANS DE RÉFLEXION (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SONATE D'AUTOMNE (Suéd., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).

LA STRADA (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

SWEET MOVIE (Fr.-Can.) (**) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

LA TRAGÉDIE D'UN HOMME RIDICULE (Fr.-It.) : A. Bazin, 12e (337-74-39).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet Bastille, 11e (343-50-91).

UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

LES VALSEUSES (Fr.) (**) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22).

LE VIEUX FUSIL (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Arcades, 2e (233-39-36) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

Z (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LES FILMS NOUVEAUX

AMÉRIQUE INTERDITE (**), film américain de Romano Vanderbes. V.f. : UGC Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23), Rex, 2e (236-83-93), Rio-Opéra, 2e (742-82-54), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic Convention, 15e (828-20-64), Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

CLASS 1984 (**), film américain de Mark Lester. V.o. : UGC Odéon, 5e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71). V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (651-99-75), Secrétan, 19e (241-77-99).

COUP DE CŒUR, film américain de Francis Ford Coppola. V.o. : Gaumont Halles, 1er (297-49-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67), Parnassiens, 14e (329-83-11), PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42), 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Mayfair, 16e (525-27-06). V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06), Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

L'HONNEUR D'UN CAPITAINE, film français de Pierre Schoendorffer. Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32), Paramount Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Studio J.-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

ILS APPELLENT ÇA UN ACCIDENT, film français de Nathalie Delon : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LA LOTERIE DE LA VIE, film français de Guy Gilles : Marais, 4e (278-47-86).

LE MARQUIS S'AMUSE, film italien de Mario Monicelli. (V.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82). — (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

PACIFIC INFERNO, film américain de Rolf Bayer. (V.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

UNE HISTOIRE SANS IMPORTANCE, film français de Jacques Duron : Marais, 4e (278-47-86).

Les festivals

BUSTER KEATON : Marais, 4e (272-47-86), Les lois de l'hospitalité.

CARY GRANT (v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07), Sylvia Scarlett.

RETROSPECTIVE ELIA KAZAN (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91). En alternance : America America, Baby Doll, Viva Zapata.

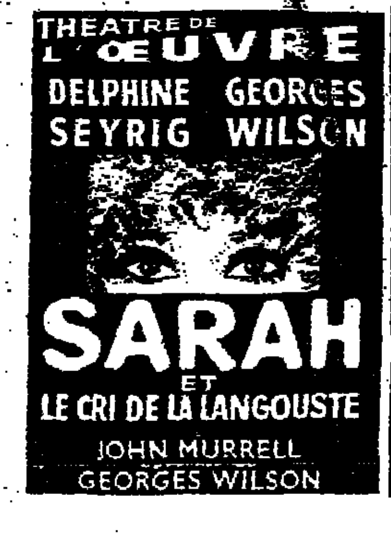
HOMMAGE A ROBERT RYAN (v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12). Echec à l'organisation, perm.

FESTIVAL GEORGE CUKOR (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Le bal des adieux.

FESTIVAL BOGART (v.o.) : Action La Fayette, 9e (870-80-50), Les passagers de la nuit.

POÉSIES DU CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43, 9e (770-63-40). En alternance : Fric-Frac, Une partie de campagne, les Enfants terribles, l'Atalante, Zéro de conduite, Lola Montes.

LUIS BUNUEL ROBBE-GRILLET : Denfert, 14e (321-41-01), L'eden et après : 17 h ; le Charme discret de la bourgeoisie : 20 h ; Glissements progressifs du plaisir : 22 h.



RADIO-TÉLÉVISION

A ANTENNE 2

Une commission examine la situation de Bernard Langlois

Parce qu'un nombre inhabituel de téléspectateurs ont téléphoné pour protester contre le commentaire de Bernard Langlois sur la disparition de la princesse Grâce de Monaco, M. Pierre Desgraupes a muté sur-le-champ le présentateur d'Antenne 2 Midi.

Parce qu'un impressionnant courrier — plusieurs milliers de lettres — a été adressé au P.-D. G. de la deuxième chaîne, à Bernard Langlois lui-même et aux rédactions des journaux parisiens, pour prendre la défense du journaliste, celui-ci a-t-il une chance d'être réintégré à son poste ? La commisssion d'application de la convention collective, présidée par M. Desgraupes à Antenne 2, a examiné le différend ce mardi 5 octobre.

La « voix de la France » ?

Loin d'avoir choqué, les propos de Bernard Langlois, qui relativisaient les deux événements survenus ce jour-là — l'attentat meurtrier contre Bechir Gemayel et le décès de la souveraine monégasque, — portaient la marque d'un ton nouveau incitant à la réflexion, sur un sujet encore tabou à la télévision, la mort : c'est le sens de toutes les lettres — sauf une — reçues au *Monde*.

On connaît la formule chère aux écoles de journalisme : les faits sont sacrés, le commentaire est libre. Mais il y a loin de la théorie à la pratique, quelle que soit la forme de presse. Tout est question de sensibilité, selon le mot à la mode, et c'est la question de fond que pose l'affaire Langlois, pour ce qui concerne le petit écran.

En attendant qu'il y ait une dizaine de chaînes, où toutes les opinions pourraient s'exprimer, où le « consommateur » pourrait choisir, comme il le fait dans les kiosques, deux thèses s'affrontent. Les journalistes de la télévision, qui ont la responsabilité de rendre compte de l'actualité devant plusieurs dizaines de millions de personnes à la fois, doivent-ils continuer de représenter, en bloc, cette « voix de la France » dont parlait Georges Pompidou ? Ou bien doivent-ils incarner le pluralisme, autre mot en vogue depuis l'avènement de la gauche ?

Il y a danger et ambiguïté dans les deux cas. Dans le premier, c'est le risque d'une information « aseptisée » et d'un ton « niveleur » qui s'efforce de ne déplaire à aucun, tout en ne satisfaisant personne. On feint ainsi de respecter la pluralité du public.

On escamote en fait les problèmes de fond. La « voix de la France », avant le 10 mai, ne pouvait être que la voix officielle.

Dans le second cas, le risque est d'abord celui de la cacophonie. Un commentaire peut en cacher un autre. Philippe Labro et Bernard Langlois ont chacun leur manière. Ensuite, sous couvert de changement, la notion de pluralisme cache trop souvent, dans l'esprit des nouveaux dirigeants, la volonté que s'expriment toutes... les formations de gauche. Mais la droite a conservé d'importants bastions à la télévision, des postes-clés. Aussi, tant que le choix ne pourra être opéré, aux informations de 20 heures, qu'entre TF 1 et Antenne 2, l'enjeu politique restera primordial. Les valeurs déontologiques, comme la séparation de l'information et du commentaire, passeront au second plan.

Le journaliste — dont on réclame qu'il soit à la fois pédagogue, critique et tolérant — doit-il, s'il est présentateur, porter toutes les casquettes : informateur, analyste, spécialiste, commentateur ? Des formules ont déjà été trouvées, et quand certains journalistes interviennent à l'antenne pour « éclairer » l'information, on écoute avec intérêt la compétence et le talent.

Quant au téléspectateur, il est friand d'éléments de dossiers, à partir desquels il formulera son propre jugement. Il ne réclame ni une chasse aux sorcières, ni une situation figée, ni des jugements à l'emporte-pièce. Il demande seulement qu'on le considère comme un adulte.

MICHEL CASTAING.

M. MAUROY : aucune directive, ni de l'Élysée ni de Matignon

Dans une interview à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*, du 4 octobre, le premier ministre, M. Pierre Mauroy, répond à plusieurs questions concernant l'information à la télévision.

A la question : « Voulez-vous vraiment dire qu'il n'y a pas de directives ni de l'Elysée ni de Matignon à la télévision et à la radio ? », M. Mauroy a répondu :

« *Non, absolument pas. Je l'affirme. Je fais confiance à la Haute Autorité. Cette juridiction nouvelle doit justement éviter que la radio et la télévision ne retombent dans les travers d'hier (...) On ne peut absolument pas dire que la radio et la télévision soient aux ordres du gouvernement. Loin de là.*

— *Spiegel* : Même pas une radio et une télévision sympathisantes ?

— *Non. On ne peut pas dire que la radio et la télévision, dans cette période, soient sympathisantes.* »

Le *Spiegel* demande alors à M. Mauroy s'il a « l'impression d'être plus violemment critiqué à la radio et à la télévision françaises que les gouvernements antérieurs » Celui-ci répond : « *Non, je ne dirai pas plus violemment, je ne dirai même pas plus ouvertement, je dirai plus inconsciemment. Je pense que par leur formation et par leur passé la plupart des journalistes se rattachent à l'idéologie de la société libérale. Ils peuvent faire très correctement leur métier, en conscience, mais, de par leurs convictions profondes, ils restent fidèles à leurs opinions personnelles. Et tout naturellement, certaines décisions que nous prenons sont mal comprises ou mal interprétées.* »

PRESSE

Le conflit des *Dépêches* de Dijon

DES CONSOMMATEURS PORTENT PLAINTE CONTRE M. JEAN-CHARLES LIGNEL

L'Union des usagers et consommateurs de Côte-d'Or (UDUC) vient de porter plainte contre M. Jean-Charles Lignel, président-directeur général du groupe Le Progrès, pour « *fraude au titre de l'article premier de la loi du 1er août 1905* ».

L'UDUC dénonce ainsi le fait d'avoir commercialisé, à la place des *Dépêches du Centre-Est*, deux nouveaux titres : *le Progrès, journal de la Côte-d'Or*, et un fac-similé des *Dépêches* (*le Monde* daté 26-27 septembre).

Pour l'UDUC, « *cette fraude aboutit à la baisse qualitative et quantitative de l'information* » en Côte-d'Or. Elle invite également « *les abonnés floués des* Dépêches *à exprimer leur mécontentement par les actions juridiques qui s'imposent* ».

D'autre part, la Fédération française des travailleurs du Livre (F.F.T.L.-C.G.T) a rendu publiques ses propositions pour un règlement du conflit des *Dépêches*. Elles constituent une réponse aux propositions de M. Lignel, faites au cours de la réunion tripartite (*le Monde* du 1er octobre), et tournent autour de l'idée de créer une coopérative.

Dans une première hypothèse, la F.F.T.L. évoque la possibilité de cession par la société Delaroche (*le Progrès*) du titre et de l'imprimerie à la coopérative constituée par le personnel des *Dépêches*. Dans la seconde, la société Delaroche conserve le titre *les Dépêches*, mais accepte d'en confier la composition et l'impression à la nouvelle société, avec garantie de contrat de durée. Dans les deux cas, l'objectif du Livre est que l'impression des *Dépêches* se fasse, de nouveau, à Dijon.

« L'AUVERGNAT DE PARIS » A CENT ANS

L'hebdomadaire *l'Auvergnat de Paris* célèbre cette année son centième anniversaire. Fondé en 1882 par Louis Bonnet, le journal est demeuré la propriété de sa famille depuis un siècle. Le but de *l'Auvergnat de Paris* est, selon son fondateur, d'« *unir en leur donnant la conscience de leur force et la fierté de leurs origines des centaines de milliers d'originaires du Massif Central que compte la région parisienne* ». Un numéro spécial de quarante pages est édité à l'occasion de ce centenaire (10 F).

★ *L'Auvergnat de Paris*, 13, boulevard Beaumarchais, 75004 Paris. Tél. : 277-70-05.

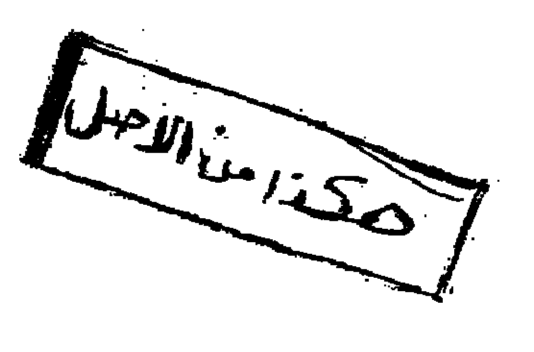
TRIBUNES ET DÉBATS

MARDI 5 OCTOBRE

— *M. Bernard Hanon*, P.-D.G. de la régie Renault, est reçu à l'émission « Le téléphone sonne » sur France-Inter, à 19 h. 20.

MERCREDI 6 OCTOBRE

— *M. Guy Hermier*, membre du bureau politique du P.C. et député des Bouches-du-Rhône, est invité à l'émission « Plaidoyer » sur R.M.C., à 8 h 30 ;



RADIO-TÉLÉVISION

La quatrième chaîne

UNE MAJORITÉ DE FRANÇAIS HOSTILES A UN ABONNEMENT MENSUEL DE 120 F

L'hebdomadaire *Télé-7 Jours* publie mercredi 6 octobre un sondage de la Sofres selon lequel 90 % des Français refusent de payer un abonnement mensuel de 120 F pour recevoir les programmes de la quatrième chaîne de télévision. Sur mille personnes interrogées du 10 au 16 septembre, 7 % seulement acceptent de payer cette somme pour avoir accès à des émissions de cinéma, de sports et de variétés

Ces résultats sont à rapprocher d'une enquête de l'IFOP effectuée du 10 au 16 septembre 1981 pour l'hebdomadaire *Télérama.* 10 % des mille quatre-vingt-huit personnes interrogées s'étaient déclarées intéressées par un abonnement de 110 F par mois pour les programmes de la quatrième chaîne. Il s'agissait en majorité de jeunes, de membres de professions libérales, d'industriels et de commerçants.

L'abonnement à 120 F n'est qu'une des hypothèses du rapport que doit présenter M. Georges Fillioud, ministre de la communication, au conseil des ministres du 13 octobre. Le gouvernement pourrait adopter le principe d'un abonnement mensuel entre 50 F et 80 F et d'un péage « à la carte » pour certaines émissions. Néanmoins, les résultats de ces enquêtes montrent bien le difficile équilibre financier de l'opération, surtout lorsqu'on sait que le jeune public est aussi celui qui fréquente le plus assidûment les salles de cinéma.

Une lettre du directeur général des télécommunications

A la suite de notre article sur la quatrième chaîne, « Un fer de lance pour l'audiovisuel » (*le Monde* du 30 septembre), nous avons reçu la lettre suivante de M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications :

« La direction générale des télécommunications n'ayant pas dans ses attributions officielles l'étude et la commercialisation éventuelle d'un « décodeur » susceptible de faire payer les futurs spectateurs de la quatrième chaîne, elle ne saurait préconiser une solution à 3 000 F ou 4 000 F, manifestement peu sérieuse.

» En revanche, son expérience de fournisseur de près de 20 millions de terminaux domestiques l'incite à penser que, si l'on veut une quatrième chaîne réellement populaire, il faut que les spécifications techniques du décodeur ne conduisent pas à un prix de grande série dépassant 500 F ou 600 F en prix de vente, le décodeur étant acheté par l'utilisateur ou fourni au titre d'un abonnement.

» Des études de marché faites dans le cadre d'autres projets semblent montrer par ailleurs qu'un abonnement couvrant une partie des frais de programmes, et éventuellement les frais de décodeur, ne devrait pas dépasser 50 F par mois, si l'on veut une pénétration rapide de l'ensemble des foyers français.

» Enfin, permettez-moi de préciser que du point de vue du spectre des fréquences, il ne saurait y avoir une opposition manichéenne entre la quatrième chaîne et le téléphone à bord des véhicules, puisque tous les autres pays industrialisés semblent résoudre ce problème.

» La D.G.T. pense que, dans le cadre de l'accord qui lui a été donné en avril 1982 par le président de T.D.F., conformément aux décisions antérieures du premier ministre et du ministre des P.T.T., il est possible de transformer le réseau noir et blanc 819 lignes en un réseau couleur 625 lignes touchant 95 % des usagers sans empêcher un développement normal du radiotéléphone et sans mettre en cause de manière importante l'équipement de réception des téléspectateurs français. »

Mardi 5 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Dramatique : Sherlock Holmes.
De Sir Arthur Conan Doyle et William Gillette.
Réalisation : J. Hennin, avec P. Guers, F. Maistre, V. Elbaz, G. Audoubert...
Un condensé des aventures et de la vie de Sherlock Holmes : sa passion du danger et des mécanismes humains.

22 h 35 Documentaire : Cent dix jeunes à l'unisson avec l'Orchestre français des jeunes.

23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 40 Dossiers de l'écran : les Chiens.
D'A. Jessua.
Un jeune médecin qui vient de s'installer dans une ville nouvelle décide de lutter contre le réflexe d'auto-défense amenant les habitants à acheter de dangereux chiens de garde à un éleveur qui dresse les bêtes pour tuer.

22 h Débat : La violence et la peur.
Avec M. M. Jeol, directeur des affaires criminelles, le docteur P. Rousselet-Blanc, Mᵉ C. Libmann, M. Gironille, maître-chien de la police, Mᵉ J.-L. Pelletier, M. Lecêne et J.-M. Rausch, maire de Metz, et B. Grasset, préfet de police du Rhône.

23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cinéma : le Président.
De H. Verneuil.

22 h 20 Journal.

23 h 55 Prélude à la nuit.
Gaspard de la nuit, de Maurice Ravel. Récital Philippe Entremont.

FRANCE-CULTURE

20 h, Dialogues : Les dictatures sont-elles mortelles ? avec J. Vidal-Beneyto et L. Hamon.
21 h, Musiques de notre temps : Denis Cohen, C comme Debussy Claude.
22 h, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h, Premières loges : Mado Robin chante des œuvres de Adam, Donizetti, Delibes.
20 h 30, Concert (donné en l'église Saint-Roch à Paris, le 18 mai 1982) : « Messe en mi mineur », de J.-S. Bach, par le Nouvel Orchestre philharmonique Chorgemeinschaft Neubeuern. Dir. E. Zu Guttenberg ; chef de chant : M. Paubon ; M. A. Nicolas, violon solo ; sol. A. Wiens, H. Schaer, O. Wenkel, M. Egel.
23 h, La nuit sur France-Musique : musique de nuit ; œuvres de Amy, Drogoz, Darasse ; 23 h 35, Jazz-Club.

Mercredi 6 octobre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h Météorologie.
12 h 10 Juge box.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 35 Un métier pour demain : Des métiers de l'horticulture.
13 h 50 Mer-cre-dis-moi-tout.
Dessins animés, feuilletons, variétés.
15 h 50 Jouer le jeu de la santé.
15 h 55 Les pieds au mur.
18 h C'est à vous.
18 h 25 Le village dans les nuages.
18 h 50 Histoire d'en rire.
19 h 05 A la une.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 S'il vous plaît.
19 h 53 Tirage de la Loterie nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Les mercredis de l'information : Terrorisme, violence et désarroi.
Un reportage de M. Honorin et H. Dubois.
L'Allemagne fédérale, la France et l'Italie touchées par le terrorisme : Fabrizio Calvi raconte l'itinéraire de six brigadistes italiens auteurs de l'attentat contre le journaliste Walter Tobagi.
21 h 35 Concert : l'Orchestre français des jeunes.
Enregistré à la salle Pleyel à Paris, réalisation M. Pavaux. *Les Offrandes oubliées*, d'O. Messiaen, *Nocturnes*, de C. Debussy. *Symphonie nº 1, opus 68*, de J. Brahms, extraits symphoniques de *Roméo et Juliette, Tristia*, d'H. Berlioz.
22 h 35 Le monde tribal : les larmes du Soleil.
Réalisation M. Macintyre.
23 h 05 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h Journal.
12 h 05 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Stade 2 midi.
13 h 50 Série : Les amours des années folles.
14 h Les carnets de l'aventure.
14 h 30 Dessins animés.
15 h 05 Récré A 2.
17 h 10 Platine 45.
17 h 45 Terre des bêtes.
C'est de la chasse ou du braconnage.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 25 Football : France-Hongrie.
En direct du Parc des Princes.
22 h 20 Cinéma-cinémas.
Magazine de M. Boujut, A. Andreu et C. Ventura.
Une chambre en ville, de Jacques Demy ; God bless John Wayne ; Le forum des cinémas méditerranéens à Kamarina en Sicile, etc.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
18 h 55 Tribune libre.
Cotravaux.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Il était une fois l'espace.
20 h Les jeux.
20 h 35 De bien étranges affaires : Un homme ordinaire.
D'après la nouvelle de R. Gamond. Adaptation M. Pechayrand et J.-L. Bunel, avec D. Pomremoli, M. Auclair, T. Carpentier.
Une atmosphère quelque peu morbide ; J.-L. Bunuel parvient à créer un univers à la fois baroque, terrifiant et hallucinant. L'histoire se situe en l'an 2000 après la troisième guerre mondiale.
21 h 30 Le monde créole : Histoires et légendes des Seychelles.
Réalisation C. Pavard.
Voyage en voilier à travers les îles Amirantes, Cosmoledo et Assomption.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Prélude à la nuit.
L'Orchestre des solistes de Berlin interprète le *Concert pour violon et orchestre* de J.F. Reichardt.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
François d'aujourd'hui, fragments d'une tapisserie.
8 h, Les chemins de la connaissance : Buchner et les siens ; à [illegible]
9 h 7, Matinée des sciences et des techniques : Histoire des sciences.
10 h 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h 2, Perspectives du XXᵉ siècle : Voyages (et à 17 h 32).
12 h 5, Nous tous chacun.
12 h 45, Panorama.
13 h 30, Les tournois du royaume de la musique : Raynaud-Zurfluh.
14 h, Sons.
14 h 5, Un livre, des voix : Jean-François Josselin, « l'Enfer et compagnie ».
14 h 47, L'école des parents et des éducateurs : Les pouvoirs de la parole.
15 h 2, Les après-midi de France-Culture : Le monde au singulier ; 15 h 45, Peinture, promenade avec A. Jouffroy dans un Paris qu'il n'a pas connu ; 17 h, Roue libre.
18 h 30, Les vaillances, farces et aventures de Gaspard des montagnes. Le grand malheur des Grange dans la nuit des Trépassés et la fin de la Galipote.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, La science en marche.
20 h, La musique et les hommes : de R. Stricker : « Joyce », par M. Caldieu.
22 h 30, Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

6 h 2, Musiques pittoresques et légères : Œuvres de Hazlhurst, Knabli, Foster, Allier, Love.
6 h 30, Musiques du matin : Œuvres de d'Auvergne, Liszt, Schubert, Dvorak, Beethoven.
9 h 5, Musiciens d'aujourd'hui : Question sans réponse.
12 h, L'amateur de musique.
12 h 35, Jazz.
13 h, Jeunes solistes (en direct du Studio 119) : Œuvres de Tartini, Mozart, Bartok, Webern, Ravel, par J. Simon, violon, C. Sigliani, piano.
14 h 4, Microcosmos : 14 h 5, Le coin des enfants ; 14 h 30, Un quart d'heure avec ; 15 h, La musique en dehors des notes : 15 h 40, Faits divers ; 16 h 10, Haute infidélité ; Filigrane.
17 h 2, Repères contemporains : Œuvres de Scherchen.
17 h 30, Les intégrales.
18 h 30, Studio-concert : Œuvres de Schubert, Beethoven, par le Quatuor Orlando.
19 h 38, Jazz : Où jouent-ils ?
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (concert donné au centre Georges-Pompidou, à Paris le 23 juin 1982) : « Sette fogli », de Bussotti ; « Pasalm pour chœur mixte », de Holliger ; « Time and Motion Study III », de Ferneyhough, par le Schola Cantorum de Stuttgart, dir. C. Gottwald et l'Ensemble intercontemporain, dir. P. Eotuos.
21 h 55, La nuit sur France-Musique : Le club des archives.
23 h, Cycle E. Kleiber.

SPORTS

AUTOMOBILISME

La valse des transferts

« Ce sera lui ou moi », avait dit Alain Prost après le Grand Prix de France au Castellet. *« Je ne courrai plus dans la même équipe que Prost »*, avait rétorqué René Arnoux qui venait de refuser de céder la première place au pilote numéro un de l'écurie Renault.

Depuis cet incident, Alain Prost a renouvelé son contrat avec la firme de Boulogne-Billancourt ; René Arnoux s'en est allé chez Ferrari où, selon le Commendatore, *« le meilleur pilote est celui qui s'impose sur les circuits »*.

Pour remplacer le Grenoblois, Renault s'est alors tourné vers l'Américain Eddy Cheever qui était le coéquipier de Jacques Laffite chez Talbot-Ligier. Le départ de Cheever était prévu. Celui de Laffite l'était moins. Après avoir passé sept ans chez Ligier, le pilote français vient de signer un contrat avec Frank Williams, le patron de l'écurie britannique de ses débuts en 1974 ; il y retrouvera le Finlandais Keijo Rosberg, champion du monde.

Et pourtant Jacques Laffite, qui s'est plaint toute la saison de ne pas disposer du moteur turbocompressé, n'est pas assuré d'en avoir un en 1983. Si un accord est intervenu entre Renault et Ligier pour la livraison – probablement après les premiers grands prix américains – d'un moteur suralimenté, Williams est encore en négociation avec Honda. Une seule certitude pour l'instant, Williams et Ligier commenceront la saison prochaine avec le moteur Ford-Cosworth qui a si bien réussi à Rosberg.

Reste que Ligier devra remplacer ses deux pilotes. Laffite avait pensé au Français Jean-Pierre Jarier, lassé de piloter les monoplaces de l'écurie italienne Osella qu'il juge trop fragiles (1). Mais le constructeur vichyssois, à la recherche de 30 millions de francs après avoir été lâché par Talbot, n'est pas de cet avis : *« Jacques n'a plus à me donner de conseils. J'attendrai de connaître mon budget pour engager deux pilotes. »*

G. M.

(1) Au cours des essais du Grand Prix de Las Vegas, Jean-Pierre Jarier était sorti indemne d'un accident au cours duquel, après avoir perdu la roue avant droite de sa monoplace, il avait percuté, de biais, à 200 kilomètres-heure, les rangées de pneumatiques destinés à atténuer les chocs contre le mur de béton.

LA GRÈVE DES JOUEURS DE FOOTBALL PROFESSIONNELS AUX ÉTATS-UNIS

Un cauchemar américain

De notre correspondante

New-York. – *Les Américains sont en deuil, avec la perspective de passer le plus mauvais automne d'une longue histoire. L'inimaginable est arrivé : le football « pro » est en grève...*

C'est la première fois depuis que la National Football League (N.F.L.) a été fondée, il y a soixante-trois ans, que les joueurs posent la balle au tapis en pleine saison. Leur précédent contrat était arrivé à terme le 15 juillet, et les négociations pour le prochain s'annonçaient mal : un effet conjugué de la récession économique et de l'élévation du niveau culturel des joueurs, dit-on, mais cette grève s'explique surtout par le fait que les joueurs américains s'estiment victimes des propriétaires des clubs, bénéficiaires principaux des sommes considérables versées par la télévision.

Le football américain – à ne pas confondre avec le nôtre, qu'on appelle ici *soccer* – est devenu une énorme affaire depuis que la télévision a pris l'habitude de retransmettre les grands matches en direct. Pendant la saison, qui dure de septembre à janvier, des millions d'Américains passent leur dimanche après-midi et leur lundi soir vissés devant leur téléviseur. L'enjeu de la grève est considérable : les quelque mille cinq cents joueurs des vingt-huit clubs professionnels disputent seize matches pendant la saison ; elle se termine par des finales – le *super-bowl* – qui vident traditionnellement les rues des villes américaines.

Les joueurs protestent contre le *star system* créé par les propriétaires des clubs – des milliardaires qui s'offrent des champions comme leurs grands-pères s'offraient, jadis, des danseuses. Alors que le salaire annuel d'un joueur moyen est de 90 000 dollars, une « vedette » gagne dans les 600 000 dollars. Arguant que leur carrière est très brève – en moyenne quatre ans et demi, – dangereuse (le football américain est, avec le rodéo, ce qui reste de plus pur de la tradition plutôt brutale de la « frontière »), et qu'ils sont moins payés que leurs homologues du base-ball ou du basket-ball, les joueurs réclament des contrats leur garantissant le bénéfice de l'ancienneté et un pourcentage fixe sur les énormes revenus des contrats de télévision. Le dernier de ces contrats payés par les trois grandes chaînes (C.B.S., N.B.C. et A.B.C.) s'élève à 2 milliards de dollars pour les cinq prochaines années.

Les revendications des joueurs représentent 1 milliard 600 000 dollars pour les quatre années à venir, qu'ils veulent voir verser à leur syndicat, à charge pour celui-ci de répartir cette somme selon les anciennetés. Les propriétaires de clubs proposent la même somme, mais sur cinq ans et répartie selon des contrats négociés individuellement, comme c'est la règle actuellement.

La grève, qui dure maintenant depuis deux semaines, coûte une trentaine de millions de dollars par semaine à la N.F.L. et 9 millions de dollars aux joueurs, mais elle touche aussi des millions de salariés qui vivent du football : les compagnies aériennes, qui affrètent des avions pour les supporters, les stades (de 100 000 à 200 000 dollars par rencontre), leur personnel, les parieurs (275 millions de dollars l'année dernière à Las Vegas), les compagnies d'assurances, l'industrie touristique des villes où se déroulent les grandes rencontres, etc.

La ruée vers l'or

Les propriétaires de clubs campent sur leurs positions qui paraissaient jusqu'ici inexpugnables : des deux clubs professionnels de New-York, les Giants et les Jets, le premier appartient à un certain M. Wellington Mara, qui a hérité le club de son père, lequel l'avait acquis dans les années 20 pour une bouchée de pain. En 1980, les Giants ont procuré à M. Mara un revenu estimé à 1 400 000 dollars. Le propriétaire des Jets est M. Leon Hess, qui possède aussi une société pétrolière. Ils ne sont pas les seuls à s'arracher les cheveux : les responsables des chaînes de télévision et leurs annonceurs publicitaires aussi, qui voient s'évanouir des millions de dollars de contrats alléchants.

Mais les plus furieux sont les supporters : le football jouit d'une popularité difficile à imaginer dans toutes les couches de la population. Les joueurs des grands clubs comme les Giants, les Jets, les Steelers de Pittsburgh, les Cow-Boys de Dallas ou les Forty-Niners de San-Francisco – nom donné en souvenir de la ruée vers l'or de 1849, – font rêver tous les enfants américains.

Toute la saison est en danger. Chacun essaie de s'organiser. Les joueurs auraient signé un contrat avec un réseau de télévision par câble pour continuer de produire un spectacle hebdomadaire. Les propriétaires, de leur côté, espèrent faire disputer les matches inscrits au calendrier avec des débutants, quelques non-grévistes et des joueurs sans contrat.

NICOLE BERNHEIM.

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71,00	83,50
DEMANDES D'EMPLOI	21,00	24,70
IMMOBILIER	48,00	56,45
AUTOMOBILES	48,00	56,45
AGENDA	48,00	56,45
PROP. COMM. CAPITAUX	140,00	164,64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col. *	Le mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	47,04
DEMANDES D'EMPLOI	12,00	14,10
IMMOBILIER	31,00	36,45
AUTOMOBILES	31,00	36,45
AGENDA	31,00	36,45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales

direction développement et qualité alimentaire

LA SOCIÉTÉ DIÉPAL a réalisé 600 MF de CA en 1981, en progression de 18% pour la 4e année consécutive. Ses activités sont diversifiées et ses produits jouissent d'une excellente notoriété. L'alimentation infantile avec les marques Blédine, Phosphatine, Blédina. Les produits diététiques Gayelord Hauser. La panification fine avec Cracottes.

La réussite de cette entreprise dynamique repose notamment sur sa longue tradition de qualité et sur sa politique très active de lancement de nouveaux produits.

C'est pourquoi la Direction Générale a décidé de mettre en place la Fonction Développement et Qualité. Le Responsable lui sera directement rattaché et sera membre du Comité de Direction.

Une triple mission lui sera confiée:
- garantir la qualité des produits de la Société
  rechercher et faire réaliser les améliorations de qualité et de productivité concernant les produits et les procédés de fabrication
- animer le développement des produits nouveaux et assurer leur mise au point industrielle.

Il s'agit d'une fonction de coordination très importante qui implique des relations particulièrement étroites avec le marketing, les unités de production, la recherche. Elle est aussi largement ouverte sur l'environnement extérieur de l'entreprise.

Nous souhaitons confier la création de ce poste de haut niveau à un ingénieur ou universitaire, disposant d'une large culture scientifique. Nous lui demandons 5 à 10 ans d'expérience industrielle alimentaire. Son ouverture d'esprit, ses capacités d'autonomie et d'initiative, la qualité de ses contacts seront particulièrement déterminantes.

Ce poste est à pourvoir en Région Lyonnaise.

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. J31M en précisant rémunération actuelle à:
BSN-Gervais Danone, Service Recrutement Cadres - 7, rue du Téhéran - 75008 Paris,

bsn gervais danone — bsn. gervais danone . bsn

HAVAS CONTACT

DIRECTEUR PROJET AGRO-INDUSTRIEL

Ayant bonnes connaissances palmier à huile et grande expérience gestion, comptabilité, approvisionnement, pour

AFRIQUE ANGLOPHONE

Poste nécessitant autorité, dynamisme, ténacité.
Très bonne pratique.
Anglais impératif.
Disponible de suite.

Adress. C.V. et prétentions
I.R.H.O.
11, square Pétrarque
75016 PARIS.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS RECHERCHE

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Lieu PARIS.
Formation Ecole de commerce. Age minimum 30 ans. Langue anglais. Expérience min. 5 ans fonctions similaires. Contrôle de gestion, relations humaines, juridique, comptabilité, etc. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. + photo s/réf. 3271 M à SWEERTS B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09 qui transmettra.

LILLE

Organisme public à vocation économique de la métropole recherche son :

DIRECTEUR DES ETUDES

- Le département des études est constitué d'une dizaine de spécialistes : économistes, statisticiens, urbanistes.
- Ils ont pour mission de développer des études qui aboutissent à des propositions d'actions auprès de l'assemblée ou des directions opérationnelles.
- Le Directeur des Etudes est l'inspirateur et l'animateur de cette équipe pluridisciplinaire. Il participera à la mise en place d'une politique de stratégie industrielle et mènera une réflexion sur l'utilisation de l'outil informatique existant.
- Diplômé de l'enseignement supérieur, Grandes Ecoles ou Université, il doit justifier d'une compétence reconnue dans le domaine économie générale ; il possède une grande rigueur intellectuelle alliée à une imagination créatrice.
- Il est souhaitable qu'il possède une expérience de vie professionnelle en entreprise.

Pour informations complémentaires, vous pouvez écrire avec C.V. à G. STIKER, sous référence 32201 B, qui vous informera en toute discrétion.

BOSSARD SELECTION
«Centre Vauban» 201, rue Colbert
59800 - LILLE - Tél. (20) 54.06.37

ARABIE

SGE CONSTRUCTION

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Vous souhaitez développer votre carrière dans un groupe de tout premier plan.

Saisissez en l'occasion en prenant en charge l'ensemble des fonctions administrative , comptable, financière et de gestion d'un chantier de bâtiment à la taille d'une entreprise.

Vous parlez bien l'anglais, possédez une formation supérieure (HEC - ESSEC - SUP de CO...) et une expérience confirmée en partie à l'étranger, vous savez animer une équipe importante.

Ecrivez rapidement à Philippe BENOIT
sous référence DF
SGE CONSTRUCTION
23, rue du Pont des Halles Chevilly-Larue
94536 RUNGIS Cedex
Traitement confidentiel des candidatures.

S.G.E., n° 1 des Entrepreneurs Français de B.T.P.

Clinique médico-chirurgicale de 120 lits

pluridisciplinaire, avec cabinets de consultations externes, très important plateau technique, informatisée, regroupant 30 praticiens.

PRÉFECTURE RÉGION CHAMPAGNE-ARDENNES
recherche

DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Formation supérieure.
- Age minimum 35 ans.
- Sens des responsabilités et de l'autorité.

assurant :
- LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE.
- LA GESTION DU PERSONNEL.
- LA GESTION COMMERCIALE.
- LES RAPPORTS AVEC LA SOCIÉTÉ.

Adr. C.V. détaillé, lettre manusc., photo, délais de disponibilité, salaire actuel et souhaits à B.P. 503, 52000 Chaumont.

ALSTHOM ATLANTIQUE

ALSTHOM-ATLANTIQUE est l'un des rares constructeurs mondiaux à exécuter l'ingeniérie, à fournir l'ensemble des équipements, à assurer l'entreprise générale des centrales thermiques classiques et des ilôts conventionnels des centrales nucléaires.

Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42 000 personnes, 16 milliards de chiffre d'affaires.

téhéran

DIRECTEUR DU «BUREAU LOCAL»

CENTRALE, ARTS ET METIERS, MINES...

Dans le cadre de l'exécution du contrat, cet Ingenieur est le représentant de la Société auprès du client.

Il assume les tâches contractuelles confiées au Bureau Local. A la demande du Directeur de Chantier, il assure les liaisons nécessaires auprès de la Direction Générale du client. Le candidat devra être rompu aux relations humaines et aux négociations commerciales avec la clientèle étrangère.

Il devra faire preuve de beaucoup de tenacité, de compétence et de rigueur dans l'exécution de la mission qui lui sera confiée.

Anglais indispensable.

iran - cuba

DIRECTEURS DE CHANTIERS

CENTRALE, ARTS ET METIERS, MINES...

Ils sont chargés :
— de la Direction de leur chantier,
— des relations avec les autorites locales, administrations, consulats, etc...

Ils représentent la Société auprès du client sur le site. Les candidats devront être rompus aux relations humaines et aux négociations commerciales avec la clientèle etrangère, (arabe ou Sud-Americaine).

Ils devront faire preuve de beaucoup de tenacite, de competence et de rigueur dans l'execution de la mission qui leur sera confiee. Des qualites d'organisation et de suivi des travaux sont absolument nécessaires.

De très serieuses références sont exigees dans une grande societe d'ingenierie : la délegation des responsabilités sur le site l'exige.

Anglais indispensable. Espagnol souhaité.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au Chef du Département Administration et Gestion à ALSTHOM-ATLANTIQUE : Groupe CTM - Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE.

Directeur d'Usine

Notre société recherche un Directeur pour son établissement de Bourges, imprimerie de 135 personnes.

Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur des Arts et Métiers, ou équivalent, avec de solides qualités d'organisation, d'homme de terrain, ayant su diriger des hommes avec succès.

Il devra :
- améliorer l'organisation, la productivité, l'information économique de chaque atelier ; faire preuve à cette occasion de fermeté et d'équité.
- Veiller à la qualite des produits fabriqués à leur conformité aux caractéristiques techniques et financières fixées.
- Mener les études nécessaires à la définition d'un plan d'investissement permettant la continuation de l'évolution technique de l'établissement et le développement de sa notoriété.

Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite, C.V., sous référence 82107 M à Béatrice GALIEVSKY qui traite confidentiellement cette recherche

EMPLOI centor
13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

ART DE LA TABLE... DIRIGER LES VENTES DE NOTRE MANUFACTURE...

Nous sommes l'une des plus anciennes porcelaineries françaises, notre marque est réputée.

Nous employons 500 personnes, notre outil industriel nous permet d'être très compétitif, nous réalisons 30% de notre chiffre d'affaires à l'exportation. Notre siège se trouve près d'une agréable cité du centre de la France.

Nous créons le poste de Directeur des Ventes.

Directement attaché à notre Directeur Général et en liaison permanente avec le Directeur d'Exploitation, le titulaire a pour missions principales : le Marketing, la préparation des décisions de la politique commerciale, l'animation de nos équipes régionales et de l'exportation, la gestion des ventes et de la publicité.

Vous avez 35 ans minimum, une formation et une expérience qui vous confèrent une compétence commerciale et une autorité indiscutable, vous êtes sensible à nos produits et disponible pour de fréquents déplacements: nous sommes prêts à vous accueillir.

Nous vous remercions d'adresser votre CV + lettre manuscrite + photo, en indiquant vos prétentions, sous réf. 22 M 141, à notre Conseil C.P.A. - 69 rue de Monceau 75008 Paris.

média-system



MEMBRE DE SYNTEC



Prenez la tête avec l'informatique NCR

Nous sommes l'un des premiers constructeurs mondiaux de systèmes informatiques, avec un C.A. de $ 3,5 milliards et entendons le rester en consacrant plus de $ 200 millions au budget recherche. Le titulaire de ce poste ayant été promu, nous recherchons pour notre Division Commerce et Industrie le

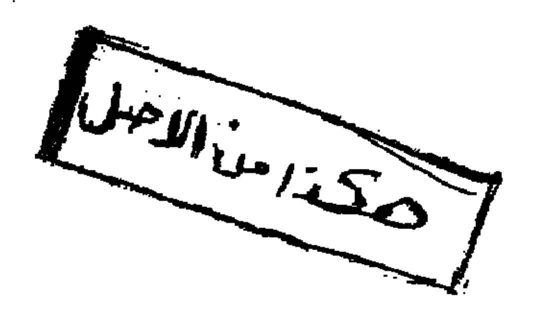
directeur des ventes grandes entreprises

chargé, à la tête d'une équipe de spécialistes, de notre développement dans les grandes entreprises industrielles et commerciales françaises. Par ses perspectives, ce poste pourrait convenir à un candidat de formation supérieure désirant valoriser une expérience réussie en informatique et voulant saisir une opportunité de carrière chez un grand constructeur. Nous vous remercions d'écrire sous référence M 633 à Bernard de Caix, NCR France, Tour Neptune, 92086 Paris La Défense Cedex 20, qui vous répondra rapidement en vous garantissant la discrétion de rigueur.

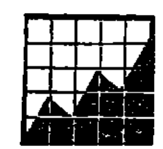
FRANCS ET FRANCHES CAMARADES
Union Régionale Alpes
2, rue Berthe-de-Boissieux,
38000 GRENOBLE
recherche

DIRECTEUR ANIMATEUR

pour centre aéré maternel
Bel Air,
agglomération grenobloise,
à pourvoir immédiatement.
Conditions : minimum 25 ans, dégagé O.M., qualif. universitaires ou assimilées, expérience 4 ans dans la petite enfance, gestion équipement, travail milieu scolaire, milieu associatif, titulaire BAFD ou en cours d'obtention.
Indice de départ : 379 fonction publique avec reconnaissance d'ancienneté à 50 % (minimum 6.709 F mensuel brut).
Commission d'embauche le 18 octobre 1982.



هكذا من الأصل



DIRECTIONS
Nationales et Internationales

S.S.C. en INFORMATIQUE (Paris)

en vue de développer son C.A. auprès de nouveaux clients

recherche

UN DIRECTEUR COMMERCIAL

- Ayant acquis une solide expérience dans la vente de logiciels et la délégation d'ingénieurs.
- Rémunération fonction des introductions initiales et des perspectives de projection.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions et écrire s/nº 7100 *LE MONDE* Pub. service annonces classées. — 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.



emplois régionaux

L'AGENCE FRANCAISE POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE (A.F.M.E.)

recrute pour ses 10 premières Délégations Régionales, créées en 1982 : ALSACE - AQUITAINE - AUVERGNE BRETAGNE - ILE-DE-FRANCE - MIDI-PYRENEES - NORD-PAS-DE-CALAIS - POITOU-CHARENTE - PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR - RHONE-ALPES

RESPONSABLE DE DELEGATION HF

TECHNICIEN (NE) DE HAUT NIVEAU sensibilisé (ee) aux problèmes de maîtrise de l'énergie dans le domaine des Bâtiments de l'industrie et des transports.
Age minimum 35 ans. Expérience professionnelle diversifiée confirmant capacités de gestion et organisation.
Aptitudes à l'animation, à la créativité, et au travail d'équipe. Sens aigu des relations publiques.
Le (la) candidat (e) devra bien connaître l'environnement socio-économique et administratif dans la région ou il (elle) postule.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et prétentions, avant le 22/10/1982 à :
A.F.M.E. - SECRETARIAT GENERAL - 27 rue Louis Vicat - 75015 PARIS.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

ALSTHOM ATLANTIQUE

ALSTHOM-ATLANTIQUE est l'un des rares constructeurs mondiaux à executer l'ingeniérie, à fournir l'ensemble des équipements, à assurer l'entreprise génerale des centrales thermiques classiques et des ilôts conventionnels des centrales nucléaires.

Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42 000 personnes, 16 milliards de chiffre d'affaires.

INGENIEURS DIPLOMES A VOCATION CHANTIERS
Brésil - Cuba - Iran

INGENIEURS CHEFS DE CHANTIERS MONTAGE EQUIPEMENTS MECANIQUES

Ref. ICS 72

Sous l'autorite du Directeur de Chantier, ils seront responsables de la gestion technique et commerciale des travaux.

Anglais indispensable - Espagnol et/ou Portugais souhaite.

Formation Arts et Metiers - Centrale - IDN - ENSI ou equivalent.

INGENIEURS DE MONTAGE

Ref. ICS 86

Sous l'autorite de l'Ingenieur Chef de Montage Equipements Mecaniques, ils seront charges de la gestion technique et commerciale du montage dans les disciplines particulieres suivantes : tuyauterie, machines tournantes, equipements chaudronnes.

Anglais indispensable - Espagnol et/ou Portugais souhaite.

Formation Arts et Metiers - Centrale - IDN-ENSI ou equivalent debutants ou confirmes.

INGENIEURS COORDONNATEURS DE MISE EN SERVICE

Ref. ICS 68

Sous l'autorite du Directeur de Chantier, ils sont responsables de la coordination sur le site de la mise en service de l'ensemble des installations de la Centrale.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Formation Arts et Metiers - Centrale - IDN - ENSI ou equivalent

Experience de chantier et/ou de mise en service souhaitee.

INGENIEURS PLANNING CHANTIER CONSTRUCTION ET MISE EN SERVICE

Ref. ICS 88

Sous l'autorite du Directeur de Chantier et sur la base du planning general, ils gèrent les activités chantiers, l'élaboration des plannings de detail, le suivi de l'avancement physique des travaux.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Expérience de la fonction necessaire. Le BTS ou IUT correspondant aux disciplines ci-dessus mentionnees sera exige.

Debutants ou confirmes.

INGENIEURS DE MAINTENANCE

Ref. ICS 90

Specialistes de l'assistance technique, ils participent dans un premier temps, sous l'autorité du Chef de la Mise en Service, au demarrage de la Centrale, dans un deuxième temps, sous la dependance de la Direction des Travaux Exterieurs et pendant la periode de garantie, ils assument l'assistance technique au client pour la maintenance des installations. Ils effectuent le suivi des conditions d'exploitation et assurent la liaison avec les services après-vente. Ils tiennent à jour les statistiques d'exploitation de la Centrale. ANGLAIS INDISPENSABLE. Formation d'INGENIEUR MECANICIEN (arts et Metiers, ICAM ou equivalent). Bonne experience de chantier indispensable, pratique de la maintenance souhaitee.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et pretentions au Chef du Departement Administration et Gestion à ALSTHOM-ATLANTIQUE - Groupe CTM - Tour Vendôme - 204, Rond Point du Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE.

IMPORTANTE SOCIETE NATIONALE de CONSEIL ET D'INGENIERIE RECHERCHE

Juristes

ROUEN-LILLE-TOULOUSE-NANTES

qui auront pour mission l'assistance auprès des sociétés filiales en matière juridique, administrative, et fiscale (contrats, montages d'opérations, assurances, contentieux...). Bonnes connaissances en droit public et privé et en droit de l'urbanisme. réf. LM 15

Responsable administratif et financier

BESANCON

Ce cadre prendra en charge l'assistance administrative et financière aux sociétés régionales, animera une équipe et assurera des relations directes avec certains clients. La fonction pourrait évoluer vers un poste de type Direction Financière et Personnel Diplomatie et esprit d'équipe sont nécessaires. réf. LM 25

Tous ces postes exigent une formation supérieure et une expérience confirmée, surtout pour le dernier poste, si possible dans l'activité Ingénierie ou Promotion.

Adresser candidatures détaillées en précisant bien la référence 8195 sur l'envoi à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris.

média system

QUELLE
SOCIETE DE VENTE PAR CORRESPONDANCE

ORLEANS

offre le poste de

responsable service contentieux

Il (elle) sera chargé(e) de la gestion du contentieux clients et aura la responsabilité du traitement de masse. Il (elle) devra assurer le respect des procédures.
Une solide formation de gestion et de bonnes connaissances juridiques, comptables et informatiques sont nécessaires pour réussir dans ce poste situé dans un secteur en expansion.
Une expérience de quelques années est souhaitée avec animation d'une petite équipe.

Si vous êtes intéressé(e), adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à Madame PROUST
QUELLE S.A.
B.P. 100 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX

Société de Forage pétrolier

Recherche personnel possédant une expérience sur appareils lourds offshore, confirmé depuis au moins trois ans aux postes suivants :

INGENIEUR DE FORAGE	Réf. : 01
SUPERVISEUR DE FORAGE	Réf. : 02
CHEF DE CHANTIER	Réf. : 03
CHEF DE POSTE	Réf. : 04
CHEF MECANICIEN	Réf. : 05
CHEF ELECTRICIEN	Réf. : 06

POSTES BASES A L'ETRANGER.
Pratique courante de l'anglais indispensable pour les deux premiers postes, souhaitable pour les deux suivants.
Prière d'adresser C.V. détaillé et prétentions en précisant le poste choisi s/réf. 11683 à
PIERRE LICHAU SA - BP 220 75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

L'A.I.E.A. recherche des **INSPECTEURS ADJOINTS POUR LES GARANTIES** qui aideraient les inspecteurs en titre à leur lieu d'affectation et pendant les inspections d'installations qu'ils font dans le monde entier. Les fonctions des adjoints se répartiront entre deux principaux domaines :

— Activités d'aide technique, notamment contrôle du matériel de surveillance (appareils photographiques, T.V., scellés), mesure et contrôle par sondage des matières nucléaires et emploi de matériel d'analyse non destructive ;

— Vérification des relevés comptables, calcul des stocks comptables et activités connexes ;

— Formation générale jusqu'au niveau de l'entrée à l'université indispensable.

Préférence sera donnée aux candidats qui auront une expérience technique des méthodes de mesure et d'échantillonnage des matières nucléaires et connaîtront bien le matériel des installations ou à ceux qui auront l'expérience pratique de la comptabilité-matières ou de la comptabilité financière et connaîtront bien le matériel informatique.

Contrat de deux ans avec possibilité de prolongation si les services sont satisfaisants. Émoluments exonérés d'impôts : entre 247 440 schillings autrichiens et 289 32 schillings autrichiens par an suivant les qualifications et l'expérience. Indemnité de non-résident s'il y a lieu : 26 000 schillings autrichiens par an.

Prière d'envoyer votre curriculum vitae en indiquant votre nationalité et en vous référant à l'avis de vacance de poste nº 259/82 à la Division du personnel, Agence internationale de l'énergie atomique, B.P. 100, A-1400 Vienne, Autriche, avant le 7 décembre 1982.

SOCIÉTÉ CAHORS

recherche

L'INGÉNIEUR ÉLECTROTECHNICIEN
(IEG - SUPELEC ou équivalent)

Qu'elle chargera de la conception et de l'industrialisation de nouveaux produits en Appareillage électrique BT et MT à haut niveau de compétitivité.
Il devra posséder l'anglais ou (et) l'allemand.
Une première expérience industrielle sera appréciée.
Lieu de travail : CAHORS.

Adresser : lettre manuscrite, photo, C.V. et prétentions à : MAEC - Sce Études - BP 149 - 46003 CAHORS CEDES.

CAMEROUN

Groupe Français de dimension internationale, nous recherchons un

chef comptable

qui sera responsable de nos deux filiales de distribution de livres et de presse, situées au Cameroun et réalisant un chiffre d'affaires de 31 millions FF avec 56 personnes.

Basé à DOUALA, vous assisterez le Directeur Général dans toutes les questions de gestion.
Vous serez responsable des budgets, des documents mensuels de reporting, des états de consolidation et vous animerez votre équipe de 5 personnes.

Titulaire d'un DECS, vous avez une expérience de comptabilité en entreprise (environ 5 ans) et vous avez déjà travaillé en Afrique.

Adressez dossier de candidature en précisant la référence 4896 sur l'enveloppe à Média system, 104 rue Réaumur, 75002 Paris

IMPORTANT CENTRE D'ÉTUDES

recherche
pour sa filiale en ARABIE SAOUDITE

UN INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL

Spécialisé en mécanique des sols, contrat avec avantages habituels des expatriés (congés, logement, rémunération intéressante)

Ecrire en joignant C.V. détaillé à C.E.B.T.P.
12, rue Brancion, 75737 Paris Cedex 15.

CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHES MEDICALES DE FRANCEVILLE (GABON)

recrute

CHEF LABORATOIRE DE RECHERCHE EN IMMUNOLOGIE PARASITAIRE

NIVEAU DOCTEUR D'ETAT
AVEC EXPERIENCE RECHERCHE
IMMUNOLOGIE
et PARASITOLOGIE

Adresser C.V. et prétentions à : C.I.R.M.F.
28, boulevard de Grenelle, 75015 Paris.

Sté DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL LORRAINE
recrute un

CHARGÉ D'ÉTUDES FINANCIÈRES

Diplôme COMMERCE, ÉCONOMIE, BANQUE.

Écrire sous réf. LX.CRD, B.P. 3497
54013 NANCY CEDEX
Tél. (8) 335.42.83.

INGÉNIEUR ÉTUDES PRODUITS

Lieu : LE MANS.
Formation Ingénieur. Âge min. 30 ans. Expérience [illegible] 5 ans fonction similaire [illegible] tubes, tôles, [illegible]. Rémunération 120 000 F.

Écr. s/réf. 3272 à SWEERTS, B.P. 260, 75424 PARIS cedex 09, qui transmettra.

MAIRIE DE MIRAMAS RECHERCHE

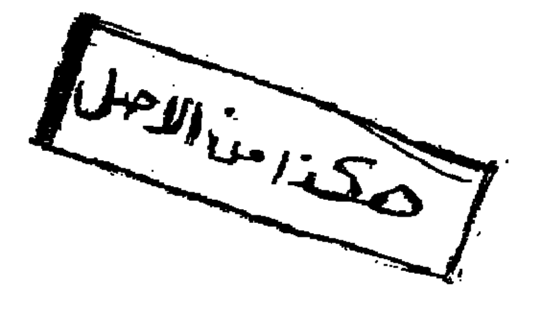
Animateur 3e âge assurant la gestion d'un foyer restaurant. Expérience, qualification et formation en gérontologie exigées. Rémunération statuts, référence. Accords collectifs S.N.A.E.C.S.O.
Adresser candidature à : Monsieur le Maire PRESIDENT du BUREAU D'AIDE SOCIALE. MAIRIE, 13140 MIRAMAS.

IMPORTANT GROUPE FRANCAIS RECHERCHE
CHEF DE VENTE PARIS ET BORDEAUX

Formation École de Commerce ou équivalent. Age min. 30 ans. Expérience min. 5 ans responsable des ventes produits industriels. Rémunération selon expérience. Envoyer C.V. + photo s/réf. 3269 M. à SWEERTS, B.P. 260, 75424 PARIS cedex 09, qui trans-



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



هكذا من الأصل

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



QUAKER FRANCE

Filiale française d'un groupe américain en pleine expansion
• Notre CA : + 500 millions de francs • Notre croissance : + 30% par an • Nos produits : les céréales QUAKER les aliments pour chiens et chats FIDO et FIDELE

Nous recherchons pour notre usine de QUIMPERLE — FINISTERE SUD

UN RESPONSABLE ACHATS USINE

Réf. R.A.M.

En liaison fonctionnelle avec les services opérationnels de l'usine, et avec les services administratifs du siège, il devra assurer, sous l'autorité du Directeur des Achats basé à Marseille, l'approvisionnement de l'usine en matériel d'entretien et en équipements, négocier les interventions extérieures (régies - prestataires de services) et assister la direction usine dans la mise au point des études et la négociation des travaux et contrats avec les fournisseurs.

Nous attendons un candidat âgé de 30 ans environ, de formation supérieure (AM, ESCAE - ESA...) parlant couramment l'anglais et ayant une expérience de 4 ou 5 ans des achats en usine qui lui à permis d'acquérir de solides connaissances techniques (bâtiment - mécanique - électricité).

CHEF DU PERSONNEL

Réf. C.P.M.

Cette usine emploie 350 personnes. La gestion de son personnel est assurée actuellement à partir de notre siège de Marseille. Nous décentralisons et la fonction CHEF DU PERSONNEL DE L'USINE EST A CREER. Nous souhaitons confier ce poste à un homme ou une femme de 30 ans environ, de formation superieure, (grande école d'ingénieurs ou de gestion).

Vous avez en plus une première expérience de 3 à 4 ans de l'encadrement des hommes. Vous avez mis à profit cette période pour donner leur pleine mesure à votre SENS DU CONTACT ET DES RELATIONS HUMAINES. En bref, vous êtes aujourd'hui un véritable PROFESSIONNEL DE L'ANIMATION ET DE LA COMMUNICATION et vous voulez évoluer vers plus de responsabilites.

Sous l'autorité du Directeur de l'usine et en liaison fonctionnelle avec la Direction du Personnel à Marseille, vous créérez et assumerez l'ensemble des aspects (administratif, social, légal) de la fonction. Vous serez responsable des services généraux et de la coordination des actions d'embauche, de formation, de paie et de sécurité. Vous participerez aux relations avec les partenaires sociaux et les divers organismes officiels.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence correspondante à

QUAKER FRANCE

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature
(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous la référence correspondante a

Direction du Personnel
40 Bld de Dunkerque
13002 MARSEILLE



CHEF DU PERSONNEL

COTE NORMANDE

Cette société de production performante (C.A. 900 millions), leader dans son domaine d'activité, recherche le Chef du Personnel de son usine (500 personnes) pour succéder au responsable actuel qui part en retraite. Il sera chargé de l'application d'une politique sociale dynamique et ouverte, incluant les aspects : recrutement, promotion, formation et adaptation, rémunération et qualification. Il assurera le fonctionnement administratif du service de la paie et apportera conseils et assistance aux différents Chefs de Service. Le cadre recherché est un praticien de la fonction, ayant exercé soit au sein d'une P.M.E., soit comme assistant du personnel d'une entreprise plus importante. Agé d'au moins 35 ans, ses connaissances techniques et ses qualités personnelles de dialogue en font un spécialiste compétent, un partenaire de réflexion de la Direction et un interlocuteur reconnu par les représentants du Personnel. L'usine, installée sur la côte normande, attache une grande importance au développement de relations humaines harmonieuses.

Adresser CV + photo (retournée) + rémunération actuelle sous référence 109 à



SODECI 140, rue de la Croix Nivert 75015 PARIS

TEMAT GROUPE MATRA

PREMIER FABRICANT EUROPEEN DE TELEPHONES

recherche pour sa DIRECTION TECHNIQUE

Chef de Projet

Il participera à l'elaboration des programmes de développement de produits nouveaux dans les domaines de la TELEPHONIE ou des TERMINAUX. Il en contrôlera le déroulement et assurera la coordination nécessaire au respect des objectifs de délais et de coûts.

Pour ce poste nous recherchons un INGENIEUR expérimenté dans le développement de produits electroniques ou informatiques, désireux de prendre en main des «affaires», ayant des talents reconnus de coordinateur et de negociateur.

Lieu de travail : QUIMPER.

Adresser CV, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée en indiquant la référence JD 143 à TEMAT Direction du Personnel 10, rue Jean Jaurès — 29000 QUIMPER

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTROMÉCANIQUE
en développement 350 millions de C.A.
65 % à l'exportation, recherche
pour sa principale unité de production.
100 km de Paris, 600 personnes.

CADRE DE GESTION ET ANIMATION

pour son magasin général.

INGÉNIEUR ou TECHNICIEN SUPÉRIEUR

pour le suivi des Etudes Extérieures.

Envoyer C.V., photo et prétentions s/réf. 11.684 à PIERRE LICHAU, S.A., B.P. 220, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

CHAINE D'HYPERMARCHES REPUTEE

poursuivant son développement dans le cadre d'une politique de décentralisation des responsabilités recherche

CONTRÔLEURS DE GESTION

pour plusieurs de ses magasins dans le

Sud-Ouest

le premier poste à pourvoir étant situé à Périgueux.

Rattaché au Directeur du magasin et s'appuyant sur un service comptable, le contrôleur de gestion a pour responsabilité d'optimiser les résultats économiques de l'équipe de direction et des chefs de rayon.

Ainsi, il participe à la détermination des objectifs chiffrés, détecte les écarts et aide les responsables commerciaux à y remédier aussitôt; il les sensibilise et les forme à la gestion.

En liaison avec l'outil informatique, il garantit la qualité des résultats comptables, il établit les comparatifs intermagasins et effectue toutes études ponctuelles.

Enfin, il est aussi responsable de l'administratif en général, assurances, application des dispositions législatives ou réglementaires, respect des procédures internes par exemple pour la circulation des marchandises.

Cette fonction vivante et prenante nécessite des personnalités affirmées, de formation économique supérieure type E.S.C. + D.E.C.S. complétée par quelques années d'expérience réussie dans l'animation d'une équipe.

Situations évolutives au sein d'un groupe dynamique. Le plan social est exemplaire : avantages importants, rémunérations motivantes.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité adressée au

C.S.H. [illegible], Square R. [illegible] Parly 2 - 78150 LE CHESNAY
chargé du recrutement

Discrétion assurée.

Dans le cadre de son expansion, une des premières SOCIETES de PROTECTION JURIDIQUE de L'INDIVIDU et de l'ENTREPRISE, offre à STRASBOURG une opportunité pour un

Diplômé de l'enseignement supérieur

possédant une formation de base de DROIT. Sur la région ALSACE-LORRAINE, il sera chargé de développer la commercialisation de nos produits juridiques modernes auprès de revendeurs spécialisés ou d'associations et d'assurer la gestion concrète des affaires. De réelles aptitudes à la négociation sont l'indispensable garantie de réussite dans ce poste largement autonome destiné à un candidat voulant évoluer vers des responsabilités polyvalentes au sein d'une structure à taille humaine. Seul responsable du développement de son secteur, sa mission s'étoffera à la mesure des résultats obtenus pour déboucher sur la gestion intégrale de l'unité qu'il aura créée.

Ecrire au CABINET GATIER, sous référence 010 M, 32 rue Barrême 69006 LYON.

Cabinet Gatier

média-system

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FRANCAIS
recherche

CADRE COMPTABLE CONFIRME

pour assister le responsable des services comptables au sein d'une équipe de professionnels. De formation supérieure, le candidat devra posséder une expérience de quelques années (Réf. 128)

ADJOINT AU RESPONSABLE DE LA COMPTABILITE CLIENTS

de bonne formation comptable, capable d'animer une équipe d'une vingtaine de personnes qui assurent la gestion d'un nombre important de comptes clients (Réf. 137)

Ces deux postes sont à pourvoir rapidement près d'une grande ville du Centre-Ouest.

Adresser lettre manuscrite, CV, prétentions et photographie à No 48069 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra

---



D'AUVERGNE ET CORRÈZE

Vous avez

une expérience bancaire

Nous recherchons :

- DIRECTEURS D'AGENCES.
- CHARGÉS DE CLIENTÈLE ENTREPRISE.
- CHARGÉ DE MARKETING.
- RESPONSABLE DES ENGAGEMENTS.

Adresser lettre manuscrite, accompagnée C.V. détaillé indiquant classification professionnelle et derniers émoluments perçus à :

B.E.O (sous référence 8.145) 3, rue de Téhéran, 75008 PARIS.
DISCRÉTION ASSURÉE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AÉRONAUTIQUE

Région Ouest

recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

de formation E.N.S.A.M.

1.) Pour postes de production dans des îlots de fabrication de cellule (pièces élémentaires et assemblage).

Les candidats devront être dégagés des obligations militaires. Ils devront avoir impérativement le sens des relations humaines en milieu d'atelier et le goût du commandement.

Poste évolutif pour candidat de valeur.

2.) Pour prendre en charge son secteur Contrôle Qualité de pièces mécaniques. La mission consistera à conduire une évolution des méthodes et des moyens en rapport avec les installations modernes et automatisées introduites en production.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V., prétentions et photo sous n° 950.060 à HAVAS ATLANTIQUE PUBLICITÉ, B.P. 52, 44601 SAINT-NAZAIRE CEDEX, QUI TRANSMETTRA.

BRETAGNE

IMPORTANT ORGANISME FINANCIER
900 personnes, recherche

CADRE Fonction Personnel

De formation Juriste en Droit Social + DESS Gestion Personnel ou similaire et/ou Sciences Po Paris.

Expérience souhaitée de 2 ou 3 années dans la fonction sociale, acquise en Entreprise Industrielle ou dans le secteur tertiaire.

Dans son rôle de conseil et de recherche, au sein de la Direction des Relations Sociales, il aura à participer à l'elaboration de la politique sociale en assurant notamment :
le suivi des problèmes juridiques et sociaux (études juridiques, gestion de la documentation sociale, préparation des réunions C.E.-D.P.),
la gestion globale des effectifs (étude des besoins, gestion prévisionnelle, tableau de bord...).

Possibilité d'évolution pour un candidat spécialement intéressé par les relations humaines et la gestion dynamique du personnel.

Adresser lettre manuscrite + CV s/réf. J.O./FP à J. OLLIVIER BP 28, 35740 PACE qui assurera les premiers entretiens

---

SOCIETE NATIONALE DES POUDRES ET EXPLOSIFS

recherche pour un de ses Etablissements du SUD-OUEST

INGENIEUR PHYSICIEN

CHEF DE LABORATOIRE
DIPLOME D'INGENIEUR OU DOCTORAT 3ème CYCLE

Ayant des connaissances en
– physico-chimie des matériaux
– micro-informatique.

Pour effectuer des travaux de contrôle ou d'étude des déterminations physiques sur matières premières ou produits finis.

Age : 25-30 ans
Expérience : quelques années souhaitées

Envoyer C.V. et photo ss no 48317 à CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Credit Mutuel Océan

(Vendée, Charente-Maritime, Deux-Sèvres)

recherche pour son siège à

LA ROCHE-SUR-YON

ANIMATEUR (TRICE) COMMERCIALE

Nous souhaitons rencontrer des candidats (es) ayant :
- Expérience commerciale bancaire réussie
- Formation supérieure (Sciences Eco, Sup de Co, I.A.E., I.T.B. ...)
- Aptitudes et motivations de formateur.

Adresser lettre manuscrite + CV s/réfer. J.O./V à Jean OLLIVIER, B.P. 28 - 35740 PACE, qui assurera les premiers entretiens à la ROCHE-SUR-YON.

IMPORTANTE ENTREPRISE MÉCANIQUE DE PRECISION

recherche pour région de BAYONNE un

INGENIEUR DEBUTANT (AM - INSA)

possédant une formation complémentaire en gestion (type IAE)

Le candidat prendra en charge une activité de GESTION DE LA PRODUCTION (Planning, Lancement, Ordonnancement, Documentation technique ...)

Adresser CV manuscrit, photo et prétentions en précisant la réf 8193 à Média System 104 rue Réaumur 75002 Paris qui transmettra.

média-system

Nous sommes une Organisation Professionnelle d'Entreprises totalisant plus de 1.000 adhérents dans une profession en expansion.
Nous souhaitons intégrer l'

ATTACHÉ (E) RELATIONS PUBLIQUES

qui saura assister le Chef de ce service.

En poste à PARIS, sa mission consistera à promouvoir notre image, développer nos relations extérieures et collaborer à notre presse professionnelle.

Diplômé de l'enseignement supérieur (CELSA, IRPCS, SCIENCES PO, etc...) et ayant acquis une 1ère expérience de plusieurs années dans les relations publiques, de préférence au sein d'une entreprise privée, il(elle) saura faire preuve de beaucoup de dynamisme au service des chefs d'entreprises, en privilégiant les actions efficaces et concrètes.
Opportunité de développement de carrière.
Anglais indispensable.

Si vous pensez être motivé(e) pour ce poste, adressez votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo et salaire actuel) à N. 2399 - PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris qui transmettra

---

ORGANISME DE PLANIFICATION

INGENIEUR

2 à 3 ans d'expérience pour activités d'Audit d'organisation et de problèmes de stratégies d'entreprise.
Grande Ecole + formation économique, ayant de bonnes capacités d'analyse logique.
Anglais courant + 2ème langue souhaitée.
Adresser C.V., photo et prétentions, nº 49.812, PUBLICITÉ ROGER BLEY
101, rue Réaumur, 75002 Paris.

Important Groupe Industriel (7 usines - 5000 personnes - 2 milliards de C.A.)
recherche

CADRE ADMINISTRATIF
VENTES EXPORTATION
(Adjoint au Directeur Export)

Ce poste, important dans notre structure, demande rigueur et autorité.

Ce collaborateur sera responsable de l'organisation fonctionnelle (10 personnes), des liaisons avec les usines, les services du Siège (comptabilité, juridique, contrôle de gestion).

Fréquents déplacements de courte durée province et parfois l'étranger.

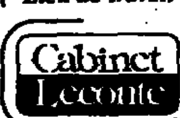
Minimum 32 ans - 5 ans d'expérience.

Formation supérieure.

Anglais courant indispensable.

Allemand souhaité.

Lieu de travail : banlieue immédiate sud-Ouest.



Envoyer lettre manuscrite et C.V.
4, rue Amiral Courbet
75116 Paris
sous référence 47860

CdF Chimie

Deuxième groupe chimique français, activités diversifiées et internationales, poursuit sa campagne de recrutement d'ingénieurs de haut potentiel (débutants ou quelques années d'expérience).

Ils se verront rapidement confier des responsabilités techniques concrètes et ils évolueront dans un large éventail de carrières. Plusieurs voies sont ouvertes pour intégrer dans le groupe :

• Ingénieurs de production

De formation générale X, ECP, AM, Mines, grandes écoles de Chimie, ils seront désireux et capables de commencer leur carrière sur le terrain, auront le goût de la technique et des qualités marquées d'homme d'action : animation de personnel, organisation, gestion industrielle.

référence OH 168 AM

• Ingénieurs de maintenance

De formation générale ECP, AM, IDN, ENSM... ils auront le même profil que les précédents avec des qualites d'intelligence concrète, de disponibilité, d'adaptabilité à des problèmes techniques variés.

référence PI 169 AM

• Ingénieurs travaux neufs

De formation générale X, ECP, AM, IDN, ENSIC, IGC... ils travailleront au sein de la Direction Technique chargée de l'étude et de la réalisation des investissements industriels. Capables de s'adapter à des problèmes techniques variés, organisés, bons négociateurs, ils devront être en mesure d'étudier des projets et d'en piloter la réalisation.
Pour l'un de ces postes, une première expérience en génie civil serait appréciée.

référence RK 170 AM

• Ingénieurs de recherche

UN INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE DE CHIMIE pour débuter au sein d'un service analytique. Il aura des qualités de rigueur, de dynamisme, le goût des résultats concrets, un bon contact humain.

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN ET CHIMISTE, ayant le goût des réalisations industrielles concrètes et des contacts, connaissant si possible les problèmes de "structure" dans la construction automobile, il travaillera au sein d'un service "application des matériaux".

référence SL 171 AM

• Ingénieur bureau d'études usine

De formation générale AM, IDN, ENSM... il sera ouvert à la mise en en œuvre de technologies variées pour participer à l'étude et à la réalisation de projets d'installations industrielles.
Il aura des qualités de rigueur, de dynamisme, d'imagination et de contact.

référence TM 172 AM

Au départ, ces postes peuvent se situer en Lorraine, dans le nord de la France ou dans le sud-ouest.

Ecrire en précisant la référence.

4, rue Massenet 75016 Paris





THE EUROPEAN COMMITTEE OF SUGAR MANUFACTURERS
An international body based in PARIS seeks a

coordinator for public relations and scientific matters

(MAN OR WOMAN)

He or she will be responsible for organizing top-level international meetings, will attend these meetings and circulate information.

The job will suit a man or woman of at least 30 with a good general culture, already trained in Public Relations, preferably of EEC nationality with English as mother tongue and with a good knowledge of French.

Candidates should write in their own hand with career resume (Ref. 2153-M), giving present salary. Applications will be handled with customary discretion.

a. et j. ourlin — CONSEILS DE DIRECTION — 47, AV. ALSACE-LORRAINE — 92160 ANTONY - FRANCE

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE
recherche

un Fiscaliste

- Il exercera au sein d'une équipe de spécialistes, une mission d'assistance et de conseils pour l'Etablissement Central et ses Filiales, dans tous les domaines de la fiscalité.
- 3 à 5 ans d'expérience exigés en cabinet ou grande entreprise.

Lieu de travail : **Ouest de Paris.**
Adresser CV, photo, salaire et prét. sous réf. **5645 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

Ingénierie de Projets Informatiques



recherche

INGENIEURS LOGICIELS

- Vous avez une formation d'ingénieur grande école (ENSEEIHT, ENSIMAG, INSA...) ou un niveau DEA informatique.
- Vous avez acquis une première expérience sur des applications industrielles en temps réel.
- Vous avez une bonne connaissance d'un mini (VAX, MITRA, MINI 6) ou d'un micro (M 6800, INTEL 8085).

Nous vous offrons des perspectives d'évolution sur des projets de grande envergure et de haute technologie.
Adresser candidature à :



I.P.I.
26 rue du Renard 75004 PARIS
La pratique du génie logiciel

Engineering for insurance... Why not!

We represent in France one of the world's largest industrial risk insurance groups which has achieved a unique reputation of expertise in fire prevention engineering.

To reinforce its engineering team, our Paris office seeks «GRANDE ECOLE» ENGINEERS.

Through a comprehensive in-house training, including short periods in the U.S., they will become fire prevention consultants to the management of large industrial plants.

Applicants should meet the following criteria :
- Fluency in both English and French - Extra language (Spanish or Italian) will be a serious asset
- Availability to travel (essentially in Europe)
- At least one year working experience.
- Easy contacts and good communication.

Factory Mutual System

Send application with C.V. and salary expectations to M. Cournier
FACTORY MUTUAL INTERNATIONAL
8 rue de l'Hotel de Ville
92200 NEUILLY SUR SEINE

Les Nouveaux Constructeurs

PLUS DE 6000 MAISONS
1er rang français des Constructeurs de Villages
recherchent

RESPONSABLE FONCIER
D'ILE DE FRANCE

Implanté régionalement, vous serez responsable auprès de Directeur local :
— de l'initiation,
— de la négociation et du montage des affaires nouvelles.

Ayant une expérience en Maisons Individuelles, doté d'un tempérament exceptionnel, d'un sens aigü des contacts et de la négociation, de réelles capacités d'organisation pour le suivi de nombreux dossiers.

Suivant votre expérience, votre performance, votre rémunération totale sera de plus de 200.000 F.

Envoyer C.V. + photo à Mme Malgouyat
LES NOUVEAUX CONSTRUCTEURS
Chateau de Montebello 78350 JOUY EN JOSAS.
(3) 635.06.15
DES MAISONS POUR MIEUX VIVRE.

GROUPE SG2

recherche
dans le domaine du développement de ses activités logiciel Time-Sharing, des

INGÉNIEURS
ayant 2 à 3 années d'expérience APL

Les postes sont à pourvoir en Région Parisienne.

Adresser CV et prétentions sous référence MO/82 à SG2, 12/14, avenue Vion-Whitcomb - 75016 PARIS.

HAVAS CONTACT

GERER LE MARKETING D'UN NUMERO 1

Nº 1 MONDIAL dans son activité, recrute pour sa division «Grand Public», leader sur son marché, son RESPONSABLE MARKETING (Homme ou Femme).

Dépendant directement de la D.G., et en liaison étroite avec la Direction des Ventes, le candidat aura une formation supérieure, 5 ans d'expérience marketing minimum, notamment dans la gestion d'un budget publi-promotionnel.

Imaginatif et organisé, il a l'expérience de la distribution traditionnelle.

ANGLAIS INDISPENSABLE.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., et prétentions à :
BAUSCH ET LOMB FRANCE - Catherine THOMAS
7, rue des Chantiers - 78000 VERSAILLES.
Réponse et discrétion assurées





Vous avez une approche de l'électronique de par votre formation ou votre expérience.
Vous êtes jeune, vous exercez une fonction commerciale depuis un ou deux ans.
Vous souhaitez évoluer, maintenant, vers de plus grandes responsabilités.
Nous vous proposons de venir développer avec nous la gamme electronic devices de la Société ROCKWELL que nous distribuons en France.
Au cœur d'une équipe très dynamique nous vous rendrons rapidement responsable de cette famille de produits.
Nous vous offrons :
- une rémunération importante et motivante
- un poste tremplin dans une société dont les produits sont performants.

Documentation sur poste aux candidats présélectionnés

Ecrire avec salaire actuel et photo S. Réf. 1110 P
39, rue Etienne Marcel
75001 PARIS



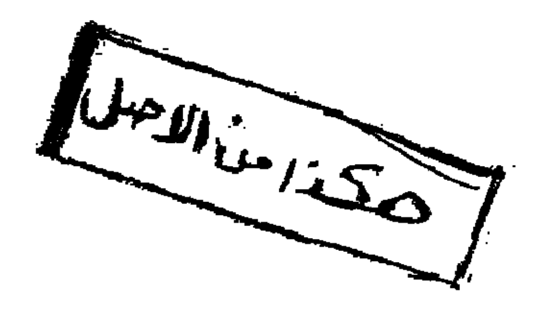
Cii Honeywell Bull

recrute pour son Siège Social un

SPECIALISTE EN DROIT DU TRAVAIL

pour prendre en charge :
- la mise en place et le suivi des obligations légales d'un établissement (bilan social, registres et déclarations officielles ...)
- les applications de la législation du travail en liaison avec la gestion de personnel
- la responsabilité de projets liés à l'évolution du droit du travail.

Le candidat aura une formation Grande Ecole -option personnel- ou DESS Droit Social et environ 3 ans d'expérience dans une fonction similaire.
Lieu de travail : PARIS.
Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions en précisant la réf. 456 M à Cii Honeywell Bull PC0G021C - 94, avenue Gambetta 75960 PARIS CEDEX 20



هكذا من الأصل

	La ligne*	La ligne T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	71.00	83.50
DEMANDES D'EMPLOI	21.00	24.70
IMMOBILIER	48.00	56.45
AUTOMOBILES	48.00	56.45
AGENDA	48.00	56.45
PROP. COMM. CAPITAUX	140.00	164.64

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La ligne col. *	La ligne col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40.00	47.04
DEMANDES D'EMPLOI	12.00	14.10
IMMOBILIER	31.00	36.45
AUTOMOBILES	31.00	36.45
AGENDA	31.00	36.45

*Dégressifs selon surface ou nombre de parutions

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INFORMATIQUE SPÉCIALISÉE

EN SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS ET PROCESS CONTROL

recherche

DES INGENIEURS INFORMATICIENS

1) CONFIRMÉS ET CHEFS DE PROJETS
2) DÉBUTANTS AYANT UNE EXPÉRIENCE DE 6 MOIS MINIMUM.

Pour développer des logiciels temps réel sur minicalculateurs et microprocesseurs.

La croissance importante de notre activité, l'intérêt des projets qui nous sont confiés, la qualité des relations dans l'entreprise ainsi que la rémunération permettent d'offrir un travail enrichissant et une évolution compatible avec les aspirations de chacun.

Envoyer votre curriculum vitae à Pierre GILLIER 2, avenue de Ségur - 75007 PARIS.

SEGIME

Société CHRISTENSEN
recherche

UN INGENIEUR DE BUREAU D'ETUDES

Confirmé, il aura 10 années d'expérience en mecanique et hydraulique.
Il sera bon animateur et, possédant un anglais courant, il assurera les relations avec les autres unités du Groupe, bien que le poste soit essentiellement sédentaire.

CHRISTENSEN — Envoyer CV et photo à :
Place de la gare
78320 LA VERRIERE

Les Editions FERNAND NATHAN
recherchent pour leur département
MATERIEL DIDACTIQUE

un responsable

MARKETING VENTE

Il dynamise les ventes en France et la diffusion à l'étranger, en stimulant l'action des revendeurs et en appuyant le travail des représentants.

Il visite personnellement les clients importants et les institutions.

Le candidat a une formation supérieure et une bonne expérience commerciale, si possible dans le matériel scolaire.

Basé à Paris, ce poste suppose une grande mobilité pour des déplacements en France et à l'étranger.
Anglais indispensable.

Ecrire avec C.V. détaillé, en précisant la rémunération actuelle sous réf. 241 M à Denis JOUSSET

plein emploi
10, rue du Mail — 75002 PARIS

---

etap
4, rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

UNE SOCIÉTÉ FRANÇAISE RENOMMÉE DU SECTEUR MÉCANIQUE (2300 personnes) leader dans son domaine et rattachée à un grand Groupe International, recherche plusieurs Ingénieurs de valeur qui participeront activement à l'expansion de l'entreprise.

Plusieurs postes sont offerts :

• Chef du service ordonnancement central

Pour les 5 usines et en liaison étroite avec les services commerciaux, il sera chargé du calcul des besoins, de l'établissement des programmes directeurs de production, des plans de charge, du suivi des réalisations, de la coordination des activités des usines. Il participera largement à la refonte d'un système de gestion de production déjà fortement informatisé.
Ce poste conviendrait à un ingenieur ayant l'expérience de la gestion de production (dans un domaine de fabrication de série) familiarisé avec l'informatique, motivé, ayant de solides qualités d'organisateur, jointes à un excellent sens des contacts et à une bonne affirmation naturelle.

Ordre de grandeur de rémunération : 220 000 F
référence KS 194 AM

• Jeune ingénieur organisation industrielle

Il sera chargé d'etudier tous problèmes d'organisation se posant aux usines (à court et long terme), de proposer des solutions, de participer activement à leur mise en œuvre. Il travaillera, au début, en liaison avec un cabinet d'organisation exterieur.
Poste tres formateur, permettant une évolution ultérieure de carrière, qui conviendrait à un ingénieur, ayant une première expérience industrielle acquise en fabrication, gestion de production ou organisation, *témoignant de bonnes capacités d'analyse liées à un tempérament de réalisateur et à un sens marqué des contacts.*

Ordre de grandeur de rémunération : 150 000 F
référence LT 195 AM

• Chef du service méthodes

Pour l'une des usines de la société, qui réalise actuellement un important programme d'investissements, il sera chargé de l'étude, de la préparation, du choix, et de la réalisation des moyens nécessaires à la fabrication. Il animera un service étoffé de 40 personnes.
Ce poste conviendrait à un ingenieur AM ou équivalent, ayant minimum 2 ans d'expérience en fabrication, connaissant bien les machines à commandes numériques, ouvert aux techniques nouvelles, bon animateur.

Ordre de grandeur de rémunération : 170 000 F
référence MU 196 AM

• Deux Informaticiens de bon potentiel *débutants ou confirmés*

Ils participeront à l'étude, la programmation, la réalisation de grands projets, au sein d'un service équipé d'un IBM 4341 et d'une équipe jeune et performante.
Connaissance CICS et/ou DL1 appréciée.
Ces postes conviendraient à des candidats, ingénieurs ou Miage, dynamiques, motivés, ayant un sens marqué du travail en équipe.

Rémunération en fonction des compétences.
référence NQ 197 AM

• Informaticien "système" débutant ou expérimenté

Adjoint du Responsable "Système", il sera chargé de participer à la mise en place et à l'évolution des logiciels de base.
Ce poste conviendrait à un candidat, de bonne formation (ingénieur, Miage, DUT ou niveau équivalent) motivé, rigoureux, dynamique.

Rémunération en fonction des compétences.
référence OW 198 AM

Pour tous ces postes, qui offrent de réelles perspectives d'évolution, la connaissance de l'anglais serait appréciée.
Ces postes se situent en banlieue ouest Paris.
Écrire en précisant la référence.

etap — 4, rue Massenet 75016 Paris

---

teleflex

DÉPARTEMENT MANUTENTION du GROUPE TISSMÉTAL LIONEL-DUPONT,
recherche dans le cadre du développement de sa division

SYSTÈMES AUTOMATISÉS

CHEFS DE PRODUIT

Pour leur confier la promotion, la vente et le suivi de la réalisation d'installations automatisées et robotisées de manutention tant en France qu'à l'Étranger.

Si vous avez :
- une expérience de quelques années dans la vente de biens d'équipements sur devis,
- une formation en électro-mécanique et automatique,
- un esprit d'entrepreneur et un goût pour le travail en équipe

Envoyer votre C.V. et prétentions à la Direction du Personnel de TELEFLEX
32/34, rue Robert Witchitz - BP 229
94203 IVRY-SUR-SEINE CEDEX

STE D'EQUIPEMENTS AUTOMOBILE
appartenant à groupe international
recherche pour usine 100 Kms Nord de Paris

CHEF DES SERVICES TECHNIQUES

INGENIEUR A. et M.
ou formation électromécanique.

- 10 ans expérience dans industrie automobile ou grandes séries ;
- relevant du Directeur de l'établissement, il sera responsable de la gestion des investissements, des automatisations, de l'étude et de la réalisation des travaux neufs, du service des Méthodes et de la maintenance des équipements ;
- il devra faire évoluer les méthodes de travail avec l'objectif d'amélioration de la productivité.

Possibilité de logement.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions à N. 2402 - PUBLICITES REUNIES 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

---

AERO

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES ET CONSEILS
(Automation - Electronique Recherche Opérationnelle)
recherche

INGÉNIEURS HAUT NIVEAU GRANDES ÉCOLES

OU ÉQUIVALENT
(de debutant jusqu'à 5 ans d'expérience)

pour études techniques et technico-opérationnelles dans les domaines suivants:
— Analyse et conception de systèmes techniques complexes (télécommunications, systèmes d'armes, transports, etc.)
— Recherche opérationnelle (études coût-efficacité, techniques d'optimisation, modélisation et simulation numérique, organisation).
— Analyse de systèmes, relations homme-machine.
— Traitement du signal
— Informatique scientifique de haut niveau.
— Traitement statistique de données
— Optique théorique et électromagnétisme

Envoyer C.V. détaillé, 3, av. de l'Opéra - 75001 PARIS

QUALITES D'IMAGINATION ET CREATIVITE PARTICULIEREMENT APPRECIEES

Hy. Bergerat, Monnoyeur

Agent Général CATERPILLAR — C.A. 2,3 Milliards

recherche

CADRES DE HAUT NIVEAU

Diplômés de Grandes Ecoles de Commerce ou d'Ingénieurs. 3 – 5 ans d'expérience en entreprise *ou cabinet* d'expertise comptable. Susceptibles d'assumer à terme des fonctions de

RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS

D'UNE SOCIETE DU GROUPE

Une première *expérience* opérationnelle leur permettra de maîtriser les méthodes du groupe en matière de contrôle de gestion, comptabilité, fiscalité, politique du personnel.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Adresser CV détaillé *et prétentions* à Hy. BERGERAT MONNOYEUR S.A.
Monsieur le Directeur des Relations Humaines
B.P. 169 — 93208 SAINT-DENIS CEDEX 01

MÉTALLURGIE GRANDE SÉRIE

2000 personnes recherche son

CHEF DU PERSONNEL

35 ans minimum
pour prise en charge de l'ensemble de la fonction dans un milieu économique et social très délicat.

Formation de base souhaitée:
INGÉNIEUR OU UNIVERSITAIRE

Adresser C.V., salaire actuel et photo sous référence 31177 HAVAS CONTACT - 1 Place du Palais-Royal 75001 PARIS.

CONFIDENTIALITE ASSURÉE.

HAVAS CONTACT

Nous sommes une entreprise importante travaillant dans le secteur de l'Electronique et des Télécommunications.

Nous concevons, industrialisons et commercialisons des équipements de pointe.

Un poste d'

Ingénieur des Méthodes

est ouvert

« Dans un premier temps, il prendra en charge avec une petite équipe de 7 personnes, les études de fabrication dans le domaine de l'assemblage, la mise en place des moyens, l'élaboration des méthodes et la définition des temps de fabrication.

De plus, il sera appelé à participer à des réunions d'études de produits à l'intérieur ou à l'extérieur de la société, à rechercher des procédés et des moyens nouveaux, à proposer des investissements et à se faire reconnaître comme force d'expertise.

En fonction de la personnalité des candidats une plus grande dimension pourra être donnée à la fonction et ultérieurement, une intéressante progression de carrière pourra être envisagée.

La connaissance de l'électronique et de la mécanique est indispensable pour réussir dans le poste, situé dans la région parisienne Ouest.

Veuillez adresser votre dossier de candidature sous référence 7198-M à Mamregies qui transmettra. »

Mamrègies
3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS




LE RESPONSABLE DE GESTION DE PRODUCTION D'UN IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE proche de Paris recherche

UN ASSISTANT

— âgée de 22 ans environ, cette personne a reçu une formation en gestion des entreprises et possède de bonnes bases en informatique (ESC — DUT — BTS),
— personne de terrain et de contact, elle participera, en étroite collaboration avec le responsable du service, à la mise en place d'une gestion de production informatisée.
— une fois ce système mis en place, elle suivra son évolution, apportera des améliorations et fournira aux responsables leurs instruments de gestion.

UN TECHNICIEN EN ORGANISATION

— âgée de 22 ans environ, cette personne a reçu une formation technique : BTS ou DUT en mécanique ou électrotechnique.
— personne de terrain et de contact, elle s'intéresse aux problèmes d'organisation et est convaincue de la nécessité d'utiliser un CHRONOMETRE dans un service méthodes.
— consciente du développement actuel de l'informatique, elle est prête à s'y adapter.

Adresser C.V. + lettre manuscrite + photo en précisant le poste concerné s/réf. 11676 à
PIERRE LICHAU S.A. — BP 220 —
75063 PARIS Cédex 02
qui transmettra.

GROUPE PETROLIER
recrute

JEUNES INGENIEURS Grandes Ecoles

Centrale - A.M. - ENSIC etc...
pour son ACTIVITE « RAFFINAGE »

Différentes filières peuvent être proposées selon les études effectuées et les compétences.

- la fabrication
- les études
- l'entretien
(un poste demande une spécialisation en automatismes)
- l'ingénierie
de gros projets sont à l'étude; il est nécessaire d'avoir fait l'ENSPM et d'avoir un début d'expérience
- la recherche
(connaissance en génie chimique indispensable).

La formation de l'ENSPM est très appréciée.

Des connaissances en génie chimique sont nécessaires pour la plupart des postes.

Envoyer CV détaillé et photo sous No 48195 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra en précisant l'orientation désirée

---

IMPORTANT ORGANISME MUTUALISTE D'ASSURANCES
recherche son

Responsable des relations extérieures

Il aura pour missions essentielles :

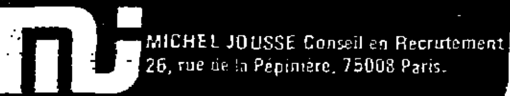
- La négociation de contrats de Prévoyance importants.
- La promotion de ces produits au sein du monde du travail.

Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 35 ans minimum, doté d'une grande personnalité, très dynamique, aimant les contacts humains et désirant prendre des initiatives.

Il devra avoir une excellente connaissance des milieux professionnels et être rompu aux discussions avec les partenaires sociaux.

Si cette proposition vous intéresse, merci d'adresser d'urgence lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions (indiquer votre numéro de téléphone si possible) sous la référence 928, à :

P.R.B.


MICHEL JOUSSE Conseil en Recrutement
26, rue de la Pépinière, 75008 Paris.

D.O.O.

116, Champs-Elysées
recrute

INGÉNIEURS LOGICIEL

connaissant MICROS et MINIS SYSTÈMES appliqués au CONTROLE DE PROCESSUS INDUSTRIELS EN TEMPS RÉEL.

Expérience TÉLÉPHONIE appréciée mais non indispensable.

Plusieurs postes sont à pourvoir en RÉGION PARISIENNE et en BRETAGNE.

Conditions motivantes.

Pour de plus amples renseignements nous contacter au 563-17-27, poste 254.



4,rue Massenet 75016 Paris

Écrire en précisant la référence - Discrétion absolue

BANQUE Chargé d'affaires haut niveau
référence JR 193 AM

UN DES PREMIERS GROUPES BANCAIRES ET FINANCIERS FRANÇAIS offre à un **Cadre de premier plan** la possibilité de participer activement aux activités de la **"Direction des Affaires Industrielles"**.

De formation supérieure X, Mines, ECP, HEC, il aura 10 à 15 ans d'expérience professionnelle, acquise dans des secteurs industriels de pointe et il aura déjà assumé des responsabilités de Direction Générale, lui ayant procuré de solides compétences en finances et en droit.
Il sera chargé de traiter des affaires complexes en France et à l'échelon international : montages de financements spéciaux, rapprochements de sociétés, gestion de participations.
Poste permettant de valoriser une expérience riche et polyvalente, qui conviendrait à un candidat ayant des qualités marquées de curiosité intellectuelle et de négociateur, conjuguées avec un caractère volontaire et réalisateur.
Poste à Paris.

Ingénieurs brevets
référence FN 190 AM

Le Dirigeant d'un Cabinet à activités françaises et internationales recherche, en raison de son expansion, **deux Collaborateurs de haut niveau**, de formation scientifique, ayant une expérience approfondie des brevets pour leur confier la responsabilité de deux départements dont l'un relevant de techniques de pointe (électronique, robotique...).
Postes à Paris
Ordre de grandeur de rémunération de départ 260 000 F +

Ingénieur agronome confirmé chef produits
référence PX 199 AM

cana

Nous sommes une grande coopérative agricole 1760 personnes, CA supérieur à 2,5 milliards de francs et nos activités sont diversifiées.

Nous souhaitons nous adjoindre un collaborateur dynamique et motivé, désireux et capable de faire carrière dans notre société.

Nous recherchons un Chef de produits semences et phytosanitaires. Homme d'études mais également de terrain, il sera responsable de la définition de la gamme, des prévisions, de la réalisation des objectifs de marge brute. Il travaillera en étroite collaboration avec des services opérationnels.

Ce poste conviendrait à un ingénieur agronome (formation économique appréciée) ayant quelques années d'expérience à dominante commerciale dans le domaine des semences, phytosanitaires ou engrais.
Poste à Ancenis.

Responsable système
référence HP 192 AM

LA FILIALE FRANÇAISE (850 personnes, 240 millions de CA) D'UN GROUPE INTERNATIONAL propose un poste de **Responsable Système.**

Il s'agit d'une société à vocation technique et production ayant largement développé et intégré une informatique moderne (IBM 370/148 sous DOS/VS - réseaux de télétraitement - plus de 60 terminaux...).
Ce poste directement rattaché au Responsable Organisation et Informatique implique :
- la gestion du système d'exploitation,
- la mise en place de nouveaux produits et la préparation des investissements,
- de conseiller et former techniquement les équipes en place.

Cette fonction devant déboucher sur une responsabilité opérationnelle plus complète nécessite une formation d'ingénieur ou équivalent et une expérience d'au moins 5 ans en informatique (comprenant une fonction système dans un environnement télétraitement.)
Lieu de travail : proche banlieue nord-est de Paris.

Ingénieur AM confirmé chef de service entretien électromécanique
référence GO 191 AM

CIMENTS LAFARGE FRANCE
propose à un Ingénieur ENSAM, ECAM, ICAM... confirmé le poste de **Chef de Service Entretien Électromécanique** d'une de ses plus importantes unités cimentières.
Il s'agit d'assurer la maintenance d'équipements complexes lourds et automatisés :
- animation d'un service d'une soixantaine de techniciens et professionnels,
- gestion d'un budget de l'ordre de 30 millions de F/an.
- direction de travaux (5 millions de F/an).

Cette fonction implique une responsabilité globale de l'entretien (mécanique, électricité, automatismes) et nécessite une solide pratique de la maintenance (7 ans minimum) dans l'industrie lourde (sidérurgie, pétrochimie, papeterie...).
Ce poste constituera une "référence" pour une évolution vers des fonctions techniques plus larges dans la société ou le groupe.
Lieu de travail : Le Havre.

Informaticien débutant adjoint à chef de service
référence EM 189 AM

UN PUISSANT GROUPE INDUSTRIEL FRANÇAIS, CA supérieur à 10 milliards, offre une très intéressante opportunité de formation et de carrière à un **Informaticien débutant** (Ingénieur IDN, HEI, ISEN, Miage ou équivalent).
Adjoint au Chef du Service Informatique d'une petite filiale, il aura la possibilité de connaître tous les aspects d'un service informatique : études, exploitation, participation au plan informatique...
Il pourra développer sa carrière dans le groupe, soit dans l'informatique, soit dans d'autres orientations.
Poste : ville nord France.

etap — 4,rue Massenet 75016 Paris

INGÉNIEUR DE PROJET participez à l'organisation d'un grand groupe :

Vous êtes diplômé d'une Grande École (ECP, ECL, ENSAM ou équivalent) et vous avez une expérience de 5 à 10 ans au sein d'une société d'ingénierie en tant que Responsable de projet par exemple.
Nous vous proposons de valoriser votre acquis dans un secteur de pointe au sein d'une entreprise réalisant d'importantes unités "clés en mains."
Au sein d'une petite équipe et en relation avec la Direction Générale vous participerez :
— au contrôle de la cohérence de l'organisation interne,
— à la création et à la mise en place de nouveaux systèmes d'organisation.

Dans ce cadre vous serez amené à développer des méthodes de cohérence de projets décentralisés au sein des différents services et vous réaliserez des actions d'organisation. Compte tenu de notre développement et de la nature des projets qui nous sont confiés, ce poste vous ouvrira de larges horizons dans un service dont l'action est primordiale pour l'orientation de tous les aspects de la vie de notre société.

Adressez lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous référence 4981 à Média System, 104 rue de Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média system

MERCEDES-BENZ FRANCE

recherche pour son Siège Social à ROCQUENCOURT (78)

LE CHEF DU SERVICE COMPTABILITE GENERALE

— Titulaire d'un DECS Comptable, il devra posséder des connaissances en informatique et faire preuve d'une expérience de plusieurs années en tant que Chef Comptable d'une grande entreprise.
— Connaissance de la langue allemande souhaitée.

Envoyer CV, photo et prétentions
à MERCEDES-BENZ FRANCE
Direction Centrale du Personnel
Boîte postale 100
78153 LE CHESNAY Cedex

---

contrôleur de gestion

Proche Paris 160/190 000 F.

Rapportant au Président ainsi qu'au Directeur Administratif et Financier, vous assurerez des missions d'aide et de conseil auprès des différentes unités décentralisées du Groupe.

Autant dire qu'il vous faudra être aussi diplomate que persuasif, intuitif que rigoureux.

Vous prendrez en charge l'élaboration du plan, l'analyse des écarts, le Reporting, mettrez en place un tableau de bord destiné à suivre l'évolution de nos filiales. Par ailleurs, vous entretiendrez une étroite collaboration avec le Direction des Services Comptables en matière de contrôle budgétaire et comptabilité analytique.

Diplômé ESC option finances + DECS, IAE, etc... vous maîtrisez bien l'anglais et faites la preuve d'une expérience de 3 à 5 ans acquise dans les services audit, contrôle de gestion, ou export d'une multinationale. Le poste est évolutif.

Merci d'envoyer votre C.V., sous réf. 5476, à Philippe SAMETT.

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

IBD — média-system — CSNCR

L'AGENCE PARISIENNE
(300 personnes)
D'UNE ENTREPRISE DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX

crée le poste de

chef du personnel

- 30 ans minimum. Formation supérieure (Droit, IEP, ESC ou similaire) avec pratique législation sociale et Droit du Travail acquise en usine ou sur chantier.
- Il dépend du Directeur de l'Agence et prend en charge sa fonction sur un mode opérationnel en liaison constante avec le Siège :
  - mise en place, suivi et contrôle des procédures administratives liées à la fonction.
  - paies,
  - écoute et résolution des problèmes quotidiens du personnel.
- Il a également un rôle d'assistance et de conseil auprès des autres chefs de service.
- Localisation du poste . **Paris RP.**

Ecrire avec C.V détaillé et prétentions sous réf. 556-M à GUILLON Sélection (réponse et discrétion assurées) CSNCR

guillon sélection
93, RUE JOUFFROY - 75017 PARIS

SOCIETE 1400 PERSONNES 120 INGENIEURS

où grande stabilité de personnel fabricant d'instruments de précision et de systèmes très variés, en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur marché mondial, recherche

JEUNE INGENIEUR DE PRODUCTION

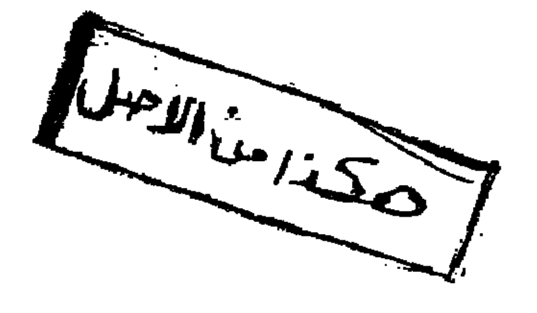
A.M. ou diplômé grande école afin de se familiariser avec nos techniques, il aura à traiter à ses débuts des problèmes ponctuels formateurs en vue de se voir confier dans un délai proche, la responsabilité d'un atelier de montage de divers matériels évolués faisant appel à l'optique, à l'électronique, à l'infrarouge thermique.

Il devra avoir des qualités d'animateur et saura développer de bonnes relations avec les autres services.

Adresser C.V. détaillé à

SOPELEM

125, Bld Davout 75020 PARIS.

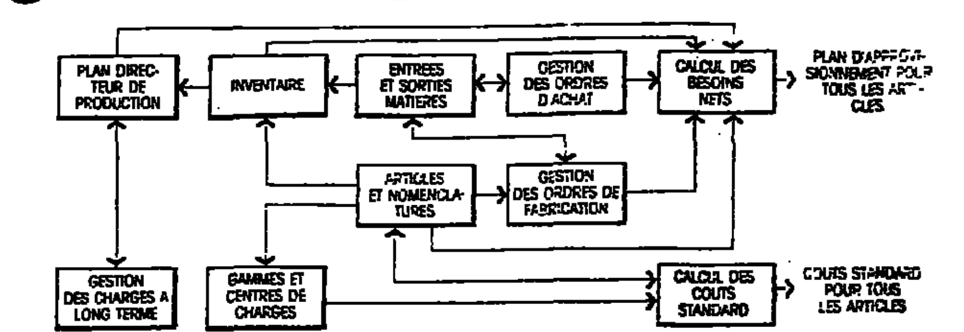


هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS — OFFRES D'EMPLOIS

Ingénieurs en informatique appliquée à la gestion de production





Hewlett Packard se développe d'une manière continue dans ce domaine.

Vous êtes ingénieur diplômé AM, INSA, ENSI... et vous avez acquis une expérience en usine de la gestion de production ou de l'informatique appliquée à ce domaine ou encore une expérience de la commercialisation de systèmes de gestion de production. Nous vous proposons de venir compléter nos équipes sur le terrain à Lyon ou en région parisienne en tant que

Ingénieur de vente

Après avoir suivi une formation technique et commerciale complète en Europe, vous participerez d'une manière active à notre croissance dans ce domaine en apportant aide et conseils à nos clients sur le plan de la définition de leurs besoins.

La croissance rapide de ce département offre de réelles opportunités de carrière.

Pour ces postes l'anglais est nécessaire et nous offrons un salaire motivant et une voiture de fonction.

Merci d'adresser votre dossier de candidature comprenant une lettre manuscrite, un C.V. et une photo,
sous ref. 4961
à Hélène Ducongé,
Hewlett Packard France,
Service Recrutement,
91947 Les Ulis Cédex.

HEWLETT PACKARD

mito system

DEVENEZ L'ADJOINT DU DIRECTEUR FINANCIER D'UN GROUPE IMPORTANT, SECTEUR BATIMENT :

Vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur (H.E.C., E.S.C.P., E.S.S.E.C., Sciences Po...) et vous avez environ 8 ans d'expérience professionnelle au sein de la direction financière d'une grande entreprise industrielle de préférence ou d'une banque.

La taille de notre groupe (plus de 6.000 personnes, C.A. supérieur à 2 milliards et demi), sa situation de leader sur son marché, la qualité de sa structure financière, l'importance de ses filiales et son implantation aux Etats-Unis vous offrent le cadre dans lequel vous pourrez accéder aux responsabilités auxquelles vous aspirez.

Vous serez chargé :

- du suivi financier des sociétés du groupe et de la coordination des problèmes de trésorerie, notamment dans le cadre d'un établissement financier ;
- des relations avec les banques et les organismes financiers ;
- d'études et de montages d'opérations financières.

Votre candidature (lettre manuscrite, curriculum vitae, photo récente, prétentions) est à adresser sous la référence 963 LM à

INITIATIVES MEDIA
122, rue de Rivoli, B.P. 370,
75001 PARIS, qui transmettra

WANG

LEADER DANS LES DOMAINES DU TRAITEMENT DE TEXTE ET DE LA MINI-INFORMATIQUE DE GESTION

recherche

UN ANALYSTE FINANCIER CONFIRMÉ

Rattaché au Directeur des Services Comptables, la fonction comprend l'analyse financière des opérations, la coordination du processus budgétaire. Dans ce contexte, certains aspects des responsabilités confiées concerneront l'organisation comptable et informatique.

Nous souhaitons rencontrer un HEC, ESSEC, ESC... + DECS justifiant d'une solide expérience de la Comptabilité et de l'Analyse Financière dans une industrie de haute technologie à caractère multinational. Une première connaissance de l'informatique et une excellente pratique de l'anglais sont impératives.

Si ce poste vous motive, vous pouvez envoyer votre C.V. à V. LAURENT Directeur des Relations Humaines WANG FRANCE S.A. - 78/80, Avenue Galliéni, 93174 BAGNOLET CEDEX qui traitera votre candidature avec la plus grande discrétion.

bleu



EUROSOFT BUROBOTIQUE

Filiale du Groupe Eurosoft spécialisée dans les APPLICATIONS DE GESTION ET DE PRODUCTIQUE recherche des

INFORMATICIENS

de formation universitaire ou équivalent :

- analystes-programmeurs confirmés, ils possèdent une large expérience de la gestion de production, et de la gestion de fichiers et connaissent si possible Unix.
  Le poste = conception d'un logiciel de production de haut niveau destiné à un micro-ordinateur nouveau.
- analyste-programmeur, il a la pratique du GAP III et du système d'exploitation de l'IBM 38.
  Le poste = réalisation d'un système de gestion transactionnel complet pour service après-vente.
- analyste-programmeur confirmé, il connaît le système d'exploitation du CS 100 ou 200 DATA général et pratique le Cobol.
  Le poste = applications de gestion diversifiées.

Ariane CHARTIER souhaite recevoir rapidement vos candidatures (lettre CV, salaire actuel) à :

EUROSOFT BUROBOTIQUE BP 145 - 92154 SURESNES CEDEX

ORGANON, **laboratoire pharmaceutique spécialisé dans la fabrication de produits éthiques**, recherche pour son usine de **GISORS** un :

Responsable projets-travaux neufs et maintenance

160 000 F

Rendant compte au directeur de l'usine et en liaison avec les services de production, de contrôle, les services administratifs et la direction « ingénierie » de la maison mère, il devra :

- étudier et réaliser les projets d'amélioration ou de travaux neufs concernant les bâtiments et les équipements de l'usine ;
- coordonner la mise en route des nouvelles installations ;
- procéder à l'inventaire des moyens énergétiques et à leur harmonisation ;
- assurer la bonne marche du service maintenance.

Ce poste, exigeant un grand degré d'autonomie, s'adresse à un **ingénieur diplômé A & M, I.D.N...** ou équivalent, âgé d'au moins 30 ans.

Il justifie d'une large polyvalence technique (bâtiment, équipements, mécanique, électricité) et de l'expérience de l'animation des hommes. Ses qualités de diplomatie, d'organisation et de travail en équipe lui permettront de réussir. Enfin, la pratique courante de l'anglais est indispensable.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement sous la référence 5031/LM.



argos
Département Conseil en Recrutement
135, avenue de Wagram - 75017 PARIS
Tél. : (1) 227.96.49

MEDIA PA





Boulogne

ALSTHOM-ATLANTIQUE est l'un des rares constructeurs mondiaux à exécuter l'ingeniérie, à fournir l'ensemble des équipements, à assurer l'entreprise générale des centrales thermiques classiques et des îlots conventionnels des centrales nucléaires.

Groupe ALSTHOM-ATLANTIQUE : 42 000 personnes, 16 milliards de chiffre d'affaires.

INGENIEUR SECURITE

Ref. ICS 70.08.82

Situe pres du Directeur des Travaux Extérieurs, il est charge de la preparation et du suivi de l'organisation de la securité sur des chantiers situes en France et a l'etranger. Il est charge de la mise en forme des instructions, plans et procedures de securite et il effectue des missions ponctuelles d'inspection et d'assistance sur les chantiers. Une bonne connaissance de la langue anglaise est exigee. C'est un ingenieur diplômé, ayant quelques années d'experience dans la fonction Securite.

Des deplacements de courte duree sont a prevoir en metropole et a l'etranger.

TECHNICIENS DE PREPARATION ET DE SUIVI DE MONTAGE

Ref. T.S. 96.09.82

Ils dependent de la Direction des Travaux Exterieurs. Ils sont charges d'établir sur la base du dossier d'execution les procedures d'application sur les chantiers France et étranger.

En fonction des demandes en moyens et materiels des chantiers, ils assument la coordination avec les equipes de gestion de contrats.

Anglais necessaire. Le BTS ou IUT sera exigé. Experience de l'ingenierie et des chantiers souhaitee.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et pretentions au Chef du Departement Administration et Gestion ALSTHOM ATLANTIQUE Groupe CTM, Tour Vendôme 204, Rond Point du Pont de Sevres 92100 BOULOGNE

Masoneilan

spécialiste mondial des vannes de régulation recherche pour service technico-commercial

ingénieur débutant ou jeune cadre

Ayant 2 ou 3 ans d'expérience dans le domaine de la mécanique ou de la régulation, de préférence dans le cadre du marché nucléaire.

- Bonnes connaissances de l'anglais indispensables.
- Avantages sociaux.
- Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine.

Envoyer C.V., lettre manuscrite et prétentions à Mme ABOULKER, MASONEILAN 107, av. Charles de Gaulle, 92521 Neuilly Cedex

---

ENTREPRISE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE AU PREMIER PLAN NATIONAL DANS SA BRANCHE.

Recherche rapidement

JEUNES DIPLÔMÉS D'ÉTUDES SUPÉRIEURES ÉCOLES DE COMMERCE ET/OU D'INGÉNIEURS (AM, IDN, ICAM)

Formation assurée pas stages dans les différents départements et établissements pour la connaissance de l'entreprise, des produits, des hommes en vue d'une orientation opérationnelle. Les candidats doivent avoir une personnalité affirmée, un sens aigu des responsabilités, un désir certain de réussir. Larges possibilités de promotion.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous réf. 48146 à Contesse Publicité 20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS
(Enseignement privé)
recherche pour
l'année scolaire 82-83

DES PROFESSEURS VACATAIRES

Dans les disciplines suivantes :

- RÉSISTANCE DES MATÉRIAUX (BAC + 3).
- TRANSMISSION AUTOMOBILE (BAC + 4).
- FREINAGE (BAC + 4).
- ENGRENAGES (BAC + 4).
- AUTOMATISMES (BAC + 4).

Le service hebdomadaire sera, suivant les disciplines enseignées, d'une durée comprise entre 2 et 8 h.

Les candidats doivent être des ingénieurs diplômés ou titulaires d'un 3e cycle universitaire, ayant une expérience dans l'industrie ou dans l'enseignement et un goût réel pour l'enseignement (une expérience pédagogique réussie serait un atout).

Le taux horaire de vacation est fonction des titres universitaires ou de la position hiérarchique dans l'entreprise.

Adresser candidature avec C.V. à :
L'ESTACA 3, rue Pablo-Neruda 92300 LEVALLOIS-PERRET

THOMSON-CSF

Thomson-CSF Département informatique de bureau

Responsable administratif et financier

ESC + DECS 160/180 000 F

Spécialisé dans la **micro-informatique**, le Département informatique de Bureau de Thomson-CSF connaît, grâce au lancement de **MICROMEGA 32**, une croissance très importante.

Le Directeur Administratif et Financier recherche pour le seconder un jeune cadre qui prendra en charge la **comptabilité générale**, la **comptabilité analytique**, la **trésorerie** et la **facturation**.

Le candidat que nous recherchons aura montré au cours d'une première expérience ses talents d'organisateur, de gestionnaire et d'animateur.

Son expérience, acquise idéalement au sein d'une société de distribution ou d'un groupe industriel, lui permettra de recruter, de former, d'encadrer et de dynamiser son équipe.

De formation commerciale supérieure, type ESC, il possède le DECS ou, à défaut, le certificat comptable. Il est âgé de 28 ans minimum.

Nous vous remercions d'envoyer votre candidature (lettre + C.V.) sous la référence 266/1 à Jean-Louis MUTTE.



Mutte, Kernevez & Ass. scm
27, rue du Général-Foy 75008 PARIS
Francfort-Londres-Paris-Zurich

MEDIA PA

INTERVIEW

"Avant tout un conseil qui analyse et imagine"

Un entretien avec Michel GALLOIS - Responsable de la fonction technico-commerciale - Division des Systèmes d'Information (D.S.I.) d'IBM France.

Vous menez une importante campagne de recrutement de jeunes diplômés qui deviendront Ingénieurs technico-commerciaux. Quel sera leur rôle exact chez IBM ?

L'Ingénieur technico-commercial, l'I.T.C. comme nous l'appelons, assiste nos clients dans la mise en œuvre d'importants projets informatiques. C'est un véritable conseil qui analyse le besoin du client, l'étudie puis soumet une solution adaptée. Plus qu'un produit, c'est son utilisation qu'il propose.

Son rôle se limite-t-il à cette phase initiale ?

Certainement pas. Le rôle de l'I.T.C. est bien sûr essentiel au moment de la vente, où il travaille en équipe avec l'Ingénieur commercial, chacun utilisant au mieux ses compétences pour la satisfaction du client. Mais sa mission est aussi au niveau de la gestion des installations et du suivi.

Quels sont vos clients ?

La D.S.I. a pour mission de commercialiser tous les systèmes IBM auprès des grandes entreprises et des Administrations. En fait, notre clientèle recouvre tous les secteurs d'activité, ce qui est très intéressant et formateur pour nos I.T.C.

Faut-il être informaticien pour remplir cette mission ?

En aucune façon. Les jeunes diplômés que nous recherchons peuvent être issus aussi bien d'une Ecole d'Ingénieurs, que d'une Ecole de Commerce. Plus que leur formation initiale, ce sont leurs qualités qui importent.

Quelles qualités vous paraissent essentielles pour réussir ?

Un esprit clair, synthétique, bien organisé. Du sens pédagogique pour expliquer et convaincre et aussi de l'imagination pour concevoir un projet adapté. N'oublions pas que nous faisons du "sur-mesure".

Même s'il possède toutes ces qualités, un débutant peut-il être immédiatement opérationnel ?

La formation IBM est là pour çà. Les jeunes I.T.C. ont un programme alterné où ils suivent les cours de notre Centre d'Education et travaillent sur le terrain, dans le cadre de leur agence. C'est ainsi que des formations de base différentes, scientifiques ou commerciales, peuvent convenir. Il est évident que pendant cette période de formation, nos I.T.C. sont rémunérés normalement.

Cette activité s'exerce-t-elle plutôt en région parisienne ?

Nous avons besoin d'I.T.C. à Paris, mais aussi dans nos directions régionales de province. C'est un recrutement à l'échelon national.

Les femmes ont-elles leur chance dans ce type d'emploi ?

Tout à fait, et elles réussissent d'ailleurs très bien.

En quoi, d'après vous, ce travail peut-il intéresser un jeune diplômé ?

C'est d'abord un travail varié fait de contacts multiples, dans des secteurs divers. C'est aussi un emploi qui laisse beaucoup d'autonomie au sein d'une petite équipe. Et puis, sur le plan technique, il offre un environnement technologique qui évolue chaque jour. Enfin, il y a des relations et une ambiance de travail qui surprennent toujours les débutants. IBM n'est pas une grosse machine inhumaine. C'est tout le contraire : nos I.T.C. travaillent dans de petites unités d'environ 60 ingénieurs.

Ces jeunes diplômés qui entrent chez vous pensent certainement à leur carrière. Que leur proposez-vous pour l'avenir ?

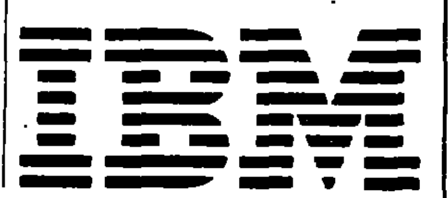
La carrière de ses collaborateurs est un souci constant d'IBM. La fonction d'I.T.C., très enrichissante comme je vous l'ai dit, peut conduire à des responsabilités commerciales, techniques ou administratives, à Paris, en province et même à l'Etranger.
L'évolution d'une carrière chez IBM peut passer par plusieurs métiers complémentaires.

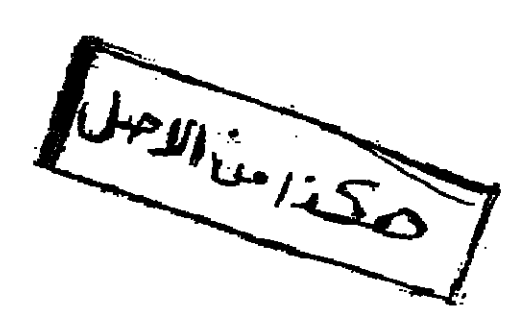
En contrepartie, vous avez la réputation d'être très exigeant, qu'en est-il ?

Outre les critères de formation et les qualités personnelles exprimés auparavant, nous demandons à nos I.T.C. des connaissances en anglais et une certaine mobilité géographique. Bien sûr, nous sommes exigeants car nos clients le sont aussi à notre égard. Mais n'est-ce pas normal ? ■

(Propos recueillis par Organisation et Publicité)

IBM FRANCE
Service Recrutement
(Réf. G 10 M) - 2, rue de Marengo
75001 PARIS





هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Nous sommes une société de 600 personnes spécialisée en
installations électriques
Notre Directeur du Personnel, appelé à des responsabilités accrues au niveau du groupe industriel auquel nous appartenons, recherche un

CADRE ADJOINT DE PERSONNEL

pour lui confier les fonctions suivantes :
- formation, analyse des besoins, conception, suivi et réalisation du plan.
- recrutement de nos techniciens supérieurs et de notre maîtrise notamment.
- gestion du personnel, à l'exclusion des payes et retraites.
- statistiques sociales, tableau de bord, bilan social et gestion prévisionnelle.
- budget du service personnel.

Cette opportunité de carrière nécessite, outre des qualités tout à la fois de rigueur et d'ouverture, une formation supérieure en relations sociales et droit complétée par plusieurs années d'expérience significative.

Le lieu de travail est situé en
proche banlieue Nord de Paris.

Il sera répondu à toute candidature comprenant lettre manuscrite, CV, photo, prétentions et délai de disponibilité adressée au

C.S.H.
9 Square R. Bazin, Parly 2 - 78150 Le Chesnay
chargé du recrutement
Discrétion assurée.

médio-system

EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE

Filiale du Groupe EUROSOFT, spécialisée dans les techniques de pointe de la micro-informatique, de la télématique et de l'espace

recherche

UN INGENIEUR INFORMATICIEN

possédant 2 à 3 ans d'expérience acquise, soit en "système" sur mini-ordinateurs, soit en temps réel, soit en tests d'équipements périphériques "on line".

Poste = encadrement d'un projet logiciel.

UN INGENIEUR

connaissant la TELEPHONIE pour une application concernant la commutation de signaux.

DES INGENIEURS

connaissant 6800 68000 - SOLAR 16 ou MINI 6 pour différentes applications temps réel.



Adresser lettre, C.V., photo et prétentions à :
Madame Ariane Chartier
Service Recrutement
EUROSOFT TELEMATIQUE ESPACE
BP 145 - 92154 SURESNES cédex.

FILIALE MULTINATIONALE DANS MARCHÉ AUDIOVISUEL RECHERCHE SON :

FINANCIAL MANAGER

30 ans minimun, formation supérieure.
Expérience similaire et confirmée dans société CA mini 150 millions de F.
Anglais indispensable. Rémunération 180/200.000 F

ENVOYER CV MANUSCRIT ET PHOTO A :
CERCA BP 17 - 92807 PUTEAUX
Mme Pigault qui transmettra. Confidentialité assurée.

F. HOFFMANN LA ROCHE et Cie
Vitamines et Chimie Fine
recherche pour sa Division Nutrition et Santé Animale un

Ingénieur Agro ou Agri

chargé d'assurer l'assistance et la promotion technique de l'ensemble de sa gamme de produits. Les candidats devront avoir une bonne expérience de la nutrition et des productions animales à tous les niveaux. Anglais indispensable. Allemand apprécié.
Lieu de travail : Neuilly-sur-Seine
Fréquents déplacements en Province.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions au
Département du Personnel - F. HOFFMANN - LA ROCHE et Cie
52 boulevard du Parc - 92521 NEUILLY-SUR-SEINE

ROCHE

Jeunes Ingénieurs (Centrale, Ponts, T.P, ou similaire)

Le programme de développement des investissements immobiliers de notre entreprise d'aménagement et de construction prévoit la création en région parisienne de deux postes :

RESPONSABLE D'OPERATIONS CONSTRUCTION NEUVE (Réf. 4301 M)
Il participera avec le responsable de la Division Construction Neuve à la mise au point des projets. Dans le cadre des délais et de l'équilibre financier des opérations qui lui seront confiées, il assurera l'obtention des autorisations administratives nécessaires, des financements, la préparation des marchés et contrats, le suivi technique et financier jusqu'à réception puis clôture des opérations.

RESPONSABLE D'OPERATIONS REHABILITATION (Réf. 4302 M)
La mission est analogue à celle du poste référencé 4301. Elle a pour champ d'application un des plus importants programmes de réhabilitation de logements occupés de la région parisienne. Elle nécessite en outre un sens de la négociation avec les habitants.

Ces deux postes s'adressent à des généralistes, ayant de préférence une première expérience professionnelle. Ils offrent un développement intéressant à court et à moyen terme à des ingénieurs à fort potentiel.

Si l'un ou l'autre de ces postes vous intéresse, nous vous remercions d'écrire sous référence choisie à François CORNEVIN



EQUIPES ET ENTREPRISES
33, rue Vivienne 75002 PARIS

Responsable comptabilité générale

Nous sommes l'une des premières sociétés françaises d'ingénierie à vocation internationale et possédons plusieurs filiales en France et à l'étranger. Nous offrons à nos clients l'ensemble des services leur permettant de définir et de réaliser leurs équipements dans les meilleures conditions de délai et de budget.

Le Chef des services comptables recherche pour l'assister un

Responsable comptabilité générale

Vous possédez une bonne formation comptable (BTS par ex.). Au cours d'une expérience de 7 à 10 ans dans une grande entreprise, vous avez acquis une bonne pratique des travaux comptables inhérents à cette responsabilité : déclarations fiscales et sociales attachées aux fonctions fournisseurs, paie et comptabilité générale.

Vous encadrerez une équipe de 5 personnes et établirez les bilans comptables des diverses sociétés dont vous assurez la comptabilité.

Une bonne connaissance des problèmes de consolidation serait un atout supplémentaire.

Merci d'adresser lettre de candidature et CV détaillé sous réf 4145 à Joël Olleux.
SERETE 86, rue Regnault 75648 Paris Cédex 13

serete ingénierie

THOMSON-CSF
BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX

Nous recherchons pour notre activité ULTRA-SONS à MEAUX des

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Réf. EE/13
- Formation ENST, ESE
- Expérience industrielle en étude et développement d'au moins 4 ans
- Pratique courante de l'électronique numérique rapide
- Aptitudes à la conduite de projets d'appareils électroniques complexes
- Connaissance des circuits analogiques appréciée

Réf. EE/14
- Formation ESE - ENSI - INSA
- Bonne connaissance dans l'une ou plusieurs spécialités : circuits logiques rapides - circuits analogiques H.F. - traitement du signal et de l'image.

Réf. SI/13
- Formation ESE - ENSI - INSA
- Expérience des systèmes de CAO et FAO
- Aptitudes à la coordination technique de moyens automatiques de fabrication.

Prière téléphoner pour entretien à
Mr PRUD'HON - 433.49.15

Société d'instrumentation médicale leader sur son marché
recherche pour **banlieue Sud**

ingénieur informaticien

Le profil : Ingénieur ou Universitaire ayant une première expérience en informatique industrielle sur microprocesseurs en Assembleur, et de bonnes connaissances en logiciel de base.

Le poste : En collaboration avec le Responsable des Etudes Matériel, il sera chargé des développements logiciel (étude, conception, réalisation) des nouveaux produits.

Merci d'adresser votre candidature, C.V. et prétentions à Bénédicte DELAHAYE sous réf. E 12/09.

SODIGAT
11 rue Bailly, 92200 Neuilly
chargée de ce recrutement



Ingénieurs débutants
AM, ICAM, ECAM, etc.

L'OFFRE : rejoindre, au sein de la Direction de Production, soit l'équipe d'ingénieurs d'une unité de fabrication de cigarettes ou d'allumettes, soit un Centre d'études et de développement. Compiègne, Orléans, ou Lille pour commencer, avec des possibilités d'évolution de carrière très larges au sein de l'entreprise.

VOUS ETES : ingénieur débutant, (AM, ICAM, ECAM...) libéré des obligations militaires, possédant une excellente culture générale technique et un goût prononcé pour la mécanique, les automatismes et la métrologie.

NOUS SOMMES : la Société Nationale d'exploitation Industrielle des Tabacs et Allumettes (S.E.I.T.A)
- le premier fabricant dans le monde de cigarettes brunes.
- une entreprise industrielle moderne caractérisée par une mécanisation très poussée, un contrôle automatisé et une productivité élevée.
- à la pointe de l'innovation technologique dans notre métier.

Merci de nous adresser votre C.V., photo récente et rémunération actuelle sous la référence 205169 M (à mentionner sur l'enveloppe).

Le secret absolu des candidatures est garanti par :

BKC **BERNARD KRIEF CONSULTANTS**
115, rue du Bac 75007 PARIS — Tel. 544.38.29.

Nous sommes une **SOCIETE IMMOBILIERE** d'importance nationale
Nous cherchons pour
CRETEIL

assistant administratif

(Niveau Licence Droit Privé).

Sous la responsabilité du Chef du Groupe opérationnel, vous serez appelé(e) au sein d'une petite équipe à assurer les tâches administratives et juridiques concourant à la préparation et à la réalisation des ventes, ainsi qu'à gérer les comptes particuliers des acquéreurs. Si vous disposez de bonnes capacités de contacts, d'une réelle ouverture à l'outil informatique et d'une première expérience acquise, de préférence chez un notaire, nous vous invitons à adresser votre candidature (C.V. et prétentions) sous la référence 2734 à :

(Organisation et Publicité)
2, rue Marengo - 75001 PARIS, qui transmettra.

SOCIETE 1400 PERSONNES 120 INGENIEURS

où grande stabilité de personnel fabricant d'instruments de précision et de systèmes très variés, en technique de pointe, leader dans sa branche et présente sur marché mondial, recherche

JEUNE INGENIEUR D'ETUDES

A.M. ou diplômé grande école

Après une période d'adaptation, il aura à développer des études de produits dans les domaines opto-mécanique et de l'hydraulique.

Il animera son équipe au bureau d'études et devra suivre l'ensemble de prototypes ainsi que l'industrialisation en liaison avec nos usines.

ADRESSER CV détaillé à
SOPELEM
125, boulevard Davout 75020 PARIS



aérospatiale

L'établissement de La Courneuve (93) de la Division Hélicoptères de la Société Nationale Industrielle Aérospatiale recherche pour son service informatique équipé d'un IBM 4300 en DOS/VSE (BATCH, CICS et SGBD Total).

ANALYSTES-PROGRAMMEURS D'APPLICATION

Ces postes s'adressent à des débutants titulaires d'un DUT informatique. Connaissances mini 6 appréciées.

PRÉPARATEURS DE TRAVAUX

Ces candidats devront avoir une expérience de quelques années (mini 3 ans) dans le poste, et une parfaite maîtrise du JCL et utilitaires DOS/VSE.

Adresser photo C.V. manuscrit et prétentions au Chef des Affaires Sociales de la SNIAS 2 à 20, avenue Marcel-Cachin - 93126 La Courneuve cedex.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

BENCKISER

Calgon, Calgonit, Vileda,

acides organiques, détergents industriels

Filiale d'un groupe chimique allemand, notre société a progressé fortement depuis trois ans sur des marchés très concurrencés.

Pour renforcer notre

DEPARTEMENT ACIDE

nous recherchons un jeune

CADRE COMMERCIAL VENTE

de formation CHIMIE et/ou SUP de CO

Il devra entretenir et développer nos ventes de produits chimiques auprès d'une clientèle industrielle variée à dominante agro-alimentaire, au sein d'une équipe légère et performante.

Avec ou sans première expérience, sa personnalité bien trempée, capable de réussir dans les négociations commerciales difficiles qui lui seront progressivement confiées, ses qualités d'organisation et de communication à tout niveau serviront son ambition de se créer une carrière passionnante dans le monde des affaires.

Le poste est basé au sud de Paris et nécessite de fréquents déplacements sur toute la France.

La connaissance de l'allemand serait appréciée.

Si cette opportunité vous tente, merci d'adresser votre CV plus photo à :

BENCKISER BP 2 - 77116 URY

equinoxe



Ecrire en joignant C.V. et photo à :
Michelin - Service du Personnel SP33/5211
63040 CLERMONT FERRAND CEDEX



Le Groupe CENTOR recherche un jeune Chargé d'Etudes formation.
Dans le cadre de l'ESPACE CENTOR, il réalise des supports de formation qu'il utilisera pour animer des programmes en entreprise.
De formation supérieure, créatif et réalisateur, ayant le goût des contacts et de la pédagogie, vous souhaitez apporter vos idées dans un groupe dynamique et d'excellente notoriété. Des déplacements de courte durée sont à prévoir.
Nous pouvons vous offrir, dans le cadre d'un contrat à durée déterminée, l'opportunité de vous réaliser puis d'intégrer durablement notre équipe.
Merci d'adresser votre candidature, lettre manuscrite + C.V. sous référence 82324 M à Béatrice GALIEVSKY

EMPLOI centor

13 bis, rue Henri Monnier
75009 PARIS

LE CRÉDIT COOPÉRATIF

recherche

comptables de banque classe IV ou V

- Hommes 30 ans environ
- B.P. de banque
- Minimum 5 ans expérience professionnelle en comptabilité.

Envoyer C.V., photo et prétentions à N. 2401
PUBLICITÉS RÉUNIES - 112, Bd Voltaire - 75011 Paris

CIT Alcatel

La communication est actuellement l'enjeu d'une révolution technologique que le groupe CIT ALCATEL entend bien continuer à dominer. CIT ALCATEL conçoit et installe des produits ou systèmes à très forte valeur ajoutée technologique :
Centraux téléphoniques - Annuaires électroniques - Radiotéléphones - Vidéotex - Télécom 1...

DANS LE CADRE DE SES ACTIVITÉS INTERNATIONALES

Ingénieurs de Production

Petites et moyennes séries mécaniques

PONTARLIER (25) SAINTES (17) BEZONS (95)

Généralistes de formation, ils ont le goût et l'aptitude pour animer des équipes de production. Ils ont l'expérience d'une unité de fabrication mais peuvent débuter dans cette fonction.

Ingénieur de Production

Circuits imprimés ensembles câblés électroniques

CHERBOURG (50)

Cet ingénieur aura la possibilité de compléter sa formation pour se voir confier ensuite un poste dans un des services principaux de l'établissement : **méthodes, gestion informatisée de production, fabrication, contrôle et qualité.**

Les qualités personnelles des candidats et leur connaissance de l'entreprise et de ses produits leur permettront d'évoluer rapidement vers des responsabilités élargies en France et à l'Étranger. La mise en place de nouvelles unités de production implique de bonnes connaissances de la **langue anglaise.**
Ils sont de formation universitaire scientifiques ou grandes écoles. *Réf. DG*

8 Jeunes ingénieurs débutants et expérimentés

Diplômés de l'université ou ingénieurs grande école

VÉLIZY (78) LANNION (22)

Ils participeront en liaison avec les équipes de **Ventes Internationales**, aux projets techniques à l'exportation de systèmes de pointe en télécommunication. **Formation assurée.** Des déplacements de courte durée sont à prévoir à l'étranger. Possibilités d'évolution ultérieure en France ou à l'Etranger. Bonne pratique de l'anglais et/ou de l'espagnol nécessaire. *Réf. AS/JCH*

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétention à CIT ALCATEL - 10, rue Latécoère - 78140 VÉLIZY au service recrutement et orientation, en précisant la référence.

CONCEVEZ AVEC NOUS, AUJOURD'HUI, LA COMMUNICATION DE DEMAIN.

Notre Groupe pétrolier recherche des débutants Grandes Ecoles destinés dans un premier temps à exercer des activités commerciales «terrain», nécessaires pour une prise de contact avec les structures de notre Entreprise et les impératifs de nos marchés.
Par la suite, nous leur offrirons des fonctions de responsabilité leur permettant de se réaliser pleinement dans l'un des nombreux domaines de notre Groupe.

HEC, ESSEC, SUP de CO DES DEBUTANTS CONCRETS ET ENTREPRENANTS.

Votre mobilité, votre disponibilité et un goût certain pour la polyvalence seront des atouts supplémentaires. L'importance de notre organisation, son développement tout azimut et son souci de politique humaine garantiront une carrière à la mesure de vos ambitions.
Plusieurs postes sont à pourvoir en France et nous serons heureux de vous rencontrer prochainement pour vous parler plus en détail de nos réalisations.



Prière d'adresser lettre manuscrite, curriculum vitae, photo à No 48.254, CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

VILLE DE SEVRAN 93270
recrute

UN DIRECTEUR DE L'INFORMATION

Poste à pourvoir dans les meilleurs délais.

Adr. candidature et C.V. dét. à MONSIEUR LE MAIRE.

CHEF DE SECTEUR

Second œuvre
Paris Sud

Une société parisienne dynamique, en expansion, confiera ce poste à larges responsabilités (C.A., budgets, rentabilité, qualité des travaux) à un B.T.S. ou DUT bâtiment, génie civil ou simil., disposant de 5 à 10 ans d'expérience de conduite et de gestion de travaux, de recherche et de négociation d'affaires, d'animation d'un groupe de travail.
Une bonne connaissance de domaines tels que charpente métallique ou couverture bac acier et bardages est souhaitable.
– Large autonomie, poste d'avenir stable.
– Rémunération de bon niveau, conçue pour récompenser l'efficacité.
– Voiture de service à usage privé.

Adr. C.V. dét. s/réf. 999 à SELETEC Conseil 67008 Strasbourg Cedex.

Jeune chef de projet

Département organisation-informatique

Le **Crédit Commercial de France** recherche, pour son siège situé à Paris-8e, un **jeune chef de projet.**
Intégré au département organisation-informatique, il aura pour mission le développement d'un **projet important** au sein d'une équipe pluridisciplinaire.
Le candidat sera de **formation universitaire.** Ses connaissances informatiques seront appréciées. Ce ne sera pas toutefois un **spécialiste.**
Il aura, de plus :
- des expériences diverses dans le domaine de l'organisation et/ou de l'informatique, mais souhaitera se diriger davantage vers l'**organisation ;**
- des aptitudes marquées pour le **contact** et un **goût pour l'information.**

Merci d'envoyer C.V. + photo et prétentions en indiquant sur l'enveloppe la référence M/05 à

MEDIA PA



Crédit Commercial de France
Direction des Carrières - 103, Champs-Elysées
75008 PARIS.
Une réponse vous sera adressée dans les 15 jours.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE PRODUITS CHIMIQUES

CHEF DU SERVICE JURIDIQUE

De formation supérieure, expérimenté, il aura en charge, sous l'autorité d'un directeur, l'établissement des contrats, les études juridiques, la gestion immobilière, les affaires contentieuses, les brevets et marques.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Connaissance de la législation sur les sociétés souhaitée.

Lieu de travail : PARIS.

Adresser dossier de candidature en précisant la rémunération souhaitée, sous référence 2.003 M, à GEM PUBLICITÉ, 142, rue Montmartre, 75002 PARIS, qui transmettra.

THOMSON-CSF

LA BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX
Recherche un

RESPONSABLE DE COMPTABILITE

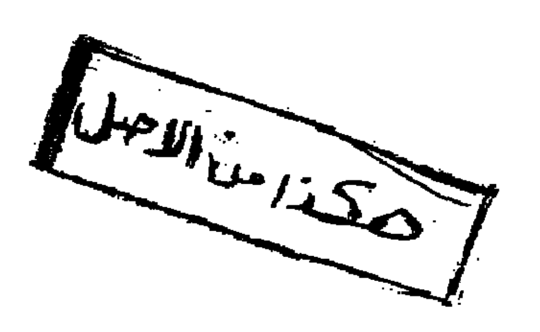
Pour un Centre de Groupage

LE POSTE :
- responsabilité des comptabilités analytique et générale
- élaboration, présentation et commentaire des tableaux de bord mensuels, remis au Siège
- participation aux travaux d'adaptation des systèmes informatiques existants
- encadrement d'un service de 5 personnes

LE PROFIL :
- 4 à 5 ans d'expérience
- solides connaissances pratiques de l'informatique
- personnalité marquée et sens du contact

Lieu de travail : proche banlieue Nord de Paris.

Envoyer CV et photo à CGR Service du Personnel BP 50 75755 Paris Cedex 15 sous ref. DSF/1



OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

GROUPE BANCAIRE PARIS 8e
offre
PERSPECTIVE de CARRIERE BANCAIRE à

1) jeune ingénieur débutant

pour étude, mise en place et gestion de financements d'entreprise.

2) jeune diplômé

MAITRISE DE DROIT – INSTITUT d'ETUDES POLITIQUES PARIS ou EQUIVALENT – AVEC ou SANS EXPERIENCE

pour : Etude, Mise en place et suivi juridique de financements immobiliers industriels.

Envoyer C.V., photo et prétentions à No 23159 COFAP 40, rue de Chabrol 75010 PARIS qui transmettra.

ROCHE BIOÉLECTRONIQUE KONTRON
2, avenue du Manet
78180 Montigny-le-Bretonneux
RECHERCHE
pour la maintenance et le développement de systèmes informatiques dans le domaine du médical

UN INGÉNIEUR OU

ANALYSTE PROGRAMMEUR

Expérience souhaitée en assembleur sur matériel D.E.C.

Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à Mme Lambert. Service du Personnel.

Notre Groupe, leader européen dans sa branche, est spécialisé dans la conception, la réalisation et la gestion d'installations thermiques et climatiques. Nous employons 5.000 personnes et notre chiffre d'affaires s'est élevé à plus de 3.700 millions de francs en 1981.

Nous renforçons nos structures techniques et commerciales tant au niveau de notre activité d'exploitation que de notre division Travaux, en créant les postes suivants :

• CHEFS DE CENTRE RÉGIONAL

- Responsables à part entière d'un centre de profit d'environ 100 à 150 personnes, ils veilleront à la bonne exécution et au développement du portefeuille de contrats existants.
  Ils maintiendront de bonnes relations avec les interlocuteurs importants de leur région (collectivités locales et publiques).
- Responsables des résultats de leur Centre en chiffre d'affaires et en marge, ils auront pu développer dans une première expérience des qualités analogues d'organisateurs et d'animateurs.
- Ces gestionnaires auront nécessairement une formation d'Ingénieur et une bonne connaissance des installations de génie climatique et thermique, l'âge souhaité étant de 30 ans minimum.

• INGÉNIEURS EN GÉNIE CLIMATIQUE

- Adjoints des Chefs de Centre Régional, ils prennent en charge tous les aspects techniques du Centre. Ils veilleront au fonctionnement optimal des installations confiées. Ils devront concevoir tout aménagement susceptible d'améliorer les installations existantes en faisant preuve d'imagination et de créativité tant au niveau de la conception, de la réalisation que de la mise au point.
- Techniciens très compétents, ils auront une très bonne connaissance des installations thermiques acquise si possible chez un installateur, et justifieront d'une solide expérience dans ce domaine.

• CHEFS DE DISTRICT

- Dépendants du Chef de Centre Régional, ils animent et organisent le travail d'une équipe d'une cinquantaine de personnes. Hommes de terrain, ils seront chargés de l'organisation du travail et de la gestion technique des installations confiées. Ils devront justifier d'une bonne formation technique. Ce poste pourrait convenir à un jeune Ingénieur possédant une ou deux années d'expérience et devrait constituer un tremplin idéal vers des fonctions plus importantes.

Ces postes sont à pourvoir en région Nord-Pas-de-Calais et en Région Parisienne.

Si vous souhaitez intégrer une Société de solide réputation, dynamique et pouvant offrir des possibilités de carrières intéressantes, nous vous remercions d'adresser votre curriculum vitae :

Sous nº T 036.078 M à : RÉGIE-PRESSE.
85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS qui transmettra.

Vous souhaitez entreprendre

UNE CARRIÈRE COMMERCIALE

- Vous êtes titulaire d'un B.T.S. ou d'un D.U.T. ;
- Vous êtes à la recherche d'un premier emploi ou vous avez déjà une expérience.

UN GROUPE FRANÇAIS DE RAYONNEMENT INTERNATIONAL

- Vous propose de VENDRE un produit de haute technicité à une clientèle de professionnels ;
- Vous assure une FORMATION RÉMUNÉRÉE de 6 mois à l'issue de laquelle vous trouverez une situation stable, un salaire avec fixe important et prime sur objectifs ;
- Vous permet d'envisager une évolution en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre lettre manuscrite, votre C.V. et, si possible, votre nº tél. à INTERMEDIA, Nº 480 - 59, rue La Fayette, 75009 PARIS, qui transmettra.

Réponse assurée.

FILIALE D'UN DES PLUS IMPORTANTS GROUPES INDUSTRIELS FRANCAIS
recherche
pour compléter une équipe dynamique travaillant en contact à haut niveau avec un grand nombre de spécialistes, un :

attaché de direction commerciale

Sous la responsabilité du Directeur Commercial, il aura pour mission :
- L'identification des affaires.
- L'assistance à la préparation des offres.
- La négociation des contrats.

Les secteurs clients dont il sera responsable appartiennent en FRANCE et en EUROPE aux domaines suivants :
- Automobile,
- Aéronautique,
- Armement,
- Electronique,
- Mécanique.

Le candidat que nous recherchons :
- est INGENIEUR et possède le goût de la négociation,
- est fort d'une expérience minimale de 5 ans dans la vente des biens d'investissement,
- a de l'aisance dans les contacts, une bonne présentation,
- possède facilité et qualité d'expression, volonté d'aller au fond des choses, rigueur dans l'approche des problèmes et dans la relation des contacts,
- est très disponible.

Anglais et/ou allemand nécessaire.

La rémunération prendra en compte la personnalité et l'expérience du candidat.

Adresser lettre manuscrite avec Curriculum Vitae détaillé, photo et prétentions s/réf. 11681 à
PIERRE LICHAU S.A., BP 220 — 75063 PARIS Cédex 02 *qui trans.*
Discrétion assurée.

ALSTHOM ATLANTIQUE

MATÉRIELS FERROVIAIRES

Premier constructeur européen 3e mondial titulaire du record du monde de vitesse sur rail avec le TGV (380 km/h). 5000 locomotives électriques et diesel-électriques produites en 25 ans circulent sur 50 réseaux dans le monde. Alsthom-Atlantique fournit également des métros clés en main, des équipements d'automatisme et de signalisation. Groupe Alsthom-Atlantique 42 000 pers. 16 milliards de C.A.

Paris la Défense 1 (Pont de Neuilly)

recherche pour son Service Commercial Métropole

UN INGENIEUR D'AFFAIRES

30 ans environ.

Formation : électromécanique et expérience gestion contrats de gros matériels industriels.

Adresser C.V., photo et prétentions au Service du Personnel
ALSTHOM ATLANTIQUE
Tour Neptune Cedex 20
92086 PARIS LA DEFENSE
sous réf. ID 99.09.82

UNILOG

UNILOG – 14 ans d'expérience. 400 professionnels intervenant dans tous les domaines de l'ingénierie informatique – renforce les équipes de plusieurs de ses filiales et recrute des

ingénieurs débutants

ou des diplômés de l'enseignement supérieur (niveau troisième cycle ou minimum).

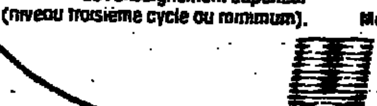
Leur intégration à des équipes travaillant en relation étroite avec nos clients sera précédée d'une session de formation, rémunérée, commençant le 29 novembre 1982.

Leur évolution ultérieure au sein d'UNILOG leur permettra d'aborder des domaines très diversifiés et d'actualiser en permanence leurs connaissances.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 457 à UNILOG – 9, rue Alfred-de-Vigny - 75008 Paris -

Membre de Syntec Informatique.

HAVAS CONTACT



Éts Financier Paris
recherche

CHEF COMPTABLE ET ADMINISTRATIF

Connaissances de base sanctionnées par un diplôme approprié : D.E.C.S. ou SUP de Co-Finances par exemple. Large expérience de la centralisation comptable de type bancaire et des rapports avec la C.C.B.

Capacité à assurer les relations techniques avec l'Informatique en particulier, à formuler la synthèse des travaux à programmer, ou l'aménagement des programmes en cours.

Le poste est placé sous l'autorité de la Direction Générale et il comporte en soi sa propre évolution en fonction directe de celle de la Société.

Il conviendrait à candidat dynamique de 35 ans environ.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions : sous nº 036179 M RÉGIE-PRESSE
85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

THOMSON-CSF

BRANCHE EQUIPEMENTS MEDICAUX
recherche un

INGENIEUR MECANICIEN
Centrale - Arts et Metiers ou similaire

Il sera responsable des calculs de structures, exécutés sur l'ordinateur local ou sous-traités.

Il procédera aux vérifications sur les maquettes et à l'intégration de la C.A.O. au bureau d'études avec son extension calculs de structure.

Une expérience dans un poste similaire (langage Fortran) sera appréciée.

Le poste devrait évoluer vers de plus amples responsabilités suivant les capacités du candidat.

Lieu de travail en Région Parisienne
Déplacements en Métropole et à l'étranger.
Envoyer C.V. et photo sous no 48083 à
CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra
75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

SCOPD MANUFRANCE

B.P. 9 - 42001 SAINT-ETIENNE CEDEX

Dans le cadre de la modernisation de son parc de machines (machines-outils à commande numérique, centre d'usinage notamment) et de l'implantation de sa nouvelle unité de production à Saint-Etienne, la SCOPD Manufrance recherche à s'adjoindre les compétences suivantes :

UN INGÉNIEUR CHEF DE BUREAU D'ÉTUDES

- Il aura la responsabilité des projets et de leur industrialisation concernant l'évolution des produits actuels et la définition de nouveaux produits.
- Il saura intégrer dans une construction mécanique des composants électromécaniques et électroniques.
- Sa formation sera Arts et Métiers ou équivalent.

UN ADJOINT AU CHEF DES APPROVISIONNEMENTS

En liaison avec les méthodes et le bureau d'études.
- Il aura à gérer les données techniques pour optimiser la politique d'achat. Il aura à négocier les marchés avec les fournisseurs.
- Formation Ingénieur DUT ou BTS.
- Connaissances en gestion informatisée souhaitées.

UN INGÉNIEUR CONTROLE

- Il définira et mettra en œuvre les méthodes de contrôle. Production et réception de la nouvelle unité.
- Ses connaissances et expériences en traitement statistique seront nécessaires.
- Formation : Ingénieur mécanicien.

Envoyer candidatures à SCOPD MANUFRANCE
Monsieur Yves-Jean GALLAS, Secrétaire Général
Boîte Postale 9, 42001 Saint-Etienne Cedex.

ENTREPRISE MECANIQUE GENERALE
1200 personnes
recherche pour son Siège Social proche banlieue Sud-Ouest Paris

collaborateur comptable

avec DECS complet
âge optimum 25 ans

Pour participer :
- *à toutes activités comptables de l'entreprise,*
- *aux opérations de retraitements comptables en normes internationales,*
- *aux applications informatiques.*

Pour auditer les comptes des filiales étrangères.

Prendre contact téléphonique au 946.96.55 poste 210 ou 218

IMPORTANT GROUPE DE B.T.P. A VOCATION INTERNATIONALE
recherche

Juriste d'entreprise

de formation supérieure juridique (Maîtrise de Droit Privé + Institut du Droit des Affaires ...)

possédant une première expérience en entreprise de 2 années minimum, le candidat retenu devra apporter son assistance (gestion des dossiers et négociation des contrats) aux responsables des établissements et filiales de l'entreprise France et étranger.

Il dépendra directement du Chef du Service Juridique du Groupe.

Des déplacements de courte durée sont à prévoir.

L'anglais est indispensable.

Les dossiers de candidature sont traités confidentiellement sous référence 246 A, à

78, rue Olivier de Serres
75739 PARIS Cedex 15

claude debray conseil

OFFRES D'EMPLOIS

La Première Société Française de Conseils Juridiques et Fiscaux recherche pour PARIS ET PROVINCE

spécialistes en droit social de haut niveau

Expérience professionnelle indispensable :
— soit dans l'administration fiscale,
— soit dans un cabinet de conseil fiscal,
— soit dans le service fiscal d'une grande entreprise.

Situation intéressante, offrant larges possibilités et autonomie.

Envoyer CV manuscrit + photo + prétentions s/réf. 3399 à

INTER P.A. B.P. 508, 75066 Paris Cédex 02.

L'Imposture c'est promettre, offrir et parfois donner sans rien demander en échange.

L'Infantilisme c'est croire qu'il suffit d'obtenir des conditions motivantes pour être motivé.

La Loyauté c'est créer les conditions d'une bonne adéquation entre les ouvertures de l'employeur et l'engagement personnel du postulant

Vous *êtes Bac + 2 ou assimilé (-ée), vous avez 24 ans au moins et vous avez interrompu vos études pour des raisons diverses.*

Vous *avez une – petite – expérience professionnelle et quelque chose ne marche pas entre votre activité et vous.*

Vous *ne trouvez pas de travail ou celui que vous trouvez n'est pas à la mesure de vos rêves et de vos ambitions.*

Dans tous les cas, il y a quelque part : cassure, mauvaise orientation, erreur de parcours ou appréciation erronée de sa propre personnalité.

Il faut tenter de ne plus se tromper.
La société actuelle ne pardonne plus rien.

Nous sommes la seule entreprise française exclusivement spécialisée dans la conception, la mise au point et la distribution de produits d'épargne, de placement et de retraite, répondant étroitement aux besoins actuels de millions de français traumatisés dans leur mode de vie ou dans leurs habitudes de pensée.

Parce que nous savons notre métier exigeant, contraignant, mais libre et ouvert nous avons accumulé les moyens pédagogiques et matériels pour votre formation, votre intégration et votre management. Le coût en est considérable et la contrepartie évidente :

— **L'ensemble des dispositions que nous prenons pour vous garantir à la fois situation matérielle, confort moral, environnement psychologique et promotion (interne) rapide est pratiquement unique sur le marché.**

— **Mais ce que nous exigerons de vous est rare :**
  — **autonomie intellectuelle et caractérielle**
  — **équilibre mental — grosse puissance de travail**
  — **sens aigu de la communication**
  — **disponibilité et ouverture**
  — **agressivité commerciale, optimisme et confiance en soi.**

Écrire Bance Publicité 18 rue Léon, 75018 Paris
(merci de préciser s/l'enveloppe réf. 821005)

L'INSTITUT DE MANAGEMENT PUBLIC-CESMAP

RECRUTE COMME

ASSISTANT

POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANS

- Un diplômé d'Ecole de Commerce (HEC, ESSEC, ESCP) titulaire d'un DEA ou d'un DESS de psychologie ou sociologie, intéressé par une carrière d'enseignant, chercheur et consultant en management public.
- Il assistera pour une moitié de son temps les professeurs conseillers de l'Institut de Management Public-CESMAP dans leurs activités de formation, conseil et recherche.
- Il consacrera son deuxième mi-temps à suivre une scolarité sur les thèmes centraux du management public, puis à préparer et à rédiger une thèse.

Au reçu d'un curriculum vitae, le CESMAP invitera pour un entretien les personnes répondant aux conditions susmentionnées.

67, avenue Lénine, 94112 ARCUEIL CEDEX.

NOUS SOMMES PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE MATÉRIEL DE DÉTECTION INCENDIE ET NOUS TENONS A NOTRE IMAGE DE P.M.E. INDÉPENDANTE.

Pour étoffer notre service recherche et développement, nous recherchons

UN INGÉNIEUR-ÉLECTRONICIEN

compétent dans le domaine des micro-processeurs. Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience.

Adresser curriculum vitae, photo et prétentions à : D.E.F., 20, rue de la République, 92170 VANVES.

Magazine spécialisé recherche concepteur-rédacteur pour service abonnements. Réf. exigées dans ce secteur. Temps complet ou free-lance.
Ecrire : Mme Habert, 5 bis, rue du Chemin-Vert, 75011 Paris.

Sté assurance Américaine à vocation internationale recherche

UN (E) JEUNE DIPLOMÉ (ÉE)

École de commerce ou de gestion sous la responsabilité du chef-comptable. Il ou elle sera dans un premier temps chargé (ée) du « reporting » à notre siège aux U.S.A.
Le poste pourra évoluer en fonction de ses capacités. Connaissance anglais nécessaire.
Envoyer C.V. à Cie St-Paul Service du Personnel, 14, rue Balzac, 75008 Paris.

INGÉNIEURS P1.

ÉLECTRONICIENS
SOPRAS E.T.T. 733-20-46.

Ets d'Enseignement privé rech.

Professeurs

Maths, Physique, 2e cycle.
URGENT : Tél. 526-14-32.

Recherchons

PROFESSEURS QUALIFIÉS ET CONFIRMÉS

- En MATHS pour terminal C.
- En PHYSIQUE pour terminal C.
- En EDUCATION PHYSIQUE pour classes terminales.

Tél. : 326-49-83.

Agence relations publiques recherche

UN (E) CONCEPTEUR RÉDACTEUR ATTACHÉ DE PRESSE

Expérimenté(e) dans l'économie, tourisme, habitat. Débutant s'abstenir.

Ecrire sous le n° T 036.235 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Mutuelle Prévoyance ch. jeune personne, niveau études supérieures, expérience technique ou commerciale assurances de personnes très souhaitée.

Ecrire avec C.V. + photo service production A.G.M.F., 30, boulevard Pasteur, 75740 Paris Cedex 15.

Un des tous premiers groupes indépendants de distribution recherche

Le(la) Responsable des Relations Extérieures

Il(elle) sera chargé(e) :
- des relations avec la presse et les associations de consommateurs
- de l'organisation de la participation du groupe aux manifestations et expositions
- d'apporter aide et conseil en matière de communication aux responsables régionaux du groupe.

C'est un homme, ou une femme, de 30 ans environ, de formation supérieure, ayant déjà exercé une fonction similaire -de préférence dans la distribution- et souhaitant faire ses preuves dans un groupe en pleine expansion.

Poste à pourvoir à **PARIS.**

Envoyer lettre manuscrite + CV + prétentions sous référence **8628 à L.T.P.**
31, Bd Bonne Nouvelle 75083 Paris Cedex 02 - qui transmettra

ALSTHOM ATLANTIQUE

MATÉRIELS FERROVIAIRES

Premier constructeur européen, 3e mondial, titulaire du record du monde de vitesse sur rail avec le TGV (380 km/h), 5000 locomotives électriques et diesel-électriques produites en 25 ans circulent sur 50 réseaux dans le monde. Alsthom-Atlantique fournit également des métros clés en main, des équipements d'automatisme et de signalisation. Groupe Alsthom-Atlantique 42 000 pers., 16 milliards de C.A.

Paris la Défense 1 (Pont de Neuilly)

recherche pour son Service d'Etudes Mécaniques

UN INGENIEUR DIPLOME

de formation mécanique.

Niveau Arts et Métiers ou équivalent.

Débutant ou de préférence ayant quelques années d'expérience.

Adresser C.V., prétentions et photo à : ALSTHOM-ATLANTIQUE - Service du Personnel - TOUR NEPTUNE - Cedex 20 92086 PARIS LA DEFENSE, sous référence ID.98-09.82

ADMINISTRAT. d'immeub. PARIS XVIIe rech. POUR SON SERVICE PAIE EMPLOYÉE QUALIFIÉE CAP. AIDE-COMPTABLE prat. de la Déct. 2 à 3 ans d'exp. dans un serv. paye, connaiss. de la législation du travail. Écr. av. C.V. et photo n° 521 PUBLI GR 27, Fg-Montmartre, Paris 9e.

La ville de PONTOISE (Val-d'Oise), 30 000 habitants, recrute un responsable contractuel pour son service « Information ».
Fonctions : Information, Accueil, Attaché de presse, Relations publiques.
Quelques années d'expérience dans un service d'information municipale ou expérience d'attachée de presse, relations publiques exigées.
Candid. à adress. à M. le Maire, Conseiller Général, B.P. 109, 95303 Cergy-Pontoise Cedex.

COLLABORATEUR (TRICE) aimant :

LE SPECTACLE

pour PROMOTION, PROSPECTION, expér. VENTE souhaitée. Avancement rapide, lettre manuscrite et C. V. à : Mr RICHARD, B.P. - 136. 77400 - LAGNY.

Centre d'informations financières, recherche : CONSEILLERS COMMERCIAUX (H. ou F.)
- débutants ou expérimentés,
- sens de la négociation,
- excellente présentation,
- formation assurée.

Tél. pr R.-V. 553-91-30. P. 210.

Importante société importation matières premières, rech. pour son département SILICONES.

UN COLLABORATEUR

pour seconder CHEF DE PRODUIT.
Déplacements fréquents en France, maîtrise de l'anglais indispensable, allemand apprécié.
Écr. avec C.V., photo, prétent. PROMECOME, 68, av. Gal Michel-Bizot, Paris-12e

---

Lycée sous contrat association, recherche

2 PROF. MATHS

Suppléance 16-8 semaines.
Tél. : 990-01-86.

Société 1.500 personnes, fabricant d'instruments de précision et systèmes très variés en technique de pointe, leader en France dans sa branche et présente sur le marché mondial recherche pour son siège à Levallois :

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

de formation DUT ou équivalent

DÉBUTANT ou avec quelques années d'expérience, il devra obligatoirement pratiquer le langage COBOL et si poss. GAP II.

Ce poste s'intègre à une équipe d'une dizaine de personnes constituant notre service informatique de gestion en plein développement.
Il sera chargé initialement, en collaboration avec un ingénieur, de la mise en place d'un programme de gestion de production.

Ecrire Service du personnel SOPELEM, 102, rue Chaptal, Boîte postale 223, 92306 LEVALLOIS-PERRET Cedex.

CENTRE D'AMINCISSEMENT ESTHETIQUE FEMME recherche

JEUNE FEMME

- 30 ans minimum ;
- présentation impeccable ;
- bon niveau intellectuel.

PSYCHOLOGUE pour s'occuper relations et mini-direction.
Tél pour R.-V. à M. RAMM, 296-54-90.

RECHERCHONS

CADRES COMPTABLES

(96-120.000 F Paris sud) pour organisme mutualiste diplômés Sce ECO, DECS débutants et confirmés

CHEF COMPTABLE

(120.000 F banlieue sud pour société de distribution diplômé DECS, comptable jusqu'au bilan.

INGÉNIEUR SYSTÈME

120-190.000 F (France-Nord) Matériel IBM sur logiciel MVS

AFIPEC CONSEIL

1, Cité Paradis 75010 PARIS.

ASSOCIATION SPORTIVE A VOCATION SOCIALE recrute pour siège à PARIS

CHEF SERVICE DU PERSONNEL

pour lui confier la responsabilité de la fonction personnel de l'organisme (1.000 salariés)

Devra conduire :
- La gestion administrative du personnel et la gestion des ressources humaines ;
- l'étude et la mise en place des méthodes de politique sociale et de gestion ;
- l'étude et l'application de la législation et des textes conventionnels et réglementaires ;
- les relations sociales au sein et à l'extérieur de l'association ;
- la formation.

Ce poste nécessite :
- Une bonne culture générale et une ouverture à autrui qui permette compréhension et dialogue ;
- une autorité naturelle ;
- une formation pluridisciplinaire (gestion, droit et organisation du travail, psycho-socio, formation) ;
- le goût prononcé pour les contacts humains, l'animation, l'information, la négociation et l'organisation.

Conviendrait à un cadre de bon niveau doté d'une personnalité affirmée, possédant une expérience probante d'un minimum de 5 ans à un poste de responsabilités au sein d'un service du personnel. Des connaissances en informatique seraient appréciées ; une motivation personnelle pour les activités sportives de plein air un atout supplémentaire.

Ecrire avec C.V. + photo + prét. à n° 08210 AMEP, P.A., 37, rue du Général-Foy, 75008 PARIS.

ENTR. bâtim. ch. CADRE administratif haut niveau HEC Sup. de Co Options compt. finances. 230.000 an. 297-49-95.

Sté d'Expertise Comptable Pte de BAGNOLET recherche

ASSISTANT

CONFIRMÉ
D.E.C.S. complet. Expér. cabinet indispensable. Poste évolutif pour élément dynamique. Adresser C.V. manuscrit + photo et prét. à A.M.P. sous N° 5.260/0, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 PARIS qui transmettra.

CENTRE D'AMINCISSEMENT ESTHÉTIQUE FEMME recherche

COLLABORATION

avec DIETETICIENNE FEMME pour consultation et diagnostic.
Tél. pour R.-V. M. RAMM. 296-54-90.

---

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

Collaborateur vends 104 GL, vert pale, lunette AR. chauffante, feu de recul, intérieur drap marron, 6.000 km (sous garantie 6 mois). Prix : 31.000 F. Libre mi-octobre. M. Stetbon : 990-48-99 et 773-22-73.

de 12 à 16 C.V.

728 I-1982
23.000 km, options, radio. Prix Argus, 266-31-11, h.b.

500 SEL 0 KM
Noire intérieur velours. GL PLANSON - 739-84-80.

DATSUN
bizot
AUTOMOBILES
35, av. M. BIZOT
75012 PARIS
Tél. : (1) 340.80.47

HONDA
216, Av. JEAN LOLIVE
(N.3) - 93500 PANTIN
840.69.87
SUPERCAR'S

divers

HERTZ occasions

VOUS PROPOSE

MODÈLES 82

A 112 Elite, 5 vit.	30.800 F
BMW 318 inj.	64.400 F
BMW 520 inj.	79.000 F
BMW 528 inj. aut.	87.800 F
BMW 728 inj. aut.	125.000 F
CX 2400 GTI	62.900 F
Fiesta 1100L	27.900 F
Escort 1600GL,5 v.	44.400 F
104 Z COUPÉ	28.900 F
104 SR, 5 vitesses	35.900 F
305 GR	43.900 F
505 SR, options	61.000 F
505 Familiale	67.000 F
VISA 2 Super E	29.900 F
R5 GTL, 5 vit.	36.200 F
R9 GTL, 5 vit.	37.500 F
SAMBA GL	29.900 F
TOGORA GLS	68.000 F
GOLF GL, 5 vit.	42.900 F

GARANTIE 2 ANS OU 24.000 KM
(moteur, boîte, pont, pièces, main-d'œuvre)
RENSEIGNEZ-VOUS
10, avenue de Paris
94 VILLEJUIF
TEL. 670-61-22.

---

secrétaires



L'AGENCE SPATIALE EUROPEENNE

recherche pour son centre technique situé aux Pays-Bas une

SECRETAIRE-ASSISTANTE

Vous aurez au minimum:

- Un BTS secrétariat bilingue anglais ou équivalent
- Une expérience réussie de plusieurs années, de préférence dans le secteur technico-scientifique
- Une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale tant en français qu'en anglais
- Un esprit d'équipe et des facultés d'adaptation à un milieu international.

Nous offrons:

- Une ambiance de travail internationale
- Un travail et une rémunération motivants
- Une indemnité d'expatriation
- Un régime de sécurité sociale et de pension particulièrement intéressants
- Le remboursement des frais d'installation.

Adressez votre curriculum vitae detaillé au chef du Personnel – ESTEC, Keplerlaan 1, 2200 AG Noordwijk (Pays-Bas).

---

propositions diverses

Atelier Théâtre - Serge Martin De l'improvisation au texte. Place disp. pour des hommes. 246-84-50 (le matin).

Les possibilités d'emplois à l'étranger sont nombreuses et variées (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Asie, Europe). Dem. une doc. sur notre revue spécialisée MIGRATIONS (L. M.) 3, rue Montyon, 75429 - Paris Cedex 09.

travail à domicile

Cherche tous travaux Copies, thèses, rapports, etc. Téléphonez au : 306-08-88.

cours et leçons

PROF. D'ANGLAIS
diplômé, expérimenté, organise cours dans l'entreprise, référ. Derek Diamant, 251-89-22 lundi, merc., vend. matin.

formation professionnelle

B.T.S.

- SERVICE INFORMATIQUE.
- COMPTAB. ET GESTION DES ENTREPRISES.

Tél. 530-08-30 INSEM.
Ets d'enseig. supér. technique privé. 26, rue Chambéry, Paris 15e.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGÉNIEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

Ts langages scient. et gestion 205-24-63/241-83-83. 118, rue de Crimée, 75019 Paris.

CRÉER UNE ENTREPRISE

STAGE SUBVENTIONNÉ PAR L'ÉTAT pour

DEMANDEURS D'EMPLOI

Durée : 3 mois 1/2 à temps plein
Nombre de places limité
Renseignement et dossier d'inscription à :
C.F.P.-UNIVERSITÉ PARIS-II
12, pl. du Panthéon - Paris-5e
Tél. 325-15-25 – 325-21-40
Poste 445 et 538.

occasions

GAYOUT, 4, bd Saint-Martin (10e). 607-61-10, fermé lundi ach. cpt. photo, ciné, films, vidéo, hifi disques, cassettes, télé et grand choix matériel occasion.

formation professionnelle

FORMATION-INFORMATIQUE GARANTIE D'EMPLOI (PAR CONTRAT)
SAPIAS FORMATION
forme
ANALYSTES-PROGRAMMEURS

qui recevront une formation privée (4 mois) très complète (COBOL, BASIC, TELETRAITEMENT)
BAC - Adresser C.V. lettre manuscrite au responsable
SAPIAS FORMATION
121, rue de Tocqueville, 75017 PARIS
Tél. : 380.36.47 766.04.34 Poste 573 ou 388

DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME – 39 ANS

Formation supérieure psycho-sociologie du travail, 16 ans de métier dans la formation (direction technique, commerc. et administrat. d'un centre, animation-terrain à des niveaux et dans secteurs professionnels très diversifiés, assistance-direction pour stratégies, plans prévisionnels, négociations, dévelop. social...).

OFFRE ses services pour une

DIRECTION DE FORMATION

Centre inter-entreprises ou société. Disponible et mobile.

Ecrire sous le n° 7.033 à *le Monde* Publicité, SERVICE ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune femme 27 a. diplômée IAE certificat d'aptitude à l'administration des entreprises DESS, étude des marchés et commercialisation cherche emploi
Ecr. s/n° 3572 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

H., 30 ans, maît. éco + stage prog. « Basic », exp. format., libre imméd., étud. ttes propos. Ecr. s/n° 3.566 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F., 31 ans, doctorat 3e cycle (biol., phys., vég.), ayant déjà travaillé autre domaine, cherche situation avec responsabilités.
Ecr s/n° 7.092 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DIRIGEANTS PME/PMI
avec probl. urgents de gestion, organisation administrative et comptable, diversification, restructuration, introduction de l'informatique et ne pouvant y consacrer le temps indispens.,
JE METS A VOTRE SERVICE une expérience de 25 années, acquise dans entreprises ou en tant que consultant à des niveaux élevés, et étudie toutes proposit. de missions tempor. (minimum 3 mois) ajustées à vos besoins, France et Afrique.
Ecr s/n° 7.091 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris

---

Doct. en maths, maître-assistant fac., 39 ans, trilingue, franç., allem., angl., attend propositions. Ecr. SEIBT, 8, rue Littré, Paris (6e).

Vous recherchez

INFORMATICIENS

rigoureusement sélectionnés.

AFIPEC : 236-16-15.

J.F., 21 a., DUT, carr. jurid., maîtr. droit social, étud. ttes prop. (Paris, banl. sud-est). Ecr. Mlle Garrido, 1, allée de Picardie, 91800 Brunoy. T. 046-68-56.

J.H., 24 a., attaché de gestion, comptable III, libre de suite, 4 a. exp., accept. situat. nécessit. déplacem. et poste Hte-Savoie ou en Suisse. étud. ttes propos. sér.
Ecrire sous le n° 9.283 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Homme 31 a., nat. Amér., maîtrises philo., + relations internationales, biling., bonnes notions allem., néerl., exp. trad., cherche emploi journ., édition, ONG. Étudie toutes propositions. Écr. ROSSEL R. P. n° 521.410 rue Royale, 112, B – 1000 BRUXELLES.

DAME MULTILINGUE
Formation juridique cherche activité intéressante.
RÉMUNÉRATION SECONDAIRE.
Téléphone : 554-04-11.

Dipl. H.E.C. étudie toutes propositions, collaboration linguistique, Langues C.E.E. SLAVES. Téléphone : 950-78-11.

Femme 34 ans, cherche emploi Dessinatrice, conception maquettes et illustrations Tél. : (16-7) 853-53-59.

J.H. 25 ans, maît. en gestion de Dauphine, option marketing langue Anglaise, 6 mois d'exp. chargé d'Études marketing en entreprise. Recherche emploi d'ASSISTANT MARKETING ou d'ASSISTANT CHEF de PRODUITS Disponibilité immédiate. Écrire Mr DIANT, 15, rue Friant 75014
T. : 542-32-94 de 8 h. à 12 h.

J.F. recherche emploi
RELAXOLOGUE
Tél. : 241-95-38.

J.F. 27 ans, études sup. expér. relations ccials ch. fonction « Mme Consommateurs » dans Entreprise Nationale attachée à son image, auprès public
Ecrire sous le n° T 036203 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

CADRE SUPÉRIEUR
exp. confirmée, direct. générale ch. situation équivalente
Ecrire sous le n° 036121 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION

20 ans expér. (secrétariat, direction, gestion et formation personnel), anglais, recherche poste à responsabilités Paris, banlieue ouest, libre de suite. Ecrire sous le n° 47.067 M à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 Vincennes Cedex, qui transmettra.

J.H., 28 ans, Sc.-Po, 5 ans exp. presse, tril. angl., arabe, parf. connaiss. monde arabe, dynamique, gdes facultés adaptation, étud. ttes proposit. dont export, presse, relat. publiques, banque et édition.
Ecrire sous le n° 9.230 M,
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

---

capitaux propositions commerciales

RECHERCHE CONCESSIONNAIRES EXCLUSIFS RÉGION PARISIENNE
pour diffusion produit nouveau remplaçant toutes chevilles pour tous matériaux, agglos, polystyrène, carreaux de plâtre, cloison creuse.
Produit sans concurrence, lucratif, profits certains. Mise à disposition d'un stock, fond de roulement 35.000 F. ETS QUENON 7, boulevard Toussaint Lucas 95130 Franconville

هكذا من الأصل

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt

R. COQUILLIÈRE, caractère. Living, 3 chb., gde cuis., tt cft. Rare 1 200 000 F. Téléphone : 550-34-00.

3e arrdt

RUE DE TURENNE
Sur cour. Imm. XVIIe, poutres, 4 P., w.-c. à rénover, 3e ét. 475.000 F - 577-96-85.

5e arrdt

39, rue Claude-Bernard
5e ét., asc., 105 m², 1.250.000 F + gde chambre, poss. duplex. Mercredi 14-19 h., jeudi 8-13 h.

6e arrdt

Mo N.-D.-DES-CHAMPS, bel appt bourgeois, ét. élevé, 182 m², récept. + 4 chbres. 633-29-17, 577-38-38.

7e arrdt

Rapp. Seine. 3 p. Park. 354-95-10.

VUE IMPRENABLE

RUE DE SÈVRES. Très grand et beau studio 47 m², 8e éta., VUE IMPRENABLE GARBI 567-22-88.

DUROC BEAU 4 P.

à restaurer 4e ét., ascenseur très bel imm. Pierre de taille. Prix : 1.350.000 F. VERNEL : 526-01-50.

RUE DE LILLE

6 P. en duplex de caractère. PLEIN SUD S/JARDIN dans hôtel particulier XVIIe. RARE. VERNEL : 526-01-50.

BAC classé, séjour + chambre tt cft. Px 450.000 – 325-97-16.

Mo BAC, 410 m²

2.900.000 F. Tél. 370-16-96.

8e arrdt

Av. Georges-V. Paris-VIIIe RARE
Vue sur Paris
135 m² hab. + 135 m² terrasse 1 séjour + 2 ch. + 2 s.-de-b., cuis. Après 19 h. Tél. : 750-21-45.

Près CHAMPS-ÉLYSÉES Grand STUDIO (occupé), tt cft. 6e étage, asc. (rapport 2.200 F mens.) Vr mercredi 13-16 h. 25, av. Pierre-1er-de-Serbie.

10e arrdt

RUE D'HAUTEVILLE, 145 m² à repeindre, 3e, asc., imm. p. de t. 1.065.000. Tél. 296-00-45.

11e arrdt

LEDRU-ROLLIN
BEAU 150 m² aménagé s/2 niv., Style LOFT, cheminée + s/sol 40 m². Téléphone : 272-40-19.

12e arrdt

MAGNIFIQUE 2 PIÈCES

tout confort asc. Balcon. Rue et jdin calme. Park. 520.000 F. Mercredi, jeudi 14 h à 18 h. 20, RUE RAMBERVILLERS.

FAIDHERBE-CHALIGNY

2 pces, entrée, cuis., w.-c. Possib. bains, imm. pierre. 230.000 F. 526-54-61.

13e arrdt

200 m², 7 P. Duplex - 354-95-10

GRANDES TERRASSES

GOBELINS urgent beau 2 pces tt cft ét. élevé. 325-97-16.

Part. vd appt 5 pces, 105 m². Tour SAPPARO, 22 étages tout equipé Sud-Est. Tél. : 14-19 h. 336-14-50. Autres heures : 583-85-94.

SALPÊTRIÈRE
Liv. + 2 chbres, 78 m², asc., vide-ord., soleil (métro à 100 m). 650.000 F. 535-86-37.

MÉTRO PORTE D'ITALIE PRETS CONVENTIONNÉS

LISIÈRE DE PARIS
45, avenue Jean-Jaurès
Gentilly
3, 4, 5 pièces
SERCO

546-07-73 - 723-72-00.

14e arrdt

MONTPARNASSE

12 ravissants 2 P., tt cft et interphones. 755-85-30.

14e MONTPARNASSE
Bel appt. 3 pièces. tout cft imm 73. 5e ét., calme, soleil, cuisine équipée, box 2 voitures. 850.000 F., mardi 15/19 h. 15, rue Raymond-Losserand.

MONTPARNASSE, réc. 3/4 p., balc., 2 bains, box. 980.000 F. MEL. Téléphone : 325-32-56.

15e arrdt

AVENUE DE BRETEUIL

beau 4 P. à rénover 70 m².

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

Mo CONVENTION
Beau 2 P. sur cour-jardin. Jean Feuillade. 566-00-75.

CONVENTION LUX imm. 1979 séj. dble + 2 ch. 85 m² parf. état. 900.000 F - 562-52-22.

Mo VAUGIRARD

Pierre de taille, calme, 2 pièces + 1 petite pièce, entrée, cuisine, douche, w.-c., 2e étage. PRIX TRÈS INTÉRESSANT
7, rue de Viroflay,
mardi, mercredi 14-17 heures.

CAMBRONNE

Sur voie priv., impec., 2 pces, cuisine, bains. 450.000 F. Téléphone : 734-36-17.

15e - 3, VILLA DE LA CROIX-NIVERT

Imm. P. de taille 3 P., s. d'eau bon état. 450.000 F. Visible mercredi et jeudi 14 h à 18 h.

16e arrdt

BASSANO. Liv. + 3 chbres. Caract. refait neuf et élevé. asc. Px à débat. 550-34-00.

PARIS-16e
Hameau du RANELAGH
4 P. + loggia 130 m²
Gd standing, sur parc
GENTILLY (94)
Bel appt F 4
Cave
A SAISIR, 400.000 F.
Pour tous renseignements
Etude Me BLANPAIN
notaire à ARLEUX 59151
Tél. : (27) 89-52-53.

AVENUE D'IENA

Imm. anc., grd stand., duplex. 5e et 6e et récept. + 6 chbres, 2 s. de bains à rénover 215 m² - 1 900 000 F.

NOTAIRE 501-54-30

LE MATIN.

AVENUE DE LAMBALLE, r.-de-ch. s/rue, gd séj. + chb. tt cft, standing, rangements. 680.000. Tel. 380-45-10.

Mo EXELMANS

Pierre de taille, 6e ét., asc., liv. dble, 2 chbres, cuis., bains, 100 m² + service, balcon. 133, rue Michel-Ange, mardi, mercredi 14/17 heures.

PR. V.-HUGO, 7 P.

serv. gar. Matin. 567-47-47.

FAISANDERIE Pptaire vd dans imm. grand standing 2 pièces, cuis. équipée, dressing, bains. 600.000 F - 759-94-05.

17e arrdt

Place Wagram (près).

Séj. + 2 chbres 70 m² + serv. PARFAIT ÉTAT. STANDING. Prix : 650.000 F - 763-92-45.

18e arrdt

4.500 F le m², près square, 2 p. cft. à aménager, bel imm., 90 % crédit poss. 766-53-34.

Sur jardin SACRÉ-CŒUR 1er ét., 5 p., cuis., s. de bains, 98 m², chff. cent individuel gaz, 700.000 F. T. 562-05-55.

19e arrdt

PRÈS BUTTES-CHAUMONT
96., rue Georges-Lardennois. Ambiance village, exceptionnel, quartier surélevé dans petit imm. p. de t. en construction, 6 logts, 1 à 5 p., livr. été 83. Tél. 702-47-69 ou 833-47-57.

20e arrdt

Mo Gambetta. 6, Cité Écoles Bel imm. 2 p. cuis., bains, wc., cave. 195.000 F. 224-18-42.

Porte de Bagnolet grd 2 P. tt cft. 3e asc. 165.000 F cpt. + 2.580 F mensuel. Viager appt. libre de suite - 266-19-00.

92 Hauts-de-Seine

BOURG-LA-REINE, R. Albert-Camus, imm. réc., 3 p., asc., cft. 320.000F «FAC», 337-69-59

BOULOGNE. Mo Pont-de-Sèvres. Récent, dernier étage. 2 p., cuis. équipée, bains, parking, terrasse arborisée (42 m²) de plain-pied, IMPECCABLE. T. 531-51-10.

SAINT-CLOUD
Gare des Coteaux
3 pces, 70 m², charme + jardin 50 m², 690.000 F - 545-34-28.

NEUILLY-SAUSSAYE
5e dernier étage, terrasse sud, living, 2 chambres, bains + douche, cuisine équipée, impeccable, garage. « Exclusivité » PERDRIX, 264-17-02.

93 Seine-Saint-Denis

SAINT-DENIS 4 PIÈCES, RÉCENT, verdure, urgent. 820-67-90.

Province

NORMANDIE

FRONT DE MER

3 pces, duplex, gd cft Tél. : 265-64-11.

LE CANNET (Alpes-Maritimes) Immeuble 10 ans d'âge, 2 pces cuisine équipée, s.-de-b., w.-c., 45 m² + balcon, cave parking. 325.000 F. T. (93) 20-45-98.

MENTON

50 m de la plage
Centre Ville
Dans immeuble bourgeois de grand standing, ancien, rénové : DUPLEX 53 m², vue mer. 520 000 F et STUDIO, 32 m², 320 000 F.
ROBIN, 45, av. Paul-Laurens, 26110 NYONS
Tél. (75) 26-26-72.

Immobilier d'entreprise et commercial

locaux commerciaux

Achats

RECH. LOCAUX CCIAUX
200 m2 à 500 m2
TOUTE PPTÉ OU LOCATION
P. BLUM 265-64-11.

Ventes

Vend pavillon indépendant PARIS à usage de locaux commerciaux, bureaux et habitation 500 m² environ, 6 parkings possibles, travaux à prévoir. Tél. 346-04-00.

2.000 m² ATELIER

2e CATÉGORIE S/10.000 m² terrain aménagé. Z.I. banlieue NORD pt roul., construct. EXCELLENTE. T. 265-64-11.

COTE D'AZUR
grands locaux commerciaux et bureaux dans immeuble prestige pres du Novotel Cap 3000. Nice, possibilité division. Tél. : (93) 07-60-30.

A VENDRE BANLIEUE SUD 410 m², sur terrain 580 m² Px intéressant. 360-61-34 ou 360-02-22, poste 27-08

Locations

– COLOMBES 480 m².
– RUEIL 1 078 m².
+ 540 m² bureaux.

M. SOLAL 562-63-28.

9e CHAPTAL

480 m² s/2 niveaux, entrée indépendante SHOW-ROOM.

M. SOLAL 562-63-28.

10e 787 m² atelier, bur., stock.
13e 400 m²
18e 560 m²
PERIP. NORD 600 à 1.400 m²
LEVALLOIS 1.000 m²
PANTIN 800 m²
Prébail 296-53-01-260-30-83

BOUTIQUE + APPARTEMENT + SOUS-SOL. Possib. artisan services - 553-91-45.

GOBELINS

Café + appt. 4 pièces, cft, loué 33.600 F annuel. Murs 480.000 F. Prop. 563-42-54.

locaux industriels

Locations

WEATHERALLS

BOBIGNY de 300 à 1.200 m²
COLOMBES 1.600 m²
IVRY 6.000 m² divisibles
WISSOUS d 350 à 1.200 m²

563-05-50

usines

Ventes

AUBERVILLIERS

1 KM DE PARIS
Usine 8112 m² s/ter. 11820 m².

JEAN THOUARD TÉL. : 504-08-50.

fonds de commerce

Ventes

13e TOLBIAC

BIJOUTERIE-HORLOGERIE
Bien placée. Agencem. neuf, logement 3 p., tenu 30 ans, Prix 380.000 F - 285-21-64.

Particulier vd appartement F4 commercial, jardin privatif central dans résidence. GRASSE. Loyer trimestriel. Px 800.000 F. Téléphonez au : 93-70-54 72.

Bail à céder emplacement exceptionnel boul. Poissonnière, boutique 400 m², vitrine 23 m. Téléphonez au : 370-38-86.

BD SAINT-MICHEL

Boutique 50 m², droit au bail. 250.000 F. 326-59-93 apr. midi.

Cède 12 cabines pour LABORATOIRE DE LANGUES Téléphone : (55) 01-53-98.

boutiques

Ventes

RUE LAMARCK

1°) BOUTIQUE LIBRE tte ppté. Prix 250 000 F.
2°) Bout. occupée tte prop. rapport 42 000. Px 390 000. Rens. et vis. 526-99-04.

15e, RUE LECOURBE, BOUTIQUE 85 m².

DE MONCAN

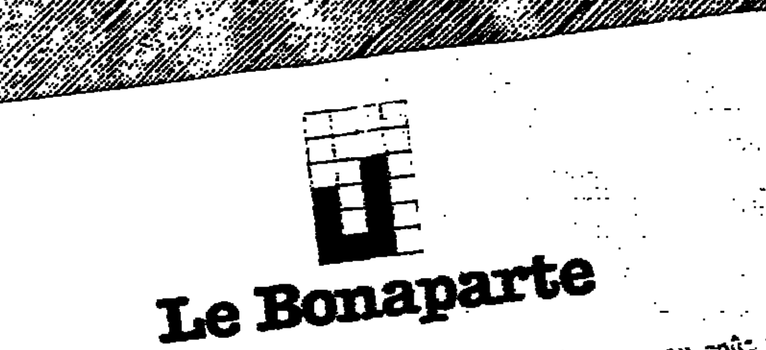
563-17-63.

Partic. vd plusieurs murs loués, rapport 12 %, de 200.000 à 800.000. 590-88-06, 7/21 h.

Locations

Belle bout. Nanterre-Défense Vitrine/avenue. 500 F/mois + petite cession - 724-47-87.

LETTRE OUVERTE AUX CHEFS D'ENTREPRISES SACHANT BIEN GÉRER LEUR ENTREPRISE



Le Bonaparte

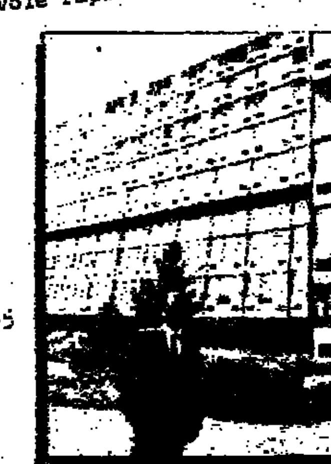
Bien gérer votre entreprise, c'est aussi veiller au coût du loyer que vous payez.... et à ce que vous obtenez pour ce coût.

Je suis le Directeur Général de la Société propriétaire du Bonaparte.

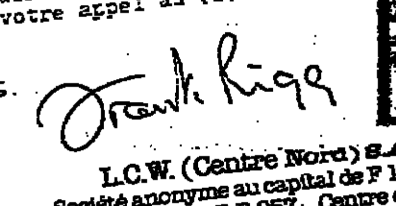
Le Bonaparte est un immeuble de bureaux fonctionnels et modernes.
J'en assure en permanence le bon fonctionnement, puisque mon bureau est situé au 7ème étage de l'immeuble.
C'est un avantage, mais ce n'est pas le seul !
Immeuble luxueux, avec un hall d'entrée en marbre, un standard téléphonique important, et un vaste parking. Le Bonaparte est aussi en plein coeur d'une zone internationale d'affaires, avec la proximité de Garonor et du futur centre de congrès de Villepinte, à l'abri des embouteillages de la capitale, à égale distance de Paris et de l'aéroport Roissy-Charles de Gaulle, d'un accès direct par l'autoroute A1 ou la voie rapide 53.

A 250F le M2/an, pourquoi iriez-vous chercher ailleurs ?
L'époque n'est plus celle où l'on pouvait payer le prix du snobisme ou de la mode.
Il s'agit maintenant de gérer et de bien gérer.

Les arguments que je peux développer sont de nature à séduire un bon gestionnaire.
A vous séduire.
J'attends votre appel au (1)865.44.55



Frank Rigg.



L.C.W. (Centre Nord) S.A.
Société anonyme au capital de F 100200
Siège social : « Le Bonaparte » B.P. 257 · Centre d'Affaires Paris-Nord
93153 Le Blanc-Mesnil - Téléphone (1) 865-44-55
R.C. Pontoise B SIRET 30420037100025 APE 8121

bureaux bureaux bureaux

Ventes

Porte d'Italie. Petit immeuble neuf, 100 m², Motte-Picquet, immeuble indépendant 150 m². Prébail, 296-53-01, 280-30-83.

A 1, N 1, N 16, D 84.
Bureaux. Ateliers. Entrepôts. A partir de 300 m². Locaux dispon. immédiatement. Construction neuve sur mesure. VENTE, LOC. CRÉDIT BAIL. SOPREC : 306-03-03.

BANL. OUEST IMMED.

à vendre IMM. CIAL superficie dével. 2.000 m² bel. fac. Public. sur gd axe. Bur. et dépend. Salle ORDINATEUR équipée.

Jean THOUARD Téléphone : 504-08-50

Locations

1er, 260, 300 m².
2e, 50, 73, 136 m².
8e, 110, 164, 300 m².
11e, 650, 950, 1.800 m².
13e, 400 à 6.600 m².
19e, 78, 410, 1.200 m².
Prébail, 296-53-01, 280-30-83.

VOTRE BUREAU OU DEPUIS 150 F/MOIS 1 DOMICILIATION + SERV. SARL artisans 296-36-74.

18e LAMARCK

Bel imm. standing 100 m² en rez-de-ch., 53.000 F/an. KIJOXSON, 522-13-09.

10e HAUTEVILLE

Imm. indép. récent 975 m² conditions intéressantes.

M. SOLAL 562-63-28

VOTRE SECRÉTARIAT PERMANENT
VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL
8e COLISÉE ELYSÉES
TELEX ET TOUS SERVICES
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
A.F.C. 359-20-20

BUREAUX ET LOCAUX

TOUTES ACTIVITÉS
VENTE - LOCATION
RELANGE, 285-21-64.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
S.A.R.L. - R.C. - R.M.
Constitution de Sociétés
Démarches et tous services permanence téléphonique
355-17-50
MEMBRE F.F.E.D.

Travaillez dans un Parc

BUREAUX – LABORATOIRES – ATELIERS
Autoroute A4 – RER – SNCF
7.000 m² divisibles

Jones Lang Wootton
CONSULTANT IMMOBILIER D'ENTREPRISES
80, Av. Marceau – 75008 PARIS
Tél. : 723.54.06

Je désire recevoir votre brochure sur les locaux disponibles dans la Région Parisienne
Sté . . . Nom . . .
Adresse . . .
Code postal . . . Tél. . . .

RUE DU 4-SEPTEMBRE

Commerces (146 m²)
+ Bureaux (149 m²)
+ réserves (181 m²)
Libres immédiatement
BAIL NEUF
SAGGEL VENDOME
522-38-00.

QUAI DE SEINE
Immeuble neuf
restent disponibles :
3.600 m² divisibles
conviendrait siège social
RUEIL
200 m. station R.E.R.
Immeuble moderne
Ensemble ou divisément
3.800 m² : 435, 544, 1.417
Cloisons - restaurant - parking
16e - VICTOR-HUGO
Bel hôtel particulier
800 m² - 25 bureaux
3 parkings.

D. FEAU 294-20-00

RUEIL-MALMAISON

à louer 1.000 m² de burx divis. Prox. immédiate de la N.13, immeuble de standing, entièrement rénové.

JEAN THOUARD 504-08-50

NE LOUEZ PLUS VOS BUREAUX SANS CONSULTER IMINCO

50, CHAMPS-ÉLYSÉES (8e).
562-35-50.

RÉAUMUR ARTS-ET-MÉTIERS

Bureaux sur 2 niveaux
400 m²
A RÉNOVER - BAIL NEUF
SAGGEL-VENDOME
522-38-00.

WEATHERALLS

NEUILLY. 190 m² - Standing
LEVALLOIS. 215 m² - Récent
Av. Kléber. 135 m² - Standing
DAUMESNIL
125-268-408 m² - Rénové.
563-05-50.

NEUILLY

Sur avenue. Immeuble récent 5e ét., 365 m² - 13 bureaux rénovés. Disponibles 1-2-83.

GEFIC CTI 720-50-80

QUARTIER SAINT-LAZARE
A louer ou à vendre
850 m² BUREAUX
répartis sur 4 étages.
HAMPTON 225-50-35.

100 M MÉTRO ASNIÈRES
A LOUER 2.700 m².
Bureaux rénovés. Possibilité activités. 31 parkings.
HAMPTON : 225-50-35.

UFFI

ÉTOILE 490 m²
MONCEAU 1.000 m²
ELYSÉES BOÉTIE 120 m²
522-12-00

10e GARE DE L'EST

Bel imm., 200 m², 9 bureaux + réception, 130.000 F/an. KIJOXSON, 522-13-09.

DOMICILIATION 8e

RM. RC. 200/300 F mois
Avec services complets.
TELEX-SECRÉTARIAT
CRÉATION DE SOCIÉTÉS
TOUTES DÉMARCHES
AGECO - 294-95-28.
(Stationnement aisé).

8e SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE
330 m² + 8 PARK.
DE MONCAN
563-17-63.

8e, AV. MATIGNON, 550 m²
3e Marais. 450 m² bnx neufs.
2e Châtelet 5 bureaux 150 m²
av. George-V. 300 m² divis.
NEUILLY. Av. Ch.-de-Gaulle. 400 m² divisibles.
MARC DANTARD
Tél. 265-03-22.

NEUILLY

430 m² indépendants
Bon standing.
SCITI 742-44-08.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. Paris préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 8e, 4e, 12e, avec ou sans travaux. PAIE CPT chez Notaire. 873-20-67, même le soir.

locations non meublées offres

Région parisienne

Vincennes imm. récent 1er ét. asc. 3 p. cuis., s. de bains. 84 m². Park. 2.750 F ch. comp. 562-05-65.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES LOUEZ

Chambres, studios, 2 p., 3 p., etc. sous 48 h SANS FRAIS par sélection directe.

TÉL. : 206-00-47.

PROPRIÉTAIRES

Pour louer rapidement SANS FRAIS et SANS AGENCE vos appartements vides et meublés à Paris et en banlieue. Téléphone : 282-12-50.

PROPRIÉTAIRES

Louez vite et sans frais ENTRE PARTICULIERS OFFICE DES LOCATAIRES Téléphonez au 296-58-10.

Cherche studio ou 2 pièces à louer à prix modéré. Tél. le soir : 584-38-07.

PROPRIÉTAIRE

LOUEZ AVEC LE MAXIMUM DE GARANTIES
VOS APPARTEMENTS
Paris-Banlieue
Clients sélectionnés
561-17-39 - 563-99-27
IMMO-SERVICE

PROPRIÉTAIRES LOUEZ rapidement, clientèle sélectionnée. Service gratuit. 770-25-90.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES, villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 8.000 F. 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS, rech. pour clientèle étrangère et Diplomates. APPARTEMENTS, HOTELS PARTICULIERS et VILLAS PARIS ou Ouest Résidt. - **562-78-99**

immeubles

ACH. IMM. VIDE, même avec gros travaux, Paris, banlieue. Tél. 590-88-06, de 7 à 21 h.

BATIMO - 553-91-45

achète imm. Paris périphérie.

pavillons

Pavillon 7-8 pièces à Montreuil limite Fontenay-Rosny, cuisine équipée, salle de bains, garage, chauff. central fuel, bureau équipé indépendant sur terrain 298 m². TOUT CONFORT. 790.000 F. Tél. 854-89-39 à midi et soir.

villas

Le Luc-en-Provence (83) VAR, 30 km mer et montagne Part. vd villa neuve 81, très grand cft, 4 p., chemin., cuis. [illegible], chff. élec. dble vitr., 2 [illegible] garage, terrain plat 5.570 m², belle vue. Prix 820.000 F, crédit possible, frais réduits. Téléphone : (94) 60-65-36.

maisons de campagne

72 SILLÉ, maison 180 m² + 2.800 m² sur val, rivière pêche, charme, garage 18 a. Tél. 874-84-69 [illegible] 20 h.

propriétés

SOLOGNE

A vendre
PETITS TERRITOIRES DE CHASSE dont 1 [illegible], possibilités [illegible]. Ecrire Havas Orléans no 200.253.

[illegible] PERIGORD [illegible] Vends fermette 8 ha terrain bois, pré, source, site isolé. [illegible] élevage gibier, [illegible] bât. pierre partie restaurée. 300.000 F. JARGEAU, 47500 Libos. Tél. : (53) 71-01-25.

Vends Sud-Bordeaux, maison bourg. 10 P. + dép., parc 2 ha. poss. plus, le tout clôturé. Prix 2.200.000 F.
Ecr. sous no 7 062, le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

viagers

VILLERS, 4 p., tt cft, appt agréable en duplex, 30.000 + 3.300. Occupé femme 70 ans. Cruz, 8, r. La Boétie. 266-19-00.

FONCIAL VIAGERS

19, BD MALESHERBES, 8e 266-32-35 SPÉCIALISTE 43 ANS d'expérience. Etude gratuite, rente indexée.



SOCIAL

LES MESURES DE M. LE GARREC EN FAVEUR DES CHOMEURS DE LONGUE DURÉE

• 1 800 millions de francs et 200 000 stages sont prévus
• Les conseils mais aussi les contrôles sont accrus

M. Jean Le Garrec, ministre délégué à l'emploi, a lancé, le 4 octobre, à Amiens (Somme), une campagne en faveur de la réinsertion des chômeurs de longue durée. Accompagné de plusieurs membres de son cabinet, de M. Mignot, délégué à l'emploi, de MM. Delpy et Metais, respectivement directeurs de l'Agence nationale pour l'emploi (A.N.P.E.) et de l'Association pour la formation professionnelle (AFPA), et de diverses autres personnalités, M. Le Garrec a visité à Amiens l'agence pour l'emploi, un centre psychotechnique et un centre de formation de l'AFPA.

Le ministre de l'emploi tient fort à réussir son plan en faveur des chômeurs inscrits depuis plus d'un an à l'A.N.P.E. En six mois, il se propose ainsi de réinsérer dans la vie professionnelle, ou en attendant dans une formation adéquate, les quelque 430 000 personnes concernées. Pour ce faire, deux étapes sont prévues : la première, expérimentale, consiste à tester les mesures envisagées sur un échantillon de 15 000 demandeurs d'emploi. Un premier bilan sera présenté dès novembre. Puis viendra l'application du plan pour laquelle M. Le Garrec fait appel aux 762 conseillers professionnels de l'A.N.P.E.

Chaque chômeur, convoqué par lettre, sera reçu à l'A.N.P.E. pour un entretien où l'on examinera sa situation, *« soit pour trouver un emploi, soit pour évaluer la qualification professionnelle, soit pour orienter et assurer une formation »*, a précisé M. Le Garrec. Sont également prévus dans ce plan 70 000 stages d'évaluation technique, (1) 32 000 stages d'orientation approfondie, puis, s'il le faut, 32 000 stages de mise à niveau, 56 000 stages de formation légère, 23 000 de formation longue, enfin 50 000 contrats emploi-formation. Au total, un financement de 1 800 millions de francs est prévu.

L'idée de base du plan du ministre de l'emploi est simple. Plus la durée du chômage est longue, plus la réembauche est difficile – le chômeur se déqualifiant ou perdant, au minimum, confiance en lui, – a-t-on constaté au ministère. La formation mise en place, le 4 octobre, devrait permettre de maintenir le niveau acquis, ou une reconversion si cela devient nécessaire. Mais ces mesures nouvelles auront aussi d'autres effets. Ainsi, un chômeur inséré dans un stage à temps plein aura plus de difficultés à pratiquer une activité au noir. C'est ce constat qui a inspiré depuis plusieurs années une politique analogue en Suède, en faveur des demandeurs d'emploi longue durée.

Ces derniers ne sont jamais laissés dans l'inactivité, ils suivent une formation ou exercent un travail au profit d'une collectivité, etc. Autre résultat possible du plan Le Garrec : la baisse, ou tout au moins le ralentissement de la hausse statistique du chômage. Pour réussir son opération, le ministre de l'emploi a lancé un appel au patronat. *« L'action en faveur des chômeurs de longue durée*, a déclaré M. Le Garrec, *va dans le sens d'une meilleure adéquation entre l'offre et la demande. Il appartient aux entreprises de participer à la réussite de cette action en augmentant de manière sensible le dépôt à l'A.N.P.E. de leurs offres d'emploi disponibles. »* Le ministre de l'emploi et ses collaborateurs n'ont pas caché l'ampleur de la tâche entreprise dès ce 4 octobre.

Les effectifs de l'A.N.P.E. restent insuffisants, même si 1 500 personnes ont été embauchées depuis dix-huit mois. Mais pour les agents, le surcroît de travail provoqué par le plan antichômage longue durée devrait être compensé par l'important allégement des tâches administratives récemment décidé. Désormais, on effectue un seul pointage par mois au lieu de deux, et on a supprimé le comptage manuel des demandeurs d'emploi.

L'annonce des nouvelles mesures, présentées au conseil d'administration de l'A.N.P.E. le 30 septembre, a provoqué des critiques mais pas d'opposition de la part des organisations syndicales concernées. A ce conseil d'administration qu'il présidait, M. Le Garrec a, par ailleurs, annoncé la couleur sur d'autres questions d'actualité. Ainsi s'est-il résolument opposé à accorder le statut de fonctionnaire réclamé par les agents de l'A.N.P.E. depuis longtemps. *« Service public, oui, statut public, non »*, a-t-il déclaré. Les discussions sur un nouveau statut, proche par exemple de celui en vigueur à E.D.F., devraient s'ouvrir prochainement.

Autre interrogation : les récentes rumeurs concernant le regroupement de l'AFPA, de l'A.N.P.E. et autres services dans un *« office public de l'emploi »* du genre de celui existant en Allemagne. M. Le Garrec a affirmé qu'il n'envisageait pas la fusion de ces établissements. Ces derniers conserveraient leur autonomie juridique – et leur dirigeant – mais devraient collaborer de manière beaucoup plus étroite.

Réduction de certaines allocations de stages

Si les agents de l'A.N.P.E. peuvent, pour le moment, s'estimer en partie rassurés, certains chômeurs au contraire sont inquiets. Un décret signé de M. Bérégovoy, paru au *Journal officiel* du 24 septembre, a en effet réduit de 90 % à 40 % du SMIC la rémunération des stagiaires AFPA, s'ils ne justifient pas d'une durée minimale de trois mois consécutifs dans l'emploi antérieur. Ainsi, certains stagiaires passant d'un emploi précaire à l'autre sont désormais pénalisés. Le ministre de l'emploi n'avait, semble-t-il, pas été informé de la sortie de ce décret. Les effets en ont été immédiats : des stages en cours se sont littéralement vidés de leurs occupants. Avec 40 % du SMIC on ne peut se permettre de rester en formation, ont estimé les partants.

Enfin, les collaborateurs de M. Le Garrec ont donné quelques précisions sur le renforcement du contrôle des chômeurs annoncé discrètement en même temps que la réforme du pointage. L'objectif est clair : à solidarité accrue, rigueur accrue. Une partie de l'opinion réclame d'ailleurs un contrôle plus strict. Une loi, datant de 1975, a confié aux contrôleurs du travail dépendant des directions départementales du travail et de la main-d'œuvre la tâche d'enquêter sur les éventuels fraudeurs. Ces derniers ont pu être signalés par des agents de l'A.N.P.E. ou encore par des dénonciateurs. Le contrôleur enquête. Des sanctions – avertissement, suspension provisoire, radiation définitive – peuvent être prises. Mais la loi de 1975 n'a de fait été appliquée que dans la moitié des départements ; elle ne l'a jamais été en région parisienne. Une circulaire devrait être signée ces jours prochains par M. Le Garrec. Elle permettrait de généraliser l'application de la loi de 1975 à l'ensemble du territoire. Mais cela, à Amiens, le 4 octobre, a été évoqué plus discrètement. La campagne contre le chômage longue durée occupait le devant de la scène...

DANIÈLE ROUARD.

(1) Il s'agit en fait d'essais et de bilans professionnels.

La C.G.T. souhaite faire monter la pression

Tant dans l'analyse de la situation que dans la stratégie présentées par le rapport de M. André Lajoinie devant le comité central du P.C., la C.G.T. peut se retrouver. Voilà déjà un certain nombre de semaines – et c'était particulièrement net dans le discours de rentrée de M. Henri Krasucki le 7 septembre – que la centrale cégétiste met en cause les *« pressions »* accrues de la droite et du patronat, et fait état de l'inquiétude et du mécontentement des travailleurs sur un certain nombre de questions au premier rang desquelles vient la défense du pouvoir d'achat. Pour la C.G.T., l'intervention des salariés sous des formes variées ne se réduisant pas à l'arrêt de travail est donc présentée comme un impératif, tant pour contrer l'attitude du patronat que pour infléchir la politique gouvernementale.

C'est dans cette optique que la C.G.T. avait lancé, du 13 au 25 septembre, une quinzaine nationale d'informations, de discussions, de mobilisations et d'actions. Mais, à l'exception de quelques secteurs comme le papier-carton, le sucre, l'habillement, de quelques entreprises comme Job-Bastos à Bastia, force est de reconnaître que cette quinzaine n'a pas entraîné beaucoup d'actions sur la sortie du blocage des salaires. Au mois de septembre, le ministère du travail n'a recensé qu'une petite vingtaine de conflits sur les salaires – dont les quatre cinquièmes ont été résolus – ce qui est fort peu.

Plus récemment, des phénomènes significatifs sont apparus qui ne pouvaient qu'inciter la C.G.T., comme le P.C., à hausser le ton. Des syndiqués cégétistes se sont plaints de subir les railleries de travailleurs non syndiqués, les accusant de pratiquer la politique *« de la gamelle »* en allant, comme *« naguère F.O. »* manger dans la main du gouvernement. Des militants d'extrême gauche, opposés au sein de la C.G.T. à la *« ligne Krasucki »*, ont, par ailleurs, noté que des communistes orthodoxes se rapprochaient d'eux en les félicitant de défendre les *« vraies »* revendications des travailleurs... A cet égard, l'appel de mille salariés de Rouen s'opposant à toute politique d'austérité (*le Monde* daté 3-4 octobre) est un révélateur.

Rien d'étonnant donc à ce que M. Louis Viannet, responsable de l'action revendicative, ait, dans *la Vie ouvrière* du 27 septembre, proposé aux travailleurs *« d'intervenir, et pas en catimini, en grand nombre, en parlant fort »*. *« Il faut que le ton monte dans les entreprises »*, soulignait-il à propos des salaires, en ajoutant : *« Nous ne faiblirons pas dans la défense des revendications »*; sans pour autant *« s'attaquer à l'édifice tout entier »*. Ainsi, le fait que M. Lajoinie ait appelé les communistes membres de la C.G.T. à prendre *« une part active »* aux campagnes de leur organisation devrait permettre à ces militants trop attentistes, voire parfois trop progouvernementaux, d'intervenir davantage dans les entreprises.

Il faut donc s'attendre que la centrale de Montreuil, à l'occasion de son comité confédéral national des 14 et 15 octobre, fasse monter la pression. Certes, la modération est toujours de mise – il ne s'agit pas de s'opposer de front au gouvernement qui reste celui du changement, – et aucune journée nationale interconfédérale d'action n'est encore en vue. Mais elle devrait appeler ses militants à une intervention accrue, dans les régions, dans les départements, dans les entreprises, sur les salaires, l'emploi et la Sécurité sociale (sur ce dernier point, les cégétistes sont déjà invités à agir auprès des parlementaires de la majorité pour mettre en relief la *« nocivité »* de certaines mesures). Cette accentuation de la pression, pour corriger certaines orientations gouvernementales et s'opposer au patronat, devrait coïncider avec le lancement de la campagne prud'homale les 21 et 22 octobre dans les vingt et une régions. Le temps du harcèlement est revenu. Dans le sens du changement.

MICHEL NOBLECOURT.

Les négociations sur la révision de l'assurance-chômage sont dans l'impasse

Les négociations sur le redressement financier de l'assurance-chômage et de la garantie de ressources gérées par l'UNEDIC sont dans l'impasse, et certains se demandent même si un constat de carence ne sera pas établi lors de la réunion du 8 octobre, syndicats et patronat refusant soit des économies, soit un relèvement des cotisations. Réunis lundi, de 17 à 21 heures, les gestionnaires de l'UNEDIC, qui examinaient les économies à réaliser pour combler le déficit (7 milliards de francs en 1982, 31 milliards en 1983), n'ont pas réussi à se mettre d'accord, notamment sur le plan du C.N.P.F. qui tend à économiser 10 à 15 milliards de francs.

Ces mesures, comme *le Monde* du 22 septembre l'avait indiqué, comportent les révisions suivantes :

– Une baisse du niveau des prestations et notamment la réduction de la durée de l'allocation spéciale pour licenciement économique. Elle serait ramenée de douze mois actuellement à trois mois. Pour les syndicats, c'est la mesure la plus drastique et la plus inacceptable. (Elle rapporterait plus de 3 milliards de francs d'économies.)

– Instauration d'un délai de carence : le chômeur ne percevrait son allocation qu'à épuisement de ses indemnités de licenciement ou congés payés. (Economie prévue : près de 3 milliards.)

– Modification du salaire de référence : douze ou six mois, au lieu de trois mois actuellement. (Cette mesure n'a pas été chiffrée.)

– Modification du calcul pour les revalorisations des indemnisations. Actuellement, la revalorisation se fait sur la base de l'évolution du SMIC et des salaires ouvriers. Elle le serait désormais suivant l'évolution des prix. (Economie de moins de 1 milliard.)

– Enfin, transfert à la charge de l'Etat des allocations forfaitaires (jeunes à la recherche d'un premier emploi, femmes seules), des indemnités de formation et des chômeurs âgés au chômage pour une longue durée. (4 à 5 milliards de transfert.)

« Les premières réactions des syndicats nous inquiètent beaucoup, a déclaré M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F. *Nous avons l'impression que le plan d'économie qui nous semble à la mesure de la gravité de la situation n'est pas pris totalement au sérieux. Cependant il a été décidé qu'un groupe technique se réunirait mardi toute la journée pour chiffrer les contre-propositions syndicales. »*

Les partenaires sociaux doivent se réunir à nouveau le 8 octobre. En cas de désaccord – un plan provisoire pourrait encore être élaboré, – les partenaires sociaux pourraient faire appel au gouvernement.

ÉTRANGER

L'Afrique du Sud sollicite du F.M.I. un crédit de 7,5 milliards de francs

De notre correspondant

Johannesburg. – L'Afrique du Sud a formellement déposé le 5 octobre, auprès du Fonds monétaire international (F.M.I.), une demande de crédit d'un montant sans précédent de 1 milliard de droits de tirages spéciaux (D.T.S.), soit 1 240 millions de rands (1) (environ 7,5 milliards de francs).

Annonçant calmement la nouvelle, le ministre des finances, M. Owen Horwood, a précisé que les sommes en question ne serviraient *« ni à investir ni à financer le budget de l'Etat »*. Après s'être félicité du travail accompli par le gouvernement, *« grâce auquel l'économie sud-africaine est en mesure de solliciter pareilles facilités »*, il a ajouté qu'il s'agissait *« d'alléger la balance des paiements et de renforcer les réserves de devises »*.

Suite à la chute des cours de l'or dont l'Afrique du Sud est le premier exportateur mondial (2), à une certaine imprévoyance, et à une flambée sans précédent des importations, le déficit des paiements courants pourrait s'établir cette année à un montant supérieur au record atteint en 1981 (4 milliards de rands). Malgré la réévaluation récente du stock d'or (7,7 millions d'onces), comptabilisé à 426,33 dollars l'once (31,1 grammes), contre 358 dollars en juillet, les réserves totales de la Banque nationale (or et devises) sont tombées, fin août, à 3,6 milliards de rands. Ce montant est très inférieur à la valeur d'un trimestre d'importations (4,7 milliards d'avril à juin 1982) norme généralement retenue par les financiers internationaux. Pis, malgré trois accords « swap » – au moins – passés au cours des douze derniers mois avec des banques étrangères, aux termes desquels l'Afrique du Sud a gagé au moins 5 millions d'onces d'or, les réserves de devises étrangères, elles, atteignent moins de 10 % du total (346 millions de rands).

« Pour financer notre déficit des paiements, nous avons dû jusqu'ici emprunter substantiellement à l'étranger », a poursuivi M. Owen Horwood. Fidèle à la coutume du secret, le ministre n'a fourni aucune précision à cet égard, mais on sait qu'une banque privée sud-africaine, la Nedbank, a notamment levé, en juillet, pour le gouvernement 200 millions de dollars de crédit. En février dernier, l'Etat avait également tiré 107,2 millions de D.T.S. (115 millions de rands) sur sa tranche spéciale du F.M.I. Cette-fois, des facilités, au titre du financement compensatoire, dont le montant n'a pas non plus été relevé, vont être demandées en sus de la ligne de crédit. *« Notre appartenance au F.M.I. nous y donne entièrement droit »*, a tenu à affirmer M. Horwood, précisant que la demande de crédit, elle, serait étudiée *« incessamment »* par les experts de l'organisation internationale.

Malgré l'endettement, jugé parfois excessif, de l'Etat sud-africain (3), et les oppositions politiques farouches qu'il rencontre dans toutes les instances internationales en raison de son système ségrégationniste, l'attribution à Pretoria du prêt sollicité ne fait aucun doute. Au sein du F.M.I., les pays du tiers-monde (exportateurs de pétrole compris), qui figurent parmi les adversaires les plus acharnés du régime de l'apartheid, détiennent, à eux tous, moins du tiers des droits de vote. Or non seulement une majorité simple suffit à l'obtention d'un prêt, mais l'Afrique du Sud a eu l'occasion, à Toronto notamment, de préparer et de tester la réceptivité de ses partenaires à sa demande. Et puis, comme l'a indiqué le ministre des finances, l'Afrique du Sud jouit d'une excellente réputation sur les marchés internationaux.

PATRICE CLAUDE.

(1) 1 rand = 6,20 F. Par rapport au dollar, la devise sud-africaine a perdu 15 % de sa valeur depuis le début de 1982 (25 % en 1981).

(2) Les revenus dus à l'exportation du métal jaune atteindront tout juste 6,5 milliards de rands en 1982 contre 13 milliards en 1980 (*le Monde* du 15 avril).

(3) A la fin 1981, selon la Banque des règlements internationaux, le gouvernement sud-africain devait quelque 9,3 milliards de dollars aux banques étrangères (dont 1,5 milliard en francs). Au moins 3 milliards de dollars ont été empruntés en 1981 (garanties d'Etat pour emprunt de services publics ou semi-publics compris).

• **Le nombre de journées de travail perdues en Grande-Bretagne du fait de grèves** a été de 5 730 000 d'août 1981 à août 1982, contre 3 095 000 d'août 1980 à août 1981, selon des statistiques officielles publiées le 29 septembre. Le ministère de l'emploi impute une bonne part de ces pertes aux longues grèves des chemins de fer et des services de santé. Cependant, ces chiffres représentent une baisse sensible par rapport aux dix années prédédentes, au cours desquelles une moyenne de près de 8 millions de journées de travail perdues était enregistrée chaque année. – (*A.F.P.*)

• *La croissance de l'économie japonaise* ne dépasse pas 2,7 % en volume durant l'année budgétaire 1982 (avril 1982 - avril 1983) sauf si des mesures de relance sont prises, a annoncé l'agence japonaise de planification.

L'objectif fixé par le gouvernement japonais était de 5,2 % pour l'année budgétaire 1982. Une croissance de 2 à 3 % affectera sérieusement la situation de l'emploi, a souligné l'agence de planification, qui a également indiqué que la croissance potentielle de l'économie japonaise pouvait dépasser les 4 %.

AGRICULTURE

La crise du marché de l'œuf

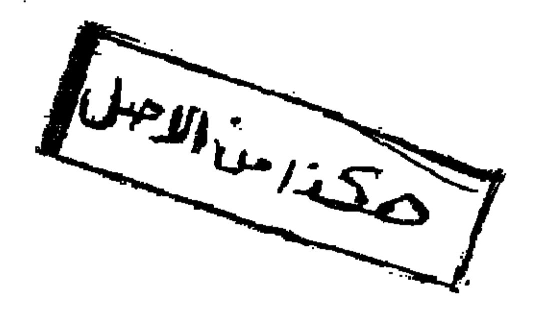
LE MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE CHERCHE A ÉVITER LA SURPRODUCTION

Devant la crise du marché de l'œuf, dont *« la situation est particulièrement difficile dans l'ensemble des pays de la Communauté »*, le ministère de l'agriculture demande aux producteurs français, dans un communiqué du 4 octobre, *« d'éviter des créations d'élevage dont les débouchés ne sont pas assurés »*.

Pour éviter la surproduction, principale cause de la baisse des cours, le ministère se dit *« favorable à la mise en place d'une interprofession représentative qui, en liaison avec l'office chargé de ce secteur, soit à même d'assurer une meilleure adéquation entre l'offre et la demande »*. Cette interprofession devrait trouver un financement prioritaire auprès des élevages de grande taille.

ÉNERGIE

• *Elf-Aquitaine découvre des indices de pétrole en Alsace.* – Elf-Aquitaine a annoncé, le 4 octobre, la mise en évidence d'indices d'huile à Schelmenberg, en Alsace. Un premier essai a fourni un débit initial de 30 mètres cubes d'huile anhydre par jour entre 536 et 544 mètres de profondeur. D'autres forages doivent intervenir, et des pompages ultérieurs permettront d'apprécier ce premier résultat. Des travaux exploratoires avaient été entrepris dans cette région au début des années 50. Aujourd'hui, dit-on à Elf-Aquitaine, un débit de 30 mètres cubes par jour permettrait à l'opération d'être rentable.



هكذا من الأصل

AFFAIRES

Philips devrait reprendre le secteur électroménager de la société allemande Bauknecht

Le groupe néerlandais Philips pourrait prendre prochainement une participation minoritaire dans le secteur appareils ménagers de la société allemande Bauknecht qui avait demandé sa mise en règlement judiciaire en mai. L'administration fédérale pour la réglementation des cartels (Bundeskartellamt) a récemment annoncé qu'elle ne s'opposerait pas à un rapprochement entre les deux groupes.

Selon le plan de redressement envisagé par Philips, le secteur appareils ménagers de Bauknecht, qui emploie deux mille six cent cinquante personnes, serait séparé à partir du 1er octobre en deux nouvelles sociétés : Bauknecht Hausgerate et Bauknecht Holding, l'une spécialisée sur le marché allemand, l'autre à l'étranger. Philips prendrait une participation minoritaire dans ces deux sociétés, les banques allemandes, à qui Bauknecht doit plusieurs centaines de millions de deutschemarks détenant la majorité du capital.

En France, l'usine que possède Bauknecht à Saint-Avold (Moselle), et qui emploie huit cents personnes, posait problème, Philips ne souhaitant pas de prime abord la reprendre. Or Thomson ne tenait pas, de son côté, à récupérer une unité de production dont il n'a pas besoin. Les pouvoirs publics français négocient donc toujours avec Philips les conditions de sa reprise.

Les autres activités de Bauknecht (cuisines intégrées, transmission de puissance, thermotechnique et moteurs électriques) devraient être éclatées en quatre sociétés différentes. Lorsque celles-ci auront trouvé acquéreur, la maison mère sera alors liquidée. Cette réorganisation entraînera vraisemblablement deux mille licenciements.

[La politique de redéploiement engagée par Philips depuis deux ans s'accélère donc. Dans le secteur lampes, le groupe néerlandais a pris, en mai dernier, une participation de 34 % dans la société française la Compagnie des lampes, et devrait racheter l'activité lampes du géant américain Westinghouse, ce qui lui permettra de devenir le numéro un mondial de l'éclairage. Dans le domaine de l'électronique grand public, Philips a pris en août 1979 une participation de 24,5 % dans le capital de la société allemande Grundig, et ces deux sociétés développent en commun les magnétoscopes Vidéo 2000. Enfin dans le secteur des télécommunications, Philips envisage une coopération avec l'American Telephone et Telegraph (A.T.T.).]

LE GROUPE BRITANNIQUE ICI RACHETE LA DIVISION « COLORANTS » DE P.C.U.K.

L'accord définitif portant sur la cession de la division des colorants de Produits chimiques Ugine-Kuhlmann (P.C.U.K.) au groupe britannique ICI (Imperial Chemical Industries) a été conclu à Paris le vendredi 1er octobre. Le gouvernement français avait autorisé la vente de cette filiale du groupe — récemment nationalisé — Pechiney-Ugine-Kuhlmann (PUK) au début du mois d'août (*le Monde* du 3 juillet et des 8 et 9 août).

Les dirigeants du groupe britannique qui ont donné une conférence de presse pour présenter cet accord se sont refusés à indiquer le montant de la transaction. La nouvelle filiale d'ICI — il en possède totalement le capital — est dénommée ICI Francolor S.A. Trois usines françaises passent sous contrôle de l'entreprise britannique ; elles sont situées à Oissel (Seine-Maritime), à Saint-Clair-du-Rhône (Isère) et à Villers-Saint-Paul (Oise) où au total travaillent environ 1 700 salariés. Environ 340 emplois devaient y être supprimés ; dans la majorité des cas, le personnel touché par ces mesures devrait être mis en préretraite.

AUTOMOBILE

EN MARGE DU SALON DE L'AUTO

Afrique noire : on roule japonais

Le Salon de Paris qui bat actuellement des records d'affluence fermera ses portes le dimanche 10 octobre. *Le Monde* a consacré, dans son numéro du 30 septembre (daté 1er octobre), un supplément à cette manifestation, dans lequel il abordait les questions de techniques automobiles touchant aux nouveaux modèles, et a par ailleurs analysé l'état des marchés mondiaux. Nous abordons, dans une série d'articles, dont on trouvera ci-dessous le premier d'entre eux, la situation des marchés locaux du tiers-monde.

De notre correspondant

Nairobi. — En Afrique noire, francophone et anglophone, on « *roule* » de plus en plus japonais. Tel est, ici comme ailleurs, l'événement-clé des dernières années sur le marché de l'automobile. Peut-on encore parler de « percée » japonaise ? Dans de nombreux pays, il s'agit déjà d'une suprématie. En 1980, les exportations de véhicules japonais en Afrique ont progressé de 41 % (1). Rien ne semble pouvoir contenir ce raz de marée. A lui seul, le matériel de transport routier représente 57 %, en valeur, des exportations japonaises en Afrique. Les meilleurs clients du Japon en Afrique non maghrébine sont, par ordre décroissant : Nigéria, Libye, Egypte, Côte-d'Ivoire, Kenya, Cameroun, Gabon, Zimbabwe et Libéria. Le prix de vente demeure l'atout maître des constructeurs nippons. En Afrique, les véhicules japonais sont vendus de 25 % à 30 % moins cher que leurs concurrents. Cela suffit souvent à conquérir un marché. Mais l'industrie nippone possède d'autres armes : une bonne adaptation des véhicules au « terrain » africain, une agressivité commerciale naturelle, un meilleur service après-vente, un plus grand éventail des options offertes aux clients.

Les succès japonais s'accomplissent largement au détriment des fournisseurs traditionnels, en particulier français. Selon une étude conduite dans neuf pays appartenant à la zone franc et où règne une totale liberté d'importation, les ventes françaises ne résistent à la poussée japonaise que dans quatre d'entre eux : Centrafique, Haute-Volta, Niger et Sénégal. Ailleurs, les Nippons l'emportent haut la main. Dans trois pays, Côte-d'Ivoire, Congo et Gabon, le taux de pénétration japonaise dépasse 60 % du marché. Il est encore plus fort pour les véhicules utilitaires. Partenaire économique privilégié de la Côte-d'Ivoire, la France lui vend pourtant deux fois moins de véhicules que le Japon. Au Gabon, sur 100 voitures importées, 83 sont japonaises. Dans ce pays, les marques françaises, en net déclin, ne représentent plus que 15 % du marché, contre 61 % en 1975.

Même là où il n'est pas en tête, le Japon marque sans cesse des points, sur les petits marchés (Haute-Volta) comme sur les plus grands (Zimbabwe). Les usines de montage de véhicules japonais représentant huit constructeurs ont fleuri aux quatre coins de l'Afrique. Les plus importantes se trouvent au Nigéria (Mitsubishi), en Côte-d'Ivoire (Isuzu), au Cameroun (Toyota) et au Kenya. Ce pays accueille, ou s'apprête à accueillir, sept fabricants japonais qui mettent à contribution les trois usines d'assemblage. Pour s'implanter sur un marché, les Japonais ne s'embarrassent pas de préjugés. Ils s'associent souvent avec des firmes rivales. Au Kenya, Leyland assemble des « pick-up » Mitsubishi et des 4 x 4 Suzuki tandis que General Motors fabrique des camions Isuzu. Même phénomène au Zimbabwe, où des usines de montage à capitaux britanniques ou nationaux façonnent des voitures japonaises.

L'industrie automobile, développée à l'époque des sanctions économiques contre la Rhodésie traverse une période difficile : pénurie de main-d'œuvre qualifiée, gel des prix, hausse rapide de salaires, réduction des allocations de devises accordées aux importateurs.

Le cas nigérian

La préférence a été accordée aux véhicules pouvant être assemblés au moindre coût. Là aussi, le Japon s'est taillé la part du lion. Le Nigéria demeure le premier marché automobile d'Afrique noire, malgré le plan d'austérité adopté au début de l'année. On l'estime à quelque 140 000 voitures particulières par an. Le Japon y est de loin le premier exportateur. En revanche, l'industrie nippone est presque absente des chaînes de montage. Nissan, Mitsubishi et Toyo Kogyo se préparent toutefois à combler cette lacune. Six usines de montage se partagent la construction nationale.

Avec 59 000 voitures fabriquées en 1981 (504 et 505), Peugeot tient le haut du pavé. La firme sochalienne devance largement Volkswagen (29 000 voitures, Passat et Coccinelle). Leyland, Ford, General Motors, Mercedes et Fiat montent des véhicules militaires. En outre, la Scoa assemble chaque année 7 000 « pick-up » 404. Fleuron de la présence française au Nigéria, l'automobile représente plus du tiers de nos ventes au géant africain. Dans son usine de Kaduna, Peugeot emploie plus de 3 500 salariés. Pendant des années, Peugeot alimenta en totalité son usine grâce à un pont aérien — aujourd'hui abandonné — établi avec UTA et Nigeria Airways.

Le succès nigérian ne doit pas faire oublier les revers enregistrés ailleurs. Au Kenya, la position de Peugeot s'est effritée. Si son prestige, consolidé naguère par de brillantes victoires dans le Safari Rallye, demeure intact, ses performances commerciales ont faibli. La part des voitures dans les exportations françaises vers le Kenya ne cesse de baisser.

Les autres constructeurs français occupent une place modeste en Afrique noire. Des voitures Citroën sont montées au Sénégal, [illegible] gascar et en Centrafrique. Les ventes de Renault Véhicules industriels (R.V.I.) en Afrique [illegible] tent plus du quart de ses exportations totales. Plusieurs [illegible] firmes occidentales ont [illegible] de montage ailleurs qu'au Nigéria. General Motors, Volkswagen ([illegible] nibus) et Leyland (Range [illegible]) au Kenya, Fiat en Zambie [illegible] can Motors s'apprête à [illegible] des Jeep au Kenya. Quelques constructeurs d'Europe de l'Est sont présents en Afrique : IFA (R.D.A.) au Mozambique, [illegible] (Hongrie) à Madagascar. Certaines usines d'assemblage sont déjà en mesure de réexporter une partie de leur production, comme Leyland-Kenya. L'Afrique est parfois le lieu d'opérations triangulaires conduites avec d'autres pays du tiers-monde. Ainsi, les camions Mercedes fabriqués en Argentine sont vendus au Sénégal tandis que des voitures Volkswagen sont assemblées au Nigéria à partir d'éléments provenant du Brésil.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

(1) Sources : Automobile International, 57, avenue d'Iéna, Paris. Les chiffres cités ne tiennent évidemment pas compte de l'Afrique du Sud, premier marché japonais sur le continent.

Les fissures du système bancaire international

II. – *Faut-il investir ?*

par PAUL FABRA

Pour échapper aux conséquences économiques de la montée des déficits intérieurs et extérieurs, les Etats (comme les entreprises), riches et pauvres, ont pratiqué une politique de fuite en avant qui a consisté à emprunter encore davantage (*le Monde* du 5 octobre). Cette politique, rendue possible par l'extension du marché international des capitaux, est-elle encore praticable alors qu'un nombre grandissant de pays, dont la Pologne et le Mexique sont aujourd'hui les plus importants, ne sont plus en mesure de rembourser leurs dettes ni même de payer les intérêts échus ? La fuite en avant prendra-t-elle d'autres formes plus radicales : répudiation des dettes, étatisation de l'économie ?

Si l'on demande au célèbre « gourou » de Wall Street, M. Henry Kaufman, l'économiste de Salomon Brothers, firme spécialisée dans le placement des émissions obligataires, pourquoi il a, dans le courant de l'été, radicalement révisé ses prévisions en matière de taux d'intérêt, pronostiquant désormais la continuation de leur baisse au cours des prochains mois, sa réponse n'a rien de rassurant, tout au moins en ce qui concerne le niveau de l'activité économique aux Etats-Unis. Pour M. Kaufman, qui vient de reprendre la même analyse à la télévision, l'appel au crédit du secteur privé devrait aller en s'affaiblissant (les statistiques font depuis quelques semaines état d'une diminution brutale de leur croissance, ramenée d'un rythme annuel de 18 % à 20 % à un rythme de 5 % depuis juin), si bien que la compétition tant redoutée entre d'une part les demandes du Trésor public, avide d'argent frais pour financer un déficit budgétaire de plus en plus mal maîtrisé, et celles des entreprises n'aura pas lieu.

Pourquoi ? Parce que, du côté des entreprises, le mot d'ordre est plus que jamais à la rigueur de gestion. Améliorer la situation financière est désormais la priorité des priorités. Tout doit être sacrifié à l'impératif de l'assainissement des bilans. Deux ans de politique monétariste sauvage de la part du Fed (Système de réserve fédéral) ont convaincu les états-majors qu'il s'agissait là d'une question de survie. Cette politique qui a eu pour effet de laisser les taux d'intérêt monter à des niveaux très élevés a, par voie de conséquence, provoqué à plusieurs reprises le quasi-effrondrement du marché obligataire et déprimé le cours des titres à revenus variables. Faute de pouvoir recourir à des moyens de financement plus classiques, les sociétés ont dû plus que jamais recourir au crédit bancaire au moment où le coût de celui-ci devenait prohibitif. D'où la multiplication des faillites et la détérioration de la liquidité des entreprises alors que, en période de récession, c'est traditionnellement l'inverse qui se produit. La leçon a été chèrement apprise, mais elle semble avoir été bien assimilée : haro sur les charges financières qui obèrent la capacité bénéficiaire des entreprises et les empêche par conséquent de reconstituer leurs fonds liquides.

Pour parvenir à ce résultat, on réduit les programmes d'investissement, on continue à débaucher du personnel, à fermer des usines, d'où une augmentation du chômage.

La preuve qu'il s'agit là, dans la phase actuelle de la conjoncture, d'un réflexe de défense profondément ancré chez beaucoup de chefs d'entreprise est que, dans les pays où ils ont les coudées moins franches qu'aux États-Unis, ils envient la liberté dont jouissent leurs collègues américains. Tel est notamment le cas dans la plupart des entreprises récemment nationalisées en France, que le gouvernement, pour des motifs d'emploi, encourage (ou oblige) à investir. Beaucoup de leurs dirigeants, à l'instar des *managers* américains, pensent qu'en réduisant les dépenses, y compris les dépenses d'équipement, on prépare plutôt qu'on ne compromet l'avenir. A l'horizon 85 ou 86 et au-delà, seront les mieux placées sur le marché les entreprises qui auront su pendant les années antérieures se constituer un important trésor de guerre utilisable au moment où les affaires repartiront pour de bon.

Pas de reprise en vue

En attendant, cette attitude de retrait explique sans doute pourquoi la reprise, si souvent annoncée, se fait toujours attendre. « *On ne voit encore aucun signe concret d'un véritable démarrage de l'activité : il en sera ainsi aussi longtemps que les taux à long terme réels resteront aussi élevés qu'ils le sont aujourd'hui ; la situation ne commencera à s'éclaircir dans ce domaine que si de nouveaux progrès sont accomplis pour réduire le déficit budgétaire* », nous déclare M. Alan Greenspan, ancien conseiller économique de la Maison Blanche sous la présidence de M. Ford aujourd'hui (depuis le départ des « *supply-siders* ») revenu en cour et chargé de préparer un rapport sur la réduction éventuelle des dépenses de la sécurité sociale, document qui sera rendu public après les élections (le programme d'économies budgétaires de M. Reagan ayant jusqu'à maintenant évité de s'attaquer à ce domaine délicat entre tous). Le point de vue pessimiste de M. Greenspan est largement partagé dans les milieux d'affaires de New-York, où l'on juge paradoxale, et pour tout dire malsaine, la remontée actuelle de la Bourse qui, depuis la mi-août, a connu une hausse de l'ordre de 20 %. Si les cours des actions s'élèvent, la raison principale en est la baisse des taux d'intérêt. Mais si les taux baissent, font remarquer les économistes désabusés de Wall Street, c'est parce que l'économie américaine, au lieu de la reprise promise, continue à connaître la récession. Doit-on penser que le marché anticipe l'amélioration des profits qui devrait résulter à la longue de la cure d'amaigrissement que s'imposent les entreprises ? Un long chemin reste à parcourir avant qu'on puisse juger sur les résultats. Ce qui aujourd'hui domine la scène, ce sont les difficultés de trésorerie des entreprises et la multiplication des faillites.

Dans ce contexte, comment se présente la situation du système bancaire qui, dans le courant de l'été, a suscité tant d'inquiétudes prêtes à renaître à la première nouvelle (qui a toutes les chances d'arriver) concernant les difficultés de tel ou tel établissement. Une conviction paraît quasi unanimement partagée à New-York : les autorités monétaires ne laisseront pas se développer un mouvement de panique bancaire. Elles fourniront, si besoin est, les liquidités nécessaires, quitte à laisser repartir l'inflation. Comme les trois quarts des opérations sur le marché international des capitaux (euromarché) se font en dollars, une lourde responsabilité repose sur le Système de réserve fédéral, l'unique émetteur en dernier ressort de dollars dans le monde.

La véritable priorité

Les circonstances dans lesquelles le « Fed » a, en juillet, renversé sa politique de taux d'intérêt, ont montré quel était le véritable ordre de priorité des autorités monétaires en cas où une sérieuse crise de confiance menacerait de se développer : oui au combat contre l'inflation, mais pas au risque de faire passer l'économie de la « désinflation » à la déflation pure et simple ni à celui de mettre en danger tel ou tel grand établissement de la place. Le changement de politique est intervenu au lendemain de deux affaires qui firent grand bruit et dont les séquelles sont loin d'être effacées : la première était la faillite d'une petite banque de l'Oklahoma, la Penn Square, qui se traduisit, fait rarissime depuis les années 30, par le non-remboursement des gros dépôts (ceux qui sont inférieurs à 100 000 dollars sont protégés par la loi) et par de lourdes pertes au bilan de plusieurs grandes banques associées à ses opérations. Ces « inconvénients » sont en général évités par l'absorption de la banque en perdition par une autre, ce qui ne s'est pas produit pour la Penn Square.

La seconde affaire a été la déconfiture d'un petit établissement de courtage en bons du Trésor qui s'était livré à des opérations tout aussi spéculatives auxquelles plusieurs grandes banques (parfois les mêmes, dont la Chase Manhattan Bank) avaient eu l'imprudence, à l'insu, semble-t-il, des plus hauts dirigeants, de prêter main-forte. Les grands établissements en question sont en mesure d'absorber les pertes subies, pour importantes qu'elles soient, mais leur crédibilité a été entamée par la façon dont ils se sont laissé entraîner dans des transactions extrêmement risquées. Certains d'entre eux, pour continuer à se procurer les liquidités dont ils ont besoin, ont dû recourir à l'aide discrète d'autres établissements. Des accidents de même nature pourraient se produire du fait qu'il existe aux Etats-Unis un grand nombre de petites banques (plus de treize mille), et que beaucoup d'entre elles sont aujourd'hui vulnérables à cause des baisses de prix intervenues dans la construction et sur les marchés agricoles (d'où l'incapacité de nombreux emprunteurs de rembourser les crédits).

Le marché interbancaire

Cependant, on estime dans les milieux d'affaires new-yorkais que étant donnés les moyens d'intervention des autorités monétaires, le secteur bancaire dans son ensemble est mieux protégé que celui des entreprises industrielles et commerciales et que les craintes qui se sont manifestées cet été étaient sans doute exagérées. Il n'empêche que, au sein des états-majors bancaires, on se pose des questions qui auraient suscité il y a encore quelques années des haussements d'épaule. Certains pensent qu'au cas ou les autorités monétaires devraient intervenir massivement pour sauver de la faillite un grand nombre de banques, moyennes ou grandes, un mouvement d'opinion pourrait se créer aux Etats-Unis pour réclamer leur nationalisation sous une forme ou une autre...

Sur le plan international, le climat de méfiance réciproque qui a commencé à s'instaurer dans la profession semble avoir déjà d'importantes conséquences. Le vaste marché des eurodevises, qui finance une bonne partie du commerce international, et de nombreuses autres opérations serait vite asphyxié si le marché interbancaire, à travers lequel les banques se prêtent entre elles les ressources dont elles ont besoin pour faire elles-mêmes crédit aux utilisateurs finaux, venait à se contracter comme il le fit déjà une fois, pendant l'été de 1974 (après la faillite de la banque Herstatt de Cologne).

On a tellement pris l'habitude d'attribuer au premier « choc pétrolier », survenu en décembre 1973, la récession de 1974-1975 qu'on n'a pas suffisamment prêté attention au fait que celle-ci a commencé en octobre 1974, tout de suite après le brutal dégonflement des opérations en eurodevises de l'été. On a aussi tellement l'habitude de constater une progression de 20 à 25 % par an du volume des eurodevises qu'on a du mal à concevoir le mouvement inverse, qui n'a pourtant rien d'impossible (autre phénomène prévisible qui a pourtant surpris la plupart des experts : la disparition en trois ans du fameux excédent global de l'OPEP). Le maillon le plus fragile de cet énorme marché sur la ligne de crête est constitué par les banques des centres off-shore, tel les Bahamas, dont les banques centrales connaissent mal le montant des opérations.

L'incertitude statistique est du reste plus générale qu'on ne le pense. « *Je soupçonne*, nous disait M. Kaufman, *que le phénomène si préoccupant de l'endettement international a plus d'ampleur encore que les chiffres cités ne le laissent penser.* » Et d'ajouter : « *La grande question est de savoir quelle est la nature de la menace qui pèse sur le système financier, à l'échelle nationale et à l'échelle internationale : les structures de notre économie de libre marché sont-elles vraiment en danger, auquel cas une action d'envergure de la part des responsables monétaires se justifierait, mais toute erreur d'appréciation risque d'avoir de graves conséquences...* »

FIN

DOLLAR TRÈS FERME : 7,2150 F

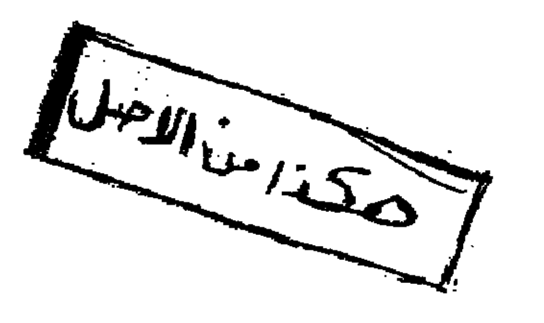
Le dollar s'est, à nouveau, montré très ferme, mardi 5 octobre 1982, consolidant et accentuant même légèrement son avance de lundi 4 octobre. A Francfort, il a été coté 2,5550 DM contre 2,55 DM, et, à Paris, 7,2150 F contre 7,2070 F, ce qui constitue un nouveau record après celui établi en début de semaine.

C'est à Tokyo que le dollar a progressé le plus, passant de 272 yens à plus de 274 yens, au plus haut depuis juin 1977 : la faiblesse croissante de la monnaie japonaise inquiète les milieux financiers internationaux, dans la mesure où, favorisant les exportations nippones, elle est susceptible de relancer la guerre commerciale avec ses partenaires.









CONJONCTURE

Hausse des prix de détail en août : + 0,3 %

Le tableau des prix publié dans *le Monde* du 28 août comportant un certain nombre d'erreurs de composition, nous le redonnons ci-dessous intégralement.

	Variation (en %) au cours			
	des 12 derniers mois (août 82/ août 81)	des 6 derniers mois (août 82/ fév. 82)	des 3 derniers mois (août 82/ mai 82)	du dernier mois (août 82/ juil. 82)
• ENSEMBLE	+ 10,9	+ 4,5	+ 1,3	+ 0,3
• ALIMENTATION (y compris boissons)	+ 12,4	+ 4,4	+ 0,8	+ 0,2
Produits à base de céréales	+ 9,8	+ 3	– 0,3	– 0,2
Viandes de boucherie	+ 12,8	+ 5,2	+ 0,6	+ 0,1
Porc et charcuterie	+ 16,5	+ 4,7	+ 2,4	+ 1,1
Volailles, lapins, gibiers, produits à base de viande	+ 10,4	+ 0,1	– 1,8	+ 0,2
Produits de la pêche	+ 13,5	+ 5,1	+ 1,5	+ 0,4
Laits, fromages	+ 11,3	+ 4,9	+ 0,8	+ 0,1
Œufs	– 1,5	– 7,3	– 4,3	+ 0,9
Corps gras et beurres	+ 3,4	+ 1,6	– 1,4	– 0,3
Légumes et fruits	+ 16,5	+ 6,7	+ 2,2	+ 0,6
Autres produits alimentaires	+ 12,8	+ 5,5	+ 1,6	+ 0,4
Boissons alcoolisées	+ 13,4	+ 5	+ 1,3	+ 0,2
Boissons non alcoolisées	+ 11,4	+ 5,9	+ 0,9	=
• PRODUITS MANUFACTURÉS	+ 9,9	+ 4,6	+ 1,5	+ 0,5
1) Habillement et textiles	+ 10,1	+ 4,7	+ 1,1	+ 0,3
Vêtements de dessus	+ 8,7	+ 4,2	+ 0,7	+ 0,3
Autres vêtements et accessoires	+ 11,6	+ 5,2	+ 1,3	+ 0,2
Articles chaussants	+ 8,8	+ 4	+ 1,1	+ 0,3
Autres articles textiles	+ 11,8	+ 5,5	+ 1,6	+ 0,3
2) Autres produits manufacturés	+ 9,9	+ 4,6	+ 1,6	+ 0,5
Meubles et tapis	+ 11,7	+ 5,8	+ 1,8	+ 0,2
Appareils ménagers électriques et à gaz	+ 10,2	+ 4,1	+ 1,3	+ 0,1
Autres articles d'équipement du ménage	+ 14	+ 5,4	+ 1,5	+ 0,1
Savons de ménage, produits détersifs et produits d'entretien	+ 13	+ 5	+ 1,9	+ 0,1
Articles de toilette et de soins	+ 8,3	+ 3,3	+ 0,8	+ 0,1
Véhicules	+ 8,5	+ 3,5	– 0,1	=
Papeterie, librairie, journaux	+ 15,3	+ 4,4	+ 0,8	– 0,1
Photo, optique, électro-acoustique	+ 3,9	+ 1,5	+ 0,5	=
Autres articles de loisir	+ 10,6	+ 4,8	+ 1,5	+ 0,4
Combustibles, énergie	+ 10,7	+ 7,1	+ 3,5	+ 1,5
Tabacs et produits manufacturés divers	+ 5,9	+ 0,7	+ 0,3	+ 0,2
• SERVICES	+ 11,2	+ 4,5	+ 1,4	+ 0,1
Services relatifs au logement	+ 10,1	+ 4,1	+ 1,3	+ 0,2
dont : loyers	(+ 8,5)	(+ 3)	(+ 1)	(=)
Soins personnels, soins de l'habillement (1)	+ 12,2	+ 5,3	+ 1,5	+ 0,1
Services de santé	+ 6,8	+ 0,3	+ 0,3	=
Transports publics	+ 12,9	+ 6	+ 0,4	=
Services d'utilisation de véhicules privés (2)	+ 11,3	+ 4,7	+ 0,9	=
Hôtels, cafés, restaurants, cantines	+ 12,9	+ 6,3	+ 1,9	+ 0,2
Autres Services (3)	+ 13,2	+ 4,8	+ 3,2	+ 0,4

L'indice de l'INSEE calculé sur la base 100 en 1970 s'est inscrit à 321,1 en août contre 320,1 en juillet et 289,6 en août 1981. En rythme annuel calculé sur trois mois (mai-juin-juillet), l'inflation revient à 5,3 %.

(1) Le poste « soins personnels, soins d'habillement » comprend notamment les dépenses de ressemelage, blanchissage, nettoyage, teinturerie, mais aussi les dépenses de coiffure.

(2) Réparations automobiles, parkings, stations-service, péage sur autoroutes, etc.

(3) Postes et télécommunications, frais d'enseignement (scolarité, mais aussi auto-écoles), spectacles, vacances, sports, camping, locations d'appareils, frais de réparation des appareils électro-acoustiques, tirage des films, redevance O.R.T.F., etc.

Gérer autrement, un enjeu national

(Suite de la première page.)

L'action des communistes a une triple portée. Il s'agit en premier lieu de mettre plus d'atouts du côté du changement. Le sort de la politique nouvelle se joue sur ces problèmes. Plus que jamais nous sommes animés de l'ardente volonté de réussir. Nous ne cherchons ni à encourager des mécontentements non constructifs ni à inciter au consensus pour des sacrifices stériles. Les travailleurs mécontents et inquiets veulent des solutions qui n'ignorent rien des réalités et qui ne fondent pas les objectifs de meilleur emploi et de progrès du pouvoir d'achat sur du sable.

Que fait-on face à la contrainte extérieure grave qui pèse contre notre croissance ? Le déficit commercial et les exportations de capitaux constituent un prélèvement excessif sur les richesses nationales et l'endettement à l'étranger pour le solder est une hypothèque sur l'avenir. Chercher à concilier l'exportation et la reconquête du marché intérieur, comme font les pouvoirs publics, paraît élémentaire prudence. Mais, en réalité, la priorité au marché mondial et la priorité à la reconquête du marché intérieur ne sont pas complémentaires, elles s'opposent, et plus encore quand la crise des débouchés sévit à l'étranger.

L'exportation capitaliste engendre des frais considérables pour gagner des positions sur le marché mondial. Il faut s'endetter et sortir des capitaux, abandonner des positions sur le marché intérieur (modernisation retardée, surprix en France pour compenser la minceur de marges dehors), payer le coût des dévaluations ; tout cela nourrit la poussée terrible des importations.

Reconquérir le marché intérieur, c'est réduire les importations excessives, et plus que cela : c'est répondre d'abord aux besoins des Français et d'efficacité de l'économie nationale.

C'est complémentaire, non pas avec le tout à l'exportation, ses frais financiers parasitaires, ses dominations stériles qui soulèvent l'hostilité de peuples du monde entier, mais avec un autre type d'exportation. Osons donc exporter et importer autrement, avec des contreparties, en recherchant des contrats incluant des débouchés mutuels. Quelques bons accords de coopération ont été noués dans la dernière période, mais en revanche les firmes françaises avec l'aide du crédit nationalisé continuent plus que jamais à sortir des capitaux. Dans la sidérurgie, les récentes décisions ne constituent en rien un pas vers la reconquête du marché intérieur. Essentiellement destructrices, elles sont au contraire contradictoires avec la volonté nationale de recherche, qualification, modernisation, utilisation des ressources naturelles nationales. Il faudra les réviser.

Le problème de nouvelles gestions ne se contourne pas. Si le critère principal restait : « *faire de l'argent* », le marché mondial serait recherché prioritairement et *en contradiction* avec le marché intérieur. Le critère de rentabilité capitaliste dissuade l'emploi, la qualification et le salaire et pousse aux gâchis matériels, à l'accumulation de patrimoines financiers ; à la course à l'exportation mercantile nourrissant en retour l'importation et les frais financiers.

C'est pourquoi dans le souci de répondre *efficacement* aux besoins des travailleurs et de la France, les communistes cherchent à fonder les nouvelles décisions pour des productions compétitives sur une productivité différente et supérieure, faisant beaucoup plus appel non seulement à la recherche appliquée, mais aussi à la qualification et à l'initiative des hommes, et réduisant systématiquement tous les gâchis du capital, y compris à l'exportation. Nous proposons à cet effet des critères de gestion fondés sur l'élévation de la valeur ajoutée en France (somme des salaires, prélèvements sociaux et profits) relativement au capital matériel et financier avancé (1).

Capital et outil de production

Contre les besoins d'emploi, de qualification, d'investissement efficace, le patronat objecte les difficultés financières des entreprises. Avec la droite, il considère que les dépenses sociales et publiques sont excessives et il cherche à pousser le gouvernement vers une politique d'austérité. En réalité, les dépenses qui concourent à un progrès des consommations des travailleurs, ni parasitaires ni spéculatives, sont saines pour notre économie. Mais au contraire les immenses gâchis financiers et matériels des capitaux engendrent des dépenses excessives et des coûts intolérables pour la production. Le capital accumulé est de moins en moins outil de production. Les investissements productifs – en baisse – alimentent les importations et l'inflation, parce qu'ils ne sont aucunement conçus pour une reconquête efficace du marché intérieur. Le crédit sert à tout sauf aux dépenses utiles d'investissement et de consommation. Tous ces gaspillages sont inflationnistes parce que sans contrepartie productive : ils stérilisent largement les gains de productivité intérieurs.

Raymond Barre considère que les déficits publics et sociaux sont excessifs comparés à la masse de l'épargne. Pour nous, la partie des excédents d'exploitation, des coûts et des crédits nouveaux, qui alimente des dépenses parasitaires et spéculatives, une accumulation constituée de moins en moins en outil de travail en France, est excessive en comparaison de la valeur ajoutée produite. De plus, l'insuffisance de la croissance de la masse salariale pèse directement dans les limites de l'épargne.

C'est pourquoi nous pensons qu'il n'est pas sain de payer un prix aussi fort aux patrimoines capitalistes et les plus aisés (des taux d'intérêt d'emprunts à 15 % et plus, alors que l'on veut réduire la hausse des prix à moins de 10 %) dans l'espoir qu'une accumulation financière accrue permettrait d'investir plus, alors que le pouvoir d'achat salarial nécessaire pour maintenir les débouchés et pour une bonne productivité du travail humain diminue. La politique financière a mieux à faire : inciter à réduire à la source les gâchis financiers, matériels et humains, en liaison avec la mise en œuvre de nouveaux critères d'investissement visant à accroître la valeur ajoutée disponible pour les travailleurs et la société.

La même *démarche d'initiative* constructive nous anime sur les questions touchant à la sortie du blocage des salaires et des prix.

Dans le cadre de la recherche de contrats de compétitivité-emploi, les travailleurs auraient bien tort d'accepter des sacrifices alors même que la gestion des entreprises s'orienterait vers de nouveaux gaspillages. Mais loin de bouder une démarche contractuelle nouvelle, s'ils fondent leurs propositions et leurs avis sur de nouveaux critères d'efficacité, cela peut conduire à des décisions de progrès efficaces de la valeur ajoutée et du pouvoir d'achat, de réduction des gâchis et de fondation de l'avenir de l'entreprise sur des bases plus saines.

C'est alors une réelle voie d'initiative et de sécurité qui s'ouvre aux travailleurs.

Le poids de la notion de « crise mondiale » pèse trop lourd

L'action des communistes pour une gestion nouvelle en fonction de l'objectif de développement national vise aussi – c'est son deuxième but – à relancer un débat plus actif sur la crise et les perspectives, n'oscillant pas entre les différents degrés du pessimisme et de l'optimisme. La préparation du IXe Plan est une occasion favorable. Le poids de la notion de « *crise mondiale* » pèse lourd, trop lourd, dans les consciences. On sous-estime les changements possibles dans les relations internationales en faveur du développement, la possibilité de réduire le rôle et les prélèvements inflationnistes du dollar, d'utiliser les secteurs publics pour équiper, former, coopérer, en transformant le contenu des échanges. Et puis ne minimisons pas, derrière une sorte de fatalisme, notre responsabilité nationale : que fait-on en France pour mieux gérer contre la crise ? Contre les contraintes extérieures ? Aucun compromis avec le capital – et il en faut mais ils sont révisables, – aucun effort de financement supplémentaire pour l'investissement technologique, ne peuvent remplacer le stimulant et la cohérence qu'apporte l'initiative des travailleurs pour une meilleure gestion, lorsqu'il s'agit de redresser la situation de l'emploi et de la production.

Et ceci touche à la portée stratégique de notre démarche. Parti de lutte et de gouvernement, nous assumons d'une façon nouvelle nos responsabilités nationales et internationales dans le combat contre la crise, en prenant délibérément en compte la mixité des modes de propriété et de gestion. Nos conceptions ne sont pas dirigées de façon sectaire contre celles du profit, mais pour un nouveau type de développement national et de croissance de la productivité du travail.

Nous ne voulons pas supprimer les critères de la rentabilité, mais faire coexister avec eux d'autres conceptions, y compris dans le but de les infléchir réellement, et non pas en paroles. De même, cherchons-nous à intégrer les motivations des travailleurs dans la recherche de meilleurs résultats pour eux-mêmes et pour la société, alors que les critères de rentabilité engendrent un terrible gâchis des aspirations autogestionnaires déçues.

Ni libéraux ni dirigistes, nous nous efforçons d'œuvrer ainsi à un fonctionnement décentralisé de l'économie nationale faisant appel à l'initiative des travailleurs. Notre programme des présidentielles n'est pas mis en œuvre, mais le problème des moyens à mettre en œuvre pour combattre efficacement la crise demeure. Loin de rester spectateurs du changement, nous nous efforçons passionnément de formuler des propositions face à chaque problème, en nous fondant sur des conceptions nouvelles de l'efficacité et de la cohérence. Aider les travailleurs de *toutes les catégories à intervenir eux-mêmes* sur ces questions, dans leur intérêt, ensemble et à ce niveau, c'est ce qui fait notre identité et qui s'inscrit, selon nous, dans une perspective effective, réaliste, d'issue à la crise. Ainsi, pensons-nous, les communistes peuvent jouer un rôle plus influent, de façon que soit possible le grand rassemblement populaire national pour un renouveau offensif et durable de l'économie nationale, offrant des fondations saines pour de nouveaux progrès sociaux qui en constituent eux-mêmes les stimulants, et pour le mûrissement d'une nouvelle civilisation.

PHILIPPE HERZOG.

(1) On peut se reporter aux publications suivantes : *Economie et politique* (8, cité d'Hauteville, 75010 Paris), juin 1982 (travaux du forum sur l'intervention des travailleurs dans la gestion) et septembre 1982 (luttes pour la production nationale et utilisation de critères nouveaux) ; *Issues*, n° 11, même adresse (article de P. Boccara sur de nouveaux critères de gestion) ; *le Monde*, 2 juin 1982 (P. Boccara : gérer autrement, pourquoi ?).

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –		Rep. + ou Dép. –	
$ E.-U.	7,2170	7,2220	+ 115	+ 155	+ 225	+ 275	+ 530	+ 670
$ can.	5,8250	5,8385	– 15	+ 30	– 15	+ 40	+ 45	+ 185
Yen (100)	2,6275	2,6310	+ 120	+ 150	+ 255	+ 290	+ 800	+ 865
DM	2,8220	2,8255	+ 140	+ 165	+ 280	+ 305	+ 830	+ 900
Florin	2,5830	2,5860	+ 125	+ 150	+ 245	+ 270	+1190	+1275
F.B. (100)	14,5405	14,5570	+ 60	+ 220	+ 135	+ 345	+ 175	+ 630
F.S.	3,2730	3,2775	+ 280	+ 310	+ 530	+ 570	+1455	+1550
L (1 000)	5,0250	5,0300	– 185	– 125	– 395	– 315	–1450	–1285
£	12,1480	12,1600	+ 290	+ 395	+ 580	+ 705	+1925	+2210

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	11 7/8	12 1/8	11 1/2	11 7/8	11 9/16	11 15/16	12 3/16	12 9/16
DM	7 9/16	7 15/16	7 7/16	7 13/16	7 1/2	7 7/8	7 5/8	8
Florin	7 1/2	8 1/2	7 9/16	7 15/16	7 9/16	8 15/16	8	8 1/2
F.B. (100)	12 1/2	13 1/2	12 1/8	13	12 1/4	13 1/4	13 1/8	13 7/8
F.S.	2 3/4	3 1/2	3 1/2	4 1/8	3 11/16	4 1/16	4 1/2	5 1/8
L (1 000)	15 1/2	17	16 1/2	17 3/4	17 1/2	18 1/2	17 1/2	20 3/8
£	10 1/2	11 1/4	10 7/16	11 1/16	10 5/16	11	10 1/4	10 7/8
F. français	14 1/4	14 3/4	15 1/8	15 5/8	16 1/4	16 3/4	18 1/4	18 3/4

LOGEMENT

LA SORTIE DU BLOCAGE

La C.N.L. propose une hausse des loyers de 8 % en quatorze mois

Le désaccord est, pour l'instant, complet entre la Confédération nationale du logement (C.N.L.) et l'Union nationale des H.L.M. sur les modalités de sortie du blocage des loyers le 1er novembre prochain. La première, considérant comme caduc l'accord signé le 29 avril avec les H.L.M., leur a proposé, ainsi qu'au ministre de tutelle du logement, M. Roger Quilliot, une hausse de 2,5 % des loyers au 1er novembre et une hausse de 6,3 % au 1er janvier 1983. La seconde prétend mettre en œuvre l'accord du 29 avril, et M. Albert Denvers, président de l'Union des H.L.M., a d'ores et déjà écrit aux organismes – étant donné le temps nécessaire à l'établissement des quittances – de pratiquer le 1er novembre l'augmentation de 7 % convenue dans la généralité des cas. L'accord prévoyait, en outre, une hausse de 9 % à 10 % pour les loyers les plus faibles et de 13 % pour les logements récents conventionnés et assortis de l'aide personnalisée au logement (A.P.L.). De plus, les responsables de l'Union nationale des H.L.M., qui rencontrent M. Quilliot jeudi 7 octobre, lui proposeront une hausse supplémentaire de 5,3 % au 1er janvier 1983.

Pour M. Claude Massu, président de la C.N.L., qui présentait ses propositions à la presse lundi 4 octobre, son organisation s'inscrit dans la logique de la lutte du gouvernement contre l'inflation puisque ses revendications équivalent à une progression de 8 % de la masse des loyers H.L.M. en quatorze mois. Ne niant pas cependant que certains organismes connaissent de sérieuses difficultés financières, il se déclare prêt à discuter de leur cas à condition que la nature des difficultés de ces organismes soit connue : « *Ce ne sont pas nécessairement ceux qui pratiquent les loyers les plus bas qui ont les plus gros ennuis financiers* », dit-il. De toute façon, cette négociation, selon M. Massu, ne pourrait prendre place qu'après l'acceptation des propositions globales de la C.N.L.

D'autre part, M. Massu a annoncé le lancement par la C.N.L. d'une campagne « Mieux vivre dans la cité » qui aura pour objectif une meilleure association des locataires à l'amélioration de leur cadre de vie.



OFFICIERS MINISTÉRIELS et ventes par adjudication

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Lafarge Fondu International (groupe Lafarge Coppée) et Imétal ont décidé de fusionner leurs filiales respectives Exteral (Société d'extraction de terres alumineuses) et Sarca (Société des argiles réfractaires et céramiques d'Aquitaine). Ces deux sociétés exploitent, en Charente et en Loire-Atlantique, des gisements d'argiles et disposent de trois unités industrielles de transformation à Oriolles, Chantillac et Mésillac. Elles produisent des chamottes et des charges minérales qui sont principalement utilisées dans les industries réfractaires, céramiques et chimiques.

La mise en commun du potentiel industriel et commercial des deux sociétés permettra d'assurer un meilleur service à la clientèle, en particulier à l'exportation, en s'appuyant sur les réseaux internationaux des sociétés mères.

Le nouvel ensemble ainsi créé sera détenu à raison de 55 % par Imétal et de 45 % par Lafarge Fondu International. Il emploie 170 personnes et devrait réaliser en 1982 un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

G.D.F.-Obligations 8 % 1969

Les intérêts courus du 15 octobre 1981 au 14 octobre 1982 sur ces obligations seront payables, à partir du 15 octobre 1982 à raison de F 36,00 par titre de 500 F, contre détachement du coupon N° 13, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,80. En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 5,99, soit un net de F 30,01.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux guichets habituels.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

5 OCTOBRE

Effritement

Succédant à la timide résistance de la veille, le marché parisien s'est effrité mardi dans un volume d'affaires toujours aussi étriqué, et l'indicateur instantané perdait à peine 0,2 % en clôture (+ 0,02 % lundi).

Les écarts sont au moins aussi limités que les velléités d'investissement des opérateurs. Seule Métallurgique navale Dunkerque contraste avec un repli de 7 %, les autres baisses ne dépassant guère 3 % à 4 % (B.C.T., Poliet, D.M.C., Saint-Louis-Bouchon).

Scoa poursuit son redressement après une forte chute la semaine précédente, et la valeur qui avait repris près de 7 % en début de semaine a encore gagné plus de 4 % mardi, suivie, à quelque distance par Imétal (3 %), qui vient de conclure un accord avec Lafarge-Coppée pour regrouper les filiales des deux firmes dans les activités d'argiles réfractaires.

Navigation mixte, Maisons Phénix, Schneider et Comptoir des entrepreneurs gagnent 2 % à 3 %, et aux valeurs étrangères, les mines d'or font preuve de résistance alors que le cours du métal fin n'a guère varié mardi matin sur les places occidentales.

L'or s'est négocié à 387,25 dollars l'once au « fixing » de Londres, alors qu'il se traitait à 387,50 lundi après-midi (mais à 392,75 dollars dans la matinée). A Paris, le lingot a perdu 800 F, à 90.600 F tandis que la napoléon gagnait 4 F, à 639 F.

Par ailleurs, la chambre syndicale des agents de change a annoncé la suspension de cotation des actions et obligations convertibles de la société Dunlop à compter du 5 octobre dans le cadre d'un projet d'OPA simplilfiée dont les termes ne sont pas encore connus.

NEW-YORK

Léger repli

Le léger accroissement de la masse monétaire américaine au vu des dernières statistiques hebdomadaires (400 millions de dollars alors que les spécialistes anticipaient une diminution voisine de 2 milliards de dollars) a désagréablement surpris les milieux financiers, et Wall Street a également accusé le coup.

En baisse de plus de 10 points en début de séance, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a toutefois opéré un redressement et il ne perdait plus que 4,13 points à 903,61 au son de cloche final.

Ce revirement est essentiellement technique, et la plupart des observateurs reconnaissent que le renchérissement du loyer de l'argent constaté lundi en Bourse a pesé sur le marché. Un certain nombre d'établissements de premier rang, tels U.S. Trust et Bankers Trust, ont relevé de 11 à 11 1/2 % le taux qu'ils appliquent aux avances consenties aux agents de change (broker loan), tandis que Continental Illinois allait jusqu'à facturer un taux de 11 3/4 %, ce que d'aucuns interprètent comme l'amorce d'un relèvement du taux de base.

Dans le même temps, les familiers du Bog Board prenaient connaissance des taux servis lors de la dernière adjudication de bons du Trésor, lesquels traduisaient également une certaine tension : le taux de rendement des bons à trois mois est passé de 7,801 % à 8,102 %, tandis que le taux applicable aux bons à six mois progressait de 9,196 % à 9,229 %.

VALEURS	Cours du 1er oct.	Cours du 4 oct.
Alcoa	26 5/8	26
A.T.T.	57 3/4	57 1/8
Boeing	21 1/8	21
Chase Manhattan Bank	43	44
Du Pont de Nemours	35 1/4	34 7/8
Eastman Kodak	83	85 5/8
Exxon	27 7/8	27 3/4
Ford	27	26 3/8
General Electric	76 3/4	75 7/8
General Foods	38 5/8	39 1/4
General Motors	47 3/8	46 1/2
Goodyear	25	24 3/4
I.B.M.	74 1/2	74 5/8
I.T.T.	26 1/4	28 1/4
Mobil Oil	24 1/2	24 3/8
Pfizer	72 3 8	72 1/4
Schlumberger	35 1/2	35 1/8
Texaco	29 1/8	29 1/4
U.A.L. Inc.	19 4/8	18 7/8
Union Carbide	47 3/4	48 1/2
U.S. Steel	17 7/8	17 5/8
Westinghouse	31 3/8	30 7/8
Xerox Corp.	33 3/8	33 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LAFARGE COPPÉE/IMÉTAL. – Les deux sociétés ont décidé de regrouper leurs activités dans les argiles réfractaires en fusionnant leurs filiales respectives, Exteral (société d'extraction de terres alumineuses) et Sarca (société des argiles réfractaires et céramiques d'Aquitaine).

Ces deux sociétés exploitent, en Charente et en Loire-Atlantique, des gisements d'argile et elles disposent de trois unités industrielles de transformation à Oriolles, Chatillac et Médillac, où elles produisent des chamottes et des charges minérales destinées aux industries réfractaires, céramiques et chimiques, précisent Lafarge Coppée et Imétal dans un communiqué commun, ajoutant que la nouvelle entité résultant de cette fusion sera détenue à 55 % par Imétal et à 45 % par Lafarge fondu international (groupe Lafarge Coppée). Cette société devrait réaliser, en 1982, un chiffre d'affaires voisin de 100 millions de francs avec des effectifs de cent soixante-dix personnes.

LYONNAISE DES EAUX ET DE L'ÉCLAIRAGE. – La société va procéder à une augmentation de capital à la fois par incorporation de réserves et par émission d'actions en numéraire, selon le *Bulletin des annonces légales obligatoires* (BALO).

L'incorporation de réserves s'effectuera à hauteur de 130 millions de francs, entraînant une élévation de 150 à 200 F du nominal des titres. Dans le même temps, l'émission en numéraire concernera 868 161 actions nouvelles de 200 F nominal émises au prix de 250 F, avec jouissance du 1er juillet 1982 et échangeables à raison d'une action nouvelle pour trois anciennes.

La Société lyonnaise des eaux précise que cette opération est destinée à financer en partie la prise de participation de 50 % de la société, récemment intervenue (*le Monde* du 18 septembre) dans la société de distribution d'eau américaine General Water Works.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1981)

	1er oct.	4 oct.
Valeurs françaises	102,1	102,3
Valeurs étrangères	117,0	117,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	1er oct.	4 oct.
Indice général	98,6	98,9

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 5 octobre .... 14 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4 oct.	5 oct.
1 dollar (en yens)	272,45	274,30

BOURSE DE PARIS — Comptant — 5 OCTOBRE

Étrangères

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

SICAV

4/10	Émission Frais inclus	Rachat net

Marché à terme

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, nous pourrions être contraints parfois à ne pas donner les derniers cours. Dans ce cas ceux-ci figureraient le lendemain dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été exceptionnellement l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

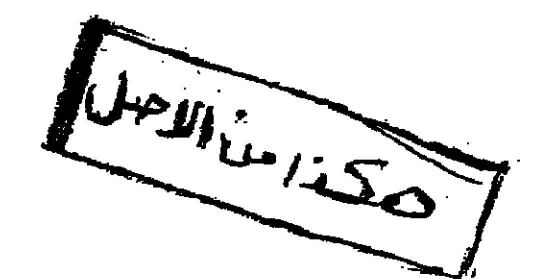
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent (SICAV)

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 5/10	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 207	7 206	7	7 350
Allemagne (100 DM)	282 480	282 400	275	289
Belgique (100 F)	14 561	14 550	....	....
Pays Bas (100 fl.)	258 640	258 180	251	263
Danemark (100 krd)	80 820	80 720	76	82
Norvège (100 k)	102 870	102 800	98	104
Grande-Bretagne (£ 1)	12 138	12 139	11 750	12 450
Grèce (100 drachmes)	9 970	9 950	8	11
Italie (1 000 lires)	5 027	5 017	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	327 900	327 800	320	338
Suède (100 krs)	114 350	114 330	109	116
Autriche (100 sch)	40 150	40 160	38 900	40 600
Espagne (100 pes.)	6 263	6 260	0 585	6 400
Portugal (100 esc.)	8 070	8 070	6 800	8
Canada ($ can 1)	5 817	5 817	5 670	5 930
Japon (100 yens)	2 640	2 630	2 530	2 670

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 5/10
Or fin (kilo en barre)	91900	90500
Or fin (en lingot)	91400	90600
Pièce française (20 fr)	635	639
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	570	571
Pièce latine (20 fr)	537	537
Souverain	672	672
Pièce de 20 dollars	3100	3065
Pièce de 10 dollars	1550	1525
Pièce de 5 dollars	826 25	.....
Pièce de 50 pesos	3590	3535
Pièce de 10 florins	580	582



هكذا من الأصل

Le Monde

LA CRISE DE LA SIDÉRURGIE EUROPÉENNE

• En France, la C.F.D.T. critique le plan acier • En Italie, 12 000 personnes sont mises en chômage technique

L'aggravation de la crise dans la sidérurgie européenne va accélérer le rythme des suppressions d'emplois et des fermetures d'usines dans les pays producteurs, ce qui entraine de vives réactions de la part des syndicats. A Naples, les menaces de chômage technique annoncées par Finsider ont provoqué une vive émotion, comme le signale notre correspondant. En Belgique, on redoute la suppression de dix mille emplois dans le bassin de Liège et de Charleroi, tandis qu'en Sarre, trois mille emplois pourraient disparaitre dans les usines de l'ARBED.

En France, après la C.G.T., la C.F.D.T. a porté un jugement très critique sur le plan acier du gouvernement, estimant que « des erreurs auraient été évitées si une véritable concertation avait existé ».

Cette « quasi-absence de concertation avec les organisations syndicales » se retrouve d'ailleurs dans l'élaboration de l'ensemble de la politique industrielle du gouvernement, ont déploré les responsables C.F.D.T.

Dans la sidérurgie, « les créations d'emplois alternatifs » ne doivent pas seulement compenser les cinq mille licenciements prévus, mais également les sept mille mises en préretraite. A cet égard, « il n'est pas question d'accepter une réduction de 10 à 12 points des garanties financières accordées en cas de départs anticipés ».

Correspondance

Rome. — La mise en chômage technique de 12 000 salariés du groupe Finsider, la société à participation d'Etat pour la sidérurgie, annoncée le 1er octobre par le ministre du secteur à participation d'Etat, M. Gianni de Michelis (socialiste), a considérablement tendu le climat social à Naples dont le centre sidérurgique de Bagnoli est le plus touché. Le nombre des ouvriers mis pour neuf mois en « *cassa integrazione* » — une caisse d'assistance qui rembourse à plus de 90 % les heures chômées — est de 5 400 sur 7 500 salariés. Ils s'ajoutent aux 1 000 qui étaient déjà pris en charge par cette caisse d'assistance. Dans les autres centres de Finsider, en revanche, la mise en chômage technique ne durera que trois mois.

Le 4 octobre un cortège de près de 8 000 ouvriers des entreprises métallurgiques de la région de Naples a parcouru les rues de la ville avec en tête le maire communiste M. Maurizio Valenzi. « *Aucun ministre*, a déclaré le maire, *ne peut ne pas comprendre les malheurs qui pèsent déjà sur cette ville : les conséquences du tremblement de terre de novembre 1980, le terrorisme, la Camora* » Il a ajouté : « *Le gouvernement menace de fermeture le cœur ouvrier de la ville. Je suis ici pour affirmer la solidarité du conseil municipal avec les ouvriers de Bagnoli.* »

Les jours précédents, le ministre, M de Michelis, avait souligné que le recours au chômage technique cet automne n'avait qu'un caractère conjoncturel destiné à éponger les excédents de production des mois précédents après une ultime réduction des quotas décidée par Bruxelles. L'arrêt temporaire de la production du centre de Finsider de Bagnoli devrait, en outre, servir à une profonde modernisation de l'établissement sidérurgique, à bien des égards dépassé techniquement, et qui perdait à lui seul près de 200 milliards de lires par an (1 milliard de francs) Un nouveau train de laminoirs destiné à la production de bobines de tôle mince sera installé au printemps et les hauts fourneaux seront modernisés avec passage à la coulée continue.

Mais, à Naples, on craint que cet arrêt momentané de la production ne soit le prélude à une fermeture définitive de l'aciérie de Bagnoli ou du moins à des réductions importantes d'emplois. Ce qui explique la dureté des réactions syndicales. L'ampleur du coût de la modernisation du centre, estimé à plus de 600 milliards de lires (3 milliards de francs) en un moment de restrictions budgétaires, n'est pas sans contribuer à alimenter les craintes. — M. S.

LE SÉNAT REPOUSSE LE PROJET RELATIF AU RÈGLEMENT DES CONFLITS COLLECTIFS DU TRAVAIL

Le Sénat a rejeté, mardi matin 5 octobre, le projet de loi relatif au règlement des conflits collectifs du travail. Ce texte, troisième volet des « projets Auroux », rend notamment obligatoire la négociation collective de ces conflits, ce qui, a estimé le rapporteur, M. Larché (R.I. Seine-et-Marne), met fin à la liberté de négocier.

Suivant leur rapporteur, les sénateurs, par 182 voix contre 110, ont opposé la question préalable au projet de loi qui était soumis à leur délibération.

Les conflits sociaux

• VIVE TENSION A LA MINE DE LARGENTIÈRE • RETOUR A LA NORMALE A CITROEN-LEVALLOIS

La durée du travail, l'emploi et les salaires sont à l'origine de plusieurs conflits. A Paris, les personnels des standards d'E.G.F ont déclenché, le 4 octobre une grève, à l'appel de la C.G.T., de la C.F.D.T., de F.O. et de la C.F.T.C., pour protester contre l'attitude de la direction régionale parisienne qui « *remet en cause l'acquis des négociations sur la réduction du temps de travail* ». Il s'agit de l'application aux agents d'E.G.F de la semaine de 38 heures à compter du 1er octobre. Ce mouvement qui touche les cinq centres de Paris perturbe les services de renseignements téléphoniques mais n'affecte pas l'accueil sur place de la clientèle ni les dépannages.

La Fédération régionale C.G.T. des mineurs de fer de Lorraine a lancé, le 4 octobre, un mot d'ordre de grève de 24 heures pour le 8 octobre pour obtenir l'ouverture du dossier des mines de fer — les effectifs du bassin ferifère lorrain sont passés selon le syndicat de 23 000 en 1962 à 3 500 en 1982 — et des négociations sur le plan social. Sur le carreau de la mine de Largentière (Ardèche), la tension est vive après l'ordonnance du tribunal de Privas qui, le 4 octobre, statuant en référé, a ordonné l'évacuation de cette mine « *si besoin avec le concours de la force publique* ». Les 350 salariés de la mine de plomb argentifère avaient décidé le 2 juin une grève illimitée avec occupation des lieux pour protester contre la décision de la société Penarroya de fermer la mine en octobre 1982. A l'appel de la C.G.T., des camions, chargeurs et engins de forage bloquent les accès de la mine pour empêcher l'évacuation.

A l'usine Citroën de Levallois-Perret (Hauts-de-Seine), on constate le 5 octobre un retour à la normale après les interruptions de travail observées les jeudi 30 septembre et vendredi 1er octobre. Les O.S. ont en effet accepté, lundi 4 octobre, le principe du rattrapage des journées perdues par des heures supplémentaires le samedi, assorti du versement d'une prime de 200 F (100 F par samedi) en novembre, à la sortie du blocage des salaires. Des négociations sur l'application du rapport de M. J.-J. Dupeyroux — médiateur lors des grandes grèves précédentes — doivent débuter le 7 octobre. Pour sa part, la direction, répondant aux accusations de l'Union des syndicats des travailleurs de la métallurgie C.G.T. (*le Monde* daté 3-4 octobre), affirme qu'elle n'a nullement mis les O.S. en chômage technique — la C.G.T. parlait de lock-out — et qu'elle n'a jamais arrêté les chaînes et les compresseurs. La prime de vacances, ajoute la direction, a été payée normalement en juillet. Si la société a investi à l'étranger, elle n'en a pas moins, rappelle-t-on, affecté 5 milliards de francs pour le lancement de la BX à Rennes, Trémery, Valenciennes et Vélizy. Enfin, le prêt gouvernemental accordé à Citroën a été « *intégralement remboursé deux ans après son versement* ».

AU CONSEIL DES MINISTRES

LE NEUVIÈME PLAN

Le conseil des ministres réuni mardi 5 octobre a approuvé le document d'orientation du IXe Plan, qui sera soumis à la commission nationale de planification. Ce document, examiné à deux reprises par un comité interministériel, pose en principe que pour sortir de la crise économique et financière « *profonde et durable* » qui sévit à l'échelon mondial, la France devra se fixer deux impératifs : la recherche d'une capacité d'action plus autonome dans le monde et la rénovation de son appareil productif. Le IXe Plan aura comme objectif central l'emploi pour lequel le renforcement de l'économie dans son ensemble, la baisse de l'inflation, la diminution des charges et le retour à un équilibre de la balance des paiements seront décisifs. Le président de la République a qualifié le texte présenté par M. Michel Rocard de « *bon document* ».

Le conseil a également adopté quatre ordonnances relatives à la Nouvelle-Calédonie. L'une d'entre elles concerne l'aménagement foncier, l'établissement rural et la reconnaissance des droits coutumiers sur le sol de la Nouvelle-Calédonie. Elle crée un office foncier, qui disposera des droits d'expropriation et de préemption.

M. BERNARD TOULEMONDE, DIRECTEUR DES AFFAIRES GÉNÉRALES AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le Conseil des ministres du 5 octobre a nommé M. Bernard Toulemonde, conseiller auprès du premier ministre, comme directeur des affaires générales au ministère de l'éducation nationale. Il remplace M. Marcel Pinet, qui était directeur général des affaires générales et qui vient d'être nommé directeur général de l'administration et de la fonction publique (*le Monde* du 1er octobre).

M. ÉMILE BIASINI EST CHARGÉ D'UNE MISSION DE COORDINATION POUR LE « GRAND LOUVRE »

Le président de la République vient de charger M. Emile Biasini, qui reste président de la mission interministérielle pour l'aménagement de la côte aquitaine, d'une « *mission de propositions et de coordination* » sur l'extension du Musée du Louvre.

« *Je souhaite que le Louvre devienne le premier musée du monde, non seulement par l'ampleur de ses volumes et de ses collections, mais aussi par la qualité même de sa conception et l'originalité de sa muséographie* », indique M. François Mitterrand dans une lettre adressée au ministre de la culture, M. Jack Lang.

MORT DU COMÉDIEN FRANÇOIS SIMON

Le comédien François Simon est mort ce mardi 5 octobre des suites d'une grave maladie, à Genève, où il avait dû être hospitalisé. Il était âgé de soixante-cinq ans.

UN MOUVEMENT PRÉFECTORAL

Le conseil des ministres du 5 octobre a approuvé le mouvement préfectoral suivant :

• **REGION CORSE**

M. Paul Rouaze, préfet, commissaire de la République des Deux-Sèvres, est nommé préfet, commissaire de la République de la région Corse et du département de la Corse-du-Sud en remplacement de M. Paul Cousseran, nommé récemment directeur général de la police nationale (*le Monde* du 1er octobre 1982).

• **DEUX-SEVRES**

M. Christian Tracou, secrétaire général du département du Rhône, est nommé préfet, commissaire de la République des Deux-Sèvres, en remplacement de M. Rouaze.

• **MINISTERE DE L'INTERIEUR**

M. Joël Thoraval, préfet, commissaire de la République du Tarn, est nommé directeur des personnels et des affaires politiques à la direction générale de l'administration du ministère de l'intérieur en remplacement de M. Pierre Verbrugghe, nommé récemment préfet, commissaire de la République de Seine-et-Marne (*le Monde* du 15 juillet 1982).

En Gironde

UN ANCIEN INTERNÉ TUE UN MÉDECIN-CHEF ET BLESSE CINQ PERSONNES

Bordeaux. — Lundi 4 octobre dans la soirée, vers 20 h 30, un ancien malade psychiatrique, M. Jean Mallet, quarante ans, s'est présenté devant le centre hospitalier spécialisé de Cadillac (Gironde). Armé d'un fusil de chasse il a tiré sur le concierge puis sur deux surveillants en chef qu'il a grièvement blessés, MM. André Bentejade et Jean Méry. Le forcené s'est, semble-t-il, ensuite rendu à Cerons, petite commune proche de Cadillac, où il a tué un des médecins-chefs de l'établissement, le docteur Jean Baquet, cinquante ans. Auparavant il avait blessé légèrement deux personnes à Barsac et un jeune homme de vingt-deux ans, M. Maurice Robert, fils de Mme Robert, également médecin-chef à l'hôpital de Cadillac. Le meurtrier s'est donné la mort.

• *Roger Knobelspiess* s'est rendu ce mardi 5 octobre à la convocation du juge d'instruction au palais de justice de Rouen. Arrivé à 10 heures dans le bureau de M. Luc Waultier, Roger Knobelspiess, qui est ressorti libre une heure et vingt minutes plus tard, s'est expliqué sur les accusations lancées contre lui d'avoir participé à une fusillade à Elbeuf dans la nuit du 23 au 24 septembre (*le Monde* daté 26-27 septembre). Roger Knobelspiess, qui a fait état d'un alibi, a précisé qu'il était « *à la limite de l'inculpation* » et qu'il restait à la disposition de la justice. — (*Corresp.*)

• *L'équipe de France de football*, qui rencontrera la Hongrie le 6 octobre au Parc des Princes, aura la composition suivante : Castaneda ; Bossis, Mahut, Trésor, Tusseau ; Giresse, Tigana, Genghini, Platini ; Rocheteau, Six.

Le numéro du « Monde » daté 5 octobre 1982 a été tiré à 562 088 exemplaires.

A B C D E F G